

## Étude analytique sur le sport en Tunisie

Framework Contract SIEA 2018 – Lot 3 - Droits de l'homme, démocratie et paix

Numéro de la Référence : 2018/ 1659

# Rapport final

Date : 16 novembre 2021

Auteurs : Mourad Sakli (Direction d'équipe et rédaction), Hafsi Bedhioufi, Chedlia Fitouri et Pedro Ruiz Sanchez



Le projet est financé par l'Union Européenne



Le projet est mis en œuvre par :

International Consulting Expertise EEIG

Bureau for Institutional Reform and Democracy – BIRD  
GmbH

## **ICE au nom de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie**

**ICE - International Consulting Expertise**

**150, Chaussée de La Hulpe**

**B-1170, Brussels, Belgium**

**Tel: +32.2.792.49.05**

**Fax : +32.2.792.49.06**

**[www.ice-org.eu](http://www.ice-org.eu)**



Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du ICE EEIG et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

**Numéro de la Référence : 2018/1659**

**Lot 3 – Droits de l'homme, démocratie et paix**

**Société Contractant : Consortium dirigé par International Consulting Expertise EEIG (ICE)**

**Titre du projet : Étude analytique sur le sport en Tunisie**

Rapport final

Date du rapport : 31 août 2021

Période couverte par le rapport : du 20 janvier 2021 au 31 août 2021

Chef de Mission : Mourad Sakli

Équipe de consultants : Hafsi Bedhioufi, Chedlia Fitouri et Pedro Ruiz Sanchez

## Glossaire des acronymes

AECID	Agence Espagnole pour la Coopération Internationale
ANAD	Agence Nationale Anti Dopage
APA	Activité Physique Adaptée
APS	Activité Physique et Sportive
APII	Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
AS	Association Sportive
ASSU	Association Sportive Scolaire et Universitaire
BIAT	Banque Internationale Arabe de Tunisie
BNA	Banque Nationale Agricole
CAT	Confédération Africaine de Tennis
CIO	Comité International Olympique
CNMSS	Centre National de la Médecine et des Sciences du Sport
CNOT	Comité National Olympique Tunisien
CNPT	Comité National Paralympique Tunisien
COMAR	Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances
CR	Club(s) Rural (Ruraux)
CRAC	Commissariat Régional aux Affaires Culturelles
CRE	Commissariat Régional de l'Éducation
CRJS	Commissariat(s) Régional(aux) à la Jeunesse et aux Sports
CS	Club Sportif
DGEPFR	Direction Générale de l'Éducation Physique, de la Formation et de la Recherche
DGJ	Direction Générale de la Jeunesse
DGS	Direction Générale des Sports
DRAS	Direction Régionale aux Affaires Sociales
DUE	Délégation de l'Union Européenne en Tunisie
EPS	Éducation Physique et Sportive
FIFA	Fédération Internationale de Football Association
FNVT	Fédération Nationale des Villes Tunisiennes
FTBB	Fédération Tunisienne de Basketball
FTE	Fédération Tunisienne d'Escrime
FTF	Fédération Tunisienne de Football
FTHB	Fédération Tunisienne de Handball
FTJU	Fédération Tunisienne de Jujitsu
FTJOSPHI	Fédération Tunisienne des Jeux Olympiques Spéciaux pour les Personnes Handicapées Intellectuelles
FTSH	Fédération Tunisienne des Sports pour Handicapés
FTSSU	Fédération Tunisienne de Sport Scolaire et Universitaire
FTST	Fédération Tunisienne du Sport et Travail
FTSPT	Fédération Tunisienne de Sport Pour Tous
FTT	Fédération Tunisienne de Tennis
FTYB	Fédération Tunisienne de Yoseikan Budo
IFEDA	Centre d'Information, de Formation, d'Études et de Documentation sur les Associations
IS	Infrastructure Sportive
ISSEP	Institut Supérieur du Sport et de l'Éducation Physique
ISSEPG	Institut Supérieur du Sport et de l'Éducation Physique de Gafsa

ISSEPKS	Institut Supérieur du Sport et de l'Éducation Physique de Ksar Saïd
ISSEPS	Institut Supérieur du Sport et de l'Éducation Physique de Sfax
JO	Jeux Olympiques
MAC	Ministère des Affaires Culturelles
MALE	Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement
MARHP	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
MAS	Ministère des Affaires Sociales
MDN	Ministère de la Défense Nationale
ME	Ministère de l'Éducation
MEFAI	Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MFEPA	Ministère de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées
MFFPA	Ministère de la Femme, de la Famille et des Personnes Âgées
MJ	Maison(s) de Jeunes
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MJSIP	Ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Insertion Professionnelle
NEET	Not in Employment, Education or Training (en emploi, ni en études, ni en formation)
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONJ	Observatoire National de la Jeunesse
ONS	Observatoire National du Sport
ONTT	Office National du Tourisme Tunisien
OOU	Offices des Oeuvres Universitaires
PPS	Pratique Physique et Sportive
SONEDE	Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux
SSU	Sports Scolaires et Universitaires
STEG	Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz
UE	Union Européenne

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>11</b>
<b>I. Secteur du sport en Tunisie : Architecture générale et approche structurelle-fonctionnelle</b> .....	<b>14</b>
1. La gouvernance du sport civil de compétition .....	15
a. La fédération sportive .....	15
b. La Ligue sportive .....	16
c. L'AS .....	17
d. La municipalité ou commune .....	19
e. Le CNOT .....	20
f. La Médecine sportive et le CNMSS .....	21
g. L'ANAD .....	22
2. La gouvernance du sport dans le milieu scolaire et universitaire .....	22
a. L'EPS .....	22
b. Le sport scolaire et universitaire complémentaire ou en association .....	23
c. Classes sport-étude, parcours sport et lycée sportif .....	24
d. Les centres de promotion .....	25
e. La formation universitaire spécialisée .....	26
3. Gouvernance du handisport .....	27
4. Gouvernance du sport dans le milieu du travail .....	28
5. Gouvernance du sport militaire .....	28
6. Gouvernance du sport citoyen .....	29
7. Principales fonctions et organisation générale d'un ministère dédié.....	30
a. La DGS .....	32
b. La DGEFPR .....	32
c. La DGJ .....	33
d. Le CRJS .....	33
8. Observations d'ordre général .....	34
<b>II. Pratique physique et sportive</b> .....	<b>38</b>
1. Introduction .....	38
a. Aperçu historique .....	38
b. De la difficulté d'établir une cartographie de la PPS en Tunisie .....	40

2.	Regard global .....	41
a.	Types de pratique .....	41
b.	Pratique et genres .....	41
c.	Pratique, âge et durabilité .....	43
d.	Tendances de pratique .....	45
e.	Fréquence de pratique .....	46
3.	Pratique institutionnalisée .....	46
a.	Le sport fédéral .....	46
b.	Le handisport .....	51
c.	Les pratiques sportives des jeunes aux centres de promotion .....	52
d.	Le sport en milieu scolaire et universitaire .....	54
4.	Pratique non-institutionnalisée .....	62
a.	La PPS de plein air .....	63
b.	La PPS de pleine nature .....	64
c.	La PPS en salle de sport privée .....	65
<b>III.</b>	<b>Infrastructure sportive .....</b>	<b>67</b>
1.	L'IS en Tunisie .....	68
a.	Les IS publiques .....	68
b.	Les IS privées : .....	72
2.	Implantation d'IS : quelle logique ? .....	73
3.	IS et personnes porteuses de handicap .....	75
4.	Problème d'entretien et de maintenance.....	75
5.	Classification des IS selon l'accessibilité .....	76
a.	Les IS publiques accessibles gratuitement .....	78
b.	Les IS publiques et privées semi-accessibles .....	78
c.	Les IS publiques non-accessibles .....	79
<b>IV.</b>	<b>Obstacles, revendications, attitudes et attentes .....</b>	<b>81</b>
1.	Problèmes, revendications et attentes .....	82
a.	Problèmes liés à l'environnement .....	82
b.	Questions personnelles et organisationnelles .....	88
2.	Attitudes positives et cas de bonnes pratiques .....	89
a.	Mea culpa et ouverture ! .....	89
b.	Satisfaction de la pratique de sport au sein d'une association.....	90
c.	Engouement, efforts considérables, initiatives et réussites.....	90



<b>V. Recommandations</b> .....	<b>98</b>
1. Une PPS pour une population plus large .....	98
Recommandation 1 : Briser les freins psychologiques à la pratique au niveau de l'EPS .....	98
Recommandation 2 : Multiplier les événements participatifs .....	99
Recommandation 3 : Proposer des activités le soir .....	99
Recommandation 4 : Impliquer les groupes de supporters .....	100
Recommandation 5 : Mieux encadrer les personnes porteuses de handicap dans les établissements scolaires	100
Recommandation 6 : Mieux encadrer les personnes porteuses de handicap au niveau de chaque commune	101
Recommandation 7 : Inciter les AS à créer des sections handisport .....	101
Recommandation 8 : Attirer les NEET .....	101
Recommandation 9 : Cibler le sport en famille, le genre féminin et les seniors .....	102
Recommandation 10 : Généraliser l'EPS .....	102
Recommandation 11 : Relancer le sport scolaire et universitaire .....	103
Recommandation 12 : Encourager l'événementiel ludo-sportif .....	104
Recommandation 13 : Mener des campagnes de sensibilisation .....	104
Recommandation 14 : Mettre en place des projets pilotes d'aménagement du temps scolaire afin de transformer graduellement les établissements scolaires en « espaces de vie » .....	105
2. Optimiser l'exploitation de l'infrastructure .....	105
Recommandation 15 : Rendre accessibles les infrastructures sportives des établissements scolaires hors des horaires de cours et des activités de sport scolaire .....	105
Recommandation 16 : Rendre l'IS existante plus accessible .....	106
Recommandation 17 : Rendre les IS des lieux attractifs de pratique pour tous .....	106
Recommandation 18 : Mieux gérer les IS .....	107
Orienter la formation et le développement de compétences vers l'employabilité et l'entrepreneuriat ....	107
Recommandation 19 : Adapter la formation aux métiers de demain .....	107
Recommandation 20 : Booster l'entrepreneuriat dans les industries du sport .....	109
Recommandation 21 : Combattre l'économie informelle dans le domaine des industries sportives .....	110
4. Améliorer la gouvernance .....	110
Recommandation 22 : Tenter de bien répartir les rôles entre les différents opérateurs .....	110
Recommandation 23 : Mettre en place un mécanisme d'observation .....	111
Recommandation 24 : Créer la cellule des opérateurs .....	111
Recommandation 25 : Faciliter le transfert de fonctions et de compétences .....	111
5. Booster le développement local reposant sur le sport et la culture .....	112
Recommandation 26 : Mettre en place des dynamiques locales de développement .....	112

6.	Inscrire la PPS dans le cadre d'une vision stratégique claire de l'État.....	112
	Recommandation 27 : Mettre en place une nouvelle vision sectorielle .....	112
	Recommandation 28 : Prioriser le sport citoyen au niveau de la politique de l'État .....	113
	Recommandation 29 : Poursuivre et approfondir la réflexion lancée par l'étude .....	113
	Recommandation 30 : Lancer des études spécifiques approfondies .....	114
	<b>Conclusion .....</b>	<b>115</b>
	<b>Annexes.....</b>	<b>118</b>
	A.1.1 : Cartographie des opérateurs : tableau récapitulatif .....	119
	A.1.2 : Offre universitaire spécialisée.....	130
	A.1.3 : Graphiques divers PPS, IS et paramètres socioéconomiques.....	139
	A.1.4 : L'enquête de terrain, récapitulatif.....	189
	A.1.5 : Les ateliers régionaux, récapitulatif.....	209
	A.1.6 : Liste des interlocuteurs rencontrés .....	213
	A.1.7. Liste des Relais Régionaux et des collaborateurs .....	250
	A.1.8. Rapport de démarrage.....	251
	<b>Bibliographie sélective.....</b>	<b>287</b>

## Introduction

Le projet « Etude Analytique sur le Sport en Tunisie » s'inscrit dans une approche globale d'une politique de coopération bilatérale entre la Tunisie et l'UE. Cette stratégie s'est matérialisée dans un programme dédié à la jeunesse vulnérable en Tunisie, nommé EU4Youth. Ce programme vise à renforcer l'inclusion sociale et économique des jeunes tunisiens en situation de vulnérabilité et précarité, à travers une approche de développement local. Le deuxième objectif spécifique du programme vise à renforcer l'inclusion des jeunes tunisiens à travers la création, l'accès à la culture et au sport au niveau local. Cette composante du projet, dédiée la culture et au sport comme facteur d'inclusion et de participation de jeunes, est mise en œuvre à travers une convention de délégation de mise en œuvre, par AECID et la FIIAP (coopération espagnole) en co-délégation avec le British Council.

La présente étude s'inscrit dans ce cadre. Elle ambitionne d'instruire les parties concernées de l'État tunisien et de l'UE afin d'instaurer la composante susmentionnée du programme EU4Youth sur des bases solides. Il s'agit alors de faire un focus non seulement sur le secteur du sport, mais sur l'ensemble du microsystème lié à la pratique physique et sportive (PPS) en Tunisie.

Dans ce pays, la PPS est ancrée depuis plusieurs générations par le biais des jeux sportifs populaires. Le sport dit moderne » a vu le jour depuis plus d'un siècle à travers les efforts des associations de la société civile et les ligues rattachées aux fédérations françaises. Dès l'indépendance du pays en 1956, l'État a montré une réelle prise de conscience de l'importance du sport dans le forgeage de la personnalité des jeunes, dans la cohésion sociale et également dans l'affermissement du sentiment d'appartenance nationaliste à la jeune Tunisie. Pour en témoigner, l'instauration d'un département ministériel dédié, d'un cours obligatoire d'éducation physique et sportive (EPS) dans le cursus scolaire et de fédérations sportives pour gérer le sport civil. Depuis, et pendant plusieurs décennies, l'État continue ses efforts en vue d'encourager davantage la PPS. Des représentations du ministère en charge du sport dans tous les gouvernorats sont mises en place, l'infrastructure sportive (IS) est continuellement développée, une formation spécialisée est instaurée et un système de subventionnement concerne les fédérations et les AS. D'ailleurs, comme le prouvent les fédérations et surtout les AS, la société civile est fortement impliquée dans la PPS dans tous les gouvernorats du pays. En outre, depuis quelques décennies, le secteur privé s'implique davantage dans le domaine du sport à travers l'entrepreneuriat dans les industries du sport d'un côté et le sponsoring et le mécénat de l'autre. Il est à noter que le sport, notamment le sport d'élite et particulièrement le football, est très fortement médiatisé. Les réussites des différentes sélections nationales -ou de sportifs tunisiens-occasionnent une joie quasi-généralisée et constituent de véritables motifs de fierté pour les Tunisiens.

Cependant, l'engouement pour le sport ne s'accompagne pas forcément d'une volonté de pratique. Une récente enquête de l'Observatoire National du Sport (ONS) avance un pourcentage faible de pratiquants, près de 17%. Ce pourcentage ne peut que traduire un rôle limité de la PPS dans l'inclusion sociale, des freins réels au développement des industries du sport et un impact faible sur la vie des Tunisiens en général.

Dans une Tunisie vivant toujours au rythme de la révolution d'une jeunesse délaissée et livrée à elle-même face à de réels problèmes d'ordre social et économique qui persistent, on est en droit de se demander si la PPS pouvait mieux contribuer à l'épanouissement des jeunes et à leur inclusion sociale. Ceci passe par une meilleure compréhension du microsysteme lié à la PPS. Comment se présente-t-il ? Quels en sont les principaux opérateurs ? Comment est-il organisé ? Comment fonctionne-t-il ? Quel est son potentiel ? Quels sont ses atouts ? Quels sont ses faiblesses ? Jusqu'à quelle mesure contribue-t-il à l'inclusion des jeunes, notamment vulnérables, et pourquoi ? En quoi consistent les attitudes et les attentes des jeunes en matière de PPS ? Quelles voies pourrait-on emprunter en vue d'une PPS plus répandue et à plus d'impact ?

Ces questionnements ont été placés au cœur de cette étude, mettant en exergue la nature de la relation : PPS – inclusion sociale et économique de jeunes, notamment vulnérables, sa réalité et ses perspectives. Cette problématique aura constitué aussi bien le fil conducteur de l'étude que le principal angle d'attaque de l'analyse des données et des informations collectées.

Partant, la vulnérabilité a été approchée selon une très large acception, incluant groupes marginalisés, genres souffrant de ségrégation situationnelle, personnes porteuses de handicap, NEET, personnes en situation de pauvreté ou de faiblesse manifeste de pouvoir d'achat, personnes souffrant de stigmatisation ou de risque de stigmatisation pour diverses raisons (obésité, couleur de peau, etc.), habitants de zones rurales, etc.

### Mise en œuvre de l'étude

La méthodologie adoptée a reposé sur :

La collecte de données et d'informations, effectuée à travers :

Une revue de la littérature spécialisée tunisienne et internationale

Des entretiens avec différents opérateurs et acteurs du secteur du sport en Tunisie

Des questionnaires en ligne adressés à différentes parties prenantes du secteur du sport en Tunisie (commissariats régionaux au sport, fédérations, associations, municipalités, etc.).

Une enquête de terrain auprès de 876 jeunes appartenant à 12 gouvernorats représentant toutes les régions de Tunisie.

Des ateliers d'échange avec des jeunes et différents acteurs, opérateurs et intervenants du secteur sportif

Le suivi de mission :

Réunions bihebdomadaires de suivi et de coordination interne de l'équipe d'experts sur terrain

Réunions de suivi bimensuelles de l'ensemble de l'équipe des experts

Réunions de suivi mensuelles du comité de suivi de la mission

Le classement de données collectées, continu, réalisé avec le concours de 3 doctorants recrutés à temps partiel (5 matinées par semaine), 2 depuis le début de la mission et 1 en phase finale

La vérification et le recoupement de données

La synthèse de données

L'analyse de données

La rédaction du rapport : sur ce plan, le choix méthodologique a consisté à intégrer la lecture critique des données et des résultats au fur et à mesure dans les différentes rubriques

Le contexte particulier lié à la Covid aura été plus contraignant que prévu. Dans ce sens :

Le rythme des entretiens en général et particulièrement dans les administrations publiques n'aura pas été régulier

Il y a eu recours, souvent, à des entretiens téléphoniques utiles, mais de durée relativement courte, orientés vers des vérifications d'hypothèses et d'identification de problèmes

Les ateliers régionaux ont été reportés à 2 reprises, l'atelier de Kairouan a été définitivement annulé

Cependant, cela n'aura pas altéré l'étude outre mesure. Des données pouvant être jugées comme satisfaisantes ont pu être collectées et des vérifications d'informations et d'hypothèses, notamment d'ordre qualitatif, ont pu être effectuées.

## **Secteur du sport en Tunisie : Architecture générale et approche structurelle-fonctionnelle**

La multiplicité des rôles et fonctions assignés au sport est notable. À titre d'exemple, outre le sport de libre pratique, le sport est dispensé à l'école sous la forme de cours obligatoires dans le cadre du cursus scolaire des jeunes. Il sert aux différents corps de l'armée, de la police, de la protection civile, etc. pour la préparation physique indispensable à l'exercice du métier. Il donne lieu à différentes compétitions professionnelles et amateurs sur l'ensemble du territoire, etc. De ces différentes fonctions octroyées au sport, découlent alors divers concepts, appellations et catégorisations comme le sport pour tous, le sport professionnel, le sport de haut niveau, le sport spectacle, le sport citoyen, le sport d'élite, etc. Il en découle, également, une multitude d'opérateurs, d'intervenants et d'acteurs.

La Constitution tunisienne de 2014 stipule : « L'État soutient le sport et œuvre en vue de fournir les moyens nécessaires à l'exercice des activités sportives et de loisir »<sup>1</sup>. Ladite constitution reconnaît ainsi l'importance du sport au sein de la société et confère à l'État une mission claire dans ce sens. Cette mission de l'État est mise sous la responsabilité directe d'un ministère dédié, le MJSIP, et est menée aussi bien par le secteur public que par le secteur privé et la société civile.

Outre ses prérogatives et fonctions détaillées dans l'annexe A.1.1<sup>2</sup>, le MJSIP arrête la politique de développement et d'organisation de l'éducation physique et des activités sportives et procède à leur encadrement, leur contrôle et leur protection des risques de violence, de spéculation, de dopage et de tous les abus contraires aux principes de la saine émulation et au respect des valeurs morales et sportives. Il met en place la stratégie de l'État en matière de construction des IS, du financement du sport et de la promotion des pratiques sportives.

L'annexe A.1.1 (Cartographie des opérateurs) présente en détail les principaux opérateurs du secteur et leurs fonctions essentielles ainsi que leurs sources de financements. Quant au présent chapitre, il repose sur une présentation de l'organisation générale du secteur à partir de la gouvernance du sport civil de compétition, du sport en milieu scolaire et universitaire, du handisport, du sport citoyen, du sport militaire et du sport en milieu de travail.

---

Voir : Constitution tunisienne du 27 janvier 2014, Article 43.

Voir Annexe A.1.1 : Cartographie des opérateurs, tableau récapitulatif.

Voir tableau des opérateurs avec fonctions principales et sources de financement en annexe (A.1.1 : Cartographie des opérateurs).

## 1. La gouvernance du sport civil de compétition

Le sport civil de compétition comprend diverses disciplines sportives<sup>4</sup>. Sa gouvernance repose sur les fédérations sportives, les ligues sportives, les AS, le CNOT et le CNPT.

### LA FEDERATION SPORTIVE

La fédération sportive est une institution de la société civile dirigée par un bureau fédéral composé de membres élus par l'assemblée générale par voie de vote. La fédération sportive veille à l'exécution d'un service public dans le cadre des attributions qui lui sont confiées par le ministère chargé du sport. Les fédérations sportives jouissent de toutes les prérogatives leur permettant d'organiser et de promouvoir les activités sportives qui leur sont afférentes conformément à leurs règlements intérieurs et à leurs statuts.

Les fédérations sportives sont créées pour encadrer et structurer une discipline sportive existante, pratiquée sur le terrain, ou alors pour donner naissance à la pratique d'une discipline donnée. L'initiative de leur création peut revenir à l'État à travers le ministère en charge du sport, ou encore à des individus ou associations œuvrant dans une discipline déterminée. Dans tous les cas, la création d'une fédération est sujette à la validation dudit ministère. Les fédérations les plus anciennes ont été créées dans les années qui ont suivi l'indépendance du pays en 1956. Ces fédérations ont remplacé des « ligues tunisiennes » rattachées à des fédérations françaises, comme La Ligue Tunisienne de Football, la Ligue Tunisienne de Basketball ou encore la Ligue Tunisienne de Handball.

La fédération sportive élabore le statut des entraîneurs et des arbitres pour la discipline concernée, lequel statut sera approuvé par arrêté du Ministre chargé du sport. La fédération sportive est soumise au contrôle administratif et financier des services spécialisés du ministère en charge du sport et du ministère des finances.

L'article 21 de la Loi organique n°95-11 du 6 février 1995 relative aux structures sportives stipule que « Le Ministre chargé du sport peut, en cas de carence ou de mauvaise gestion, mettre fin aux activités d'un, de plusieurs ou de l'ensemble des membres du bureau fédéral et ce, par arrêté dûment motivé. Lorsqu'il est mis fin à l'activité de la moitié au moins du nombre des membres du bureau fédéral, le Ministre chargé du sport désigne un bureau provisoire dont l'une des missions sera de convoquer l'assemblée générale dans un délai ne dépassant pas les trois mois à compter de la date de la décision ». Depuis la révolution de décembre 2010-janvier 2011, les fédérations sportives revendiquent de plus en plus d'autonomie à l'égard de l'exécutif, notamment le MJSIP. Plusieurs tentatives de modification de la loi-cadre susmentionnée se sont avérées vaines, car d'un côté le

---

Voir : II. PPS.

ministère chargé du sport veut garder la mainmise sur les structures sportives et limiter ainsi des aspirations du CNOT qui ne cesse de revendiquer son droit à la tutelle du sport en Tunisie.

Les budgets des fédérations proviennent de la subvention de l'État octroyée par le MJSIP, des cotisations d'adhésion (engagements) des AS, du sponsoring, des droits de retransmission TV, des montants relatifs aux sanctions financières infligées aux clubs ou aux sportifs, etc. Dans ce sens, les subventions octroyées par le MJSIP aux 50 fédérations au titre de 2020 varient de 31 100 dinars (FTJU) à 1 838 000 dinars (FTE), pour une moyenne avoisinant les 502 000 dinars par fédération. Il arrive que des contrats-programmes soient signés entre le MJSIP et des fédérations, en rapport avec des « bourses » ou indemnités accordées aux sportifs d'élite dans les sports individuels afin de leur permettre de se préparer pour les Jeux Olympiques (JO) et autres joutes internationales.

noter qu'aucune fédération n'a accepté de nous communiquer la ventilation de son budget par rubrique de recettes et de dépenses. De même, les services concernés du MJSIP ont refusé de nous communiquer les rapports moraux et financiers des différentes fédérations.

### **LA LIGUE SPORTIVE**

La fédération sportive peut constituer des ligues élues au niveau régional ou national. Les règlements intérieurs des fédérations sportives fixent les règles et les procédures spécifiques à l'élection des bureaux des ligues sportives, les règles et les procédures peuvent comprendre toutes les conditions de candidature, du scrutin et de ses modalités et toutes autres questions relatives au dépouillement des voix et à la proclamation des résultats. Les règlements intérieurs des fédérations sportives fixent la composition des ligues et des attributions qui leurs sont confiées. La fédération sportive délègue une partie de ses prérogatives aux ligues nationales et régionales. Les règlements intérieurs des fédérations sportives fixent la composition des ligues et des attributions qui leurs sont confiées.

La ligue est une structure de la société civile dépendant d'une fédération déterminée. La ligue est instituée selon les fonctions attribuées par la fédération correspondante. Elle est dirigée par un comité élu et assure l'articulation entre la fédération et les associations pour une partie des prérogatives de celle-ci, dont notamment l'organisation des compétitions nationales et régionales. Son rôle devient plus visible surtout lorsque le sport qu'elle dirige est populaire tel que le football ou il appartient à niveau élevé de compétition. En football par exemple, chacune des 12 ligues régionales qui organisent le football tunisien a eu au moins une fois un représentant en Ligue 1 (compétition majeure) entre 2012 et 2021, même si ce fut pour une seule année.

La ligue veille au développement et au suivi des programmes et des plans d'action ainsi qu'à la réalisation des objectifs définis par le bureau fédéral dont elle relève. Elle est chargée de la sélection et de la formation des jeunes et de l'optimisation de leurs capacités. Elle assure la préparation des sélections régionales.

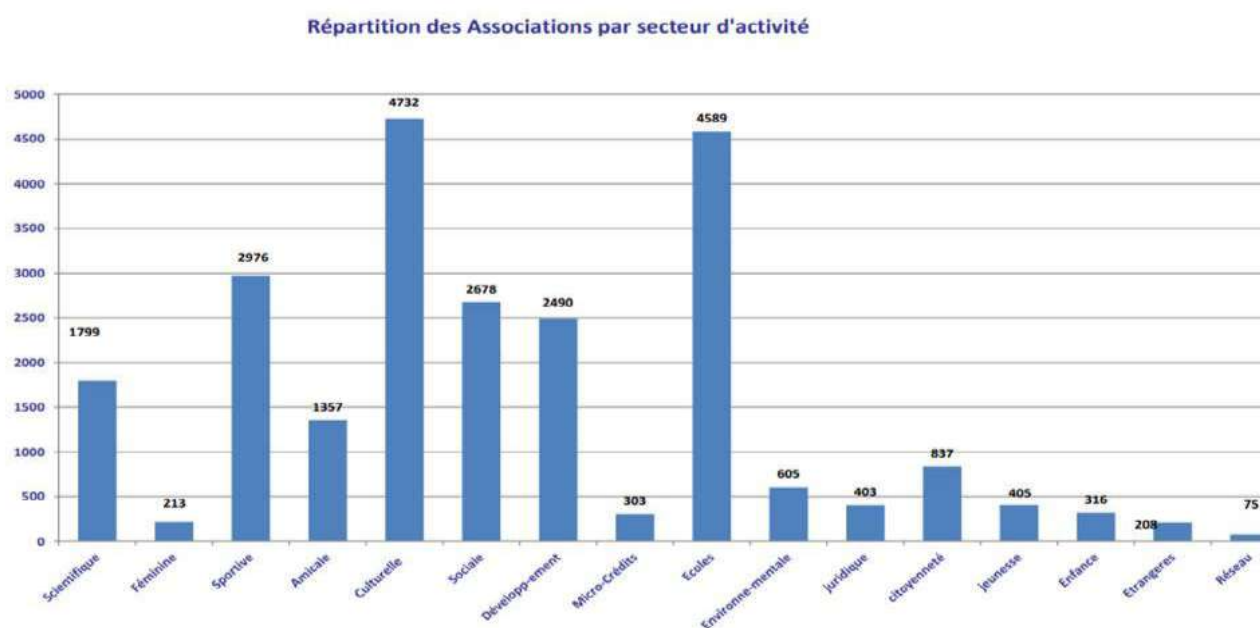


Le nombre de ligues dépend du degré de pratique de la discipline correspondante à travers les régions.

### c. L'AS

Les AS sont au nombre de 2976 associations, avec un pourcentage de 12,41% du total de 24 000 associations comptabilisées en Tunisie, occupant la troisième place après les associations culturelles et les associations relatives aux écoles.

**Graphique 1 : Répartition des associations par secteur d'activité**



Source : centre Ifeda, 2021.

Ce nombre de 2976 englobe la majorité écrasante des 1714 AS concernées par les différentes compétitions organisées par les fédérations, répertoriées par le MJSIP pour (2019-2020).

L'AS est une structure légale de la société civile. Elle a pour but la formation, l'encadrement de la jeunesse, le développement de ses capacités physiques et techniques et son accession aux plus hauts niveaux sportifs. La gestion quotidienne du sport de compétition est assurée par les AS adhérentes des fédérations (à travers un

---

Source : IFEDA, 2021.

engagement annuel). Un réseau de communication administrative se crée entre les autorités locales, régionales et nationales concernées par le sport de compétition et son organisation.

L'AS est dirigée par un comité directeur élu pour un mandat déterminé dont la durée dépend des statuts et du règlement internes, et ceci malgré les nouvelles dispositions législatives (décret-loi n°2011-88) fixant la durée du mandat à quatre années. Les élections desdits comités directeurs se font sur les listes et non pas les personnes. Chaque président-candidat présente une liste. On comprend facilement que le rôle du président est important et s'avère même déterminant dans la gouvernance de l'association sportive. Cette même démarche est d'ailleurs adoptée dans les autres structures ligues et fédérations sportives.

L'AS est dotée d'un statut en conformité avec le décret-loi n°2011-88, lequel statut doit être approuvé par le ministère chargé du sport. L'organisation de l'association et sa gouvernance sont régies par son règlement intérieur, qui doit être en conformité avec ceux des fédérations d'affiliation et qui précise :

Les modalités d'adhésion à l'association

Les conditions, obligations, catégories des membres et les cas de perte de la qualité de membre

Les modalités d'élection du comité directeur et de son bureau, les moyens de comblement des vacances ainsi que leurs prérogatives

Les méthodes de la gestion financière

Les modalités de la constitution des associations affiliées

Les règles d'accès des aux informations concernant l'association

Les règles d'adoption des décisions disciplinaires

Chaque association est affiliée à une fédération sportive ou plus. La majorité écrasante des AS sont omnisports, pouvant comporter des sections de sports individuels et/ou collectifs, réparties sur plusieurs catégories d'âges. Beaucoup comptent aussi des sections de sport féminin ou sont exclusivement féminines. Certaines AS comptent plus d'un siècle d'ancienneté, créées dans le contexte de lutte contre l'occupant et les volontés d'affermissement de l'identité tunisienne auprès des jeunes.

L'État encourage de plus en plus les AS unisport (handball, athlétisme, football, taekwondo, haltérophilie, etc.) et aussi féminines. Le financement de l'association provient des recettes propres provenant de ses activités en relation directe ou indirecte avec son objet, les subventions de l'État, les subventions des collectivités locales en fonction de leurs moyens, du sponsoring émanant des établissements publics et des entreprises privées, les dons et les contributions de ses adhérents et sympathisants et, pour un nombre très limité d'associations disposant d'équipes séniors de football en ligue 1 et en ligue 2, de droits TV . Territorialement chaque association est ancrée dans une commune qui relève d'une délégation et d'un gouvernorat. Certaines AS comptent énormément de supporters même au-delà des limites géographiques de leur commune ou parfois-même de leur ville.

Pour la majorité écrasante des associations, les subventions de l'État et de la commune représentent la principale ressource. Elles sont octroyées selon des critères aléatoires telle que : le nombre d'associations dans la commune ou le gouvernorat, le nombre des licenciés, les titres et distinctions sportives, le niveau de compétition, le nombre de sportifs appartenant à l'élite régionale ou nationale, etc. De ce fait, des AS jouent un rôle extrêmement important d'encadrement de jeunes à l'échelle locale ou régionale, semblent alors à la recherche continuelle de résultats et de performance avant tout autre chose ; une « culture » fortement favorisée par le système. Aussi, l'émancipation de la femme tunisienne par le sport a-t-elle toujours été considérée comme un élément essentiel dans le processus de modernisation de la société ; la référence au sport féminin a toujours participé à la construction d'un féminisme d'État. C'est pour cette raison que l'encouragement au sport féminin est toujours pris en considération dans l'octroi de subventions aux AS.

Les AS ont la priorité et l'exclusivité de l'utilisation de l'infrastructure communale : stade, piscine, salle etc. Les plus riches ont leurs complexes sportifs – ou encore des complexes sportifs communaux à disposition, comme c'est le cas surtout des associations comptant des équipes de football. Ces associations sont les plus favorisées en subventions de l'État et prioritaires dans l'exploitation des infrastructures ; le football étant très populaire et assure une grande visibilité, ce qui en fait un objet de tentatives de récupération politique. D'ailleurs, la récupération par les politiques des réussites sportives a toujours été criarde.

L'AS intervient dans la commune d'une manière très importante en matière d'animation sociale, c'est-à-dire qu'elle mobilise des licenciés, des entraîneurs, des supporters. Elle crée une dynamique socio-économique par l'organisation des événements sportifs (compétitions officielles, rencontres amicales, tournois de jeunes, tournois de quartiers en vue de la détection de talents, etc.) et parfois-même extra-sportifs (soirées musicales, galas, etc.).

L'un des problèmes majeurs rencontrés par les AS dans beaucoup de disciplines sportives pendant ces vingt à trente dernières années concerne le passage des sportifs de haut niveau de l'amateurisme au professionnalisme, sans que cela ne s'accompagne d'un véritable travail de professionnalisation des structures, des modes de gouvernance, des approches, et sans amélioration des moyens humains et matériels en conséquence. Beaucoup d'AS parmi les plus réputées du pays, comptant le plus de supporters et d'adhérents, sont alors gérées par des élus bénévoles qui gèrent des professionnels recrutés sous contrat. Il en découle des problèmes structurels continuels auxquels n'échappent que de rares AS.

#### **LA MUNICIPALITE OU COMMUNE**

D'une manière générale et théoriquement, le comité municipal chargé du sport issu du conseil municipal veille au suivi et à l'exécution des décisions dudit conseil tendant à développer le sport et à en généraliser la pratique, et ce en collaboration avec les structures sportives, les organisations de jeunesse, et les entreprises. Il veille à l'exécution des décisions du conseil relatives à l'aide et à l'assistance aux AS de la commune et favorise les conditions propices à leurs activités éducatives et sportives. Le comité veille aussi, conformément aux décisions du conseil municipal,

au suivi de la réalisation et de la maintenance des IS dépendant de la commune ou celles dont elle participe à la gestion. Les installations construites avec la participation de l'État et des collectivités publiques locales sont utilisées par les associations civiles, scolaires et universitaires et toutes les sélections sportives régionales et nationales selon des règlements arrêtés en commun avec les parties responsables de leur gestion sous la tutelle des autorités centrales, régionales ou locales, à l'exception toutefois des installations sportives militaires dont l'utilisation est soumise à une autorisation du Ministère de la Défense Nationale. L'ensemble de l'IS construite par l'État, hormis celle des MJ et des écoles, collèges et lycées, est remise dès la fin des travaux de chantier à la commune territorialement concernée. Dans ce sens, stades et terrains de football, salles de sports collectifs, piscines, etc. sont toutes des IS mises sous la gestion directe des communes sur l'ensemble du territoire, sauf en ce qui concerne les IS des Cités Nationales Sportives d'El Menzah et de Rades, toujours sous tutelle et gestion directe d'une structure publique relevant du MJSIP.

La municipalité a la responsabilité de la gestion quotidienne de l'IS. C'est elle qui décide de la politique de son exploitation ainsi que de sa maintenance. Dans ce sens, la municipalité réserve ce genre d'IS quasi-exclusivement au sport de compétition.

Très souvent, la municipalité ne dispose pas des moyens nécessaires à la gestion quotidienne (frais d'eau, d'électricité, de gardiennage, de suivi, etc.), et encore moins de moyens nécessaires à la maintenance, sauf de rares exceptions où des AS exploitantes dotées de moyens contribuent à cela ou encore quand le MJSIP intervient par une rallonge de budget allouée à la maintenance. D'ailleurs, un très grand nombre d'observateurs et d'exploitants jugent la maintenance des IS bien en deçà du minimum requis et considèrent le modèle de gouvernance des IS comme complètement inefficace. Ils soulignent que le problème d'IS constitue l'un des problèmes majeurs du sport de compétition en Tunisie. Notre étude aura démontré que l'IS, ses modèles de construction, de gouvernance et d'exploitation constituent un problème pour l'ensemble de la PPS.

#### **e. LE CNOT**

Parmi les missions principales théoriques du CNOT, on peut évoquer :

La promotion et vulgarisation du sport

La promotion des valeurs de l'olympisme et de la culture olympique en général

Le développement du sport sociétal (sport pour tous, sport féminin, sport pour la santé, sport de nature, sport d'entreprise, sport de plage, sport kids, sport pour les seniors)

Le soutien aux athlètes d'élite, notamment dans le cadre de la préparation aux JO

Malgré quelques actions de promotion de sport citoyen et des programmes de formation dispensés aux fédérations qui le souhaitent, l'action du CNOT manque globalement d'envergure et d'impact et ses prérogatives restent assez floues. En effet, dans un contexte où la démarcation des rôles entre MJSIP, CNOT et fédérations sportives manque

de clarté, les relations entre ces diverses structures deviennent tributaires des contextes politiques ainsi que des relations personnelles et des aspirations des uns et des autres.

## **LA MEDECINE SPORTIVE ET LE CNMSS**

Dans la même politique de mettre à l'exclusivité du sport de compétition des structures d'accompagnement et de suivi s'inscrit la création des centres de la médecine et des sciences du sport (par décret n° 2003-2651 du 23/12/2003 fixant l'organisation administrative et financière ainsi que les modalités de fonctionnement). Le CNMSS ainsi que les centres régionaux sont sous la tutelle du MJSIP. La Tunisie est dotée d'un centre national, dont le siège est à Tunis, et de centres régionaux dans les villes de Sfax, Gabes, Nabeul, Kef, Gafsa, Kairouan, Sousse et Monastir. Le but de ces centres est la protection de la santé des athlètes, le respect de l'éthique médicale et de l'éthique sportive. Dans sa nouvelle stratégie, le Ministère en charge du sport tend à donner une nouvelle impulsion la lutte contre le dopage, non seulement en renforçant le contrôle, mais également en encourageant « les alternatives » au dopage par le développement de la médecine et des sciences du sport ; c'est ainsi que le CNMSS s'est développé en 2002 par l'intégration d'un département du suivi scientifique et d'une unité de recherche en 2004.

Dans chaque structure sportive on trouve une commission médicale. Le CNOT dispose aussi d'une commission médicale. Chaque fédération sportive a sa propre commission médicale placée sous l'autorité d'un médecin. Progressivement, les clubs, notamment professionnels, et les équipes nationales s'adjoignent les services de médecins.

Dans le cadre d'une convention public / privé, la FTF propose au ministère en charge du sport, en mai 2020, la création d'un CNMSS à Médenine et s'engage à fournir une assistance matérielle et en nature pour mettre en œuvre le centre. Le ministère s'est engagé à réaliser les études préliminaires pour la mise en place de ce projet, qui devrait accueillir les sportifs des gouvernorats de Médenine et Tataouine.

Nous sommes face à une médecine de sport qui tente de répondre à trois missions : médecine qui assure la protection des sportifs soumis à des efforts extrêmes et aux risques de dopage. Une médecine d'expertise qui possède toutes les techniques permettant l'évaluation des capacités physiques et physiologiques des sportifs et propose une aide scientifique aux entraînements. Une médecine de soin qui corrige des conséquences néfastes des entraînements inadaptés ou à traiter les pathologies qui en découlent.

La médecine préventive destinée à l'ensemble de la population et qui favorise l'accès à la pratique sportive est totalement absente dans les programmes dans un ministère qui se veut responsable du développement des activités physiques. Bien que l'activité physique constitue un déterminant de santé en soi comme l'attestent les recommandations de l'OMS et les différentes expertises dans le domaine. Les effets bénéfiques de l'activité physique dans la prévention des maladies de la sédentarité sont démontrés. Le rôle positif des APS comme

élément de prévention ou adjuvant thérapeutique dans certaines pathologies telles les maladies cardio-vasculaires, l'obésité et le diabète de type II, l'ostéoporose, les douleurs lombaires les cancers du colon et du sein ou encore la dépression nerveuse, etc. se trouve, maintenant, bien argumenté.

### **g. L'ANAD**

L'ANAD, créée par la loi n° 54 du 08/08/2007 relative à la lutte contre le dopage dans le sport, est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, soumis à la tutelle du Ministère chargé du Sport. Ainsi, avant la création de cette agence il y a eu une mise en place d'une législation contre le dopage en 1994 et le démarrage, dès le début des années 90 d'une politique antidopage basée sur la formation, la sensibilisation et le contrôle des sportifs de l'élite. La Tunisie a monté, lors des Jeux Méditerranéens Tunis 2001, son propre Laboratoire de Contrôle du Dopage accrédité par le CIO (depuis le 22 août 2001) reconnu après par L'Agence Mondiale Antidopage (le 1er janvier 2004) dont la création remonte au 30 juin 1998 (Décret N°98-1384). Sur le plan international, la Tunisie était membre du Conseil Fondateur de l'Agence Mondiale Antidopage. Elle était un des rares pays non européens signataires, en 2003 ; de la Convention contre le Dopage du Conseil de l'Europe. L'ANAD représente l'unique interlocuteur officiel auprès des laboratoires d'analyse internationalement agréés et auprès des structures et instances sportives nationales et internationales en ce qui concerne la lutte contre le dopage dans le sport.

Le contrôle antidopage concerne des élites toutes disciplines sportives confondues. Il est pris en charge totalement par l'État, que ce soit en compétition ou en inopiné. Concernant les sports individuels, le contrôle est organisé par l'intermédiaire du CNMSS, principal organe chargé de coordonner la lutte contre le dopage dans le pays. Pour les sports collectifs, à l'échelle nationale, les fédérations ont été incitées à mettre en place le programme de contrôle, ce qui a été fait à l'instar des fédérations de basket-ball et de football.

## **2. La gouvernance du sport dans le milieu scolaire et universitaire**

### **a. L'EPS**

En application de la loi 104-94, l'enseignement de l'éducation physique est obligatoire dans tous les niveaux de scolarité (primaire, secondaire et universitaire) ainsi que dans toutes les institutions de formation professionnelle et spécialisée.

Généralement, le corps enseignant relève de la tutelle du MJSIP, tandis que l'organisation du cours (emploi du temps, IS, cadre administratif, cadre disciplinaire, etc.) dépend de structures relevant d'autres départements ministériels. À titre d'exemple, en enseignement préscolaire dans les jardins d'enfants, les structures relèvent du MFFPA. Pendant le cursus scolaire « normal », les structures, en l'occurrence les écoles, les collèges et les lycées, relèvent du ME. À l'échelle universitaire, les structures relèvent en général du MESRS et d'autres ministères en

cas de double tutelle. Aussi, les institutions d'enseignement spécialisé relèvent-elles d'autres ministères comme les structures accueillant des personnes porteuses de certains types de handicap qui relèvent du MAS, ou encore les écoles spécialisées en formation professionnelle et en enseignement secondaire et supérieur agricole qui relèvent du MARHP, etc.

Il arrive, dans certains cas, que la séance d'EPS se déroule dans l'IS la plus proche relevant de la municipalité, si l'institution concernée ne dispose pas d'IS propre. Cependant, la plupart des établissements d'enseignement scolaire et universitaire disposent d'IS propre gérée et exploitée exclusivement pour les besoins de la pratique en milieu scolaire ou universitaire.

Des commissions nationales permanentes de coordination et de consultation entre le Ministère chargé du sport, les Ministères et les Institutions concernées par l'éducation physique et les activités sportives, à l'effet d'examiner les moyens appropriés à l'application des règlements en vigueur en matière d'éducation physique et des activités sportives ainsi que pour une utilisation efficiente des moyens humains et matériels. La composition et les prérogatives de ces commissions seront fixées par décret.

#### **LE SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE COMPLEMENTAIRE OU EN ASSOCIATION**

Outre les séances d'EPS dispensées dans le cadre des cursus scolaires et universitaires, un système complémentaire de PPS à l'échelle scolaire et universitaire est mis en place. Ce système repose sur l'ASSU. Dans ce sens, une après-midi par semaine est censée être prévue à l'APS complémentaire dans les emplois du temps, le mercredi, le jeudi ou le vendredi en fonction du cycle d'études, mais ceci n'est pas toujours appliqué à cause des difficultés que rencontrent les établissements dans l'élaboration des emplois du temps eu égard à l'équation ressources humaines / infrastructure scolaire / programmes et heures de cours pour les autres matières.

Dans ce cadre, faut-il rappeler que, dès l'indépendance du pays et l'institution de l'EPS en tant que matière obligatoire dans le système éducatif tunisien, le pouvoir en place a accordé au sport scolaire et universitaire le rôle de levier du sport national. Les établissements scolaires et universitaires accomplissent deux missions principales : La première consiste en la démocratisation de la pratique du sport par le biais du cours d'EPS mais aussi à travers l'activité complémentaire en ASSU. Pour les élèves et les étudiants, l'affiliation est libre et gratuite et l'encadrement est assuré par l'un des enseignants d'EPS. La seconde consiste en l'augmentation de la base des pratiquants. Cette longue tradition aura permis d'accomplir un rôle de détection des talents et d'intégration des jeunes dans le système du sport de compétition.

---

Voir III. Infrastructure sportive.

Seulement le sport scolaire et universitaire n'a pas pu suivre le changement profond qu'a connu la société tunisienne. L'offre n'est plus compatible ni avec les goûts des nouvelles générations de jeunes et leurs refus des sports classiques ni encore moins l'infrastructure scolaire et universitaire qui souffre généralement de délabrement et parfois-même d'insécurité. De surcroît, un fossé ne cesse de se creuser entre le sport scolaire et universitaire d'un côté et le sport civil de compétition de l'autre.

Le sport scolaire et universitaire est géré par une fédération, la FTSSU, régie par le même cadre juridique général que les autres fédérations sportives, malgré sa spécificité. La FTSSU fait partie des rares fédérations multidisciplinaires. Elle gère la compétition à tous les niveaux scolaires, de l'écolier de 12 ans jusqu'à l'étudiant de plus de 24 ans. Elle organise les rencontres sportives à tous les niveaux de formation : scolaire, universitaire, centre professionnel et centre spécialisé qui relèvent de différents ministères.

Sur le terrain, le sport scolaire et universitaire repose sur des ASSU, présidées généralement par les directeurs des établissements scolaires correspondants. La gestion du sport scolaire et universitaire nécessite l'implication effective des présidents des associations, pas toujours assurée. Généralement, l'engagement des équipes sportives de compétitions est souvent effectué par l'enseignant d'éducation physique, qui relève du MJSIP, souvent sans concertation avec le bureau de l'association sportive. De ce fait, les relations fédération – associations ne sont pas très solides ni bien structurées ; elles restent tributaires de l'effort des « intermédiaires », en l'occurrence des enseignants concernés d'EPS responsables de l'ASSU. L'engagement ou pas d'une association scolaire et universitaire n'est pas clairement institué et relève de la seule initiative du corps enseignants d'éducation physique.

#### **CLASSES SPORT-ETUDE, PARCOURS SPORT ET LYCEE SPORTIF**

L'instauration des classes sport / étude remonte à plus de quarante ans. Cette expérience consiste encourager les élèves à pratiquer un sport de haut niveau et à poursuivre leur cursus scolaire au collège et au lycée dans le but d'obtenir le baccalauréat. Les emplois du temps sont donc aménagés afin de permettre aux bénéficiaires un maximum de possibilité de pratique sportive.

L'instauration des classes sport / études a abouti, plus tard, à la création de tout un cursus spécialisé sport / études, notamment à la demande des fédérations. Ce cursus est dispensé au lycée Pierre de Coubertin à El Menzah, unique du genre en Tunisie, qui accueille plutôt l'élite sportive nationale scolarisée. Chaque fédération réclame l'instauration de ce régime des études à ses athlètes dans les régions. Un bac sport fut instauré pour couronner les études dans les parcours de sport.

Actuellement, le lycée Pierre de Coubertin a perdu sa vocation principale d'abriter l'élite sportive nationale. Sa population est devenue plus hétérogène où il y a même des non sportifs. Le concours national d'admission, organisé chaque été, obéit aussi à une logique de clientélisme selon certains témoignages. Des classes ou des disciplines sportives sont créées ou supprimées selon des critères arbitraires qui n'obéissent à aucune logique



sportive ou d'employabilité. Ce cursus scolaire spécialisé, unique en son genre, semble souffrir de beaucoup de carences sur le plan de la gouvernance, malgré les bonnes intentions. Dans ce sens, le lycée Pierre De Coubertin n'est plus considéré, par beaucoup de spécialistes, comme un centre national d'élite sportive : plusieurs composantes du projet sont à redéfinir ou à réhabiliter, comme la question de l'hébergement, l'infrastructure, la nature des entraînements, les emplois du temps, les contenus des programmes d'enseignement, la prise en charge psychologique, le suivi sanitaire, le profil des encadrants, des entraîneurs et des enseignants, etc. Sur un autre plan, il serait judicieux de redéfinir ce que l'on entend par élite sportive à cette âge-là et élaborer des critères objectifs d'admission qui tiennent compte des spécificités de chaque discipline sportive. Des paramètres précis devront permettre de statuer si l'élève fait toujours partie de l'élite nationale et peut ainsi continuer à fréquenter le lycée sportif. Le cas échéant, il doit être assuré de pouvoir continuer sa scolarité dans une autre structure lui permettant de réconcilier pratique sportive compétitive et scolarité.

### **LES CENTRES DE PROMOTION**

Le Centre de Promotion est un mécanisme de coopération entre une AS civile et une ou plusieurs écoles primaires, permettant aux élèves sportifs de continuer à pratiquer le sport au-delà de l'école, au sein de l'AS jouant le rôle d'une nouvelle structure d'accueil. Le CRJS apporte son soutien à cette coopération en prenant en charge les honoraires l'encadrant spécialiste formateur (ou entraîneur), et une convention tripartite est alors signée avec l'aval des structures de tutelle.

Les centres de promotion ont été créés dans un double objectif : d'une part, promouvoir des sports notamment individuels dits sports ciblés (athlétisme, boxe, judo, gymnastique, etc.). D'autre part, détecter de jeunes talents et leur assurer un encadrement spécifique.

La performance sportive n'est que la conséquence d'une organisation stratégique et d'un travail continu de base. Pour cela, l'État met en place ce système de détection de talents au niveau des centres de promotion. Ces derniers, implantés sur tout le territoire tunisien, attirent des enfants scolarisés au cycle primaire, désirant exercer une discipline sportive de leur choix. L'école porte garant des enfants participants en leur accordant une plage horaire adaptée et en assurant également leur sécurité. Les pratiques se font avant ou après les cours. Un enseignant spécialiste est donc affecté dans l'école après accord du directeur de l'établissement et il a la charge de sélectionner les enfants les plus talentueux, selon les critères de chaque discipline sportive.

Sur la base de cette logique, plusieurs centres de promotion en Tunisie ont été créés, dont la vocation est de préparer par un travail assidu et personnalisé, la jeune future génération des sportifs d'élite. La mission principale de ces centres est de permettre aux enfants doués dans une discipline donnée, une pratique sportive et ce de façon précoce. Ils ont donc pour but d'accueillir les jeunes talents qui sont soumis à des programmes d'initiation et de perfectionnement adaptés à leur âge et à leur niveau, selon une démarche scientifique. Les centres de

promotion sont censés constituer une source de création d'une jeunesse élite en différentes disciplines sportives, et ce sur tout le territoire tunisien.

noter que les centres de promotion ont la priorité dans l'exploitation des IS

#### communales. **e. LA FORMATION UNIVERSITAIRE SPECIALISEE**

La formation repose sur la licence fondamentale en éducation physique et sportive, point commun entre les quatre Instituts Supérieurs de Sport et d'Éducation Physique (ISSEP) de Ksar Saïd (Tunis), du Kef, de Gafsa et de Sfax. Les quatre instituts proposent également d'autres licences fondamentales et/ou appliquées et également des masters professionnels et / ou de recherche.

Le problème de l'employabilité est clairement posé, puisque les derniers diplômés des ISSEP recrutés par l'État remontent à la promotion de 2011. Des emplois généralement précaires (courtes durées, sans prise en charge sociale, sous-payés) au sein des salles de sport privées, des académies, des associations ou même des hôtels, permettent aux diplômés des ISSEP non recrutés d'expérimenter le marché du travail, bien qu'il s'agisse, dans la majorité écrasante des cas, de travail informel. Certains trouvent aussi du travail dans d'autres pays, spécialement dans les pays du Golfe arabe.

Le problème de l'employabilité suscite quelques réflexions autour des cursus de formations proposés : Les cours magistraux et les travaux dirigés qui les accompagnent représentent, en volume horaire, 77.97% de la formation, contre 18.11% de cours pratiques. Quant aux heures de stage, le taux ne dépasse pas les 3.91% du volume global. Pour un métier exclusivement de terrain loin des salles de classe, cette répartition ne semble pas rationnelle. En effet, les professeurs d'EPS et de sport ont pour mission d'enseigner un large éventail de disciplines sportives à des enfants, des adolescents ou à des jeunes, au stade ou en salle. Ils doivent donc composer avec les conditions météorologiques, la disponibilité des infrastructures, mais également le niveau des élèves et des classes. De là, il leur est indispensable d'acquérir une bonne connaissance des disciplines sportives, une maîtrise de l'organisation matérielle et une gestion des élèves, notamment en matière de conflits et d'indiscipline. Ces compétences spécifiques au métier ne peuvent être acquises qu'à travers la formation pratique et les stages de terrain, dont le volume horaire devrait s'équilibrer avec celui de la formation théorique.

Le peu de stages effectués dans le cadre de cette formation universitaire, se font exclusivement dans des établissements publics (collèges et lycées notamment). Par conséquent, les étudiants des ISSEP n'établissent aucun contact avec le monde socio-économique, ce qui ne favorise pas leur intégration au marché du travail. Cette situation n'aide pas à stimuler la prise de contact et la découverte des opportunités du secteur sportif, notamment de l'enseignement (jardins d'enfants, les écoles privées, etc.), de l'encadrement (les centres spécialisés, les centres de formation...) et de tous types d'industries liées au sport (salles de sport, les académies, les clubs d'animation, les hôtels, les magasins, etc.).

Les cursus proposés ne permettent pas aux étudiants d'acquérir suffisamment d'outils à même de susciter leur intérêt pour l'entrepreneuriat, excepté la licence appliquée en management du sport (ISSEP du Kef).

En annexe à ce travail, une présentation détaillée des offres de formation des quatre ISSEP est proposée, ainsi qu'une approche des intentions entrepreneuriales chez les étudiants à partir d'une étude reposant sur trois institutions - parmi les quatre- de l'enseignement supérieur<sup>7</sup>.

### **3. Gouvernance du handisport**

Le sport pour les personnes porteuses de handicap est actuellement porté par deux structures essentielles : la FTSH, créée depuis plus de trente ans, et le CNPT, de création beaucoup plus récente. D'autres structures existent, comme, titre d'exemple, la FTJOSPHI, mais semblent de moindre impact.

Connue par la pratique d'un seul sport de compétition, en l'occurrence l'athlétisme, la FTSH s'est forgé une bonne réputation sur les plans national et international, suite aux excellents résultats enregistrés en handisport. À titre d'exemple, les athlètes tunisiens ont récolté 18 médailles (8 or, 7 argent et 3 bronze) aux Jeux Paralympiques d'Athènes en 2004, un bilan historique pour le sport national. Cette réputation permet à la Tunisie de présider, depuis 2015, la Commission d'Athlétisme de l'Union Arabe de Sport pour Personnes Porteuses de Handicap. A l'instar des autres fédérations, la FTSH est subventionnée par l'État à travers le MJSIP. Sa subvention au titre de l'exercice budgétaire 2020 a été de 815 705 dinars.

La création du CNPT a généré une certaine confusion dans les prérogatives de chaque structure d'après plusieurs observateurs. D'ailleurs, le handisport est inégalement réparti en Tunisie. On trouve des associations sportives pour personnes porteuses de handicap dans uniquement 14 gouvernorats sur les 24 existants. Le gouvernorat de Sfax englobe, à lui seul, la majorité des licenciés, résultat d'une réelle dynamique créée grâce à l'initiative et au leadership d'un ancien entraîneur. D'ailleurs, les personnes porteuses d'un handicap mental ou physique pratiquant un sport de compétition n'ont pas beaucoup de possibilités hors du centre et des associations spécialisés, car l'approche inclusive de ce genre de sportifs est totalement absente dans les AS civiles répandues. On enregistre, cependant, un encouragement aux établissements d'éducation spécialisée dans la prise en charge de personnes porteuses de handicap pour créer des clubs culturels ou sportifs qui se chargent de l'encadrement culturel, récréatif et sportif au profil de ses adhérents, en vertu de la loi d'orientation n°2005-83 du 15 août 2005, relative à la promotion et à la protection des personnes porteuses de handicap.

En Tunisie, il existe un seul centre de handisport au Sud-Est de la Tunisie et plus précisément au gouvernorat de Sfax. Pour les autres athlètes des différentes régions, l'entraînement se passe dans des espaces sportifs non

---

Voir : A.1.3. Offre universitaire spécialisée.

adaptés (terrains et pistes d'athlétisme). Ces sportifs spéciaux sont souvent repérés presque par hasard, généralement par des entraîneurs spécialistes en handisport. Le seul critère pris en considération pour les prendre est celui de leur capacité à faire des performances sportives nationales et internationales.

Les résultats notables obtenus par les athlètes tunisiens aux différents jeux paralympiques, dont ceux en cours à Tokyo, occultent un véritable manque de vision stratégique et de structuration du handisport, malgré les subventions octroyées à l'élite sportive par le MJSIP, dont bénéficient 28 sportifs en handisport à raison de 350 à 1 000 dinars par mois en fonction de la catégorie. Ce manque d'organisation du handisport suscite très souvent des revendications et critiques de la part d'observateurs et également de sportifs, à l'instar de la championne paralympique Raoua Tlili.

#### **4. Gouvernance du sport dans le milieu du travail**

Le sport en milieu de travail s'articule essentiellement autour des activités de la FTST. Cette fédération spécifique organise, à travers ses ligues régionales, des compétitions ouvertes aux institutions publiques et privées dans diverses disciplines, masculines et féminines. La FTST bénéficie d'une subvention annuelle de la part de l'État à travers le MJSIP, de l'ordre de 45 000 dinars.

L'action de la FTST paraît bien structurée. Toutefois, on peut déplorer le manque de structures concernées et, également, pour les structures impliquées, le nombre très faible de personnes concernées (pratiquants ou licenciés).

Il est à noter que certaines institutions encouragent à la PPS à travers le développement d'une IS propre mise à disposition du personnel (STEG, SONEDE, etc.) ou encore des conventions signées avec des salles ou des terrains privées pour permettre de s'adonner au sport en libre pratique gratuitement ou moyennant des tarifs étudiés.

#### **5. Gouvernance du sport militaire**

Outre les entraînements spécifiques entrant dans le cadre de la préparation physique et sportive indispensable à l'exercice du métier, diverses compétitions dans différentes disciplines sportives regroupent des équipes représentant les différents corps de l'armée ainsi que les écoles de formation spécialisées. Ces compétitions sont exclusivement organisées par la Direction de l'Éducation Physique et du Sport Militaire relevant du MDN.

---

Voir : <https://www.webmanagercenter.com/2021/03/26/465607/handisports-pour-le-para-athletisme-tunisien-raouaa-tlili-accuse/>

Il arrive aussi que des AS relevant du MDN participent à des compétitions de sport civil, notamment en boxe et en athlétisme.

## **6. Gouvernance du sport citoyen**

Le sport citoyen concerne la pratique sportive libre individuelle ou en groupe. La constitution des groupes de pratiquants peut s'effectuer de plusieurs manières. Il peut s'agir de groupes d'amis ou de membres de même famille, ou encore de groupes spontanément constitués sur les réseaux sociaux ou encore sur les lieux de pratique, tels que parcours de santé, piscines, salles de sport privées, mini-terrains privés de football, lieux de marche, plages et mers (pour la marche aquatique), forêts, etc.

On ne peut pas évoquer de véritable gouvernance du sport citoyen malgré la multitude de groupes constitués, l'existence d'un cahier des charges spécifique aux projets de création de salles de sport disponible auprès des CRJS relevant du MJSIP et l'existence d'une fédération dédiée, en l'occurrence la FTSP.

L'État encourage le sport citoyen à travers l'instauration d'habitudes de pratique sportive chez les jeunes par le biais de l'EPS dispensée dans les écoles, collèges et lycées. Il encourage aussi cette pratique spontanée à travers l'implantation de parcours de santé, de terrains de quartier ainsi que de centres récréatifs (Mountazahat) mais, malheureusement, en nombre très insuffisant. L'État encourage également l'investissement dans les salles et terrains privés. Cependant, force est de constater que l'État ne dispose pas de moyens de suivi et de contrôle de la qualité des services fournis. D'ailleurs, beaucoup de témoignages récoltés dans le cadre de nos ateliers régionaux font état de salles de sport créées sans statut légal ou encore sans remplir les cahiers des charges correspondants. L'État accorde une subvention annuelle à la FTSP par le biais du MJSIP. Pour l'exercice budgétaire 2020, cette subvention a été de 425 000 dinars. La FTSP annonce faire reposer sa politique sur quatre axes de toute importance, en l'occurrence :

Promouvoir la culture sportive chez les Tunisiens, en sensibilisant sur ses aspects sanitaires et socio-éducatifs ;

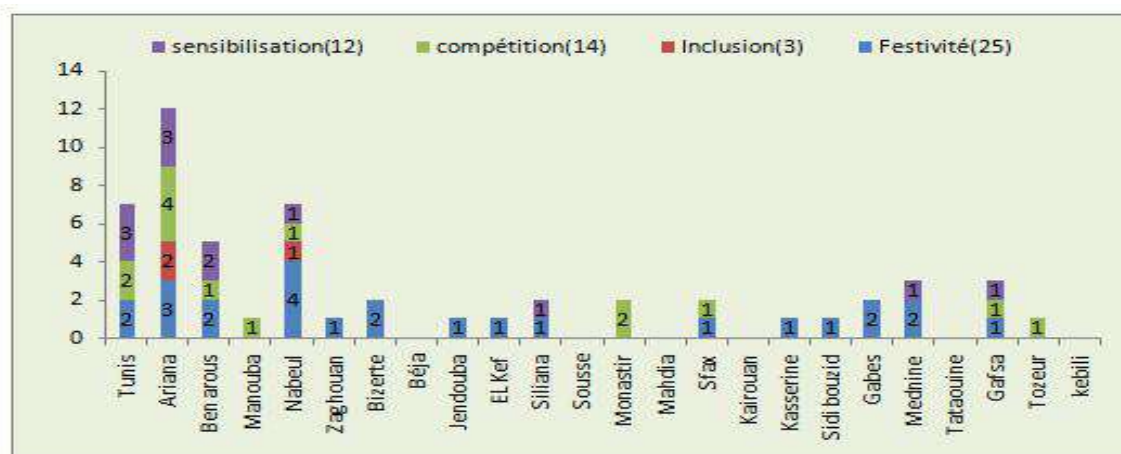
Collaborer avec toutes les parties prenantes, afin de cibler les différentes classes et groupes sociaux ;

Sensibiliser à la bonne utilisation des infrastructures sportives, à travers une gestion efficace et efficiente ;

Offrir des opportunités de PPS adéquates et accessibles à tous.

Cependant, l'action de la FTSP semble loin d'être efficiente sur le terrain. Cette action repose sur une moyenne de deux à trois événements annuels par gouvernorat, de courte durée. Rien n'indique, dans l'action de la FTSP, une quelconque relation organisationnelle ni d'observation et de suivi avec les dynamiques récentes enregistrées en Tunisie ces dernières années.

**Graphique 2 : Modèle type d'un Calendrier annuel des évènements de la FTSPt relatif à 2019**



## 7. Principales fonctions et organisation générale d'un ministère dédié

Depuis la promulgation, historique, par Lamine Pacha Bey d'une loi parue dans le Premier Journal Officiel Tunisien du 26 juin 1956, sur proposition de son Premier ministre, Habib Bourguiba, portant création d'un « secrétariat d'Etat la Jeunesse et aux Sports » ayant pour mission la prise en charge de «... toutes les questions qui ont trait à la jeunesse, à l'enfance et aux sports » et se fixant comme objectif la promotion et la coordination de toutes les activités sportives et de jeunesse dans le cadre de la politique du gouvernement, la gestion du sport est confiée à un département ministériel (secrétariat d'État ou Ministère). Ce département a pour finalité la mise en place du schéma constitutif et régulateur de toute l'activité sportive et de jeunesse sur tout le territoire de la République Tunisienne.

Le MJSIP se définit ses principales missions et prérogatives comme suit :

Promotion des secteurs de la jeunesse, du sport, de l'éducation physique, de la formation professionnelle et de l'emploi.

Encouragement à l'initiative privée (exécution et évaluation).

Concrétisation des choix et orientations de l'État en matière de jeunesse, de sport, d'éducation physique et d'insertion professionnelle.

Élaboration des plans de développement relatifs aux secteurs de la jeunesse, du sport, de l'éducation physique et de l'insertion professionnelle.

Apport des crédits et les équipements nécessaires pour secteurs de la jeunesse, du sport, de l'éducation physique et de l'insertion professionnelle leur bonne exploitation.

Construction et élaboration d'infrastructures sportives et de la jeunesse.

Étude et suivi des questions d'ordre juridique élaboration de textes législatifs et d'application relatifs aux secteurs de la jeunesse, du sport, de l'éducation physique et de l'insertion professionnelle.

Développement des ressources humaines et financières afin de garantir les fonctions d'enseignement, de formation, d'encadrement et de direction sportive, juvénile et d'insertion professionnelle.

Encouragement à l'entrepreneuriat privé dans les domaines de l'animation éducative, sociale, culturelle et sportive.

Développement de la fonction de la communication, de l'information et des activités de sensibilisation en coopération avec les structures concernées.

Autres missions et / ou objectifs :

- Un jeune citoyen qui participe activement dans la vie publique à l'échelle nationale et locale.
- Un jeune actif ouvert sur le monde.
- Un jeune porteur d'initiative capable de saisir les opportunités d'insertion dans la vie active.
- Un jeune créatif et innovateur.
- Élargissement de la base des pratiquants des activités sportives et sa généralisation à l'ensemble des catégories sociales et tranches d'âges et ceci dans la majorité écrasante des régions de l'État dans le cadre d'une approche prenant en considération le genre social et le principe de l'égalité des chances.
- Encouragement aux sportifs d'élite dans l'objectif d'améliorer les résultats sportifs et du niveau des sportifs pour honorer la Tunisie à l'échelle internationale.
- Généralisation, évolution et amélioration de l'enseignement de l'éducation physique dans toutes les phases de l'enseignement.
- Amélioration du taux d'encadrement des enseignants par des inspecteurs gradés et amélioration du corps d'inspecteurs.

L'examen de l'organigramme dévoile un certain nombre de questionnements de fond sur la gouvernance du sport aujourd'hui, tant au niveau de la structure qu'à celui des rôles et des interactions entre les acteurs actifs du paysage sportif dans son ensemble. L'analyse de l'articulation entre les rôles de l'État, le mouvement sportif, la société civile, l'entreprise et les collectivités locales est une condition sine qua non pour comprendre la stratégie nationale de la pratique sportive. Le sport est un domaine qui appelle autant d'interconnexions qu'il n'est pas toujours facile de mettre en évidence cette articulation multiple surtout face au grand nombre d'intervenants et de leurs positionnements institutionnels. Mettre en place cette gestion quotidienne, rend inutile l'apport du spécialiste sans celui du profane, du professionnel sans celui de l'amateur ; un secteur qui demande et exige même l'implication de la société sportive dans sa totalité. Dans notre contexte, il est bien établi, que le ministère chargé du sport par la structure de son organisation en directions centrales et régionales met en œuvre la stratégie de développement des activités physiques et sportives. Les instances sportives ont pour tâches d'organiser, d'adapter, d'actualiser, de réfléchir, de proposer, de légiférer et d'anticiper les événements pour répondre à l'évolution continue du

phénomène sportif et de jeunesse. Mais l'analyse fine des rôles et des fonctions des différents acteurs se contentent de la résolution des problèmes au quotidien et en fonction de la nature des événements qui se présentent. Durant des années la stratégie de gouvernance ministérielle exhalait beaucoup plus le politique que le développement du sport. Le ministère chargé du sport offre à ses subordonnés des recettes genre « voilà comment il faut faire ». Le pouvoir central coordonne l'ensemble des activités, fixe les objectifs en tenant compte des réalités existantes et offre aux structures relevant directement ou indirectement de sa tutelle (commissariats, fédérations, clubs...) peu de possibilités de choix. C'est l'administration centrale, et principalement les directions techniques : la Direction Générale au Sport (DGS), la Direction Générale de la Jeunesse (DGJ) et la Direction Générale de l'Éducation Physique, de la Formation et de la Recherche (DGEPR) qui veillent à la gestion du sport en Tunisie.

#### **a. LA DGS**

Pour accomplir sa mission cette direction générale s'appuie sur trois directions : la Direction de l'Élite, la Direction des Structures Sportives et la Direction Suivi, Évaluation et Promotion du sport. La DGS met en œuvre les priorités ministérielles en matière de pratique sportive. Elle supervise et contrôle les subventions octroyées aux fédérations pour le développement du sport de compétition. Elle approuve la nomination des conseillers nationaux et régionaux. Depuis longtemps, elle coordonne la gestion du sport d'élite avec les fédérations et le CNOT. Elle définit et met en œuvre le processus de reconnaissance des fédérations sportives par l'État. Cette direction veille au développement du sport féminin. Elle assure un lien permanent entre les fédérations sportives, les gouvernorats et les municipalités, car elle se charge de la planification et de l'exécution des IS sous forme de projets « à caractère national » -même si elles sont implantées dans les différentes régions outre la capitale- réalisées totalement grâce au budget du MJSIP et celles dites régionales pouvant être réalisées avec la contribution partielle des communes, des conseils régionaux et des structures sportives régionales.

#### **b. LA DGEPR**

Cette direction prend en charge la gestion et le développement du sport dans le milieu scolaire. Elle assure également la coordination de la formation universitaire dans le domaine des STAPS et la recherche scientifique avec les services du MESRS. Il est à noter que la FTSSU, de par son statut de fédération, relève plutôt des compétences de la direction générale au sport « administrativement » et de la DGEPR opérationnellement.

La DGEPR est aussi chargée de superviser les enseignants d'EPS dans les établissements scolaires et universitaires et d'élaborer les contenus des programmes inhérents. Cette mission est assurée par les inspecteurs pédagogiques. La DGEPR pour accomplir sa mission sur trois directions techniques : la Direction de l'Éducation Physique et du sport dans le Milieu Scolaire, la Direction de la Formation des Cadres et la Direction de l'Inspection Pédagogique.



### **c. LA DGJ**

La DGJ définit la stratégie de l'État en matière de jeunesse. Elle s'appuie dans sa mission sur la Direction des Établissements de la Jeunesse, la Direction des Événements, de la Communication et des Échanges de Jeunes et la Direction du Suivi et d'Évaluation.

Les trois directions générales, en l'occurrence la DGS, la DGEPPFR et la DGJ trouvent leurs prolongements administratifs et opérationnels à l'échelle régionale dans les CRJS.

### **d. LE CRJS**

Le CRJS représente le MJSIP à l'échelle du gouvernorat, dans une optique beaucoup plus d'une gouvernance centrale déconcentrée que d'une gouvernance décentralisée. En effet, le CRJS applique la politique du ministère de tutelle en s'appuyant sur un organigramme dont la structure rappelle les champs d'activités des trois directions générales techniques du ministère présentées ci-haut. Il gère alors les trois secteurs correspondants, à savoir la jeunesse, le sport et l'éducation physique au niveau de chaque gouvernorat, en appliquant les stratégies et directives desdites directions générales. Administrativement, le CRJS se rattache au ministère à l'échelle centrale travers la Direction de Suivi des Activités Régionales, mais collabore de fait avec l'ensemble des structures du ministère.

l'image de ce qui se passe à l'échelle centrale, la coordination entre les structures chargées des trois secteurs d'activités est loin d'être optimale, pour ne pas dire déficiente. Une nette impression de cloisonnement et de travail en silo se dégage, laissant apparaître l'absence de véritable stratégie commune jeunesse-sport pour le gouvernorat.

En dehors de l'organigramme officiel, chaque CRJS compte des délégués au sport scolaire et universitaire, des délégués au sport et des délégués au sport féminin. Pourtant généralisés à l'ensemble des CRJS, les délégués n'ont pas encore de statut. Le délégué supervise les compétitions, assiste aux rencontres, élabore des comptes rendus des assemblées générales des AS, élabore les calendriers de compétition pour les compétitions scolaires et universitaires régionales, etc. Il constitue, du moins théoriquement, le trait d'union entre l'administration (CRJS) et les autres structures sportives : diverses AS, municipalité, école, lycée, etc.

Au début de chaque année scolaire ou saison sportive, les listes nominatives des délégués sont élaborées par le commissaire régional de la jeunesse et du sport et approuvées respectivement par la DGS concernant les délégués au sport et au sport féminin, et par la DGEPPFR pour les délégués du SSU. Les délégués, pour la plupart enseignants d'EPS à l'origine, perçoivent une indemnité mensuelle en sus de leur salaire habituel. Ils sont déchargés de toutes autres missions pédagogiques et/ou administratives. Beaucoup de délégués rencontrés dans

différentes régions évoquent des difficultés à accomplir leur mission, par manque de pouvoir réel sur le terrain, ou alors par manque de solutions et d'alternatives aux problèmes rencontrés.

Le CRJS assure un lien permanent entre les autorités régionales et locales d'un côté et le Ministère de l'autre. Il assure le suivi des compétitions en sport civil, scolaire et universitaire, et assure la tutelle directe de l'ensemble des institutions et structures publiques implantées dans la même zone de compétence administrative (gouvernorat), telles que les MJ ou les CR.

Cependant, il est à souligner que le CRJS n'a pas opérationnellement de réel droit d'ingérence dans la gestion et la maintenance des IS, à la charge des municipalités. D'ailleurs, on observe sur le terrain un déficit de coordination entre les CRAC et les municipalités par rapport à cette question sauf pour les grands travaux de réhabilitation ou de restauration d'IS.

## **8. Observations d'ordre général**

L'observation du secteur dans sa globalité, avec ses multiples opérateurs et parties prenantes, suscite quelques observations :

La multitude des intervenants du secteur public, du secteur privé ou encore de la société civile prouve :

- Une conscience de l'importance de la PPS sur les plans individuel ou collectif.
- Une conscience de l'importance de la PPS en tant que facteur d'insertion sociale et de cohésion sociale.
- Une conscience de l'importance de la PPS comme vecteur de développement économique.
- Une conscience de l'importance de la pratique physique et sportive comme vecteur de développement durable.

Cette conscience observée chez les opérateurs peut s'expliquer par l'intérêt porté par l'État la PPS depuis l'indépendance aussi bien pour ce qui est du sport civil que du sport scolaire et universitaire. La grande médiatisation des événements sportifs majeurs et des différentes compétitions et le ministère qui y est dédié depuis plusieurs décennies le prouvent.

Comme ils le précisent par eux-mêmes, les moyens financiers, matériels et logistiques à disposition des opérateurs semblent limités et insuffisants pour un grand nombre d'entre eux, notamment ceux concernés par l'action sportive directe (pratique). Ce constat peut s'expliquer par :

- Les modèles existants d'opérateurs (institutions de la jeunesse, associations sportives, etc.), nécessitent des moyens de fonctionnement conséquents.
- Lesdits opérateurs font face à une demande croissante de la part des citoyens dans leurs contextes respectifs d'action qui dépasse largement leur capacité d'accueil par manque de

moyens humains et d'IS. Généralement, ils ne peuvent pas répondre favorablement à cette demande.

Eu égard à la nature des fonctions, des prérogatives et des zones d'impact, la moyenne du taux de couverture « opérateurs / territoires » peut être considéré comme :

Insuffisante pour les CR au nombre de 183, outre le fait de la nature de leur action et impact. En effet, 12 gouvernorats sur 24 sont considérés comme des zones intermédiaires, ni urbaines ni rurales. Dans ces 12 gouvernorats, 20 à 50 % de la population occupe des zones rurales.

Insuffisante pour les MJ mobiles au nombre de 45, dont l'essentiel de l'activité est concentré en zones rurales, pour les mêmes raisons évoquées ci-haut.

Acceptable pour la majorité des autres opérateurs, comme les CRJS, les communes, les AS, etc.

Le manque d'opérateurs dont l'action concerne quasi-systématiquement les zones rurales s'explique par le fait que, d'une part, la priorité dans l'action de l'État dans le domaine de la promotion du sport concerne les zones à forte densité démographique, et, d'autre part, par l'implantation du secteur privé prioritairement dans ces mêmes zones, pouvant garantir un retour sur investissement plus sûr. Aussi, une perception de la PPS dans certaines régions rurales décourage-t-elle l'implantation d'opérateurs divers, bien que l'action de l'État en particulier devrait permettre de pallier ce genre d'insuffisances.

La réalité de la répartition géographique des opérateurs fait que le taux de couverture reste très bas dans un grand nombre de communes, outre celles nouvellement créées en 2018, au nombre de 86. Ceci concerne, notamment, les :

- Institutions de Jeunes (Complexes et Maisons) : 385
- Mini-terrains : 562
- Académies sportives privées : 409
- Salles de sport : 1644

L'explication est que les zones rurales n'attirent généralement pas les opérateurs classiques focalisés sur les zones à forte densité démographique comme avancé plus haut. D'un autre côté, les régions rurales restent manifestement en manque d'opérateurs spécifiques adaptés à leur contexte.

La moyenne du taux de couverture est généralement acceptable pour la plupart des opérateurs à vocation strictement ou essentiellement stratégique et/ou administrative, comme les Commissariats Régionaux à la Jeunesse et aux Sports. Ceci peut s'expliquer par la nature de la zone d'impact élargie à tout un gouvernorat.

La moyenne du taux de couverture est très acceptable pour la plupart des opérateurs dont la vocation principale n'est pas liée à la pratique physique et sportive. Nous pouvons en citer, notamment, les jardins d'enfants, les écoles, les collèges et les lycées. Ceci s'explique par la politique menée par l'État depuis l'indépendance, octroyant au secteur de l'éducation et, par conséquent, à l'implantation de structures éducatives une priorité absolue. Cependant, si les taux de couverture en opérateurs est acceptable, les cours d'EPS et les activités sportives ne sont pas assurées dans toutes les structures comme cela sera souligné dans le chapitre réservé à la PPS.

La moyenne de taux de couverture Opérateurs / populations cibles reste généralement faible pour les opérateurs impliqués directement et concrètement dans la PPS sur le terrain eu égard à la capacité d'accueil et d'encadrement limitée (MJ, Associations, etc.). Ceci s'explique par le fait que le modèle et la taille des structures n'a que peu évolué depuis plusieurs décennies, dans un contexte d'explosion démographique et de demande accrue.

Un grand nombre d'opérateurs affirment déployer des efforts considérables sur le terrain mais se heurtent « à des montagnes de problèmes et d'obstacles », ce qui réduit de l'impact de leur action. Ceci pourrait s'expliquer de deux manières :

- Les modes de gouvernance au sein de chaque structure présentent des déficiences et demandent à être révisés ou, du moins, réajustés. Il s'agit, généralement, de modes de gouvernance caractérisés par un excès de lourdeur administrative (cas des CRJS, des MJ) ou par un manque de compétences spécialisées (cas des AS gérés par des bénévoles férus de sport ou par des sportifs, etc.).
- La plupart des opérateurs fonctionnent en silo, loin de toute approche de travail complémentaire en réseau dans le cadre de partenariats, ce qui empêche d'optimiser les ressources et de se focaliser sur des services spécifiques bien assurés.

Dysfonctionnements à tous les niveaux concernant les mécanismes efficaces et en temps utile de suivi et d'évaluation. Ceci peut s'expliquer par différentes raisons :

- L'absence d'un système efficace d'observation de collecte et de remontée systématique de données en temps utile à l'échelle régionale et nationale. En effet, le rôle des directions concernées du MJSIP semble se limiter à des fonctions de recensement annuel d'ordre quantitatif relatif au nombre de structure, d'IS ou de pratiquants dans le cadre de la pratique institutionnalisée<sup>10</sup>.

L'évaluation interinstitutionnelle est plutôt fictive, reposant généralement sur la présentation d'un rapport « moral et financier » post activité -après la fin de l'année budgétaire ou de la saison sportive- ne permettant aucune possibilité d'intervention ou de réajustement. De surcroît, ces rapports figurent rarement sur les sites web des différentes institutions et restent quasiment confidentiels.

L'évaluation des contrats-programmes et conventions objets des différentes subventions est loin d'être systématique. En effet, ces contrats-programmes et conventions rentrent dans le cadre des procédures liées à une tradition ancrée de subventionnement par l'État de différents opérateurs et acteurs (fédérations, associations, sportifs, etc.). La subvention est désormais considérée comme un droit, loin de tout engagement réel en général, d'où les conflits qui éclatent de temps à autre entre l'État et des structures ou personnes subventionnées.

Comme précédemment explicité<sup>11</sup>, le travail des délégués relevant des CRJS souffre de beaucoup d'entraves sur le terrain, outre le fait que ce corps ne jouit toujours pas de statut. Le travail des délégués et des inspecteurs souffre d'un manque en référentiels actualisés en adéquation avec les nouveaux objectifs recherchés.

L'ensemble du modèle de gouvernance semble montrer ses limites, puisqu'il repose toujours sur une posture ancienne du Tout-État, verticale, très centralisée malgré la déconcentration, caractérisée par une lourdeur des procédures administratives, ne réagissant que tardivement à la réalité de terrain.

Les multitudes de fonctions des différents opérateurs sur le terrain, c'est-à-dire la dimension structurelle-fonctionnelle liée à cette multitude d'opérateurs montre un intérêt certain pour la pratique physique et sportive et une conscience affirmée de son importance, mais ne traduit pas clairement d'orientations prioritaires de l'État. En effet, une nette impression d'initiatives et d'efforts disparates sans véritable fil conducteur se dégage. Ceci se trouve confirmé par le manque de coordination efficiente et de connexité entre les différentes parties prenantes, y compris celles impliquées réellement sur des dossiers pratiques communs (Fédérations et Ministère, CRJS et institutions relevant du ME, communes et associations, etc.). La principale raison réside dans le fait que l'État donne l'impression de vouloir tout prioriser en même temps, le sport citoyen et le sport d'élite, la promotion de centres d'excellence et la généralisation de la pratique sur l'ensemble du territoire, etc., sans réellement se donner les moyens d'atteindre les différents objectifs ou encore moins mettre en place un système de gouvernance efficient.

Un très grand nombre d'opérateurs agissent directement ou indirectement en rapport avec la pratique physique et sportive, mais ce micro-système semble en manque d'harmonisation en ce qui concerne les priorités, la

---

Voir : 7.d. Le CRJS.

dimension structurelle-fonctionnelle (complémentarité de fonctions) et la dimension opérationnelle (en rapport avec l'optimisation de ressources notamment). Cet état de fait s'explique par un manque de vision commune pour le domaine du sport, déclinée en véritable stratégie sur le terrain.

La multitude d'opérateurs sur le terrain ne se traduit pas forcément par des taux élevés de pratique physique et sportive. L'action des opérateurs manque donc d'impact et d'efficacité sur le terrain. Les raisons peuvent en être multiples :

- L'engouement pour le sport se traduit souvent par un intérêt passif au détriment de la consommation » active. C'est que l'on n'aura pas encore réussi à instaurer dans la personnalité du Tunisien la nécessité, le besoin ou encore la tradition ni le réflexe de pratique physique et sportive régulière.  
L'essentiel de l'action est concentré dans les villes et zones à haute intensité démographique. Mais dans lesdites zones, la capacité d'accueil des structures limite l'impact de l'action.  
Les zones rurales souffrent d'un manque de moteurs réels à la pratique physique et sportive, outre un déficit en infrastructures.  
Le système semble traduire un fonctionnement en silo, ne traduisant aucune approche de complémentarité.  
Le système ne semble pas développer de mécanismes efficaces de recrutement de non pratiquants ou de personnes ne pouvant pas s'intéresser à la PPS à priori comme les jeunes vulnérables, les personnes âgées ou les adultes de 40 à 60 ans.
- Le système souffre de l'absence de mécanismes efficaces d'observation, de suivi et d'évaluation.
  - L'action de terrain ne reflète pas d'orientation prioritaire claire de l'État, bien que les taux de financement du sport de très haut niveau et d'élite, destinés à un nombre extrêmement réduit de bénéficiaires, traduisent un certain ordre de priorités.

## **Pratique physique et sportive**

### **Introduction**

#### **APERÇU HISTORIQUE**

Avant la période coloniale, les activités sportives enracinées dans la société tunisienne, en fonction des régions et des saisons, consistaient essentiellement en la course à pied, la course agrémentée (attraper son concurrent ou autre), la natation en mer, la 'akfa (sorte de hockey pratiqué sur de grandes places de circonstance), l'équitation traditionnelle avec ses différentes composantes (course, *mchaf* (apparenté à l'équitation de guerre, démonstration de maîtrise, d'équilibre et de dextérité du cavalier armé de sabre ou de fusil), *mdawri* (acrobaties du cavalier pendant que le cheval tourne sur un cercle virtuel de 30 à 50 m de diamètre à pas de course)), outre des sports cérébraux comme par exemple la *kharbga*, très répandue, se déroulant selon le principe du « match 3 ». La plupart

de ces jeux sportifs se pratiquaient sans aucune mixité, sauf pour certains pouvant être pratiqués chez des enfants de même famille, notamment dans les patios des maisons (course ou autre).

Outre les PPS traditionnelles ou populaires, différentes disciplines sportives « modernes » sont introduites en Tunisie pendant la période coloniale, comme le football, la gymnastique, la pétanque, etc. L'instauration du Protectorat français en 1881 s'accompagne de l'implantation de structures sportives de loisir pour le maintien du lien social de la population française. Des clubs sportifs comme Le Stade Gaulois, La Gauloise, La Patriote, contribuent largement au développement du football, du tennis, de l'escrime et de la course automobile. Néanmoins, ces sports restent réservés aux populations étrangères, italiennes, maltaises et principalement françaises (Belaid, 1998).

L'élite tunisienne découvre ainsi la pratique sportive et ses effets sur l'amélioration de la santé. Elle tente de la vulgariser parmi la population autochtone empêchée de s'y investir, à travers une association à caractère culturel fondée en 1905, La Musulmane, qui intègre le sport parmi ses activités. Ce n'est, cependant, que durant la période entre les deux guerres que la Tunisie coloniale connaît l'implantation du plus grand nombre de clubs sportifs tunisiens musulmans : l'Avenir Sportif Musulman, l'Union Sportive Musulmane, le Stade Tunisois, l'Espérance Sportive de Tunis, le Club Africain, l'Etoile Sportive du Sahel. L'émergence de ces clubs témoigne de l'expansion de la pratique sportive et de l'aménagement des espaces de jeux qu'elle exige. Elle renseigne sur la transformation de la société et l'adhésion des Tunisiens à un nouveau lieu de sociabilité (Belaid, 2009).

Cependant, les disciplines sportives « modernes » sont longtemps restées dédaignées et méprisées par la population autochtone. Celle-ci juge la pratique sportive « non seulement peu conforme aux normes sociales mais également futile et dénuée de sens » (Charfeddine, 1997). D'abord, la tenue sportive et la mise en scène du corps sont peu acceptées par les Tunisiens musulmans. Aussi, les sportifs sont souvent assimilés à des *kaouarjja* (tapeurs de ballon), ceux qui passent leur temps à courir futillement derrière un ballon. Ces qualificatifs traduisent le statut social dégradé des acteurs qui investissent le monde du sport (Sakouhi, 1996).

En revanche, les réformistes tunisiens appellent la jeunesse tunisienne à s'engager dans la pratique sportive, notamment à travers les médias. Entre 1919 et 1929, une trentaine de titres de la presse écrite tunisienne vulgarisent les informations sportives et contribuent à la configuration d'une représentation valorisante des acteurs sportifs (Belaïd, 1998). Aussi, les discours journalistiques des réformistes tunisiens valorisent la pratique sportive et la qualifient de vecteur de redressement de la société. Au-delà du simple engagement sportif, ils reconnaissent le rôle du sport dans l'édification du lien social et la construction de la nation.

Ainsi, la pratique sportive qui relevait initialement des usages du pouvoir colonial, se transforme en un moyen de lutte politique et sociale. Dans un contexte de rivalité, de conflit et de domination, les clubs sportifs tunisiens musulmans se voient instrumentalisés par l'élite politique pour la mobilisation des masses, l'organisation des actions politiques et le soutien du projet nationaliste (Belaid, 2007 ; Moroy, 1997).

Depuis l'indépendance, l'État essaie de faire de sorte que le sport occupe une place de plus en plus importante dans la vie des Tunisiens, à travers la scolarisation obligatoire et la pratique généralisée de l'EPS dans les structures scolaires et universitaires. L'école a pour mission, entre autres, d'ancrer une culture de la pratique sportive dès le bas âge et la rendre pérenne. Par ailleurs, toutes les institutions, administrations, amicales ou toutes autres structures à caractère social, éducatif et de jeunesse peuvent organiser et développer les activités sportives. Dans ce contexte, les autorités tunisiennes en charge du sport ont été rapidement convaincues de la nécessité de garantir, chez la population, la pratique d'un sport au choix, respectueux de l'éthique et de l'environnement et préservant la santé des effets néfastes induits par la sédentarité, la drogue et les maladies. Le sport civil a été vivement encouragé dans le cadre d'AS adhérentes à différentes fédérations sportives (aujourd'hui au nombre de 50), subventionnées totalement ou partiellement par l'État à travers le MJSIP.

Par ailleurs, le sport de libre pratique, pendant longtemps limité à la natation pendant les périodes estivales et à la pratique de football, s'est vu renforcer par l'émergence du fitness et de la « culture physique » depuis l'avènement des salles privées et leur prolifération continue à partir des années 1980. Il ne cesse de se répandre et de se diversifier depuis.

#### **DE LA DIFFICULTE D'ETABLIR UNE CARTOGRAPHIE DE LA PPS EN TUNISIE**

Le présent chapitre présente, chiffres à l'appui, les principales composantes liées à la PPS en Tunisie. Il s'agit d'une cartographie commentée de la PPS dans ce pays.

Le recensement de la PPS constitue une tâche ardue. En effet, dans le contexte tunisien, nous enregistrons d'une part une multitude de disciplines structurées et agréées dont les pratiquants possèdent des licences annuelles. Il s'agit de la pratique institutionnalisée régie par des structures officielles publiques, privées ou de la société civile jouissant de statut légal, formant un univers complexe et évolutif. D'autre part, il existe des activités pratiquées de façon libre ne nécessitant pas forcément d'engagement formel. C'est la pratique non-institutionnalisée dont les activités sont auto-organisées par des personnes -ou groupes de personnes- volontaires et spontanées, généralement sans statut juridique particulier. Il s'agit de la pratique non-institutionnalisée dont les activités ne sont pas répertoriées par l'État, représenté notamment par les structures spécialisées telles que l'ONS et l'ONJ qui relèvent du MJSIP. Malgré cela, nous tenterons ici-bas de rendre, de la manière la plus fidèle possible, la réalité de la PPS en Tunisie avec toutes ses composantes, complétée par une lecture critique qui pourrait aider à mieux situer cette réalité dans son contexte.



## 2. Regard global

Selon l'enquête de l'ONS réalisée en 2020, 83,2 % des Tunisiens ne pratiquent pas d'activité physique ou sportive, contre 82,8% en 2010. La Tunisie compte donc aujourd'hui uniquement 16,8% de pratiquants. Le présent rapport essaie de mettre en lumière certaines pistes de réflexions sur les causes de cet état de fait.

### TYPES DE PRATIQUE

Les 16,8% de pratiquants sont concernés par deux types de pratiques : la pratique institutionnalisée (école, collège, lycée, association sportive, club structuré, etc.) et la pratique libre ou non-institutionnalisée (dont l'organisation dépend uniquement du pratiquant). Selon Long (2008), ces deux formes de pratique sont complémentaires pour une appropriation de normes, de valeurs et de responsabilités. Les pratiques institutionnalisées régies par des règles strictes et un mode d'organisation prédéfini, inculquent des comportements éthiques et constituent une vraie école de vie associative. De ce fait, la compétition s'appréhende comme une expérience culturelle singulière qui permet l'échange, la diversité des rencontres, l'enrichissement des compétences acquises, la mesure d'un investissement. La compétition est aussi une opportunité pour appartenir à un cercle élitiste et ce par la recherche de la performance, le dépassement de soi et le repoussement des limites, sans perdre de vue que le sport structuré est aussi un facteur d'exclusion, notamment de par la très faible capacité d'accueil des structures correspondantes ainsi que de la forte sélection par le potentiel de performance sportive qui y règne. Quant aux activités libres, elles offrent plus de liberté d'expression et d'autonomie. Toutefois, penser la réalité sociale et particulièrement le monde des jeunes tunisiens nous autorise à penser que l'accentuation de la distance entre les générations, conduit les jeunes à instituer des pratiques sportives informelles pour confirmer une identité propre et renforcer une solidarité de toute une classe d'âge. Dès lors, toutes les deux forment favorisent le processus de socialisation et d'inclusion sociale.

### PRATIQUE ET GENRES

Seulement 11,9% des femmes pratiquent une activité physique ou sportive, contre 21,8% des hommes. Cette différence notable est souvent expliquée par le fait que le sport est un espace qui reproduit les valeurs sociales dominantes et qui réfléchit les tendances de la société globale (Pocciello, 1995). Il est ainsi reconnu par la valeur transcendante de la performance et l'expression d'une hégémonie masculine. S'agissant du sport comme pratique physique, il s'avère que cette activité constitue le moyen d'expression d'une « idéologie sexuelle » produisant une différenciation entre les sexes. « Le sexe est traditionnellement considéré comme une donnée biologique qui dichotomise le genre humain en deux catégories bien distinctes dont les attributs psychologiques et sociaux découlent naturellement de la différence biologique. Ces attributs se trouvent eux-mêmes dichotomisés dans le but de délimiter les sphères du masculin et du féminin » (Hurtig, Kail et Rouch, 1991: 11-12). Le concept féministe de genre permet de déconstruire ces prémisses naturalistes : avec lui, il devient possible « de se libérer d'une pensée empreinte du naturalisme qui prétendait que les identités, les rôles ou les attributs symboliques du

féminin et du masculin n'étaient que l'effet ou l'expression sociale d'une division sexuée de l'humanité, fondée en nature » (Dorlin, 2005: 118). Le « support corps » occupe une place primordiale dans le sport (Bedhioufi, 2010). La comparaison sexuée des performances sportives corporelles, de haut niveau, n'a jamais permis à ce jour d'infirmier l'hypothèse d'une inégalité physique entre les hommes et les femmes. En effet, les normes de la masculinité s'imposent dans le milieu sportif, compte tenu de l'aspect principalement physique de cette pratique. Le sport pose ainsi la question relative aux constructions sociales de la féminité et de la masculinité, notamment quand elles se rattachent à la mise en scène du corps (Lachheb, 2008).

Le sport féminin a suscité une attention particulière des autorités tunisiennes dès l'indépendance. Le développement de la pratique sportive féminine est incontestable. La Tunisie se conforme aux résolutions mondiales comme celle du comité international olympique « CIO » sur la femme et le sport et la déclaration de Brighton » qui demandent aux gouvernements et aux organisations internationales, y compris aux organismes du système des Nations Unies, d'adopter un certain nombre de stratégies et de prendre un certain nombre de mesures pour le sport féminin. Des mesures ont été prises dans ce sens tel que : l'obligation d'avoir des femmes dans les comités directeurs des associations sportives, ligues et fédérations. L'exonération des associations féminines des frais d'engagement et la gratuité des licences. Une subvention spéciale de l'État destinée aux associations féminines. Toutes ces mesures avaient pour objectif le développement du sport féminin. Mais cette politique s'avère encore peu efficace. La participation, des jeunes filles aux PPS reste bien inférieure à celle des hommes, y compris dans le handisport.

Étant donné que les chances et les conditions de pratique sont les mêmes pour les deux genres dans les écoles, les collèges et les lycées, ce faible taux est alors en relation avec la pratique libre ou institutionnalisée dans la vie extra-scolaire, notamment le sport fédéral. En effet, hors de l'environnement scolaire, certains obstacles peuvent altérer davantage la pratique sportive féminine que masculine. On peut en citer, notamment :

Les traditions ou conventions sociales. Au sein de la famille les jeunes filles apprennent les modes d'agir et de penser. Elles les intériorisent en l'intégrant à leurs personnalités. En effet, au-delà des activités enracinées dans la vie sociale depuis quelques décennies ou même quelques siècles, comme respectivement aller à l'école ou cultiver la terre, le contexte familial octroie clairement plus de liberté de mouvement aux garçons et aux hommes qu'aux filles et aux femmes, notamment dans les petites villes et les zones rurales. Ceci limite de la possibilité de prise d'initiative du genre féminin pour des activités nouvelles ne faisant pas encore partie des habitudes sociales.

La tradition de pratique du sport en général. Sur ce plan, il est à souligner que dans les zones rurales, seul le football semble désormais rentrer clairement dans les mœurs sociales en tant que pratique sportive ludique non traditionnelle. En effet, transformé en véritable phénomène social de par sa très grande médiatisation depuis plusieurs décennies, le football ne pose plus de « problème de perception sociale ». Or, le football a été promu et médiatisé en tant que pratique quasi-exclusivement masculine pendant longtemps en Tunisie, d'où le fait qu'il reste très peu accessible à la gente féminine en libre pratique. Dans

ce sens, tant que la pratique du sport ne se sera pas clairement transformée en élément de la vie quotidienne enraciné dans la vie sociale et « perçu normalement », donc accepté de tous, ce problème persistera. Dans l'état actuel des choses, et dans les zones rurales en général, ceci concerne quasi-exclusivement la pratique masculine de football.

Les problèmes sécuritaires. Ces problèmes, dont souffrent la majorité des villes, notamment le soir, semblent altérer beaucoup plus la pratique sportive féminine que masculine. En effet, l'environnement ne semble pas totalement sécurisé pour favoriser une pratique sportive plus répandue et plus régulière chez les femmes.

La vie de famille. En effet, chez les couples mariés, les contraintes et obligations familiales semblent altérer nettement plus le temps libre des femmes que celui des hommes. De même, notre enquête a montré que les femmes sont plus dépendantes financièrement des hommes que l'inverse.

L'organisation du sport civil. Dans ce sens, les associations sportives civiles offrent beaucoup plus d'opportunité d'accueil pour les jeunes garçons que pour les jeunes filles (disciplines à connotation culturelle masculine, plus de catégories de jeunes masculines, etc.). De facto, ces associations sont majoritairement masculines. Pour en témoigner, le pourcentage de licenciées de sexe féminin dans le sport institutionnalisé ne dépasse pas 26,2%. La majorité des disciplines proposées, plutôt « masculines » ou dites masculines, expliquent en partie une certaine réticence à la pratique observée chez certaines filles qui se retrouvent face à un paradoxe, du moins selon leur propre perception de la situation : être performantes tout en gardant une féminité répondant aux normes socioculturelles, avoir un corps musclé et garder la grasse et la finesse du geste.

Le manque d'offre adaptée aux demandes et exigences de la femme dans le sport civil. En effet, les femmes n'accèdent ni aux mêmes activités physiques, ni dans le cadre d'une même pratique, aux mêmes modalités de préparation et d'encadrement que les hommes. Les goûts sont différents et souvent ne s'alignent pas à l'offre existante, d'où la tendance à parler du sport féminin et à défendre, à juste titre, la cause des femmes dans le sport.

#### **PRATIQUE, AGE ET DURABILITE**

Les taux de pratique augmentent graduellement dès le jeune âge. Ils sont de 18,5% chez les 13-17 ans, un taux insuffisant qui ne traduit pas les cours d'éducation physique au collège et au lycée pendant cette période d'adolescence marquée, de surcroît, par une volonté de modelage du corps nécessitant souvent un supplément de pratique spécifique. Les taux les plus élevés de pratique ont été observés chez les jeunes de 18 à 29 ans (près

de 26%). Les taux baissent par la suite à mesure que l'âge augmente, pour atteindre 7,8% de pratique chez les 66 ans ou plus<sup>12</sup>. Les raisons en sont diverses :

Le pic observé chez les 18-29 ans s'explique par le fait que cette tranche d'âge englobe les 18-20 ans concernés par l'épreuve du baccalauréat sportif, une matière obligatoire pour l'ensemble des élèves en classe de terminale sauf dispense médicale.

L'image du corps à l'adolescence et son adéquation avec le psychisme. A cet âge, le corps devient l'objet d'intense investissement. L'image du corps est le produit de cet investissement. C'est ainsi que la pratique physique et sportive est à son plus haut niveau, permettant une transformation rapide du corps et des muscles, ce qui permet une valorisation de l'image de soi en interdépendance de son rapport au miroir. C'est à travers ce rapport dialectique et narcissique que la personnalité se construit.

Le milieu scolaire impose une pratique assez régulière (une à deux séances hebdomadaires pendant plusieurs années au moins), et joue le rôle de véritable déclencheur de pratique sportive pour beaucoup de jeunes. Toutefois, ce même milieu scolaire n'arrive que rarement à instaurer de réelles traditions, solides et pérennes, de pratique sportive régulière chez les jeunes ; la fréquence de pratique baisse alors chez les jeunes dès qu'ils quittent le milieu scolaire pour aller à l'université ou abandonner les études. Les adolescents, soucieux de leur image corporelle, sont prompts à abandonner toute pratique sportive dans laquelle ils se sentent jugés et où ils n'excellent pas. En Tunisie, l'enseignement de l'EPS est malheureusement jugé sur la technicité et l'exploit physique. Pratique sportive et besoin du corps adolescent ne sont plus en harmonie.

Les jeunes en abandon scolaire se trouvent tout de suite face à différents obstacles et freins à la pratique sportive, sans réelles armes de résistance pour la plupart<sup>13</sup>. En outre, beaucoup parmi eux ne ressentent même pas de véritable besoin de pratique sportive ; ce besoin n'étant pas instauré dans leur vie par manque d'intérêt de la famille -ou de possibilités pour la famille- pendant leur enfance et aussi par manque d'impact de la pratique physique et sportive en milieu scolaire avant l'abandon.

Le milieu universitaire n'assure pas convenablement le relais du milieu scolaire pour ce qui est de la pratique physique et sportive, qui y devient alors généralement facultative et réduite à l'échelle de l'association ne pouvant accueillir qu'un nombre limité d'étudiants.

Faute de réel besoin de pratique sportive ressenti et d'absence de tradition définitivement instaurée d'exercice de sport pour tout un chacun, les contraintes de la vie familiale, sociale et professionnelle finissent par prendre le dessus. On rentre alors dans un cercle vicieux où le manque d'exercice de sport influe négativement sur la capacité de pratique physique et inversement.

---

Enquête de l'ONS 2021.

Voir notamment : V. Obstacles, revendications, attitudes et attentes.

Le contexte professionnel encourage très peu les plus de 40 ans à la pratique sportive, sauf un nombre très limité d'entreprises qui offrent à leurs employés la possibilité d'accès à leurs propres installations sportives (cas de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution de Eaux SONEDE) ou encore la possibilité de s'abonner à moindre coût à des salles de sport (exemple de Tunis Air<sup>14</sup> et la convention avec California Gym<sup>15</sup>). En effet, même les entraînements et compétitions organisés dans le cadre des activités « Sport et Travail » ne concernent que très rarement les plus de 40 ans, outre le fait que le « Sport et Travail » ne concerne qu'un nombre infime d'entreprises et d'institutions et un nombre extrêmement limité de participants de chaque structure.

Cependant, une partie minime des plus de 40 ans pratique régulièrement une activité physique ou sportive. Les raisons sont en rapport avec :

- Une tradition instaurée et une conviction profonde chez certains
- Un besoin d'ordre médical
- Un besoin d'ordre personnel autre que médical (épanouissement personnel, divertissement, apparence physique, épanouissement dans un contexte particulier comme celui lié à la Covid 19, etc.)
- Un besoin d'ordre professionnel (réseautage, etc.)
- Un besoin d'ordre social (rencontres, divertissement en groupe, etc.)

Les raisons de la baisse graduelle et continue de taux de pratique à partir de 30 ans, présentées ci-haut, expliquent aussi le manque de continuité et, par conséquent, de durabilité sur plusieurs années successives de l'exercice physique et sportif.

### TENDANCES DE PRATIQUE

Le graphique 1 rappelle les ratios de pratique par discipline relevée par l'enquête de l'ONS réalisée en 2020.

**Graphique 1 : Ratios de pratique par discipline sportive**



Compagnie aérienne nationale tunisienne.  
Chaîne de salles de sports privées.

Ces ratios s'expliquent par la tendance à privilégier le sport de libre pratique en plein air ou dans les salles spécialisées au détriment du contexte de pratique institutionnalisée, notamment au sein d'associations de sport civil. La capacité d'accueil limitée de ces associations d'une part et le contexte de sélection, de haute compétitivité et de performance ainsi que l'offre limitée en disciplines sportives « à la mode » de l'autre découragent la majorité des pratiquants qui préfèrent un exercice physique et sportif à la carte, de loin moins contraignant, adapté à des objectifs personnalisés.

Cette tendance vers les pratiques libres loin du circuit institutionnalisé classique, trouve son explication dans le panel d'offres en fonction de ses envies et de ses objectifs. Chaque individu pratique ainsi à ses goûts, à son humeur et à sa disponibilité temporaire, mais aussi physique et psychique.

### **FREQUENCE DE PRATIQUE**

Dans son étude publiée en 2021, l'ONS avance des taux de fréquence de pratique de moins de 3 séances hebdomadaires chez près de 25% des pratiquants de 6 à 18 ans et de 44% des pratiquants de 19 à 29 ans. Ce dernier chiffre s'explique, principalement, par les séances supplémentaires de préparation à l'épreuve du baccalauréat sportif.

La moyenne insuffisante de fréquence de pratique hebdomadaire s'explique par un grand nombre de contraintes explicités dans la partie : IV. Obstacles, revendications, attitudes et attentes.

## **3. Pratique institutionnalisée**

La pratique institutionnalisée englobe l'ensemble des activités physiques et sportives dont les pratiquants jouissent de licences délivrées par les différentes fédérations. Cette pratique est soumise à un encadrement clairement défini, assuré par une équipe généralement qualifiée.

### **LE SPORT FEDERAL**

#### **a.1. Licenciés et disciplines**

Décompter des pratiques et des pratiquants en Tunisie s'avère difficile. Nous relevons des contradictions au niveau des chiffres émanant de plusieurs sources officielles. Nous constatons également une disparité au niveau de ces données officielles, en passant d'une structure à une autre. Chacune semble avoir appréhendé ces données selon un angle de vue propre sans y apporter une réelle interprétation. Dans notre cas, nous avons analysé ces données

quantitatives dans le but d'apporter des éléments de réponse à notre problématique « l'inclusion à travers la pratique physique et sportive ».

En sport fédéral, nous comptons un total de 165 806 licenciés, selon les statistiques de 2020 du MJSIP.

Le paysage sportif fédéral tunisien comporte 46 disciplines. Le regroupement s'est fait selon le mode d'organisation classique de l'activité sportive, à savoir les sports collectifs, les sports individuels, les sports de combat, les sports aquatiques, les sports mécaniques et les sports cérébraux. Cette classification ordinaire facilite en effet la reconnaissance technique des disciplines sportives. Au total, ces 46 disciplines sont donc regroupées en sept classes de sport (voir graphique 2) :

10 Sports collectifs : football, mini football, handball, basketball, volleyball, rugby, pétanque, baseball, speedball et dance (10) ;

12 Sports individuels : athlétisme, cyclisme, gymnastique, haltérophilie, golf, triathlon, tir à l'arc, culturisme, équitation, tennis, tennis de table et badminton ;

12 Sports de combat : boxe, escrime, judo, lutte, taekwondo, jujitsu, wushu kung fu, karaté, catch, kiosk chankai, kick boxing et yusikan bido ;

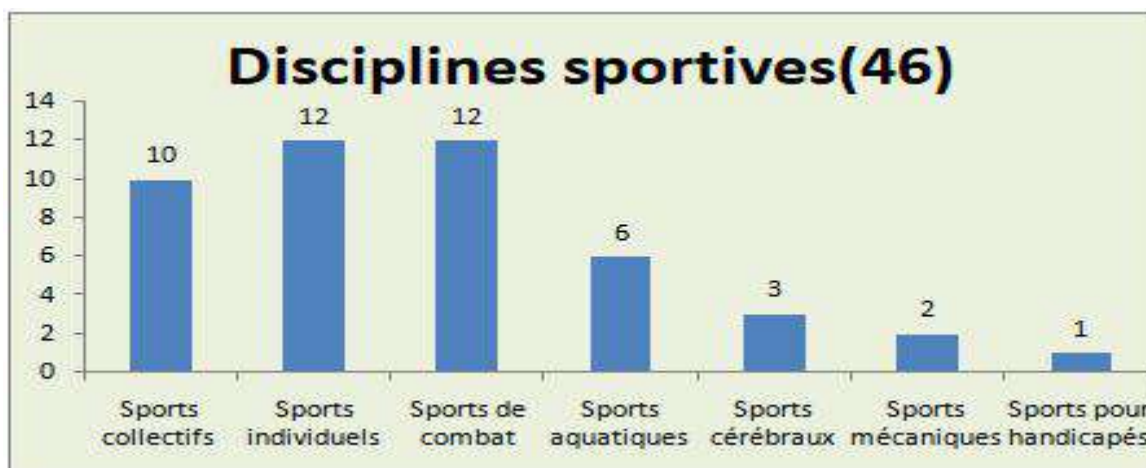
6 Sports aquatiques : canoë kayak, voile, pêche, aviron, natation et plongée sous-marine ;

3 Sports cérébraux : échec, bridge et sports électroniques ;

2 Sports mécaniques : motorcycle et course automobile ;

1 Sport pour handicapés : athlétisme pour handicapés.

**Graphique 2 : Classification des disciplines sportives**



D'après le graphique ci-dessus, nous enregistrons 10 sports collectifs contre 36 sports individuels, de combat, aquatiques et d'ordre intellectuel. Quant à l'handisport, il se limite uniquement aux différentes épreuves

d'athlétisme. Cette catégorie de sport destinée aux personnes à besoins spécifiques fera l'objet d'une rubrique spécifique.

Les 165806 licenciés comptabilisés dans le cadre du sport fédéral représentant à peine 1,5% de la population tunisienne. Ce taux faible peut s'expliquer par :

La tendance générale à la non-pratique physique et sportive en Tunisie.

La faible capacité d'accueil et d'intégration de la majorité écrasante des structures concernées par la pratique institutionnalisée (dont notamment les associations civiles et scolaires).

Le manque d'attractivité du sport institutionnalisé pour ce qui est des disciplines proposées à la pratique, axées principalement sur des sports dits « classiques ». En effet, l'offre fédérale repose sur un système bâti autour de la compétition entre individus, entre clubs et entre nations. Cette articulation est alimentée par un réservoir de talents détectés par les clubs, les associations et les centres de promotion, loin de l'évolution et de la diversification de l'offre de pratique et de la demande sportive non-compétitive émergente depuis le XXème siècle.

Les fondements du sport fédéral, constituant une pyramide sportive de la masse vers l'élite exigeant un niveau de performance croissant, semblent aujourd'hui menacés, à cause d'une perte grandissante de connexion entre la base de la pyramide et son sommet. Dans ce sens, on constate la naturalisation de sportifs de haut niveau en Tunisiens principalement pour des besoins d'intégration en sélections nationales<sup>16</sup>, outre des nationaux -ou binationaux- entièrement formés dans d'autres pays. C'est que la valorisation n'est plus fondée sur l'aboutissement de la formation et sur l'accroissement de sa qualité, mais aussi et surtout sur la capacité d'attirer les plus grands talents sportifs, notamment dans les sports collectifs à grande visibilité. Pour nos sportifs nationaux, la carrière, toujours incertaine, présente désormais moins de chances d'arriver au sommet à cause de cette concurrence légale.

Le sport connaît une évolution technique et technologique, aussi bien dans les objets qui servent à la pratique sportive que dans ce monde qui conduit jusqu'au cyber sport. Il s'agit d'une évolution culturelle parce que l'état d'esprit vis-à-vis des activités physiques, non seulement des jeunes mais de l'ensemble de la population, change assez rapidement.

## **a.2. Sport fédéral et genre**

Par sexe, nous relevons 73.20% de licenciés hommes contre 26.20% de femmes. Ce constat indique une forte masculinité en sport de compétition (voir graphique 3 et tableau 1).

---

Cas de Fancileudo dos Santos Silva Lima (football) ou encore de Michael Roll (basketball).



Graphique 3 : Total des licenciés par sexe/Gouvernorat

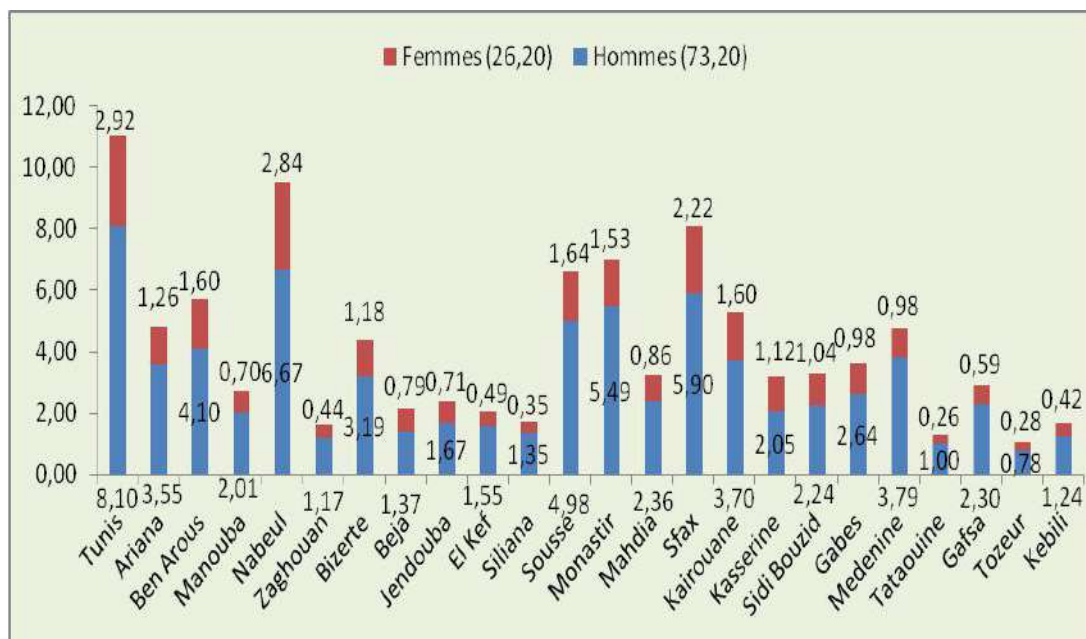


Tableau 1 : Genre et Pratique sportive/Gouvernorat

Gouvernorat	Population tunisienne	Licenciés Hommes	Licenciés Femmes	Total licenciés	Licenciés/ Population %
Tunis	1056247	13437	4843	18280	0.17
Ariana	576087	5884	2089	7973	1.38
Ben arous	631842	6796	2649	9445	1.63
Manouba	379518	3326	1168	4494	1.18
Nabeul	787917	11065	4713	15778	2.00
Zaghouan	176946	1946	727	2673	1.51
Bizerte	568221	5295	1964	7259	1.27
Béja	303029	2273	1304	3577	1.18
Jandouba	401475	2772	1172	3944	0.98
Kef	243156	2568	812	3380	0.13
Siliana	223087	2232	583	2815	0.012
Sousse	674813	8255	2721	10976	1.26
Monastir	548830	9110	2533	11643	2.12
Mahdia	410817	3913	1420	5333	1.29
Sfax	955422	9779	3680	13459	1.40
Kairouan	570435	6129	2649	8778	1.53
Kasserine	439243	3394	1861	5255	1.19

Sidi Bouzid	429915	3707	1725	5432	1.26
Gabes	374302	4379	1624	6003	1.60
Médénine	479517	6279	1625	7904	1.64
Tataouine	149452	1665	438	2103	1.40
Gafsa	337330	3815	980	4795	1.42
Tozeur	107914	1298	465	1763	1.63
Kébili	156959	2051	693	2744	1.74
<b>Total</b>	<b>10982473</b>	<b>121 368</b>	<b>44438</b>	<b>165 806</b>	<b>1.50</b>

Le pourcentage de pratiquantes (26,2%) reste faible par rapport à celui des pratiquants (73,8%)<sup>17</sup> malgré un équilibre entre les deux genres au niveau de la population tunisienne avec 51% de femmes et 49% d'hommes<sup>18</sup>. Outre les raisons d'ordre social évoquées précédemment (voir la rubrique « 2.a. Pratique et genres »), ce taux traduit une réalité du sport civil reposant non seulement sur la compétition mais surtout sur une recherche de visibilité reposant sur la performance, demandant plus d'investissements en temps matériel pour les athlètes. Dans ce sens, l'enquête de terrain réalisée dans le cadre de cette étude<sup>19</sup> confirme cet état de fait car uniquement 27,1% des pratiquantes s'exercent pendant 4 séances ou plus par semaine contre 72,9% de chez les pratiquants.

En tant que tel, et depuis toujours, le sport constitue un espace de déploiement d'une « idéologie sexuelle » génératrice d'une différenciation entre les sexes. Ainsi, l'espace sportif ne représente pas une priorité pour les femmes, classées -du moins culturellement- moins fortes que les hommes. Cette idéologie est admise depuis longtemps, même si cette forte inégalité entre l'effectif des filles et celui des garçons est toujours mise sur la table des priorités des politiques sportives.

Sur un autre plan, l'offre des associations en matière de disciplines sportives ne semble pas attirer facilement la gente féminine car elle repose sur des sports à connotation culturellement masculine dans le contexte social tunisien. Dans ce sens, notre enquête révèle que 68% des femmes de pratique sportive libre choisissent la culture physique et disciplines connexes contre moins de 9% pour l'ensemble des sports collectifs.

Enfin, les conditions liées au confort d'accueil et d'entraînement restent parfois moins propices aux jeunes filles qu'aux jeunes garçons (horaires, sanitaires, vestiaires, ambiance, etc.). En outre, les femmes subissent généralement plus de violences symboliques et réelles que les hommes lors de leurs carrières sportives, des

---

Enquête de l'ONS, 2021.

INS, 2014.

Voir : A.1.5 Enquête de terrain.

violences qui restent généralement occultées, et qui sont surtout en rapport avec le harcèlement moral et sexuel, le racisme, le régionalisme, etc.

## LE HANDISPORT

Le handisport englobe des disciplines sportives dont les règles et certains modes de pratique ont été adaptés pour les besoins des personnes porteuses de handicap moteur ou sensoriel permanent. De l'équitation au foot-fauteuil, en passant par les sports extrêmes, un large choix est proposé aujourd'hui dans le monde, et ceci quel que soit le type d'handicap. Les disciplines relevant du handisport permettent, en effet, un développement musculaire, une augmentation des capacités d'autonomie et une amélioration cardiaque et pulmonaire.

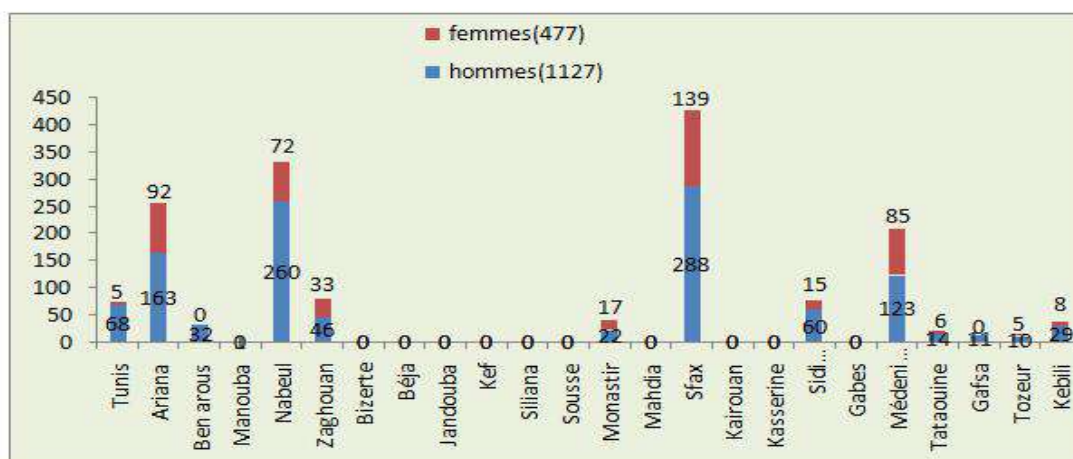
En outre, parallèlement à des bienfaits physiologiques et anatomiques, le handisport est un puissant outil de bien être mental et d'épanouissement. Il permet à ses pratiquants d'évacuer plein d'énergie, de renouer des contacts sociaux et de développer des relations avec l'environnement extérieur. Il s'agit donc d'un moyen efficace contre la marginalisation et la discrimination et qui favorise l'insertion sociale et économique.

En Tunisie, il existe un seul centre spécialisé en handisport à Sfax. Pour les athlètes d'autres régions, l'entraînement se passe dans des espaces sportifs non adaptés (terrains et pistes d'athlétisme).

Le nombre total des licenciés dans tout le pays est de 1604 sportifs, pratiquant uniquement des épreuves d'athlétisme. Les hommes sont largement majoritaires avec 1127 licenciés. Les femmes ne représentent que 28,4 % de l'ensemble des licenciés.

Uniquement 14 gouvernorats sur 24 bénéficient de cette pratique sportive adaptée. Sfax possède le chiffre le plus élevé avec 424 licenciés, suivi par Nabeul, 332 et Ariana 255. Tandis que 10 gouvernorats ne comptent bien évidemment aucun licencié eu égard à l'absence de structures. Le graphique 4 ci-dessous est une illustration genrée des licenciés en handisport en Tunisie.

**Graphique 4 : Total des licenciés en handisport**



En handisport, le nombre total de licenciés représente à peine 1,2% du nombre total de personnes porteuses de handicap recensées en Tunisie. Cet état de fait s'explique principalement par le manque de stratégie claire en la matière malgré l'intérêt politique manifesté depuis quelques décennies. À titre d'exemple, l'approche repose sur un modèle classique (création d'un centre spécialisé) sans que cela ne soit généralisé à l'ensemble des gouvernorats. Pire encore, la Tunisie n'en compte qu'un seul à Sfax. L'approche repose aussi sur la création de dynamique à travers le réseau d'associations, sans pour autant encourager d'une manière efficiente la création d'associations spécialisées comme en témoigne l'absence de handisport dans 10 gouvernorats sur 24. Dans ce sens, même le soutien aux associations existantes reste très insuffisant, dépendant principalement des performances sportives des athlètes, une approche peu logique et justement contestée par les acteurs sur le terrain. En effet, cette approche traduit un intérêt primordial pour la performance sportive qui est loin de représenter l'unique objectif de pratique sportive, encore moins dans ce contexte. Enfin, la détection et le recrutement de jeunes à intégrer dans les associations ne semblent pas systématiques ni structurés.

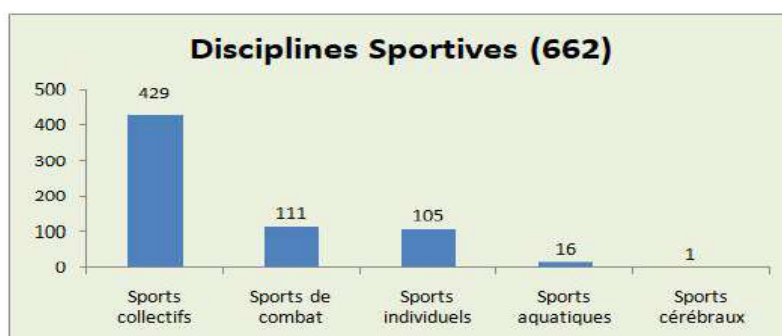
Sur un autre plan, le handisport souffre également d'un manque criard en visibilité qui impacte négativement le sponsoring et empêche un véritable décollage de la pratique, outre des problèmes de gouvernance : les deux principales structures en charge du sport pour handicapés, qui se valent en fonction et rôle, en l'occurrence la Fédération Tunisienne des Sports pour Handicapés et le Comité National Paralympique Tunisien, ne semblent pas vraiment harmoniser leurs priorités ni leurs actions.

Malgré des conditions matérielles et environnementales inadaptées et très insuffisantes, les élites sportives tunisiennes porteuses de handicap ont montré que le manque de moyens n'est nullement un obstacle aux exploits. Leurs performances remarquables et sans cesse renouvelées le prouvent.

#### LES PRATIQUES SPORTIVES DES JEUNES AUX CENTRES DE PROMOTION

La Tunisie compte 662 centres de promotion dans différentes disciplines sportives, regroupés en cinq classes ou catégories de disciplines sportives. Les centres de promotion adressés aux jeux collectifs sont les plus dominants. Leur nombre dépasse de loin celui des sports de combat et des sports individuels. Quant aux sports aquatiques, ils ne disposent que de 16 centres sur tout le territoire tunisien, alors que les sports cérébraux n'en bénéficient que d'un seul. Il est à noter que le handisport n'enregistre aucun centre de promotion en Tunisie.

**Graphique 5 : Classification des centres de promotion**



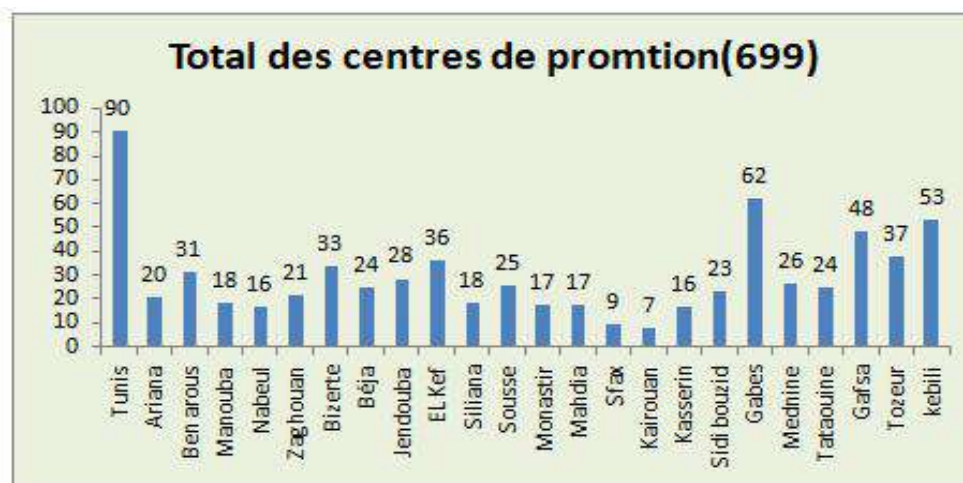
Par ailleurs, on observe une disparité au niveau de la répartition de ces noyaux de formation de futures élites. Le choix semble être hasardeux, manquant d'argumentation sociale et sportive. Il s'agit d'un contexte général causé par l'absence d'une politique sportive claire, définie et communiquée, issue d'un diagnostic réel de l'existant. Dans ce sens, les gouvernorats présentant les nombres de licenciés les plus élevés, (Nabeul, Sfax, Sousse et Monastir) sont parmi les moins desservis en centre de promotion. Le gouvernorat de Gabes, 2<sup>ème</sup> avec 62 centres, ne compte que 3.36 % (2.64% d'hommes contre 0.98% de femmes) de l'ensemble des licenciés du pays. De ce fait, nous sommes devant deux hypothèses :

Les centres de promotion ne jouent pas pleinement leur rôle dans la détection et le développement de talents et ne favorisent pas forcément la poursuite de pratique en sport civil après la fin des études primaires. Ils doivent être donc au moins réhabilités.

Certains gouvernorats manquent de structures pouvant accueillir l'ensemble des jeunes talents issus des centres de promotion. La plupart de ces jeunes se perdent alors dans la nature, c'est-à-dire qu'ils abandonnent la pratique sportive, du moins institutionnalisée.

Il est également important de souligner que le suivi et l'évaluation des talents détectés et encadrés en cours de formation et après avoir quitté ces centres, pour intégrer les sélections régionales et/ou nationales, ne sont pas assurés. À notre connaissance, il n'existe aucune étude -ou des données fiables- permettant d'évaluer l'efficacité de ces centres.

**Graphique 6 : Répartition des centres de promotion/Gouvernorat**



L'observation des centres de formation dégage une inadéquation entre les disciplines fédérales les plus pratiquées et la nature des centres de formation. En effet, on compte en Tunisie 24 disciplines individuelles entre les sports athlétiques et les sports de combat, contre 10 pratiques collectives. Pourtant, nous disposons en Tunisie de 429 centres de sports collectifs contre 270 uniquement pour les pratiques individuelles et de combat.

Tout se passe donc comme si l'État se concentrait sur les sports collectifs nécessitant une infrastructure plus lourde pour « laisser » la charge des sports individuels et de combat au secteur privé, eu égard à la forte demande des

enfants, des adolescents et des jeunes dans toutes les régions. Cependant, il ne s'agit là que d'une première hypothèse. Quant à la deuxième, elle concerne les centres de formation implantés sans réelle stratégie, parfois en réponse à la demande, parfois suivant le profil des encadrants installés dans les régions. D'ailleurs, l'absence de stratégie d'implantation est manifeste dans la répartition géographique desdits centres, qui ne traduit aucune logique sociale ni sportive.

Par ailleurs, il faut signaler que ces centres de promotion diffèrent de ceux de formation. En effet, les centres de formation sont orientés vers les jeunes sportifs talentueux de plus de quinze ans, afin de leur offrir les meilleures conditions d'entraînement et de compétition au niveau d'une spécialité sportive, en adaptant leur calendrier scolaire après accord de l'établissement. Ces jeunes sont normalement pris en charge par la fédération sportive en consentement avec le MAJSIP, pour leur fournir le lieu d'hébergement, la restauration et le transport, afin qu'ils puissent concilier entre sport et études. Ils bénéficient également de suivi médical, d'accompagnement psychologique et d'aide scolaire. À l'heure actuelle, chaque centre de formation est dédié à une seule discipline sportive et la sélection se fait par la direction technique de la fédération en question. En d'autres termes, les centres de formation concernent quasi-exclusivement des jeunes de plus de 15 ans faisant partie des sélections nationales -ou du moins régionales- dans une discipline sportive donnée.

## **LE SPORT EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE**

Le sport en milieu scolaire et universitaire repose sur deux composantes fondamentales. L'EPS d'un côté et SSU de l'autre.

### **d.1. L'EPS**

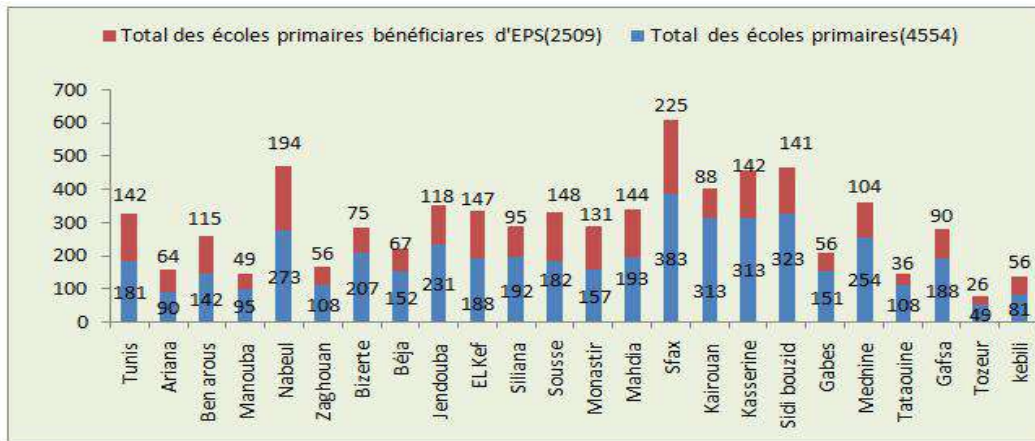
Le sport contribue au forgeage de la personnalité de l'individu, notamment pour les enfants et les adolescents. Il permet d'apprendre le respect de soi-même et des autres à travers les règles qu'il impose. Le sport offre également des avantages physiques et psychologiques, en jouant un rôle préventif de l'obésité et des comportements à risque. Il est considéré comme une école d'enseignement des valeurs fondamentales de l'humanité en aidant à la socialisation, à la tolérance, à l'inclusion sociale et constitue le reflet de la société.

Pour ces multiples enjeux et d'autres, l'EPS est obligatoire en Tunisie et fait partie intégrante du cursus de l'enseignement des enfants et des jeunes scolarisés. Elle concerne tous les niveaux d'enseignement, à savoir le primaire, l'école préparatoire, le collège, le lycée, l'université, les centres de formation professionnelle et les écoles spécialisées. Nous présentons dans ce qui suit le recensement propre à chacune de ces catégories d'établissements scolaires.

Au niveau primaire, le total des écoles qui bénéficient de l'enseignement de l'EPS est de 2509, soit 55.09% du total des établissements primaires en Tunisie (4554) (voir graphique 7).

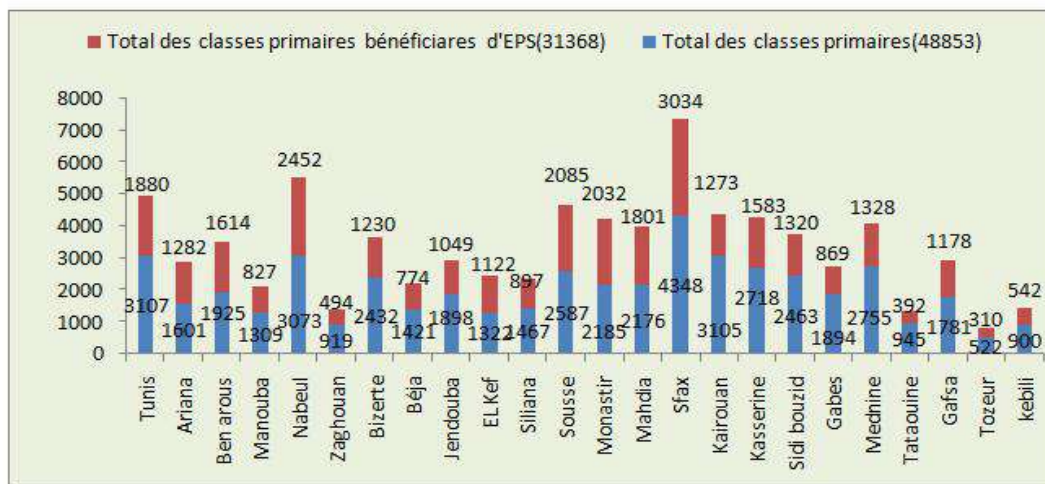


**Graphique 7 : Total des écoles primaires bénéficiaires de l'EPS/Total des écoles primaires**



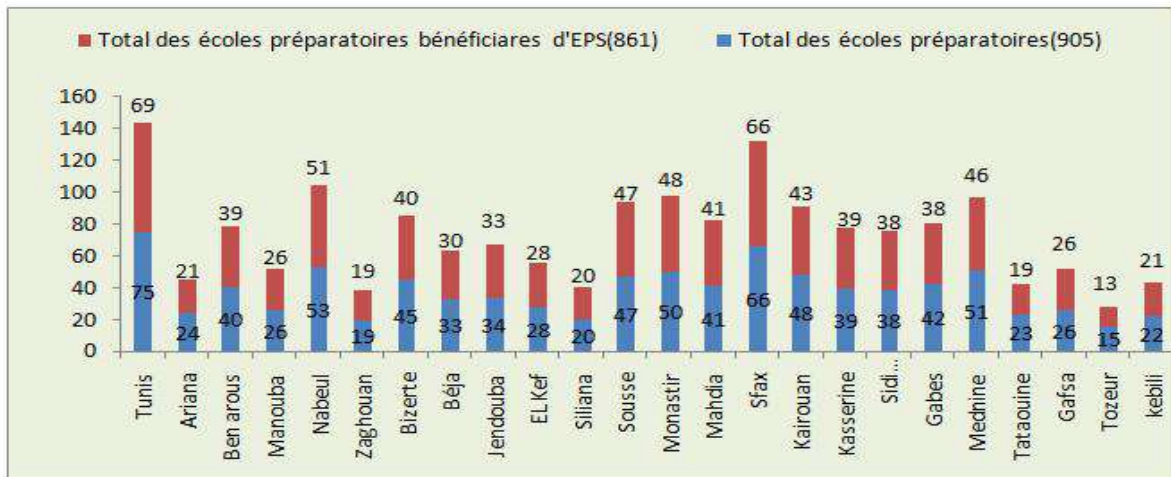
Quant au total des classes primaires qui font de l'EPS, il est de 31368 sur 48853, ce qui représente un taux de 64.21%. Il semble que l'État tunisien ne parvient pas à combler le vide et à disposer des enseignants d'EPS pour chaque établissement primaire. Cette matière obligatoire à tous les niveaux, n'est malheureusement pas généralisée, souvent par manque d'enseignants. Les zones rurales et les écoles primaires sont les plus touchées par ce déficit à cause des mauvaises conditions de travail et aussi d'accès à ces écoles rurales. D'autre part, en Tunisie, l'indemnité d'enseignement dans les zones rurales est très faible et n'encourage pas les enseignants à surmonter les difficultés de l'environnement (voir graphique 8).

**Graphique 8 : Total des classes primaire bénéficiaires de l'EPS/Total des classes primaires**



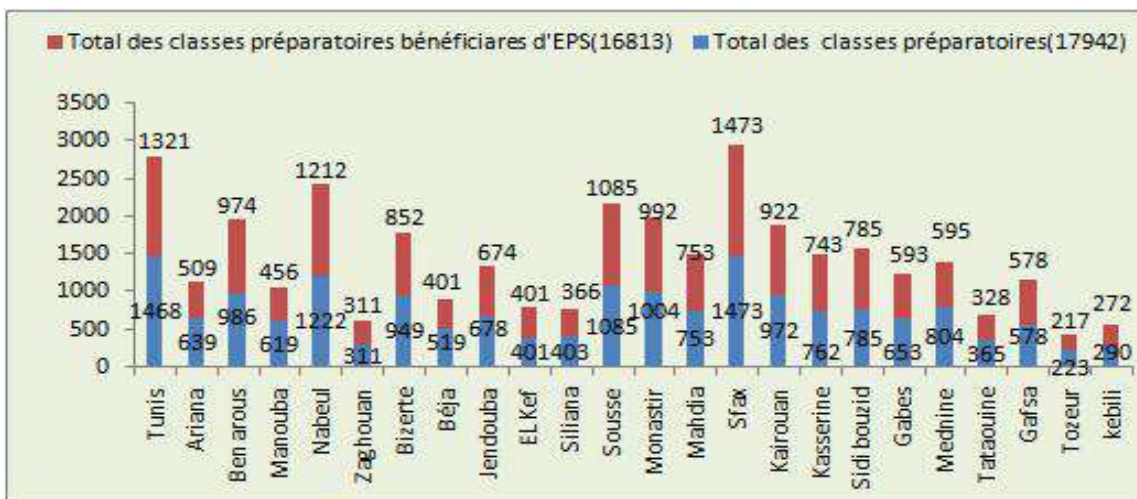
Au niveau des écoles préparatoires (les collèges), la situation s'améliore pour atteindre un taux d'occupation de 95.14%. Peu de collèges ne dispensent pas par l'enseignement de l'EPS. Les gouvernorats de Zaghrouan, Siliana, Sidi-Bouzid, Kasserine, Mahdia, Sousse et Sfax sont totalement occupés par les enseignants d'EPS, ce qui correspond à un total de 7 gouvernorats sur un total de 24 (voir graphique 9).

**Graphique 9 : Total des écoles préparatoires bénéficiaires de l'EPS/Total des écoles préparatoires**



Pour ce qui est des classes préparatoires qui profitent de ce droit d'enseignement de l'EPS en Tunisie, nous enregistrons un effectif de 16813 sur un total de 17942. Ce remplissage des collèges en EPS est représenté par le taux de 93.71% (voir le graphique 10).

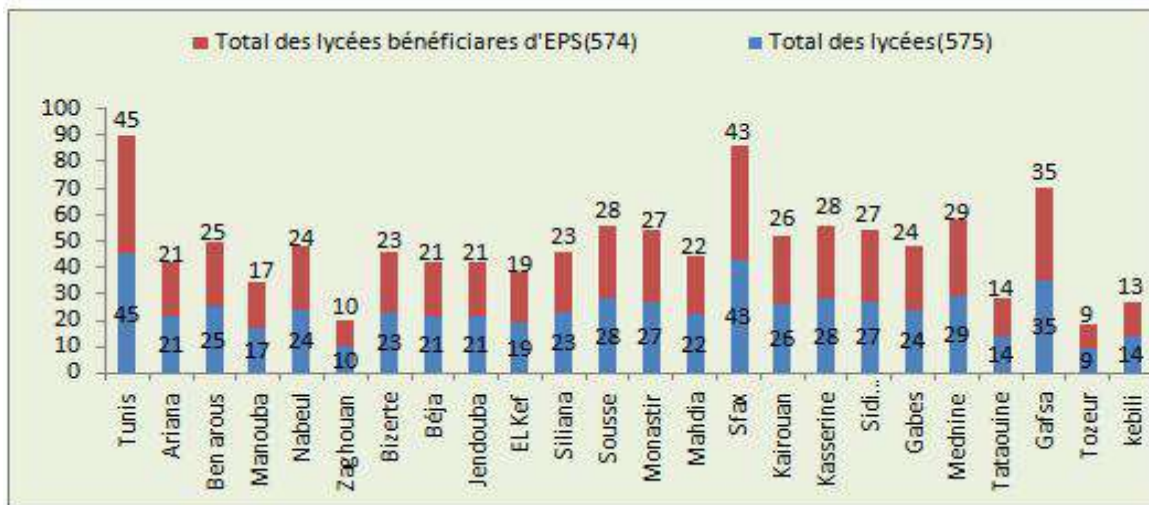
**Graphique 10 : Total des classes préparatoires bénéficiaires de l'EPS/Total des classes préparatoires**



Au lycée, la situation est largement meilleure étant donné que presque tous les lycées tunisiens dispensent l'EPS (99.83%). Le gouvernorat de Kébili est le seul sur les vingt-quatre dont l'occupation n'est pas à 100%. Nous constatons en effet, que sur 14 établissements secondaires de la région, un seul ne bénéficie pas de cours d'EPS (voir graphique 11).

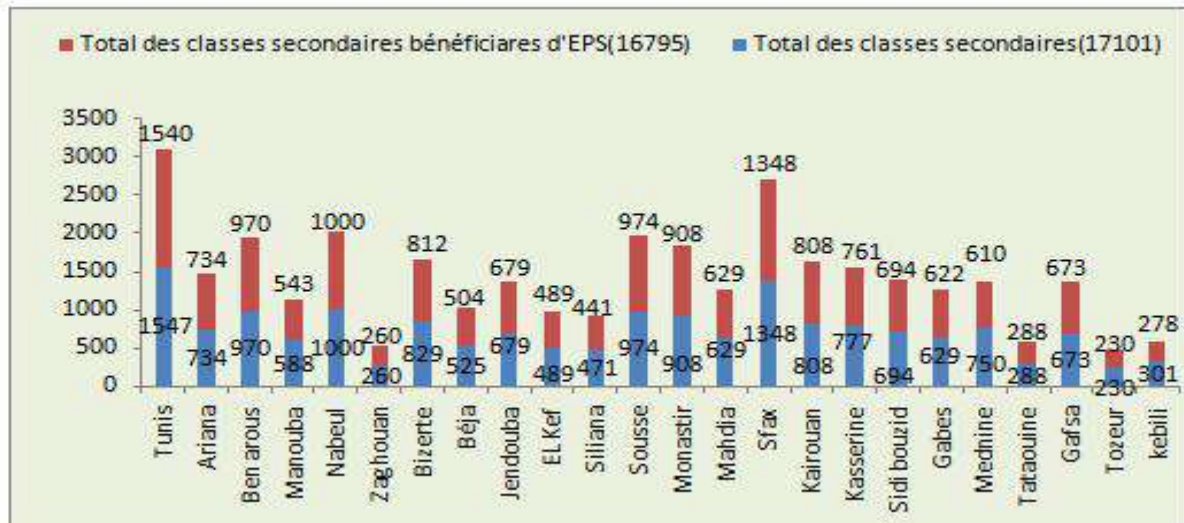


**Graphique 11 : Total des lycées bénéficiaires de l'EPS/Total des lycées**



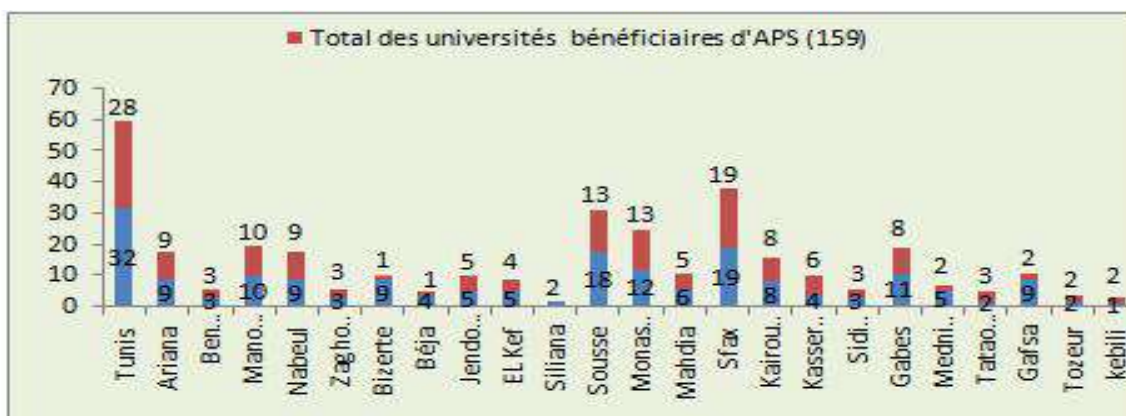
Cette occupation inférieure à 100% à Kébili, n'est pas sans conséquence sur les classes du lycée non bénéficiaires des cours d'EPS. Nous comptons donc 301 classes contre 278 sur toute la région, ce qui fait que 23 classes d'élèves ne pratiquent pas du sport dans un lycée au gouvernorat de Kébili (voir graphique 12)

**Graphique 12 : Total des classes secondaires bénéficiaires de l'EPS/Total des classes secondaires**



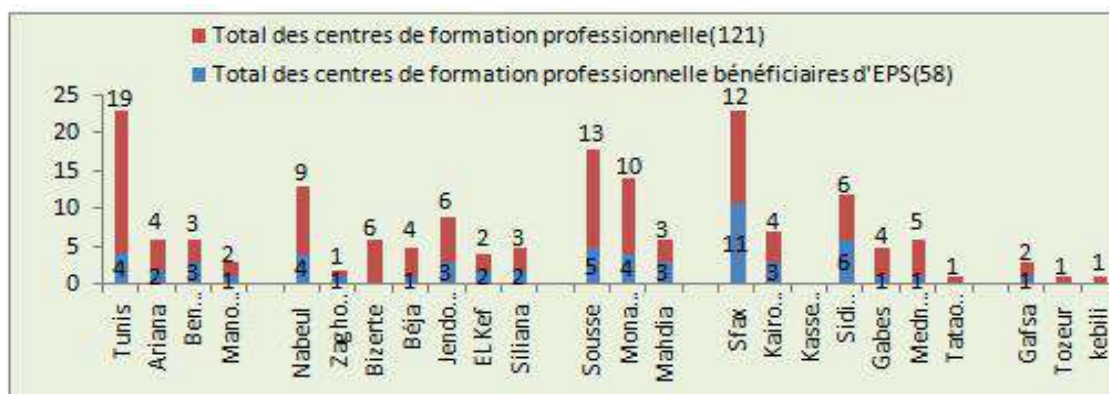
Par ailleurs, au niveau de l'université, l'EPS n'est que facultative et essentiellement de compétition sportive. Ceci explique les taux faibles par rapport au cycle primaire et secondaire. En effet, seulement 18 établissements sur 191 profitent des cours obligatoires d'EPS sur toute la Tunisie.

**Graphique 13 : Total des établissements supérieurs bénéficiaires de l'APS/Total des établissements supérieurs**



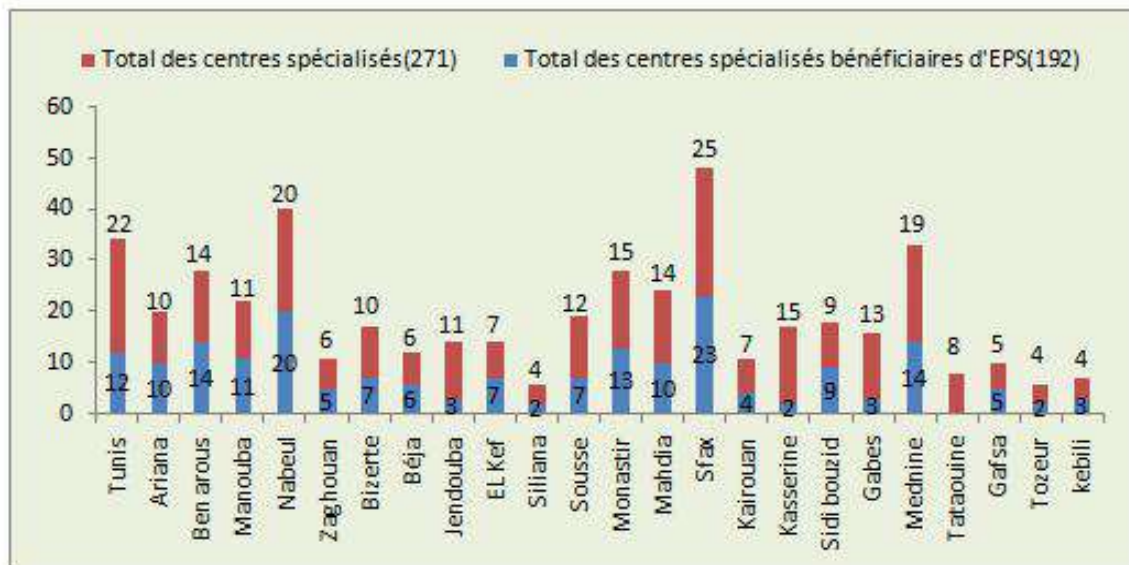
L'EPS en Tunisie concerne également les centres de formation professionnelle et elle est normalement obligatoire pour les établissements publics. Seulement sur 121 structures publiques, uniquement 58 centres enseignent l'EPS. Ben Arous, Sfax et sidi-Bouزيد, sont les trois gouvernorats les mieux servis en pratique physique et sportive. Quant aux restes des établissements professionnels, ils sont loin d'être comblés, indépendamment des régions (voir graphique 14).

**Graphique 14 : Total des centres de formation professionnelle bénéficiaires de l'EPS/Total des centres de formation professionnelle**



En ce qui concerne les centres spécialisés en éducation physique adaptées au nombre de 271, nous trouvons 192 qui intègrent l'EPS dans leur programme d'enseignement. Ceci représente 70.85% des établissements bénéficiaires de la pratique physique adaptée. Nous constatons que Ariana, Nabeul, Béja, Kef, Sidi-Bouزيد et Gafsa, sont les six régions qui font le plein en EPS, alors que les autres centres de toute la Tunisie, ils ne sont pas à leur saturation (voir graphique 15).

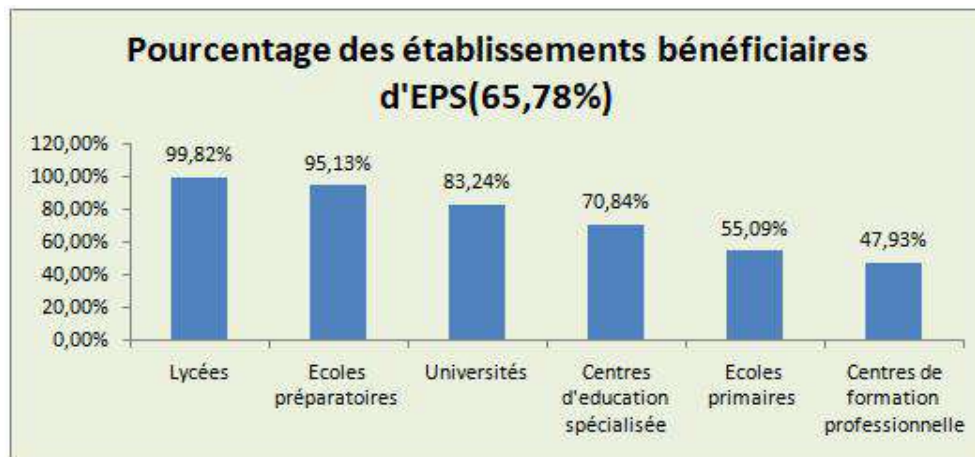
**Graphique 15 : Total des centres d'éducation spécialisée bénéficiaires de l'EPS /Total des centres d'éducation spécialisée**



En guise de récapitulation, les graphiques et tableaux relatifs à l'EPS présentés ci-haut montrent que le taux des établissements scolaires bénéficiaires de l'EPS ne dépasse pas les 66%. Bien que la matière soit obligatoire et qu'elle fasse partie du cursus d'enseignement, elle n'est pas généralisée, souvent par manque d'enseignants. Les zones rurales et les écoles primaires sont les plus touchées par ce déficit à cause des mauvaises conditions de travail et une difficulté d'adaptation pour les non-habitués. En Tunisie, l'indemnité d'enseignement dans les zones rurales est très faible et n'encourage pas les enseignants à surmonter les difficultés possibles de l'environnement. Les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation spécialisées ont également du mal à bénéficier de cette pratique à vocation éducative, de santé et d'inclusion sociale (47.93% et 70.84%). Cette déficience est étroitement liée à la formation universitaire des spécialistes du métier du sport, focalisée exclusivement sur l'enseignement d'EPS et sur l'entraînement sportif. Le sport de santé ne paraît pas important et n'est pas valorisé, ni à l'échelle universitaire, ni au niveau de la société tunisienne. À l'université, rares sont les cours d'EPS, assurés uniquement dans 18 établissements sur 191. Cette insuffisance, causée techniquement par le manque énorme au niveau des enseignants d'EPS malgré le chômage (l'État manque de budget pour le recrutement), traduit aussi certainement un manque d'intérêt pour ces cours. En effet, les universités possèdent généralement les budgets nécessaires pour recruter des enseignants vacataires.

Ce graphique 16 ci-dessous récapitule les taux de couverture de l'EPS dans les différents niveaux de formation en Tunisie.

**Graphique 16 : Taux de couverture de l'EPS dans les établissements de formation**



#### **d.2. Le SSU**

Géré par la FTSSU, le SSU repose sur deux composantes principales :

Les activités d'animation sportive qui ne nécessitent pas l'appartenance à une ASSU.

Les activités sportives de compétition, exigeant une licence et une participation aux différentes rencontres régionales et nationales, dans le cadre d'ASSU.

Théoriquement, cette démarche permet d'impliquer un maximum d'élèves et d'étudiants dans la PPS, sans pour autant les obliger à être performants. Seulement, dans la réalité du terrain, les activités d'animation de chaque semaine se font très rares et sont lourdes à gérer pour des établissements d'enseignements. Par conséquent, c'est souvent uniquement une à deux associations de compétition qui se constituent au sein de l'établissement. Le nombre des participants ne peut donc être que très faible par rapport aux élèves et aux étudiants dans les différents niveaux d'enseignement. En outre, l'activité de l'ASSU se limite à la participation aux compétitions de la FTSSU. Pour la plupart des établissements, elle s'arrête dès élimination de la compétition, au bout de deux ou trois mois.

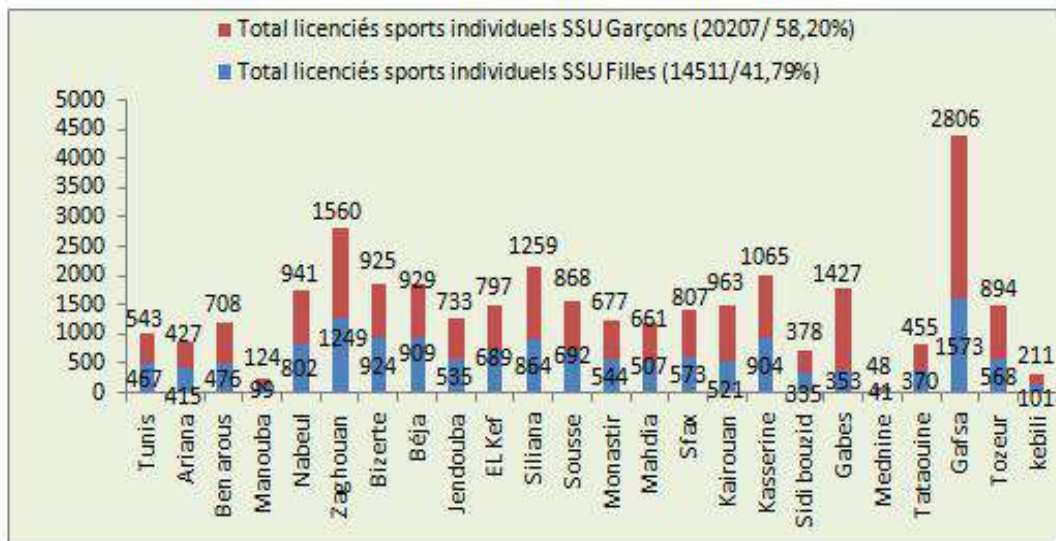
C'est ainsi que le recensement des activités, reposant le nombre d'ASSU et de licenciés, ne traduit que très partiellement la réalité du terrain. L'observation n'est alors jamais opérée avec précision.

Les licenciés sont au nombre de 71 823, répartis en sports individuels et en sports collectifs.

En sports individuels, nous constatons que le taux de participation des filles est proche de celui des garçons. Le nombre global des filles licenciées est de 34718, soit 48.33% de l'effectif global des licenciés en SSU. Gafsa présente la participation la plus élevée sur toute la Tunisie. Quant au Grand Tunis, nous constatons une participation faible par rapport aux enfants et aux jeunes scolarisés (voir graphique 17).

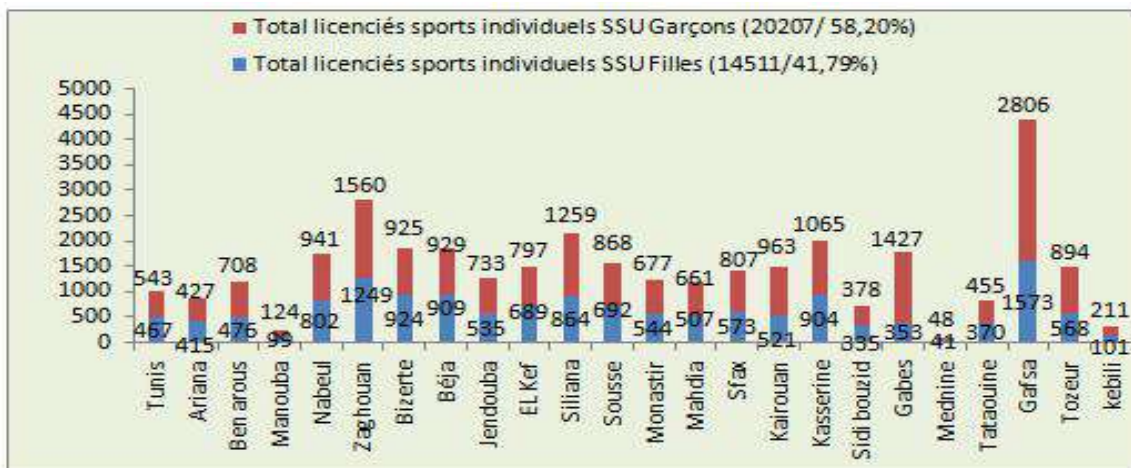


**Graphique 17 : Total des associations scolaires et universitaires/Sports individuels**



En sports collectifs, nous relevons une participation plus importante des garçons que celle des filles. Ces dernières ne représentent que 26.42% des ASSU. Au total, nous avons 37105 licenciés en sports collectifs. Le gouvernorat de Tunis est classé premier, loin des autres régions avec un taux de 12.86% du total des licenciés en sports collectifs. Sidi-Bouzid et Kébili sont les gouvernorats les moins impliqués dans les sports scolaires universitaires avec des taux très faibles (0.61% et 0.89%). Le graphique 18 ci-dessous illustre cette répartition des équipes des sports collectifs sur le territoire tunisien.

**Graphique 18 : Total des associations scolaires et universitaires / Sports collectifs**



Parallèlement à la compétition sportive, le sport scolaire et universitaire est conçu comme étant une discipline ayant un caractère de masse. Il a pour vocation de permettre au grand nombre d'élèves et d'étudiants d'accéder à la pratique sportive, selon leurs goûts et leurs besoins. Il s'agit d'un véritable facteur qui module et motive l'action éducative des enfants et des jeunes. Pour ces raisons, ces pratiquants scolarisés peuvent choisir entre

l'engagement dans une association scolaire ou universitaire, ou bien se contenter d'une pratique récréative d'animation. Cependant malgré ces deux options figurantes dans le système scolaire et universitaire tunisien, ces sports n'arrivent pas à jouer réellement leur rôle éducatif et associatif pour absence des enseignants, mais aussi pour une offre non attrayante. En effet, l'offre limitée aux sports collectifs et aux sports individuels « classiques », part en nombre de licenciés assez proches (voir graphique 19), ne prenant pas en considération les spécificités culturelles, environnementales et sportives de chaque région, n'est pas en mesure de satisfaire tous les goûts des scolarisés. La focalisation de l'offre sur les sports compétitifs est étroitement liée à la formation universitaire trop technique des enseignants d'EPS et à la politique d'élitisme de l'État, centrée sur les exploits sportifs, plutôt que sur l'éducation, l'insertion et la socialisation à travers la PPS.

**Graphique 19 : Licenciés en SSU**



Malgré les trois heures hebdomadaires obligatoires, le taux de participation des élèves, des collégiens, des lycéens et des universitaires, est de 2.98 %, sur un total 2 407 180 inscrits pour l'année 2020/2021. Ce constat est réellement inquiétant, surtout au niveau des écoles primaires dont 45%, plutôt concentrées dans les zones rurales, ne font pas déjà d'EPS. Cette réalité est causée aussi par le manque de corps enseignant recruté. Par ailleurs, même en cas d'existence d'enseignant, les trois heures hebdomadaires intégrées dans l'emploi du temps des enseignants ne sont pas toujours assurées ; l'inspecteur pédagogique n'est pas en mesure de contrôler les activités du vendredi, étant donné qu'elles ne font pas partie de ses prérogatives. Parallèlement, le directeur de l'établissement n'a pas le pouvoir nécessaire pour agir en cas d'absence parce que les enseignants sont sous la tutelle du MAJSIP et non du ME. Des problèmes de priorisation, mais aussi et surtout de gouvernance, bloquent aujourd'hui cette composante du sport scolaire et universitaire.

#### **4. Pratique non-institutionnalisée**

Le processus d'inclusion sociale des jeunes par les activités physiques et sportives passe nécessairement par deux modes de pratiques : l'institutionnalisé et le non-institutionnalisé. Le premier mode a déjà été présenté dans

la première partie de cette cartographie. Quant au deuxième, il concerne la pratique non-institutionnalisée ou encore pratique libre.

En effet, loin des contraintes règlementaires et d'encadrement préétabli, cette pratique auto-organisée offre à ses adeptes un large choix de pratiques convenables à leurs prédispositions physiques et mentales, mais aussi appropriées à leurs goûts. Ainsi, l'aspect ludique et de défoulement semblent dominant par rapport aux pratiques institutionnalisées, dont la part de responsabilité et d'autonomie des jeunes est relativement faible. La motivation intrinsèque est ainsi garantie, ce qui pourrait constituer un vecteur d'implication, d'intégration, d'insertion et de socialisation des jeunes.

La pratique non-institutionnalisée traduit des initiatives disparates d'individus ou de groupes d'individus qui s'organisent généralement sur les réseaux sociaux pour s'adonner à des moments sportifs de détente et de partage en groupe. Elle traduit aussi la conviction de parents de l'intérêt des activités physiques et sportives et qui inscrivent alors leurs enfants dans des clubs ou académies privés. Enfin, la pratique non-institutionnalisée concerne l'ensemble des activités des salles de sport privées, qui concernent une partie non négligeable de pratiquants femmes et hommes généralement de 13-14 ans jusqu'à 50-55 ans ou parfois plus.

Dans le contexte tunisien, ce mode de pratique existe sur l'ensemble du territoire. À notre connaissance, aucun chiffre, ni étude jusqu'aujourd'hui, n'est disponible sur le recensement de ces pratiques non-formelles. Les seules données existantes sur cette pratique sont celles concernant le sport de pleine nature recensé par l'ONS en 2020. Nous utilisons également les quelques données récupérées de la FTSP. Pour ce qui est du sport de plein air, nous avons eu recours aux réseaux sociaux (notamment Facebook) pour identifier certaines activités et le mode d'organisation de certains groupes actifs, ainsi que la nature de l'offre des salles de sport privées qui offrent également des pratiques libres à tendance ludique, d'entretien physique et de détente.

Libre de par son essence même, la pratique non-institutionnalisée reste continuellement ouverte et créative. La multitude de disciplines et d'activités pouvant rentrer dans son cadre peuvent, toutefois, être réparties en PPS de plein air, la PPS de pleine nature et la PPS en salle de sport privée.

## **LA PPS DE PLEIN AIR**

Il s'agit de pratiques extérieures dans les villes, les quartiers, les parcours et les espaces de proximité, hors des murs des habitations (« pieds d'immeuble »). En effet, en Tunisie comme dans le monde entier, les sports de plein air sont en pleine expansion, face à l'urbanisation qui touche plus que 60% des Tunisiens (INS, 2014). Ceci est expliqué par le phénomène d'individualisme et du besoin d'évasion du quotidien, caractérisant la société moderne. Ces pratiques physiques et sportives se déroulent hors des IS et peuvent être des sports individuels ou des sports collectifs. Les objectifs de cette nouvelle tendance peuvent être d'ordre compétitif, récréatif à forte sensation et aussi d'exploit physique. Ce mode de pratique sous toutes ses formes, s'adresse à l'ensemble de la

population. Les hommes, les femmes, les enfants, les personnes à mobilité réduite et les séniors, sont tous concernés par cette pratique extérieure.

En Tunisie, cette tendance n'échappe pas à différentes personnes et/ou groupes, constitués de façon spontanée, souvent sur les réseaux sociaux. Conscients des bienfaits qu'apportent les activités physiques et sportives principalement sur la santé et le bien être mentale, ces personnes volontaires ont décidé de prendre de saines habitudes, en adoptant un mode de vie physiquement actif. Leur détermination a également permis à d'autres personnes de les rejoindre, pour pratiquer en plein air, selon la disponibilité de la majorité des membres.

Quant au mode de pratique de ces activités extérieures, il est caractérisé par sa souplesse en termes de temps, de lieux, d'organisation et de prédisposition physique. Ces pratiques hors des murs, peuvent être soit libres sans encadrement, seul ou en groupe, soit encadrées par une personne volontaire ou un personnel qualifié. Pour ce qui est des sports à caractère compétitif, ils sont souvent inscrits dans un cadre organisationnel réglementé, afin de garantir le minimum de sécurité. Nous pouvons citer comme exemple les matchs de football dans des espaces loués à cette occasion, par des groupes d'amis et/ou de collègues, le soir après le travail et/ou pendant les weekends.

En Tunisie, Nous trouvons sur tout le territoire plusieurs regroupements spontanés ou structurés, attirant des sportifs et des non sportifs d'une manière bénévole. Les pratiques les plus répandues sur le territoire tunisien, sont principalement de quatre catégories :

Les groupes et associations de marcheurs ;

Les groupes et associations de danseurs ;

Les groupes et associations des sports de rue (parkour, street workout, ...) ;

Les groupes et associations des sports de compétition à des fins de loisir et de mise en forme (louer des terrains pour jouer entre amis et/ou collègues).

Le plein air est un espace privilégié dans la PPS hors des bâtiments, dans un cadre ouvert du territoire proche, permettant d'exercer une multitude d'activités libres ou encadrées. Malheureusement, nous manquons d'information pour mettre en place une cartographie relative à cette nouvelle tendance de pratique hors des murs et de proximité du milieu de vie.

## **LA PPS DE PLEINE NATURE**

Contrairement au sport de plein air pratiqué dans des espaces souvent urbains et à proximité des habitations, les sports de pleine nature se distinguent par leur cadre environnemental naturel et non aménagé. Il s'agit d'activités physiques et sportives favorisées par des atouts environnementaux, tels que principalement la mer, la forêt, la montagne et l'espace aérien. Ainsi toutes les activités comme l'escalade, la randonnée, la plongée, les sports nautiques, le vélo et le vol, représentent ce type de sport.

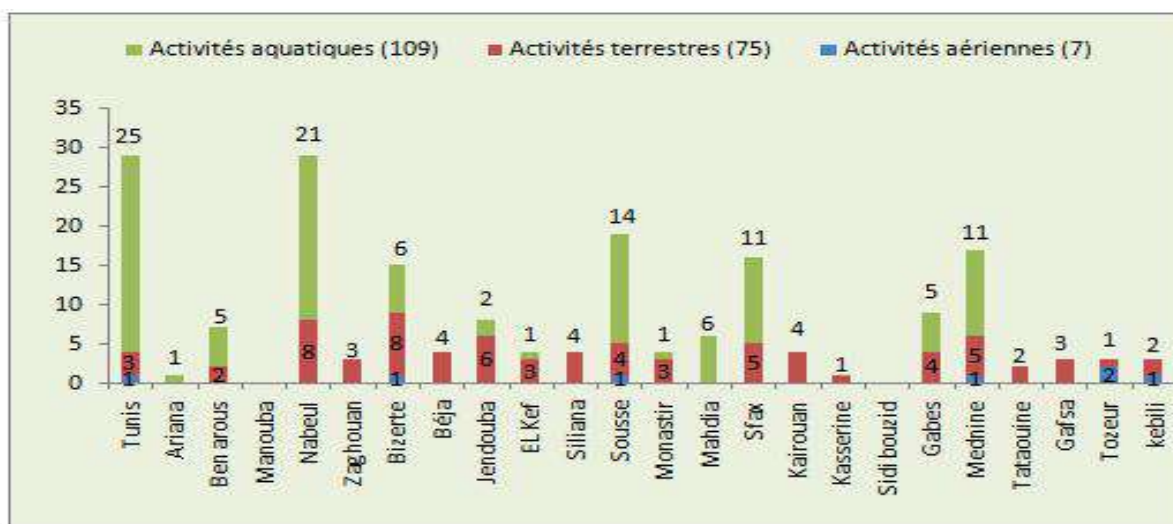


Par ailleurs, ce type d'activité de pleine nature, offre à ses pratiquants une accessibilité, tout en conciliant pratique sportive et respect du milieu naturel. Ces adeptes de l'environnement écologique profitent de la nature, pour des motifs de bien être, de loisir, de rencontre, de partage, de compétition ou d'exploration du patrimoine naturel. Dans le cas extrême, ces pratiques physiques permettent également le dépassement de soi, à travers les sensations fortes.

Dans le contexte tunisien, nous trouvons les trois modes de pratique de sport de pleine nature, pratiqués des degrés nettement différents. Ce sont les PPS de terre, en milieu aquatique et en milieu aérien. Les PPS de terre semblent les plus fréquentes et les plus accessibles, étant donné la facilité d'accès, surtout sur le plan matériel. Elles sont pratiquées en général en pratique libre, hors des structures (associations ou autres). Quant aux PPS en milieu aquatique ou aérien, elles restent plus contraignantes de tout point de vue (budgétaire, sécuritaire, etc.). Elles sont souvent assurées sous l'encadrement d'associations règlementaires et de personnel qualifié, pour leur degré de risque et de dangerosité. Ceci explique le nombre d'associations majoritaires pour ce type d'activités.

Grâce au recensement de 2020 de l'ONS, nous avons pu repérer certaines associations tunisiennes qui s'intéressent à ces milieux aquatiques, terrestres et aériens. Ces structures actives sur tout le territoire tunisien, sont au nombre de 191 et ne sont pas à vocation compétitive. Elles privilégient l'intérêt pour la nature et le goût pour la découverte (voir graphique 20) »

**Graphique 20 : Types des sports de pleine nature/Gouvernorat**



### LA PPS EN SALLE DE SPORT PRIVEE

Pour leurs offres très diversifiées et accessibles à tous les niveaux physiques, les salles de sport privées attirent de plus en plus d'adhérents. Au total, nous comptons en Tunisie 1747 salles de remise en forme, soit 20.47% du total des infrastructures existantes, publiques et privées (8533). Il s'agit en effet, de séances de remise

en forme, de détente et de dévouement. Les pratiques peuvent être libres individuellement, ou bien collectives animées par des coachs, souvent dynamiques et accueillants, pour essayer de fidéliser un maximum de clients, et mieux garantir la rentabilité économique de l'entreprise. Ces espaces payants sont donc caractérisés par leur aspect attrayant, grâce à un choix plus large et des entraînements sont souvent stimulants, permettant de faire travailler tout le corps, avec des mouvements rythmés et adaptés à tous.

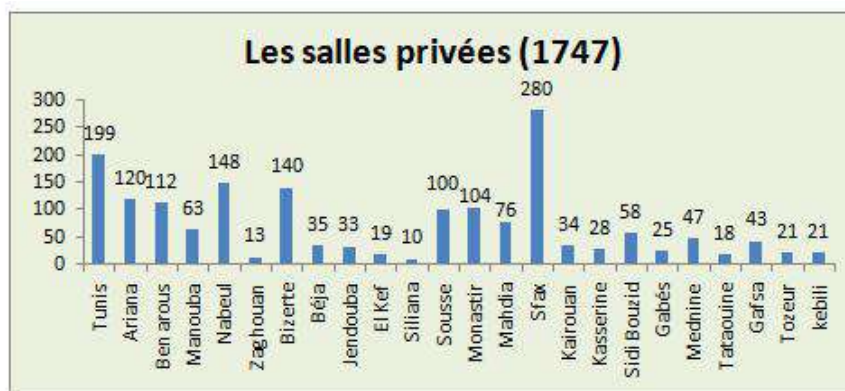
En Tunisie, ces salles de sport sont hautement fréquentées par les enfants, les jeunes, les parents et les travailleurs. Les femmes constituent également un potentiel important de fréquentation des salles privées. La souplesse du temps et la variété de l'offre, indépendamment du niveau sportif, ont fait de ces espaces un lieu favori pour beaucoup de pratiquants, mais également un business qui pourrait être rentable pour son gérant, surtout lorsqu'il se montre créatif à travers une offre identifiable par rapport aux concurrents.

Quant à la PPS dans ces lieux privés, l'offre est souvent liée aux besoins des clients qui aiment pratiquer seuls ou en groupe, sous encadrement d'un professionnel qualifié, ou de façon autonome. Ces offres échappent désormais à la classification technique des sports (sports collectifs et sports individuels), pour s'occuper des états physiques et mentaux de ses adhérents. Nous relevons souvent cinq objectifs spécifiant les pratiques de salle et dont le plaisir et le désir d'exercer, constituent leur point fort :

- Des pratiques pour s'entretenir et préserver sa santé ;
- Des pratiques pour explorer et découvrir ;
- Des pratiques pour jouer seul ou en groupe ;
- Des pratiques pour se détendre et s'évader du stress du quotidien ;
- Des pratiques pour se défouler et dégager ses émotions.

Il s'agit donc d'un véritable lieu de mise et de remise à la pratique physique et sportive sans aucune discrimination (voir graphique 21).

**Graphique 21 : Les offres des salles de sport/Gouvernorat**



La pratique non-institutionnalisée -ou encore pratique libre- concerne plus que la moitié des pratiquants de sport en Tunisie, soit une estimation de 1 051 194 pratiquants représentant un taux de 53,4%.

Malgré beaucoup de problèmes et d'obstacles sur le terrain<sup>20</sup>, la pratique non institutionnalisée connaît un essor grandissant ou, du moins, une évolution continuelle du nombre de pratiquants. Paradoxalement, la période de confinement partiel suite à la Covid aura favorisé, notamment, la pratique de la marche, de la marche aquatique et du vélo. Cette période aura, également, contribué à augmenter sensiblement le nombre de pratiquants de 30 à 70 ans.

Bien qu'elle semble toucher plutôt des catégories sociales moyennes ou aisées (CSP+), la pratique non-institutionnalisée constitue un bel exemple de dynamiques diverses à généraliser, et aussi à démocratiser.

La Fédération Tunisienne du Sport pour Tous, censée promouvoir le sport citoyen, reste de très faible impact. Son action, reposant essentiellement sur un nombre très limité d'événements annuels, ne semble pas suffisamment proactive ni efficiente.

### **Infrastructure sportive**

Les bienfaits de la PPS sur les plans individuel, social, économique, etc. ne sont plus à démontrer. Dans ce sens, le développement de l'IS constitue une véritable pierre angulaire. D'ailleurs, de par le monde, les politiques publiques mettent en place des programmes dans ce sens. Les approches, les moyens, les modèles et les mécanismes de gouvernance diffèrent, traduisant à chaque fois une vision déterminée de la politique du sport et donnant lieu à une réalité différente de la PPS sur le terrain. À titre d'exemple, pour Bessy et al (2002), « les espaces sportifs communaux se doivent de participer au développement économique local, de répondre aux nouvelles attentes des habitants d'une commune, d'être un réel vecteur d'intégration sociale et de contribuer à la construction identitaire ».

De quelle IS dispose-t-on en Tunisie ? Quel est l'état de cette IS et comment est-elle gérée et exploitée ? Jusqu'à quelle mesure cette IS contribue-t-elle à l'élargissement de la base de pratiquants et à susciter une réelle dynamique de PPS dans le pays ? Contribue-t-elle vraiment au développement de la PPS et de son impact ?

Dans ce chapitre, on tentera de répondre directement et indirectement à ces diverses questions à partir d'une cartographie détaillée des IS, reposant sur des données brutes collectées de plusieurs sources officielles telles que l'INS (2014), le MAJSIP (2020) et l'ONS (2010 ; 2020), mais également récoltées par les auteurs de cette

---

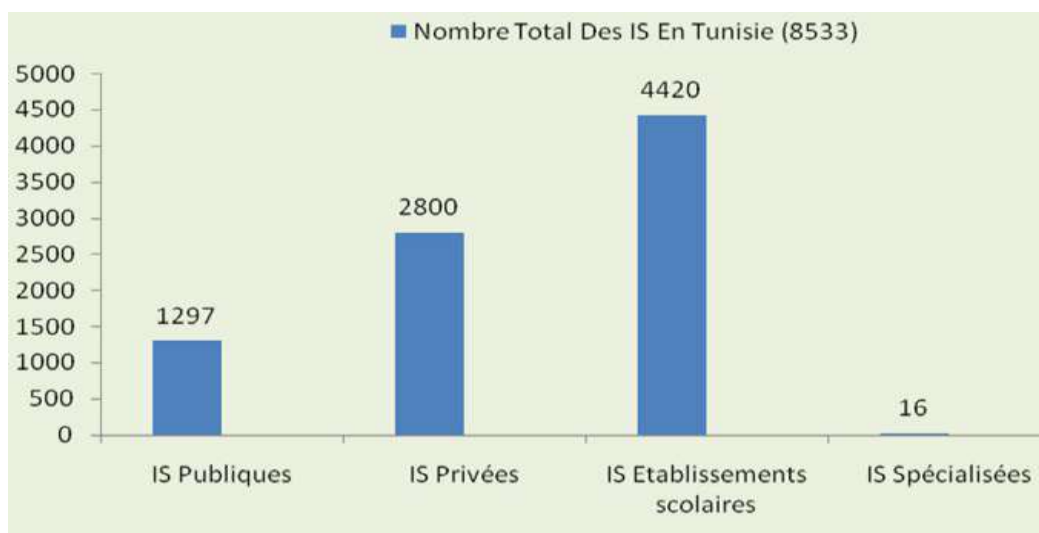
Voir : IV. Obstacles, revendications, attitudes et attentes.

étude. On se penchera également sur la question de l'accessibilité aux IS jugée primordiale quant à la problématique de l'inclusion sociale à travers la PPS. Dans ce cadre, l'approche reposera principalement sur les contraintes budgétaires (coût) et règlementaires (conditions d'accès). Faut-il rappeler ici que le concept d'accessibilité constitue un premier facteur d'influence considéré et une variable centrale d'utilisation durable des IS chez les jeunes et les adolescents (Popkin et al, 2005).

## 1. L'IS en Tunisie

En Tunisie, il existe au total 8533 IS publiques et privées recensées (voir graphique 1). En ce qui concerne les installations publiques, on compte 1297 IS d'intérieur et d'extérieur dédiées principalement à la PPS associative institutionnalisée mais aussi, et un degré nettement moindre, à la pratique libre. Ensuite, on enregistre 4420 infrastructures dans les établissements scolaires et universitaires pour l'enseignement de l'EPS et enfin, 16 espaces spécialisés tels que les équipements des centres médicaux sportifs, les centres d'handisport et les infrastructures sportives dans les centres de rééducation des mineurs délinquants. Quant aux IS privées, elles relèvent de 2800 entreprises ludo-sportives telles que les académies (455), les sociétés gérant des mini-terrains (598) et les salles de sport (1747).

Graphique 1 : Total des IS en Tunisie



### LES IS PUBLIQUES

#### a.1. Les IS publiques relevant des établissements d'enseignement scolaire et universitaire

En Tunisie, l'enseignement de l'EPS est obligatoire à tous les niveaux d'études, étant donné que l'école est le lieu qui favorise l'acquisition d'un savoir indispensable pour vivre dans une société. L'éducation physique a donc pour finalité de former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives et artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement, mentalement et socialement éduqué. L'État tunisien a misé sur les IS scolaires, qui

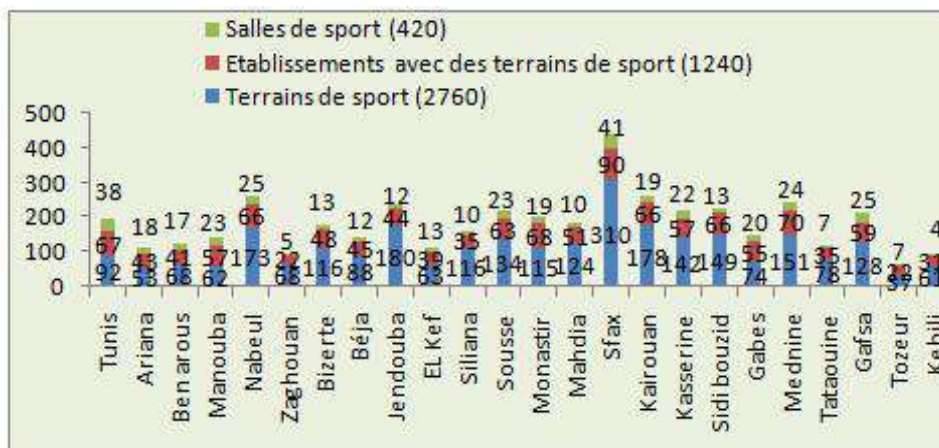
représentent plus que la moitié du parc national sportif (4420). Ces infrastructures sont de trois types (voir graphique 3) :

Des terrains de sport (2760) ;

Des salles de sport (420) ;

Des terrains de sport à l'intérieur des établissements scolaires (1240).

**Graphique 2 : Total des IS publiques d'enseignement scolaire**



Le recensement des IS scolaires et universitaires ainsi effectué ne permet pas d'appréhender de façon précise les caractéristiques techniques de chaque installation ni son adaptabilité aux besoins changeants et évolutifs d'une EPS destinée aux jeunes générations. Nous relevons, malheureusement, l'absence de « guide-conseil », servant de cadre de référence nationale en matière d'IS destinées à l'EPS en Tunisie.

D'autre part, lesdites IS, constituant la moitié du parc national, sont sous tutelle du ME et du MESRS. Leur usage quotidien est lié à la plage horaire administrative de l'établissement scolaire ou universitaire dont ils relèvent et elles sont exclusivement utilisées dans le cadre de l'EPS et du SSU. L'optimisation de l'usage de ces IS devrait constituer un enjeu de taille pour les prochaines années.

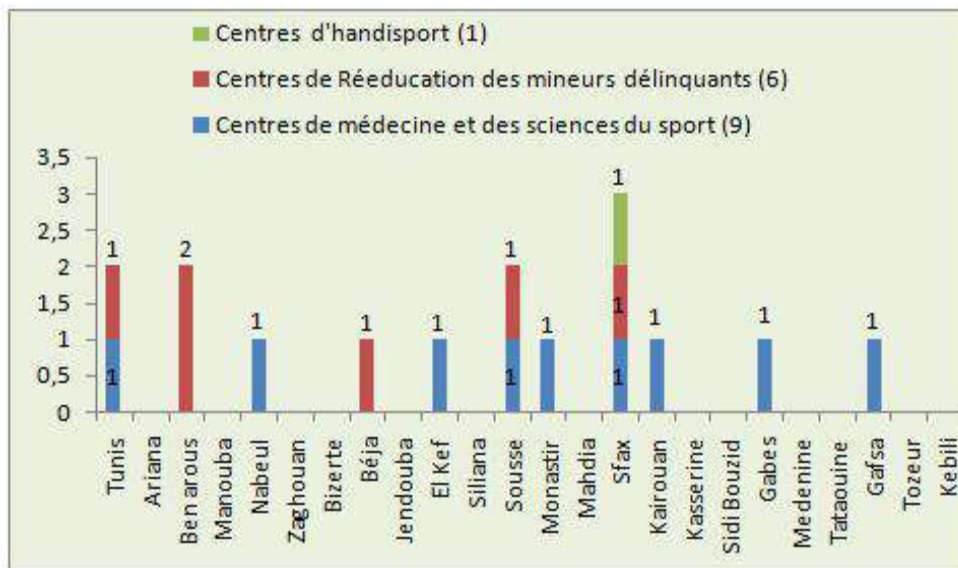
### **a.2. Les IS publiques spécialisées**

Il s'agit de structures accueillant des usagers à besoins spécifiques. Il peut s'agir de personnes porteuses de handicap ou nécessitant une prise en charge sociale particulière, comme les enfants mineurs en détention auxquels en réserve des programmes de socialisation et d'intégration reposant, entre autres, sur la PPS. Une partie de ces IS sont mises à la disposition d'AS orientées vers ce genre d'encadrement spécifique, comme celles spécialisées en handisport.

Ainsi, l'État s'efforce à améliorer l'accessibilité des lieux de pratique pour ces publics en situation particulière, ayant des besoins spécifiques (handicap, maladie, blessures et problèmes d'ordre légaux). En Tunisie, nous enregistrons au total 16 établissements appartenant à cette catégorie spéciale (voir graphique 4) :

- Les centres médicaux sportifs (9) ;
- Les centres d'handisport (1) ;
- Les centres de rééducation des mineurs délinquants (6).

**Graphique 3 : Total des IS publiques spécialisées**

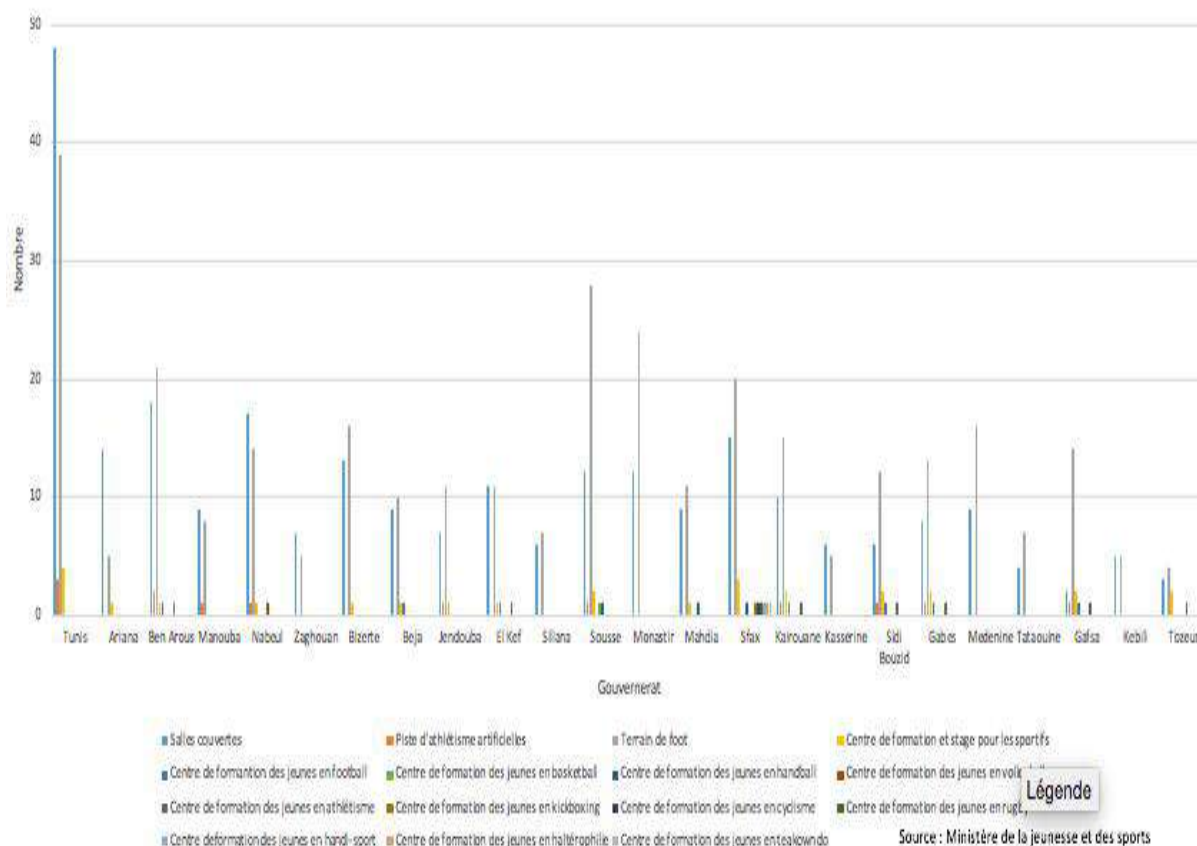


### a.3. Autres IS publiques

Outre les IS publiques relevant des établissements scolaires et universitaires et les IS en rapport avec les structures spécialisées, il existe une autre catégorie d'IS publiques englobant l'ensemble des IS mises à la disposition des AS de sport civil, les IS des MJ et des Cités Nationales Sportives d'El Menzah et de Rades, ainsi que l'ensemble de parcours de santé, de terrains de quartier, etc.

Cette catégorie d'IS concerne donc d'une part les pratiquants dans le cadre du sport fédéral de compétition et, de l'autre, les pratiquants dans le cadre de la pratique libre non-institutionnalisée. Elle englobe 1307 IS d'extérieur et d'intérieur (voir graphique 4).

**Graphique 4 : Les IS extérieures et intérieures publiques**



Ainsi à travers ce graphique, nous comptons 1021 infrastructures publiques d'extérieur contre 286 d'intérieur, classées comme suit :

Des IS d'extérieur telles que les parcours de santé (244), les jardins sportifs (03), les espaces sportifs des maisons des jeunes (360), les centres de formation et de stage pour les sportifs d'élite (27), le centre de handisport (01), les centres de formation des jeunes (24), les centres de stages et de vacances d'été (18), les pistes d'athlétisme (13), les terrains de football (321) et les parcours de golf (10) ;

Des IS d'intérieurs dont les salles de sport couvertes (260), les piscines couvertes (17) et les centres de médecine et des sciences du sport (9).

#### **LES IS PRIVEES :**

L'état des lieux du secteur sportif marchand reste indéfini et compliqué à élaborer, eu égard à la très grande difficulté d'obtention de données précises et exploitables (comme celles relatives au coût d'investissement, à la fréquentation, etc.). Ce secteur compte tout aussi bien des structures formelles qu'informelles qui mettent à disposition du public des équipements, un environnement et des prestations, pour des objectifs de santé, de bien-être et d'amélioration de la condition physique.



Selon les informations fournies par les CRJS, on enregistre en Tunisie près de 2800 IS privées déclarées de remise en forme, de fitness et de jeux collectifs selon les appellations courantes. Ils sont de trois types (voir graphique 5):

Des salles de sport (1747) ;

Des mini-terrains (598) ;

Des académies de sport (455).

**Graphique 5 : Total des IS privées**



Le recensement brut de l'intégralité de l'IS déclaré en Tunisie, ainsi effectué, donne une idée sur la taille -en nombre- de cette IS et sur sa nature. D'ores et déjà, on peut annoncer que l'IS existante reste insuffisante quantitativement. En effet, le nombre total d'IS, donne lieu à un taux de couverture de 7,7 IS pour 10 000 habitants, sur la base de 8533 IS et 11 091 771 habitants<sup>21</sup>. Ce taux peut être considéré comme relativement faible<sup>22</sup>.

## 2. Implantation d'IS : quelle logique ?

Les graphiques présentés ci-dessus -et d'autres en annexe<sup>23</sup>- laissent dégager une disparité notable entre les différents gouvernorats et les différentes régions aussi bien concernant le nombre d'IS que les taux de couverture correspondants. Bien que les éléments culturels et la réalité sportive locale doivent être pris en considération dans l'implantation de l'IS, et que cette IS peut ne pas être standardisée, on déplore quand-même l'absence d'IS pouvant être considérée comme essentielles comme les piscines, les centres de handisport (ou structures de fonctions équivalentes), les pistes d'athlétisme, les terrains publics de quartier, etc. dans un certain nombre de gouvernorats.

Recensement de la population tunisienne de 2014, source : Institut National des Statistiques, INS.

En France, le taux de couverture est de 39,9 IS / 10 000 habitants.

Voir : A.1.4. Graphiques divers PPS, IS et paramètres socioéconomiques.

Plus qu'un problème de manque d'équité envers des citoyens de gouvernorats différents d'un même pays, la philosophie même de l'implantation des IS sur le territoire tunisien reste obscure ; elle ne semble répondre à aucune logique d'ordre culturel, démographique, social, sportif ou économique. Cette logique est peut-être d'ordre politique, mais même cela reste difficile à cerner.

En effet, si l'on peut observer une certaine logique d'ordre démographique, puisque les gouvernorats comptant les plus hautes densités démographiques possèdent le plus d'IS, comme Sfax (896), Tunis (627), Nabeul (572) et Monastir (535), et inversement Zaghouan, Tozeur et Kebili qui n'en comptent qu'un maximum de 150, cela ne se répercute pas sur le taux de couverture (rapport IS / nombre d'habitants) qui ne paraît répondre à aucune logique (voir tableau 1).

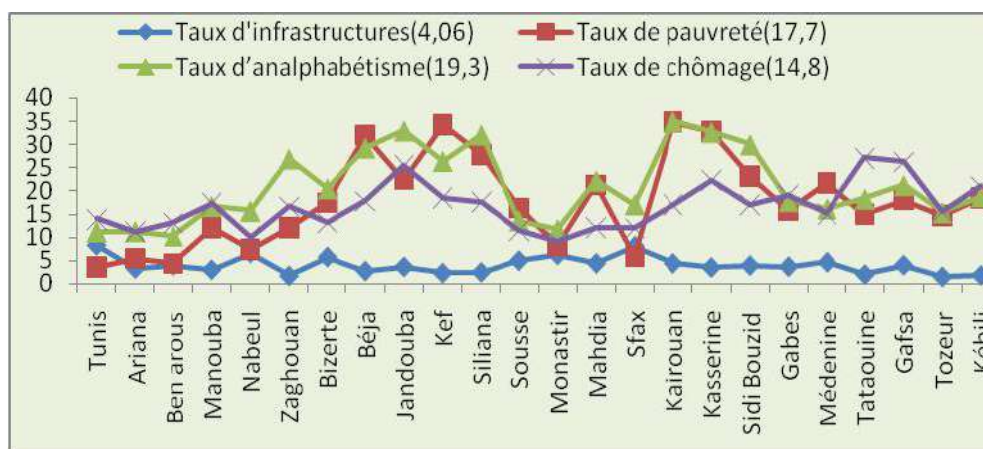
**Tableau 1 : IS et données démographiques/Gouvernorat**

Gouvernorat	Population 2014	Densité km2	Total IS	IS/1000 Habitants	IS/Densité
Tunis	1056247	3 057	627	0.62	0.20
Ariana	576087	1 195	282	0.28	0.23
Ben arous	631842	830	338	0.33	0.40
Manouba	379518	334	260	0.26	0.77
Nabeul	787917	283	572	0.57	2.02
Zaghouan	176946	64	147	0.14	2.29
Bizerte	568221	154	495	0.49	3.21
Béja	303029	85	235	0.23	2.76
Jandouba	401475	129	316	0.31	2.44
Kef	243156	49	200	0.20	4.08
Siliana	223087	48	214	0.21	4.45
Sousse	674813	253	415	0.41	1.64
Monastir	548830	539	535	0.53	0.99
Mahdia	410817	139	378	0.37	2.71
Sfax	955422	127	896	0.89	7.05
Kairouan	570435	85	378	0.37	5.59
Kasserine	439243	54	302	0.30	5.59
Sidi Bouzid	429915	61	337	0.33	5.52
Gabes	374302	52	319	0.31	6.13
Médenine	479517	56	398	0.39	7.10
Tataouine	149452	4	171	0.17	42.75
Gafsa	337330	38	343	0.34	9.02
Tozeur	107914	23	128	0.12	5.56
Kébili	156959	7	158	0.15	22.57
<b>Total /Moyenne</b>	<b>1100910771</b>	<b>319.41</b>	<b>355.54</b>	<b>0.34</b>	<b>6.04</b>

Sur un autre plan, on observe que les gouvernorats présentant les taux les plus élevés de chômage, de pauvreté et d'analphabétisme ne bénéficient d'aucune politique particulière d'implantation d'IS. Ces gouvernorats sont même parmi les moins desservies en IS, à l'instar du Kef, de Jendouba et de Siliana (voir graphique 6). Outre le manque de planification stratégique rentrant dans le cadre d'une vision claire répondant à des objectifs précis, la manque d'IS dans ces régions s'explique aussi par le fait que les entrepreneurs privés évitent généralement

d'investir dans des régions, gouvernorats, villes et même quartiers à faible pouvoir d'achat, pour des questions de rentabilité économique et de retour sur investissement.

**Graphique 6 : IS / 10 000h et facteurs socioéconomiques**



### 3. IS et personnes porteuses de handicap

L'article 15 de la loi n° 94-104 du 3 août 1994, stipule que « Tout promoteur d'infrastructures sportives de base ; terrains, piscines ou autres, doit les adapter aux besoins spécifiques de l'handicapés afin de lui permettre de suivre les activités sportives. Il doit aussi réserver les installations nécessaires à la pratique de ces activités ». Théoriquement, cette loi rentre dans le cadre de l'égalité des droits et des chances. Elle apporte un cadre législatif précis devant faciliter la PPS chez les personnes porteuses de handicap sous ses différentes formes.

Cependant, dans la réalité du terrain, les IS appliquant cette loi sont extrêmement rares, voire inexistantes, puisque la Tunisie ne compte qu'un seul centre spécialisé en handisport sur tout le territoire. Ce constat n'est pas sans conséquence sur l'offre en disciplines sportives proposées aux personnes porteuses de handicaps moteurs, visuels et auditifs, représentant aujourd'hui 1,2 % de la population tunisienne. On ne peut alors parler d'intégration sociale de cette catégorie de personnes par la PPS dans ces conditions.

### 4. Problème d'entretien et de maintenance

Les ateliers régionaux effectués dans le cadre de notre étude ont laissé dégager une insatisfaction quasi-généralisée quant à l'état matériel des IS. Beaucoup d'intervenants ont évoqué des problèmes de vétusté et de manque d'entretien et de maintenance. Les médias spécialisés vont dans le même sens et évoquent régulièrement ces questions, notamment pour ce qui est des IS publiques. Ils font état d'IS fermées pendant de très longues périodes pour maintenance et réhabilitation, et d'autres carrément délaissées.

Qu'il s'agisse de maintenance quotidienne, périodique ou de réfection et de réhabilitation, le problème semble se poser sérieusement. Il trouverait sa source, d'une part, dans la faiblesse des budgets alloués, notamment pour ce qui est des établissements d'enseignement primaire et secondaire et les municipalités responsables d'une partie notable de l'IS publique. D'autre part, on évoque le manque de cadres spécialisés, formés en gestion et en maintenance de l'IS en fonction de sa nature et de fonctionnalité. En effet, la gestion des équipements sportifs en Tunisie est assurée par des personnes qui n'ont pas généralement pas reçu de formation adéquate. La plupart de ces gestionnaires sont des enseignants d'EPS, des anciens sportifs ou des cadres désignés par les municipalités ou le MJSIP. Pourtant, la loi promulguée le 6 août 1984, abrogée et remplacée par la loi 95-11 du 6 février 1995, stipule dans son article 59 « la formation de cadres dans les instituts supérieurs du sport, en vue de gérer les équipements sportifs ». Cette loi ne semble pas avoir trouvé de véritable écho sur le terrain.

## **5. Classification des IS selon l'accessibilité**

Un début d'approche qualitative quant à l'utilité de l'IS rapportée à la problématique principale de l'étude, en l'occurrence l'inclusion sociale par la PPS, passe impérativement par une catégorisation de l'IS reposant sur le critère de l'accessibilité. En effet, l'accessibilité est « *une variable explicative centrale lorsque l'on s'intéresse à l'utilisation des équipements sportifs de proximité par des populations cibles spécifiques* », comme souligné par Pineault et Daveluyn (1995).

L'accessibilité de tous à l'activité physique constitue l'une des missions principales de l'État depuis plus de soixante ans, avec une priorité de mettre ou remettre les Tunisiens à la pratique sportive durable. La politique de développement de l'IS rentre pleinement dans ce cadre.

Malgré la volonté de l'État, dont témoigne l'évolution continue du nombre d'IS depuis l'indépendance du pays, y compris les IS publiques, la Tunisie connaît un déficit notable pour ce qui est du taux de couverture de l'IS par rapport au nombre d'habitants, comme souligné plus haut. Le pays manque donc d'IS, ce qui pose -dans l'absolu- un problème de capacité d'accueil pour les citoyens, pratiquants potentiels, et, également, un problème de déficit en proximité d'IS. Le manque d'IS ainsi que le manque de proximité -en général- des IS constituent d'ores et déjà deux freins à l'accessibilité de l'IS.

Malheureusement, d'autres obstacles existent, rendant les IS encore moins accessibles.

D'abord, des obstacles d'ordre « logistique ». Effet, beaucoup de jeunes rencontrés lors de nos ateliers régionaux ont évoqué des horaires d'ouverture des IS peu adaptés à leurs emplois du temps scolaires, notamment pour ce qui est des MJ qui sont généralement fermées après 18h, entre 12h et 14 tous les jours et l'après-midi du dimanche, et qui appliquent la séance unique en été comme la majorité écrasante des institutions publiques.

Ensuite, des obstacles d'ordre administratif ou réglementaire. Ceci concerne l'ensemble des IS relevant des établissements scolaires et universitaires non accessibles en dehors des cours d'EPS ou des activités de SSU réservés aux élèves et aux étudiants dans ce cadre strict, et aussi une grande majorité d'IS publiques mises quasi-exclusivement à la disposition des AS de sport fédéral civil de compétition. L'accès à ces IS dépend alors de l'adhésion à ces AS, passant par des aptitudes certaines et une licence sportive.

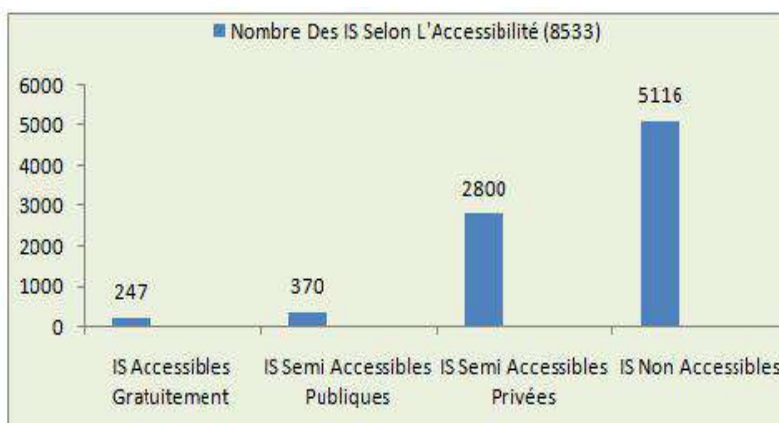
Enfin, les obstacles sont aussi d'ordre économique. Outre les frais de transport, un grand nombre de jeunes ont évoqué les prix d'accès élevés qu'il s'agisse d'abonnements en salle de sport, de location de mini-terrain de foot, d'accès à la piscine (quand cela est possible), d'abonnement ou d'adhésion aux académies ou même d'adhésion à certains clubs prisés auprès d'associations exploitant l'IS de MJ.

Tous ces obstacles constituent de véritables entraves à l'inclusion des jeunes par la PPS, notamment les freins d'ordre économique, dans un contexte socio-économique particulièrement difficile, surtout qu'il s'agit prioritairement d'une population cible jeune sans véritables ressources financières.

Afin de mieux appréhender la question de l'accessibilité des IS et son impact sur la PPS notamment des jeunes, il a été jugé utile de classer l'ensemble des IS en trois catégories en fonction de leur accessibilité / inaccessibilité administrative ou économique. Cette catégorisation a permis de dégager :

- Des IS publiques accessibles gratuitement à tous types de publics ;
- Des IS publiques et privées semi-accessibles, conditionnées par un abonnement et/ou sous contrainte de coûts et de temps ;
- Des IS publiques non-accessibles et élitistes, nécessitant une adhésion sportive (voir graphique 6).

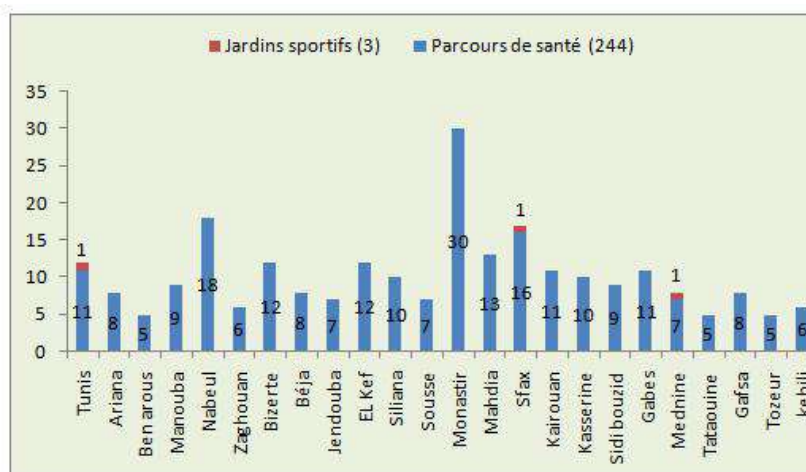
**Graphique 6 : Catégorisation des IS par rapport au degré d'accessibilité**



## LES IS PUBLIQUES ACCESSIBLES GRATUITEMENT

Cette catégorie d'IS englobe les parcours de santé et les jardins sportifs. Nous enregistrons au total 244 parcours de santé sur tout le territoire tunisien, contre seulement 3 jardins sportifs. Ces espaces extérieurs en accès libre et gratuit, présentent un intérêt pour une pratique d'APS non-organisées, attirant des consommateurs de tout âge, indépendamment de leur niveau de pratique. Ces IS gratuites, présentent ainsi un enjeu fondamental de société et contribuent efficacement à l'inclusion sociale, à la santé, à l'épanouissement et au bien-être collectif (voir graphique 7).

**Graphique 7 : Total des IS accessibles gratuitement/Gouvernorat**

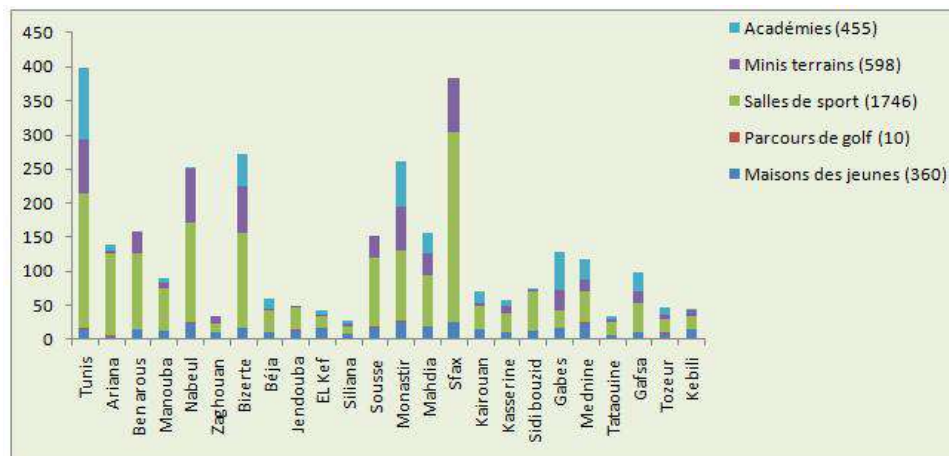


## LES IS PUBLIQUES ET PRIVEES SEMI-ACCESSIBLES

La deuxième catégorie concerne des installations plus spécifiques, publiques et privées, tels que les terrains de golf (10), les équipements de MJ (360), et les entreprises ludo-sportives privées (2800). Leur nombre total est de 3170, réparties sur tout le territoire tunisien. Ces infrastructures peuvent être à vocation compétitive et/ou récréative, en accès libre ou encadré, selon les types d'utilisateurs. Une cotisation est souvent demandée pour y accéder.

Ces IS à caractère ludique et sportif sont conditionnées par un abonnement et/ou une cotisation. Elles accueillent, en effet, des publics variés et aux différentes attentes. Elles assurent également les conditions minimales d'hygiène et de sécurité. Souvent, elles apparaissent comme un élément significatif d'une politique locale, incitant à la pratique des APS des habitants de la région. Insérées dans leur site, ces installations hybrides de par leurs offres, peuvent constituer un moyen de développement économique et de redynamisation du tissu urbain. Cette catégorie d'IS a été jugée semi-accessible car il est possible d'y pratiquer une APS mais moyennant une adhésion, un abonnement ou une cotisation et à des prix loin d'être symboliques en général, notamment pour les jeunes. Le graphique présente la répartition de ces IS par type et par gouvernorat.

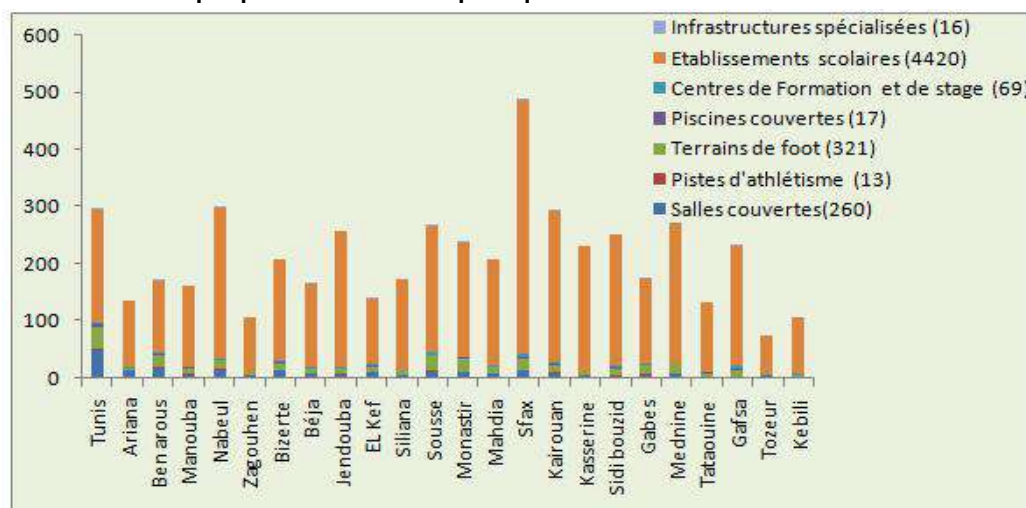
**Graphique 8 : Total des IS semi accessibles publiques et privées/Gouvernorat**



**LES IS PUBLIQUES NON-ACCESSIBLES**

Ces IS sont utilisées exclusivement par de certains établissements publics comme les centres de formation, d'entraînement et de compétition, les établissements scolaires et universitaires, quelques centres sportifs ou sociaux spécialisés, etc. Ces espaces, couverts et extérieurs, ne sont accessibles qu'aux sportifs appartenant à une AS, aux scolarisés, aux étudiants et aux personnes spécifiques dans le cadre du handisport ou des mineurs en détention. Leur accessibilité n'est pas du tout libre, mais rentrant dans le cadre d'APS institutionnalisées et très structurées. Pour cette raison, les IS de cette catégorie ont été classées comme inaccessibles. Au total, on en enregistre en Tunisie 5116, ce qui représente 59.95% du total du parc national public et privé. Le graphique 9 en reprend la répartition par type et par gouvernorat.

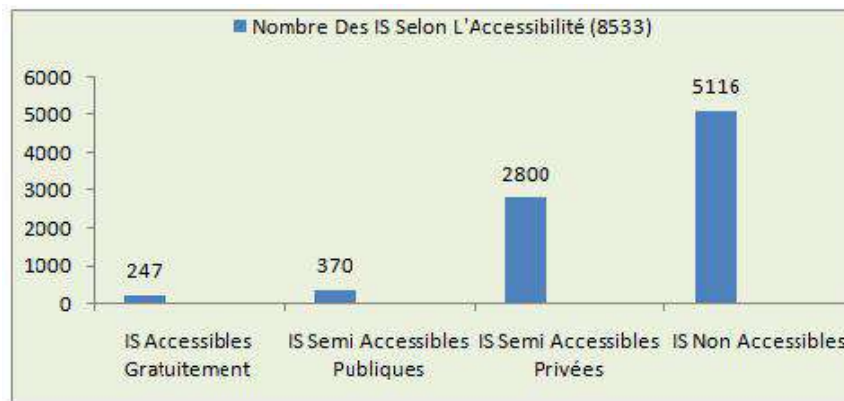
**Graphique 9 : Total des IS publiques non accessibles/Gouvernorat**



Nous relevons un déséquilibre prononcé entre des IS accessibles (2.89 %), les installations semi-accessibles pour tous nécessitant cotisation ou abonnement payant (37.14 %) et les IS non-accessibles réservées aux sportifs fédéraux ou aux élèves et étudiants (59.95 %) dans le contexte de l'activité institutionnalisée (voir graphique 10).

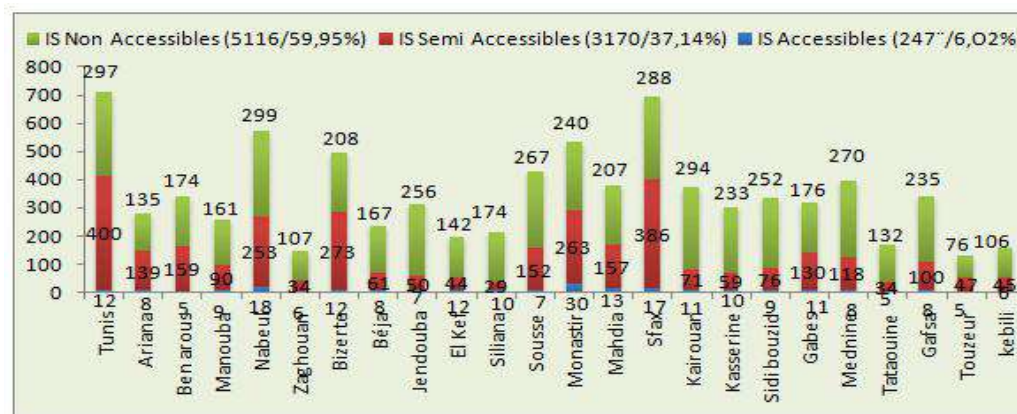


**Graphique 10 : Catégorisation des IS par rapport au degré d'accessibilité**



Ce déséquilibre entre IS non accessibles ou semi-accessibles et IS accessibles concerne l'ensemble du territoire, indépendamment de la situation socio-économique particulière de chaque gouvernorat (voir graphique 11).

**Graphique 11 : Degré d'accessibilité des IS / Gouvernorat**



Le constat relatif à l'accessibilité traduit une orientation de plus en plus accrue vers les APS payantes. Cette orientation est probablement due au coût de maintenance et / ou de fonctionnement élevé des IS, dans une conjoncture où les moyens de l'État sont assez limités. Des problèmes de gouvernance des IS sont aussi relevés, comme la gestion par des professionnels non qualifiés (absence de formation spécialisée) qui manquent d'outils d'optimisation en ce qui concerne l'exploitation des IS.

En définitive, la PPS ne va pas dans le sens des droits fondamentaux de tout citoyen tunisien. Payer de l'argent pour faire du sport devient parfois une nécessité, face à l'absence, au manque ou encore à l'inaccessibilité des IS gratuites pour un très grand nombre de personnes. La PPS libre dans la majorité écrasante des IS existantes connaît un risque réel de sélection par l'argent ; elle devient de plus en plus réservée aux classes sociales -ou aux personnes- plutôt aisées. Les espaces aménagés permettant aux jeunes de se rencontrer et de pratiquer du sport sont rares ou alors inexistant dans beaucoup de villes. Il semble donc que l'obstacle d'accessibilité pèse lourd pour la majorité des jeunes dans tous les gouvernorats de la Tunisie et constitue le premier frein qui empêche beaucoup de Tunisiens de franchir le pas de l'intérêt pour le sport à la pratique effective d'une APS.



#### **IV. Obstacles, revendications, attitudes et attentes**

Le travail de terrain effectué dans le cadre de la présente étude a reposé essentiellement sur une enquête de terrain et sur des ateliers régionaux d'échange, outre des rencontres et des entretiens disparates. La présentation et de l'enquête de terrain et des ateliers régionaux d'échange, ainsi que les résultats détaillés, sont exposés en annexes<sup>24</sup>.

En guise de synthèse, ce volet de l'étude a révélé, d'abord, que la PPS ne constitue pas un réflexe de vie quotidienne profondément ancré dans la personnalité du Tunisien et dans la vie des Tunisiens dès le très jeune âge. Elle ne constitue pas encore un élément culturel généralisé instauré dans les traditions de vie. Chez les pratiquants, le déclic de pratiquer du sport s'opère suite à une initiative de la famille (environnement social immédiat sensé transmettre un certain nombre d'éléments culturels, de modes de pensée et de comportement) dans uniquement 15% de cas. Ce déclic répond à une conviction et à une initiative personnelle dans 36% des cas, il se fait sous l'influence d'amis dans 24% des cas et sous l'influence du milieu scolaire dans 19% des cas. L'environnement social élargi prend donc le relais de l'environnement social immédiat ou le remplace, mais sans que cela ne transforme la PPS en élément culturel dans la vie des Tunisiens au fil des générations.

Ensuite, la recherche de terrain aura dégagé une conviction profonde clairement exprimée que le cadre de vie, l'environnement général et les conditions particulières de tout un chacun sont globalement en défaveur de la PPS, et ceci quel que soit la ville, la région, l'âge, le genre, la situation sociale, le statut social, le statut socio-professionnel et indépendamment du fait qu'il s'agisse de pratiquants ou de non pratiquants de sport, c'est-à-dire indépendamment du profil de la personne questionnée. Le grand nombre d'obstacles et de freins à la pratique sportive relatés traduisent une sorte d'insatisfaction quasi-généralisée. L'absence de pratique, le manque de pratique, la discontinuité de pratique, l'abandon de pratique, etc. sont les conséquences directes de ces freins d'après les personnes rencontrées ou questionnées. Parmi les obstacles exprimés, on note le contexte familial, l'environnement social, le manque de moyens financiers, le manque de moyens de transport, le manque d'IS, la saturation des IS ou leur inaccessibilité, le manque d'équipements, la saturation des AS et la forte sélection qui y règne, le manque d'offre diversifiée, le manque d'offre adaptée (notamment pour les personnes à besoins spécifiques), le manque de temps, le manque d'espaces aménagés et sécurisés, etc. D'ailleurs, le travail de terrain aura permis d'observer des corrélations directes très significatives entre obstacles et revendications ; c'est que les attentes constituent en quelque sorte des réponses directes, voire même, et très souvent, de simples reformulations des entraves et freins à la pratique. Toutefois, la tendance générale est plutôt à l'attentisme et à la revendication, notamment vis-à-vis de l'État. Si cette attitude trouve une certaine légitimité pour ce qui est des adolescents ou des jeunes, notamment en situation de vulnérabilité, on peut difficilement la justifier quant aux

---

Voir annexes 1.1.5 et 1.1.6.

opérateurs et acteurs impliqués dans le secteur du sport comme les AS ou les municipalités, bien que cela traduise des habitudes de dépendance quasi-totale vis-à-vis des pouvoirs publics instaurées au fil des décennies, constituant une conséquence logique à la posture politique du Tout-État appliquée aussi au secteur du sport.

Enfin, la recherche de terrain aura révélé, notamment à travers les ateliers régionaux, une absence quasi-généralisée de travail complémentaire ou encore en réseau chez les différents opérateurs et acteurs de terrain. Le travail en silo, privilégié de facto sur le terrain, est loin de permettre un minimum d'optimisation de ressources ; il ne fait qu'aggraver les difficultés rencontrées et diminuer l'impact de l'action.

Cependant, force est de constater qu'un effort notable est déployé par beaucoup d'acteurs. Cet effort peut même être qualifié de véritable militantisme dans certains cas, où l'on arrive à contourner ou même à dépasser des freins réels et à enregistrer des réussites certaines d'ordre sociétal, sportif ou parfois-même économique. Dans ce sens, la volonté de continuer à assurer sa mission indépendamment des problèmes rencontrés » a été très souvent exprimée par différents acteurs lors des ateliers régionaux.

Par ailleurs, la recherche de terrain, aussi bien à travers l'enquête auprès des jeunes que les ateliers régionaux, aura laissé dégager des attitudes extrêmement positives, quasi-généralisées, quant à la conviction de l'importance et des bienfaits de la PPS, aussi bien chez les pratiquants que les non pratiquants. Dans ce sens, 88% des jeunes enquêtés non pratiquants affirment vouloir pratiquer une APS en cas d'amélioration des « conditions ».

En guise de conclusion de cette synthèse des principaux enseignements de la recherche de terrain effectuée dans le cadre de l'étude, on peut évoquer une forte conviction de l'intérêt de la PPS, une grande insatisfaction quant à la multitude d'obstacles à la pratique et des efforts notables sur le terrain mais très souvent sans optimisation de ressources.

Dans la partie ici-bas, on tentera de focaliser la lumière sur un certain nombre de questions considérées comme déterminantes quant à la pratique physique et sportive chez les jeunes, notamment vulnérables, révélées par le travail de terrain, outre quelques exemples d'attitudes positives ou d'initiatives et des cas de bonne pratique jugés dignes d'intérêt.

## **1. Problèmes, revendications et attentes**

### **PROBLEMES LIES A L'ENVIRONNEMENT**

#### **b.1. Non intéressés ou laissés pour compte ?**

la question « quels sont les facteurs encourageant la pratique physique et sportive dans votre environnement ? », près de 30% des personnes questionnées dans le cadre de notre enquête de terrain ont répondu : « rien ».

La nature de la réponse (« rien ») ainsi que le ratio de 30% correspondant peuvent s'expliquer par deux attitudes possibles chez les enquêtés concernés :

La pratique physique et sportive ne fait pas partie des préoccupations ni des centres d'intérêt, au point de ne pas s'intéresser ni se rendre compte de ce qui pourrait l'encourager ou la faciliter dans l'environnement immédiat. Ce sont des jeunes dont le propre vécu (tous contextes et environnements confondus) n'aura pas permis d'ancrer le moindre intérêt pour la pratique sportive ni réaliser ses bienfaits potentiels. Il s'agit ici probablement de la faillite d'un système éducatif complet (famille, amis, quartier, écoles, collège, médias, etc.). Ceci traduit un état de fait de taille : au-delà de l'intérêt pour le sport, la sensibilisation à la pratique physique et sportive semble très insuffisante à tous les niveaux.

La pratique physique et sportive fait partie de l'intérêt des jeunes concernés par la réponse, mais ceux-ci perçoivent la possibilité d'y accéder comme nulle. Dans leur perception, les obstacles rencontrés ou vécus, empêchant la pratique physique et sportive, demeurent insurmontables. Pour ces jeunes, la pratique physique et sportive reste conditionnée. Une pratique facile, simple, accessible, ne nécessitant pas de moyens particuliers, etc. ne peut pas être considérée comme une véritable pratique de sport. Une telle pratique, accessible, peut approfondir leur frustration au lieu de contribuer à leur épanouissement ; c'est que de nouvelles conventions sociales se mettent aussi graduellement en place entre jeunes de même ville et de même quartier, y compris en rapport avec la pratique physique et sportive.

Cette réflexion se trouve confortée par la réponse à une autre question : « considérez-vous avoir eu au moins une opportunité de pratiquer du sport ? », à laquelle 45% des enquêtés ont répondu par « non ». Les jeunes concernés par cette réponse traduisent d'abord la réalité de la pratique physique et sportive dans les écoles et les collèges, notamment dans les zones rurales, qui demeure bien en deçà des chiffres de couverture annoncés. Ensuite, à travers cette réponse, ils attirent l'attention sur une situation avérée d'extrême exclusion sociale. Enfin, ils soulignent une certaine réalité de la nature de prise en charge et d'encadrement des jeunes vulnérables en général. En fait, paradoxalement, ces jeunes ne semblent même pas détectés en tant que tels dans leur environnement immédiat, bien qu'ils soient généralement inventoriés (abandon scolaire, chômage, délinquance, pauvreté, etc.). Et même s'ils étaient détectés, ils peuvent rester à l'écart de tout champ d'activités des institutions ; c'est que ces dernières structures (maisons de jeunes, écoles, municipalités, commissariats régionaux à la jeunesse et aux sports, associations sportives, maisons de la culture, etc.) semblent généralement en position attentiste. Ils prennent en considération, dans la limite de leurs moyens, ceux qui le demandent et oublient ou négligent les autres, ceux qui n'ont pas l'opportunité de le faire. Dans une enquête de l'Observatoire de la Jeunesse réalisée en 2014, les auteurs confirment que les jeunes à besoins spécifiques « (personnes porteuses de handicap, jeunes

sans soutien familial, jeunes délinquants, etc.) ne sont pas ciblés par les programmes et activités des structures publiques de jeunesse »<sup>25</sup>.

### **b.2. Entourage immédiat**

L'entourage immédiat (famille et proches) peut constituer un obstacle à la pratique physique et sportive, comme cela a été relaté par beaucoup de jeunes questionnés dans le cadre de notre enquête de terrain. Dans certains cas, il s'agit d'une question de mentalité, de manque de conviction et d'absence de traditions. La famille voit alors la pratique sportive d'un mauvais œil ou, du moins, n'en voit pas l'utilité. Dans d'autres, il s'agit plutôt de prémunir l'enfant, l'adolescent ou le jeune contre l'exposition à certains risques : mauvaises fréquentations, délinquance, drogue, braquages, harcèlement, verbatim explicitement exprimés lors de notre enquête. Ces craintes familiales peuvent paraître justifiées, de prime abord, car les risques décrits existent bel et bien. À ce titre, les espaces de pratique sportive accessibles et entièrement sécurisés manquent. Cependant, force est de constater qu'aucun environnement n'est totalement sécurisé, y compris l'environnement scolaire. En effet, les jeunes se trouvent exposés à ce genre de risques parfois-même au sein de l'institution scolaire ou sur le chemin de l'établissement. Les parents hésitent-ils alors à envoyer leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée ? La réponse est assurément non, car l'école fait désormais partie de l'univers traditionnel de la vie des Tunisiens. Elle est pleinement ancrée dans les mœurs. Dans les deux modèles de familles exposées, la véritable question concerne donc la place octroyée à la pratique sportive dans l'éducation de l'enfant ou du jeune et le forgeage de sa personnalité, c'est-à-dire la manière dont la pratique est considérée au sein de la société.

La famille bénéficie du rôle d'une instance socialisatrice de base, qui transmet les valeurs sociales dominantes, en termes de genre (hommes /femmes). En ce sens, l'éducation familiale constitue un indicateur pertinent pour comprendre l'engagement dans la pratique physique et sportive des individus, notamment les femmes. En effet, il s'avère que les individus ayant vécu dans un milieu égalitaire ont certes intériorisé le sens de l'égalité entre les sexes, génératrice d'une meilleure adaptation au monde du sport. En revanche, les personnes femmes ou hommes dont l'éducation familiale reçue repose sur la ségrégation entre filles et garçons, trouvent du mal à percevoir cette discrimination entre les genres.

### **b.3. Environnement institutionnel spécialisé**

La question de l'environnement institutionnel spécialisé a été relevée et soulignée de la part des jeunes dans le cadre de notre étude.

---

El Elj (Moez), État des lieux des institutions publiques de jeunesse en Tunisie, O.N.J., p.40.

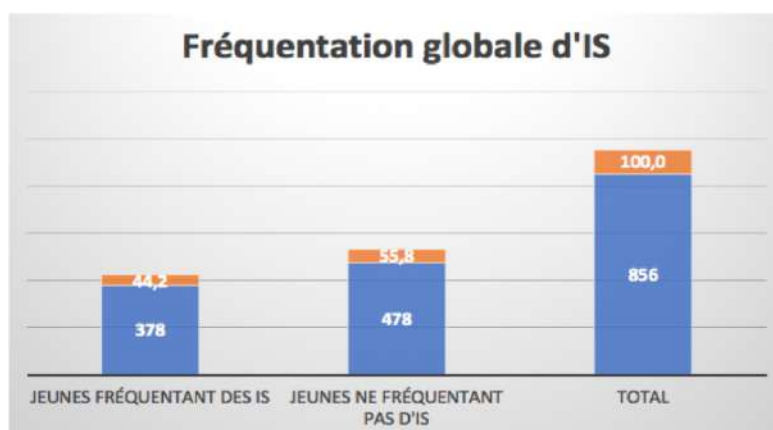
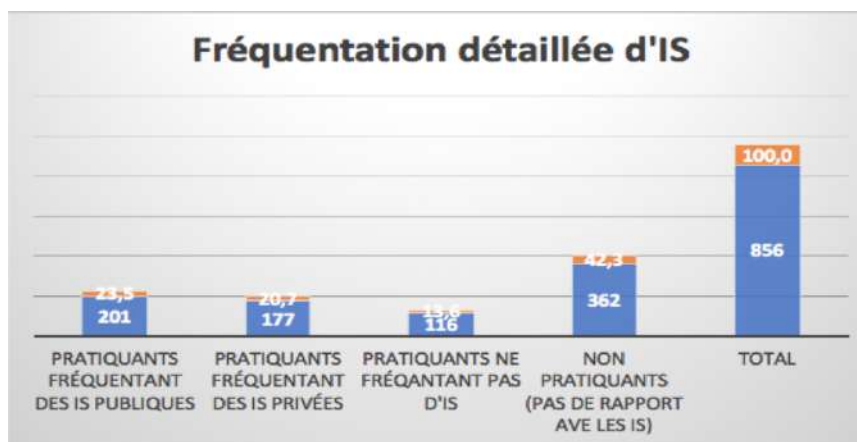
D'abord, les jeunes ont rappelé l'absence de structures à proximité de leurs quartiers, et ont alors évoqué des problèmes de transport, de temps et de moyens financiers pour rejoindre les structures les plus proches, souvent dans un autre quartier de la ville ou carrément dans l'une des villes avoisinantes.

Ensuite, ils ont évoqué la très faible capacité d'accueil des institutions existantes, notamment les associations de sport civil et les MJ, outre une offre pas assez diversifiée en termes d'activités, ne répondant toujours à leurs aspirations. Ils ont aussi souligné la difficulté de fréquenter régulièrement les salles de sport ou les terrains de foot pour des raisons financières. Les AS sont de faible capacité d'accueil pour deux raisons essentielles. D'une part, elles sont très sélectives, notamment à partir de l'âge de 12-13 ans, favorisant les aptitudes physiques et sportives. D'autre part, leurs moyens de prise en charge (en IS, équipements, moyens humains, moyens financiers adéquats, etc.) restent généralement insuffisants, d'où une limitation du nombre de jeunes à encadrer. Dans ce sens, beaucoup de jeunes -mais aussi de représentants d'AS- se lamentent des conditions d'entraînement où le nombre de jeunes dépasse la capacité des IS et des équipements (trop de jeunes sur une moitié de terrain ou sur un tapis, ou encore à se partager quelques équipements par exemple). Outre ces mêmes problèmes de saturation pour ce qui est de certaines disciplines -et par conséquent IS et équipements- prisés, les MJ ne sont généralement pas ouvertes entre 12h et 14h, après 18h, les lundis et les dimanches après-midi. De ce fait, elles sont peu fréquentées pendant la semaine hors périodes de vacances, sauf les samedis. De surcroît, si les frais d'abonnement annuel à la MJ restent symboliques (5 à 10d), les activités prisées de club sont de plus en plus payantes, nécessitant un abonnement mensuel supplémentaire de 15 à 30 dinars auprès de l'association qui exploite l'IS de la MJ par convention signée avec cette dernière institution. Tout se passe alors comme si la MJ se transformait en une entreprise privée à coût légèrement moindre pour les jeunes.

Enfin, et malgré un ratio de satisfaction globale élevé chez les jeunes questionnés pratiquants au sein d'une AS (81%), beaucoup ont déploré des conditions souvent difficiles. Dans ce sens, certains ont clairement évoqué de la discrimination entre jeunes, un mauvais traitement de la part des responsables ou des entraîneurs, un manque d'équipements, etc.

Ces diverses questions constituent près de 70% des obstacles à la pratique physique et sportive avancés par nos jeunes enquêtés, pratiquants et non pratiquants, ce qui traduit une perception plutôt négative de leur propre environnement spécialisé. Dans ce sens, parmi nos 494 jeunes enquêtés pratiquants de sport, 187 uniquement, soit près de 37%, pratiquent dans un cadre institutionnalisé structuré civil (AS). Ceux-ci ont donc accès, à travers leurs AS respectives, à une partie de l'IS publique, gérée par les municipalités et mise à disposition des AS. Parmi les pratiquants « libres », au nombre de 307, 177, soit 57% des pratiquants, fréquentent des salles de sport ou des terrains privés et uniquement 14, soit moins de 5%, fréquentent des clubs relevant de MJ. Une extrapolation par rapport au nombre total de jeunes questionnés, 856, montre que 201 personnes ont accès aux diverses IS publiques, soit un ratio de 23%, et que 177, soit 20%, fréquentent des IS privées. Bien que ces chiffres ne concernent que le cadre limité de notre enquête de terrain (856 entretiens validés sur 12 gouvernorats), reposant

sur un échantillon non représentatif car comprenant « trop de de pratiquants » (58 % contre un ratio national de 17%), ils traduisent malgré cela la perception négative évoquée ci-haut.



Il apparaît clairement que l'environnement institutionnel spécialisé ne répond pas -ou pas assez, ou pas convenablement- aux aspirations des jeunes. Outre la question de la capacité d'accueil, souvent très réduite par rapport à la zone de couverture, trois causes principales semblent expliquer cet état de fait.

D'abord, certaines institutions continuent d'œuvrer selon des modèles dépassés pour ce qui est surtout de la nature de l'offre et de son articulation ; or ces modèles ne peuvent plus correspondre totalement aux modes de pensée et de comportement des nouvelles générations. Il s'agit principalement des MJ et des CR. Dans ce sens, une étude de l'ONJ<sup>26</sup> décrit les CR comme des coquilles vides pour la plupart, « déserts car ils n'offrent rien de particulier ». Ne proposant que très peu d'activités, avec des moyens dérisoires, sans équipements ou presque, ces clubs sont donc très peu fréquentés. Dans ce sens, notre enquête de terrain a montré que 14 jeunes uniquement sur 856, soit moins de 2%, fréquentent les MJ et en utilisent les IS.

---

El Ej (Moez), État des lieux des institutions publiques de jeunesse en Tunisie, O.N.J., p.25.

Il est clair que lesdits modèles de structures doivent donc être repensés, tout comme l'approche globale relative à leur implantation. Faut-il alors rappeler que l'État continue d'appliquer la politique de créer de nouvelles structures du genre tous les ans en fonction des moyens disponibles, politique menée depuis plusieurs décennies.

Ensuite, il s'agit de se pencher sérieusement sur la question du recrutement puis de l'encadrement de jeunes assez démunis sur le plan matériel, pour lesquels la pratique régulière au sein des salles de sport et des terrains de mini-foot demeure impossible. Dans ce sens, un très grand nombre de jeunes se trouvent pris au piège entre la faible capacité d'accueil de certaines structures ou carrément leur manque d'intérêt et l'inaccessibilité d'autres pour des raisons financières. D'un côté, la PPS au sein des AS reste gratuite, mais ces associations sont extrêmement saturées concernant les enfants et très sélectives pour les adolescents et les jeunes. D'un autre côté, l'IS dépendant du secteur privé (salles de sport et terrains de mini-foot essentiellement) restent difficiles d'accès quant une activité régulière pour des raisons financières. Même les MJ, publiques, tendent de plus en plus à devenir difficiles d'accès pour ces mêmes raisons car, comme évoqué plus haut, outre le fait qu'elles ne proposent qu'un nombre limité d'activités sportives attractives souvent saturées, ces MJ tendent à devenir de plus en plus payantes.

Enfin, la valorisation de l'action des associations sportives repose prioritairement sur les performances sportives, susceptibles d'attirer visibilité, subventions et autres types de soutien. Ceci se répercute négativement sur la politique de recrutement et d'encadrement des jeunes dans un grand nombre d'associations (forte sélection, forte concurrence, esprit exagéré de compétition, etc.).

#### **b.4. Conditions environnementales extrêmes**

Le froid extrême, notamment pendant les saisons froides dans la région du Nord-Ouest dans certaines ou la chaleur excessive pendant plusieurs mois de l'année dans le Centre Ouest et le Sud du pays constituent un réel obstacle la pratique physique et sportive dans plusieurs régions de la Tunisie. Les principales raisons consistent en un manque d'espaces aménagés climatisés et, également, en un problème d'adaptabilité des structures et également des pratiquants à des horaires plus propices aux activités physiques et sportives (problème de sécurité de soir dans les espaces de plein air par exemple).

Dans certaines régions, comme à Gafsa et à Sfax, nos enquêtés ont évoqué également un problème de pollution qui gêne considérablement la pratique physique et sportive de plein air. Il est vrai, dans ce sens, que le problème reste quasiment inévitable dans les quartiers avoisinant les grandes structures industrielles polluantes, où on déplore l'absence de prise en charge des jeunes (transport régulier vers d'autres quartiers, etc.).

## QUESTIONS PERSONNELLES ET ORGANISATIONNELLES

### b.1. Temps

Le manque de temps a été évoqué comme un obstacle majeur aux activités physiques et sportives, aussi bien chez les pratiquants (30,6%) que chez les non-pratiquants (50,2%). C'est que le problème de l'aménagement du temps scolaire et, aussi, du temps de travail reste entièrement posé, ne laissant que peu d'ouverture à l'exercice physique ou sportif. En effet, les emplois du temps scolaires sont trop chargés, se terminant régulièrement vers 17h ou 18h, tout comme les horaires de travail. D'ailleurs, l'inflexibilité du système scolaire à l'aménagement des horaires afin de faciliter la pratique sportive ou culturelle traduit une approche globale du système éducatif à réajuster, malgré les arguments d'ordre logistique et opérationnel souvent avancés. Le problème de l'aménagement du temps scolaire se trouve davantage amplifié face au manque d'adaptabilité de beaucoup de structures, dont notamment les MJ et encore plus les CR. Ce manque d'adaptabilité attire l'attention sur l'articulation de la relation offre-service vs demande-besoin dans le contexte général d'aujourd'hui et le contexte particulier de chaque ville, quartier ou zone rurale, pour ce qui est de l'exercice de fonctions des institutions et structures concernées.

### b.2. Moyens financiers

Les moyens financiers constituent un réel frein à l'exercice d'activités physiques et sportives dans le contexte d'aujourd'hui, notamment chez les jeunes de 12 à 25 ans en âge scolaire et universitaire et tous les sans-emploi et sans ressources fixes.

En effet, les prix d'abonnements dans les salles de sport (à partir de 20 dinars par mois sans coach en fonction des activités, des régions et du confort de la salle, mais bien plus dans la majorité des cas) et les prix de location des terrains de mini-foot (5 à 10 dinars par personne par séance) ne permettent pas de pratique régulière dans ce genre de structure pour une grande majorité parmi les catégories susmentionnées. De surcroît, même les maisons de jeunes ont de plus en plus tendance à devenir inaccessibles car payantes, face au manque de ressources. Outre l'abonnement annuel au prix symbolique (5 à 10 dinars), l'accès à beaucoup d'activités sportives passe désormais par un abonnement supplémentaire auprès de l'association conventionnée avec la maison des jeunes qui a la charge de l'activité choisie. Les prix des abonnements mensuels pour 2 à 3 séances hebdomadaires de pratique oscillent alors entre 15 et 30 dinars, ce qui dépasse les capacités de milliers de jeunes tunisiens. Si les maisons de jeunes continuent d'emprunter cette voie, les jeunes sans grand pouvoir d'achat se retrouveront quasiment sans aucune possibilité d'activité physique et sportive encadrée.



## 2. Attitudes positives et cas de bonnes pratiques

Malgré tous les problèmes et obstacles relatés, cette étude aura permis de détecter énormément d'attitudes et d'actions positives, constituant de réels motifs d'optimisme quant à l'élargissement de la base de pratiquants et à l'inclusion sociale de jeunes, notamment vulnérables.

### MEA CULPA ET OUVERTURE !

Dans le cadre de l'enquête de terrain réalisée dans la présente étude, 65% des enquêtés non pratiquants ont affirmé que les causes principales de non pratique physique et sportive les concernant étaient en rapport avec eux-mêmes et pas avec l'environnement. Ils ont évoqué une certaine paresse, un manque d'envie, d'autres préoccupations, etc. Indépendamment des fondements sociaux à ces attitudes ou comportements, qu'il sera opportun d'étudier d'une manière approfondie (environnement immédiat, contexte social général, personnalité, culture, etc.), la perception personnelle de nos jeunes enquêtés traduit une possibilité réelle de « passage à l'acte sportif » en cas de petite dynamique de changement dans leur vécu.

De même, 100% de nos enquêtés ont exprimé sans réserve divers bienfaits du sport, dont la bonne santé, la convivialité, l'apparence physique, etc. Cette conviction, non assortie de PPS, laisse aussi augurer de possibilité de début de PPS dès qu'une partie des obstacles à la pratique est surmontée.

Par ailleurs, près de 70% de l'ensemble de nos enquêtés (pratiquants et non pratiquants) ont évoqué des facteurs encourageant la pratique physique et sportive dans leur environnement.

Ces trois tendances convergent pour donner lieu à un certain nombre de constats :

Une conviction profonde et quasi-généralisée de l'intérêt des activités physiques et sportives.

Une conviction profonde que la pratique physique et sportive reste possible indépendamment de tous les obstacles et freins.

Ces convictions ne permettent pas toujours de franchir le pas vers la pratique effective si les freins et obstacles à la PPS ne sont pas surmontés, du moins en partie.

Ceci s'explique par le fait que si le vécu de nos jeunes, leur expérience de la vie sociale et leur environnement (famille, école, amis, médias, autres, etc.) permettent de leur inculquer une réelle conviction des bienfaits de la pratique physique et sportive, il n'en demeure pas moins que l'instauration définitive de la pratique sportive en tant que composante fondamentale et habituelle de la vie constitue une entreprise qui reste encore à réaliser.

## **SATISFACTION DE LA PRATIQUE DE SPORT AU SEIN D'UNE ASSOCIATION**

Malgré tous les problèmes relatés quant à la pratique sportive au sein des associations, le retour sur expérience des pratiquants au sein de ces structures semble positif, comme l'affirment 81% des opinions exprimées.

Ceci s'explique par le fait que beaucoup de jeunes se sentent à l'aise dans cet environnement hautement compétitif et sélectif en général, où la recherche de la performance est continue. Par ailleurs, il ne faut pas occulter la bonne ambiance qui règne au sein de beaucoup d'associations, où les encadrants se transforment en véritables icônes sportives et sociales au fil des années. Dans ce sens, la plupart des sportifs de haut niveau évoquent, très souvent, l'importance de leurs encadrants à leurs débuts et leur rôle sur les plans sportif et extra-sportif.

## **ENGOUEMENT, EFFORTS CONSIDERABLES, INITIATIVES ET REUSSITES**

Malgré tous les problèmes, obstacles, déficiences et dysfonctionnements, énormément d'efforts sont fournis quotidiennement sur le terrain de la part de beaucoup d'acteurs. Les ateliers régionaux organisés dans le cadre de cette étude ont laissé observer un engouement considérable et parfois-même des situations de véritable militantisme pour le sport, les jeunes et la société. Des réussites humaines, sportives, sociales et même économiques sont enregistrées et des success stories peuvent être écrites.

Ceci s'explique par le fait que le sport constitue, avant tout, une passion pour beaucoup de gens. Une sorte de raison d'être pour eux. Ceux-là continuent alors leur action sur le terrain indépendamment des freins et obstacles. Ils finissent par enregistrer de réelles réussites.

Ensuite, le sport constitue une activité professionnelle directe ou indirecte pour des milliers de personnes, qu'il s'agisse d'encadrement technique ou physique, d'entraînement, d'enseignement, d'entrepreneuriat lié aux industries du sport, etc.<sup>27</sup>. Il s'agit pour eux d'un projet de vie professionnelle. Indépendamment du degré de leur passion, ces personnes tenteront continuellement de s'adapter au contexte avec ses fluctuations et continueront leur action de terrain en toutes circonstances. Leur persévérance finit aussi par occasionner des réussites.

Enfin, le sport constitue un réel vecteur d'inclusion sociale. Un grand nombre de personnes convaincues de cet état de fait mènent une action sociétale digne d'intérêt. Pour beaucoup, l'action menée auprès de populations particulièrement vulnérables dans des conditions d'intervention pas toujours favorables s'élève au niveau de véritable militantisme.

En définitive, beaucoup de réussites sont enregistrées, à l'échelle individuelle (sportifs) ou d'opérateurs divers (Maisons de Jeunes, Associations, etc.), mais ces réussites sont souvent le fruit d'initiatives indépendantes et

---

Consulter des métiers potentiels du sport dans : V.3. Recommandation 19 : Adapter la formation aux métiers de demain.

d'états de fait isolés émanant de la base de la pyramide hors des démarches et des pratiques institutionnalisées répondant à des processus répandus ou généralisés. En effet, la politique menée tout azimut sans axes prioritaires clairs ne peut pas mener à des réussites répétés, fruit d'approches et de procédures institutionnalisées dans tous les domaines et axes d'intervention, notamment dans un contexte marqué par un manque de moyens et par une gouvernance pas très efficiente. Par conséquent, Les réussites enregistrées traduisent plutôt l'engouement de la plupart des acteurs sur le terrain et les gros efforts fournis.

Dans la partie qui suit, nous exposons quelques exemples de réussites et/ ou initiatives jugées dignes d'intérêt pour des raisons diverses.

### **c.1. Association Ettadhamen de Sport et Loisir (ATSL)**

Il s'agit d'une initiative individuelle, celle de Marouane Chaïeb, diplômé des ISSEP, transformée en une dynamique pérenne dont bénéficient aujourd'hui plus de mille familles.

Ettadhamen est un quartier du Grand Tunis, organisé administrativement en une délégation relevant du gouvernorat de l'Ariana. La délégation compte près de 85000 habitants, répartis sur près de 3,4 km<sup>2</sup>, avec une densité de près de 25000 h/ km<sup>2</sup>. La population est essentiellement issue de l'exode rural vers la capitale depuis les années 1950. Ettadhamen est considéré comme l'un des quartiers les plus sensibles du Grand Tunis, avec des problèmes de vulnérabilité juvénile de différentes sortes.

Pour une mission d'inclusion sociale à travers la pratique d'activités physiques et sportives pour tous, Marouane Chayeb affirme qu'il a commencé par « intéresser un groupe de jeunes livrés à eux-mêmes, pour la plupart en abandon scolaire, dont certains s'adonnaient à la drogue et à l'alcool, au basketball, sur un petit terrain de jardin public investi par les alcooliques et les délinquants ». Les jeunes ont commencé à avoir une attitude de plus en plus positive et appréciée dans le quartier, le « bouche à oreille » a commencé à fonctionner et beaucoup de parents ont demandé à Marouane d'intégrer leurs enfants aussi. Marouane a eu alors l'idée d'impliquer les parents dans l'encadrement et le suivi des activités, ces derniers deviennent alors de facto et systématiquement membres adhérents de l'association créée afin de gérer l'ensemble des activités. Marouane a pu également compter sur son réseau d'amis encadrants sportifs pour diversifier les disciplines sportives proposées. Ces encadrants continuent d'offrir leurs services bénévolement. La dynamique a rapidement pris et l'association a pu alors bénéficier de quelques subventions mais aussi, et surtout, d'espaces municipaux pour les activités sportives.

Le projet l'ATSL a tout misé sur les habitants du quartier, axant prioritairement son action sur les jeunes. Créée en 2009, elle compte aujourd'hui plus que 1200 abonnés et plusieurs offres compétitives, de santé et récréatives, ciblant les enfants, les jeunes, les parents et les séniors. Les activités sont ainsi diversifiées et variées, attirant des adhérents de la cité, en manque d'infrastructures sportives, de loisir et d'espaces verts, mais aussi de moyens de

distraction. Le système repose essentiellement sur le bénévolat et sur l'implication totale des compétences du quartier, dans le domaine du sport ou autre.

Parallèlement à ses prérogatives socio-éducatives et sportives, l'ATSL est aussi une association citoyenne. Elle joue, en effet, un rôle de solidarité sociale, en aidant les familles les plus démunies en leur offrant des produits de première nécessité, une aide médicale si besoin, des moutons pour la fête de l'Aïd, des fournitures scolaires et autres actions citoyennes. Cette ouverture sur son environnement social, spécifie cette association considérée comme un modèle rare à suivre. Différente des autres, elle a choisi de s'impliquer dans la vie de la cité en présentant de l'aide à tous les niveaux, en offrant des meilleurs moyens de pratique sportive encadrée et éducative, mais aussi en créant un monde plus juste basé sur la solidarité et le sentiment d'entraide. L'entraide entre citoyens de même quartier pour plus d'épanouissement, d'inclusion et de cohésion social semble constituer la devise de l'ATSL.



### **c.2. Nesrine Lachhab, championne arabe en javelot**

Nesrine incarne la passion pour le sport, la persévérance, le défi, le courage face aux obstacles et au manque de moyens et, également, la réussite.

Championne arabe de javelot (2021), Nesrine a pourtant tenu un javelot entre les mains pour la première fois il y a 2 ans. Elle s'entraînait pendant des années et des années, avec des outils de circonstances palliant les manques de moyens et de sa famille et de son association, comme des bouteilles en plastiques remplies de ciment dur ou autre. Nesrine rêve de nouvelles chaussures spéciales (pointes), continue de s'entraîner sur terrain dur, de parcourir 20 km par jour pour aller au lycée puis s'entraîner ! Ses véritables armes, presque les seules, sont sa passion et les encouragements de sa famille et de ses entraîneurs.

Nesrine a démontré que le manque de moyens et les difficultés ne constituent point un frein à la réussite.

Un véritable modèle à suivre pour s'attacher à sa passion en toute circonstances !

Bravo à Nesrine et à son association -ou sa famille comme elle dit- Le Club d'Athlétisme de Ksour Essaf Bekalta (gouvernorat de Mahdia).



### **c.3. Sport pour tous à la Marsa**

Dans le but d'apporter un service de qualité en termes de condition physique, de création de lien social et d'éducation à la santé aux publics en situation fragilisée ou non, la commune de la Marsa œuvre pour rendre le sport accessible à tous. Le projet de la commune consiste à construire des infrastructures sportives, accueillant toutes les personnes désireuses de pratiquer une activité sportive, quelques que soient leurs motivations, leur condition physique ou leurs origines, dans une atmosphère de libre pratique propice à la détente.

Ce projet ambitieux consiste à construire 3 terrains de quartiers à Gammarth village, à Djebal Khaoui et à Ettabak avec un budget alloué est de 500 Mille Dinars, à préparer 2 terrains de Beach volley pour 120 Mille Dinars, à aménager Montazah Sanit El Aneb pour un total de 550 Mille Dinars.





L'initiative est louable et constitue un exemple à suivre car si les municipalités, notamment celles qui en ont les moyens, réservent une petite partie de leur budget à la maintenance d'IS consacrée essentiellement au sport institutionnalisé à travers les AS, il n'est pas courant de voir les communes investir dans la construction d'IS réservée au sport citoyen ou libre au-delà de l'aménagement de jardins publics et de parcours de santé.

#### c.4. GIGA FIT à Gafsa

Issue d'un milieu modeste, Houda Soua est fraîchement diplômée de l'ISSEP de Gafsa. Elle se retrouve au chômage et décide de se lancer dans l'entrepreneuriat, pour créer une salle de sports mais aussi une dynamique de sport « hors les murs » destiné aux familles, en commençant prioritairement par les femmes et les enfants.

Quand l'idée lui est parvenue, ses principaux atouts en ce moment-là se limitaient à son expérience en tant que coach de fitness dans des salles de sport à Gafsa et surtout sa détermination à réussir son projet. Elle va alors emprunter de l'argent à droite et à gauche auprès de ses connaissances afin de ramasser les fonds propres nécessaires pouvant lui permettre de s'octroyer un crédit bancaire indispensable à son projet.

Être une jeune de 25 ans et en plus une femme dans une région du Sud-Ouest, où l'homme devrait être le chef de famille, ne lui a pas facilité les choses. Au contraire, tous les stéréotypes sociaux ont été présents pour la faire revenir sur son idée. Seulement, Houda a persévéré et a tenu bon pour concrétiser son projet. Houda affirme : « ce n'était pas facile à surmonter quand on est femme, en plus avec la crise sanitaire. La salle est fermée à cause de la crise sanitaire mais MOI, JE SUIS LA et rien ne m'empêchera de progresser... Je travaille ailleurs pour couvrir mes charges...je n'ai aucun soutien des structures spécialisées, même pas du commissariat régional... Ils me considèrent folle et très jeune pour oser créer une entreprise... Moi, j'y ai cru et je vais réussir !!... Il ne faut pas attendre l'État, il a déjà tout donné, c'est à nous d'agir au lieu de subir ».

En venant s'inscrire, certains hommes n'acceptent pas que Houda soit la gérante. Ils demandent à rencontrer « LE GERANT » et finissent par partir par manque de conviction. Pourtant, Houda a fait de ces codes masculins un

avantage pour offrir des services exclusivement féminins et ciblant les enfants de toutes les catégories de la société.

Dans un environnement précaire, Houda a décidé de s'implanter. Un quartier populaire, mais aussi le centre universitaire de Gafsa. Ses abonnés enfants scolarisés des écoles de la cité, femmes au foyer et étudiantes, sont pourtant très satisfaits des offres de Houda. La convivialité, l'ambiance festive sont ses principales missions. Chaque dimanche, c'est la marche suivie de petit déjeuner en groupe. Pendant les vacances, c'est les clubs pour les enfants avec divers ateliers et l'été puisque la mer est inaccessible, la piscine de l'hôtel est alors réquisitionnée et permet de rassembler parents, amis et enfants.

Le bien être mental, l'esthétique et la nutrition font également partie des priorités de Houda, pour que la maman, l'étudiante et les jeunes filles soient en pleine forme, confiantes en elles et belles, même en étant au foyer et avec un budget faible. Tout est accessible chez GIGA FIT ACADEMIE, même les sessions de formations en coaching, en fitness et autres dérivés du métier. La créativité est toujours un atout de Houda, en proposant des activités dans la salle et hors les murs, même en weekend dans un hôtel pas cher à Hammamet, ou autour de la piscine d'un hôtel à Gafsa en été.

GIGA FIT ACADEMIE est vraiment l'exemple type d'un projet bien inséré dans son site, engagé dans la vie de sa région, en offrant un panorama de choix appropriés aux besoins de tous, de façon attrayante et accessible, indépendamment de leur niveau physique.

travers ce projet, Houda aura rapidement réussi à créer une dynamique « familiale » autour de la PPS, un positionnement intéressant qui lui permet de continuer à élargir sa clientèle et à assurer ses divers engagements.

Femme ou homme, dans une région urbaine ou rurale, à l'intérieur du pays ou dans la capitale, se décider d'être entrepreneur est une question de volonté, de détermination et de persévérance », ne cesse de répéter Houda.

### **c.5. Wanavaa !**

Sami Essid est un ancien sportif de haut niveau diplômé en marketing. Avec deux de ses amis programmeurs informaticiens, il va concrétiser son rêve de mettre en place un projet en rapport avec le sport.

Sa formation en marketing va l'aider à bien positionner son projet, en répondant à un besoin réel et de cibler un public existant.

Le projet consiste à se positionner en intermédiaire entre consommateurs potentiels et fournisseurs de services, notamment pour ce qui est des sports extrêmes et des activités connexes. L'outil est une plateforme digitale communautaire de réservation d'activités d'aventure et de sports extrêmes en Tunisie. Elle met en relation des partenaires (Associations, clubs, agences de voyages, professionnels du tourisme d'aventure et organisateurs

d'évènements outdoors) avec des utilisateurs (Aventuriers, passionnés par la nature, les activités de divertissement et les sports de l'extrême, à la recherche d'adrénaline et de sensations fortes). WANAVAA se présente comme un annuaire digital de référence pour le tourisme d'aventure et fonctionne comme un espace web commercial inclusif permettant la gestion de la relation client /partenaire d'une manière 100% digitalisée.

Wanavaa s'adresse aussi bien aux particuliers (pratiquants indépendants ou voulant intégrer des groupes, touristes, etc.) qu'aux entreprises (agences de voyages, associations, organisateurs d'événements sportifs et de divertissement, prestataires de services dans le domaine de l'aventure.

Wanavaa se distingue de par la niche de marché visée, l'expérience d'utilisation innovante ainsi que par la solution technique et l'infrastructure informatique.

peine quelques semaines après son démarrage, Wanavaa suscite déjà l'intérêt des consommateurs et des prestataires de services. En effet, Wanavaa compte, au 31 août 2021 :

10200 visites sur la plateforme.

Plus de 6000 followers sur les réseaux sociaux

12 partenaires sous contrat et 30 activités différentes



#### **c.6. Le basket est un jeu !**

Le projet en cours de la FTBB d'installer 120 panneaux de basketball dans des écoles primaires dont 60 dans des quartiers plutôt défavorisés est louable. En effet, cette politique de la promotion de la discipline repose cette fois-ci sur l'initiation, le jeu, le partage auprès des enfants et l'ambiance décontractée et non pas sur la détection de talents auprès d'enfants ou d'adolescents déjà initiés.

Lors d'un entretien effectué dans le cadre de cette étude, Ali Benzarti, Président de la FTBB assure que d'autres programmes semblables (le basket à 3, le mini-basket) n'ont pas pu être développés encore faute de moyens. Il assure qu'il n'y a pas de véritable dialogue avec les décideurs, en l'occurrence le MJSIP, et que les budgets -dont les subventions du ministère- ont globalement baissé par rapport à 2010, dans un contexte où « tous les coûts ont augmenté (équipements, salaires des encadrants, charges de fonctionnement, charges de stages, etc.). La FTBB peut alors compter sur son réseau de sponsors comme l'affirme son président.



L'initiative de la FTBB d'installer des panneaux de basket dans des écoles primaires retient l'attention car, en dépit du grand intérêt porté pour le sport d'élite, dont témoignent les réussites de la fédération avec 3 titres continentaux en 10 ans pour l'équipe nationale masculine séniors, une conscience de l'importance du sport de loisir dans l'éducation des enfants est prouvée.

### **c.7. Mécénat et sport**

La convention signée le 23 mars 2021 entre le MJSIP et la BNA pour l'aménagement de 7 terrains de quartiers omnisports dans le cadre des activités liées à la responsabilité sociétale de l'entreprise rappelle l'importance du mécénat dans le développement du sport en général et le sport citoyen en particulier.

Dans ce sens, de plus en plus d'entreprises du secteur public ou privé en sont conscientes et développement des stratégies dans ce sens. Certaines créent même leurs propres événements à l'instar de la COMAR (pour le Marathon de la COMAR) ou encore, plus récemment, les Assurances BIAT (pour l'événement Ultra Mirage El Djérid).

## Recommandations

Les recommandations proposées dans ce chapitre constituent des réponses à différents constats observés dans les différentes parties de l'étude. Ces recommandations s'articulent autour de six objectifs principaux :

Toucher une population plus large par la PPS.

Optimiser l'exploitation de l'IS existante.

Orienter la formation et le développement de compétences vers l'employabilité et l'entrepreneuriat.

Améliorer des aspects de la gouvernance.

Booster le développement local reposant sur le sport et la culture.

Inscrire la PPS dans le cadre d'une vision stratégique claire de l'État.

Les recommandations, prenant en considération l'implication du secteur public, du secteur privé et de la société civile dans le domaine du sport, concernent le court terme (un à trois ans).

### 1. Une PPS pour une population plus large

#### RECOMMANDATION 1 : BRISER LES FREINS PSYCHOLOGIQUES A LA PRATIQUE AU NIVEAU DE L'EPS

Beaucoup de jeunes ne prennent pas goût à l'EPS à l'école, au collège ou au lycée, surtout car la pratique sportive est souvent liée à la performance et aux exploits physiques ; l'évaluation des disciplines étant essentiellement basée sur l'utilisation du corps et de ses aptitudes à se performer. Dès lors, cette pratique imposée est susceptible de faire vivre de mauvaises expériences et de faire renaître de mauvais souvenirs à l'âge adulte.

La solution serait alors de rendre la pratique physique et sportive plus attrayante via des motivations autres que celles de vouloir transformer le corps. Ainsi, proposer des activités par objectifs et non par discipline, telles que de bien être, de détente, de rencontre, de dépassement de soi, de citoyenneté, de solidarité, etc. ... Afin d'éviter de nombreux freins psychologiques de la part des moins à l'aise et des participants les plus vulnérables.

Il s'agit donc de repenser le cours d'EPS et de l'adapter à ces objectifs, ainsi que de recycler la formation spécialisée et les enseignants dans ce sens.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

DGEPFR (MJSIP)

Inspecteurs d'EPS

Enseignants d'EPS

ISSEP

## **RECOMMANDATION 2 : MULTIPLIER LES EVENEMENTS PARTICIPATIFS**

Tenter de « recruter » le consommateur dans son propre environnement, dans les lieux publics, les espaces naturels, les forêts, les entreprises, les plages, les zones rurales, etc., sont des solutions innovantes pour attirer des pratiquants potentiels. Ainsi, s'équiper d'une infrastructure mobile et adaptée à son environnement pourrait être intéressant pour une pratique saisonnière et / ou occasionnelle. Nous citons comme exemple en Tunisie le tournoi de Beach volley SVR à Kélibya, le tournoi Coca-Cola Beach handball à Béni Khiar, le Marathon de Safia au Lac, le Tournoi AMI de Golf à la Soukra et le fameux Marathon Comar de la ville de Tunis (35 éditions).

Ces évènements festifs ouverts au grand public, constituent une occasion privilégiée de rencontre, d'échange et de découverte de soi. Ils permettent de faire vivre une expérience corporelle et humaine, individuelle et collective, et ce dans une ambiance festive et conviviale. Ces évènements pourraient faire partie des stratégies marketing des fédérations, des clubs sportifs, des commissariats régionaux à la jeunesse et aux sports, des communes, mais aussi des entreprises commerciales. Une collaboration public-privé est suggérée à ce propos pour des retombées sociales, environnementales et même économiques. D'ailleurs, ce genre de collaboration peut aisément s'inscrire dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

CRJS

Fédérations

Communes (à travers le MALE, la FNVT ou encore les cellules des opérateurs pouvant être créées<sup>28</sup>).

Entreprises du secteur privé

Associations d'inclusion sociale

## **RECOMMANDATION 3 : PROPOSER DES ACTIVITES LE SOIR**

Certains jeunes ne peuvent pas être concernés par les offres d'activités physiques et sportives proposées pendant la journée, comme par exemple, les travailleurs de chantiers, des cafés, les agents d'entretiens et même les jeunes scolarisés ou au chômage. Dès lors, des pratiques nocturnes dans des espaces publics sécurisés et dans certaines infrastructures sportives existantes peuvent aider à mettre ces jeunes de toutes catégories sociales de chaque territoire à l'activité physique et sportive permanente. Cette solution de pratique nocturne pourrait également s'appliquer aux parents occupés professionnellement ou familialement pendant la journée.

---

Voir Recommandation 23 ici-bas.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

CRJS

MJ

Communes

#### **RECOMMANDATION 4 : IMPLIQUER LES GROUPES DE SUPPORTERS**

Les fans des CS en Tunisie constituent un potentiel de grande envergure. Les différentes structures de supporters (comités, ultras, clubs, etc.), constitués majoritairement de jeunes, possèdent la capacité d'influencer un grand nombre de fans ainsi que l'entourage immédiat et lointain du club. Ces groupes, souvent marginalisés, appartiennent à différentes classes sociales et sont implantés dans toutes les régions de Tunisie. Ils peuvent être impliqués pour jouer le rôle d'influenceurs, d'intermédiaires ou de relais afin d'inciter un maximum de fans à la pratique de sport, et promouvoir par la même occasion l'image de leur club. Ainsi, ils peuvent être co-organisateurs de tournois sportifs de fans, dans le cadre d'actions des clubs, des fédérations, des communes, des entreprises privées, etc. Impliquer les groupes de supporters constituerait une reconnaissance de leur pouvoir d'action, contribuerait à les socialiser davantage et permettrait de mieux exploiter leur potentiel.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

Communes

CS / AS

#### **RECOMMANDATION 5 : MIEUX ENCADRER LES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**

Il s'agit de dispenser au moins un cours d'EPS spécialisé et diversifié réservé aux personnes porteuses de handicap dans chaque collège, lycée ou structure qui en comporte. En effet, un grand nombre de personnes porteuses de certains types de handicap fréquentent des établissements scolaires non spécialisés. Au lieu de les dispenser de l'EPS, il serait judicieux de leur proposer des séances spécifiques en groupe, en fonction de la nature de leur handicap. Dans ce sens, un minimum d'équipements spécifiques peut s'avérer indispensable.

Aussi, des personnes porteuses de certains types de handicap peuvent participer à des activités sportives déterminées. Il serait alors opportun d'adapter les programmes de leurs classes respectives.

Par ailleurs, des expériences de séances de handisport avec la participation de l'ensemble de la classe sont aussi souhaitées en vue d'une meilleure intégration des personnes porteuses de handicap et de plus de sensibilisation à leur situation auprès de leurs camarades.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

DGEPFR (MJSIP)  
Inspecteurs d'EPS

#### **RECOMMANDATION 6 : MIEUX ENCADRER LES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP AU NIVEAU DE CHAQUE COMMUNE**

Les communes doivent recenser l'ensemble des personnes porteuses de handicap en collaboration avec les services concernés du Ministère des Affaires Sociales. Ensuite, ils doivent veiller à coordonner avec les structures en place (CRJS, MJ, AS, etc.) pour offrir à ces personnes un programme diversifié de pratique sportive reposant sur des séances hebdomadaires, en fonction de la nature du handicap). Le travail en partenariat et la mutualisation de moyens devrait permettre d'équiper graduellement un espace réservé à cette activité totalement ou partiellement. En cas d'absence de possibilité de partenariat, la municipalité peut se charger de cette action en engageant un encadrant spécialisé vacataire et en équipant petit à petit un espace dédié.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

Communes  
CRJS  
DRAS  
MJ

#### **RECOMMANDATION 7 : INCITER LES AS A CREER DES SECTIONS HANDISPORT**

Les AS, notamment celles à grande envergure à l'échelle de chaque gouvernorat, peuvent être particulièrement encouragées à créer des sections spécialisées en handisport, moyennant diverses incitations. À titre d'exemple, ces sections peuvent être subventionnées par l'État. Aussi, une décision de détaxer toutes les activités menées dans le cadre de ces sections (équipements spécialisés, personnel qualifié, etc.) pourrait être prise dans le cadre de la loi de finances (ou loi de finances complémentaire).

La recommandation s'adresse prioritairement à :

MJSIP

#### **RECOMMANDATION 8 : ATTIRER LES NEET**

Les municipalités doivent recenser et identifier l'ensemble des NEET dépendant de leur commune en collaboration avec les services concernés du Ministère des Affaires Sociales. Ils doivent ensuite, dans le cadre d'un programme

global de prise en charge et d'intégration sociale et économique, veiller à leur permettre l'accès aux infrastructures sportives gratuitement ou à coût symbolique, notamment pendant les plages horaires où les infrastructures sont inexploitées (matinées ou début d'après-midi en cours de semaine par exemple). La municipalité peut tenter de mettre en place les séances ou l'ensemble du programme avec un maximum de parties prenantes relevant de différents départements publics ou en collaboration avec le secteur privé et la société civile.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

Communes

CRJS

DRAS

MJ

### **RECOMMANDATION 9 : CIBLER LE SPORT EN FAMILLE, LE GENRE FEMININ ET LES SENIORS**

Une attention particulière pour le sport en famille, le genre féminin et les activités physiques et sportives chez les seniors devraient être apportée par les municipalités. Opérationnellement, ceci pourrait se limiter à :

Créer une cellule de conseil et d'orientation en ligne (pour commencer, une page sur Facebook peut suffire). Les seniors peu connectés ou ne disposant pas d'internet peuvent toujours se faire aider par leurs enfants, petits-enfants, etc.

Engager un diplômé des ISSEP au chômage pour gestion et accompagnement du programme. Le recruté travaillera essentiellement en ligne et, éventuellement, encadrera les séances et activités de groupe.

Créer un pool de médecins bénévoles pour dispenser des conseils en ligne.

Aménager et sécuriser quelques espaces et circuits.

Lancer l'organisation des activités et la création spontanée de groupes (inscription à prix symbolique en ligne).

La recommandation s'adresse prioritairement à :

Communes

### **RECOMMANDATION 10 : GENERALISER L'EPS**

Il s'agit de veiller à généraliser les cours d'EPS à l'ensemble des écoles, collèges et lycées. À défaut de recrutements supplémentaires faute de budget, d'autres pistes peuvent être explorées :

Conventions tripartites : CRJS / CRE (ou établissement scolaire) / Mécène (personne morale de préférence, pour que cela rentre dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise) ou uniquement bipartite entre le Commissariat Régional de l'Éducation (ou établissement scolaire) et un mécène pour la prise en charge d'au moins un enseignant / encadrant par établissement, en commençant prioritairement par les lycées, les collèges puis les écoles.

Donner l'occasion à de jeunes diplômés des ISSEP au chômage d'effectuer 9 mois (sur 12) de leur service militaire dans un établissement sans enseignant de leur choix et leur accorder la priorité dans le recrutement par la suite.

Créer un système de stage d'application de deux ans encadrés pour tous les diplômés des ISSEP au chômage qui le souhaitent, moyennant une indemnité -ou bourse- de 300-350 dinars/mois. Les diplômés pourront choisir les établissements proches de leur domicile en guise d'encouragement s'ils le souhaitent, afin de ne pas avoir à supporter des charges supplémentaires.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

CRJS

CRE

Mécènes (notamment entreprises du secteur privé)

MJSIP

MESRS

MDN

#### **RECOMMANDATION 11 : RELANCER LE SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE**

Il ne s'agit pas, ici, des cours d'EPS, mais des activités annexes auxquelles 16,66% de la charge horaire hebdomadaire payée de l'enseignant sont réservées (3h sur 18), outre une après-midi libre par semaine théoriquement prévue dans les emplois du temps. Dans ce sens, il s'agit uniquement de veiller à mettre en place une logique de sensibilisation mutuelle et de coopération entre les CRJS et les CRE. Dans la logique d'une ouverture progressive des établissements scolaires sur l'environnement pour accueillir diverses activités, la mise des enseignants d'EPS sous tutelle du ME, revendiquée par beaucoup, ne s'impose plus.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

CRJS

CRE

## **RECOMMANDATION 12 : ENCOURAGER L'ÉVÉNEMENTIEL LUDO-SPORTIF**

L'événementiel ludo-sportif constitue une opportunité de sensibiliser à l'activité physique et sportive, outre la valorisation du patrimoine culturel et naturel des régions et l'impact socio-économique. Des exemples existent déjà en Tunisie. On peut en citer : les Journées Sportives des Blés de Béja ; la Grande Randonnée Aquatique de Tabarka ; le Festival Sportif des Dattes de Tozeur ; le Tournoi de la Grenade de Gabes ; le Festival Sportif des Agrumes du Cap-Bon ; la Marche des Olives du Kef, etc. Une stratégie de développement local menée conjointement par le CRJS, le CRAC et les différentes communes pourrait déboucher sur un calendrier annuel riche, diversifié et touchant une population assez élargie.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

- Communes
- CRJS
- CRAC
- Société civile concernée

## **RECOMMANDATION 13 : MENER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION**

Mener des campagnes périodiques de sensibilisation à l'intérêt de la pratique physique et sportive notamment dans le cadre de la santé préventive (profiter du contexte de la Covid et de l'importance du corps). Ces campagnes peuvent être menées dans les écoles, collèges, lycées, universités, marchés municipaux ou hebdomadaires, sur les places publiques, etc. Des sportifs notoires peuvent y prendre part.

Cibler, notamment, les milieux ruraux.

Communiquer régulièrement sur l'intérêt de la pratique physique et sportive dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Sensibiliser à l'intérêt de l'entrepreneuriat dans le secteur des industries sportives.

Valoriser des success stories de différents genres (sport citoyen, sport d'élite, initiatives d'inclusion sociale et/ou économique par le sport, entrepreneuriat sportif, etc.).

La recommandation s'adresse prioritairement à :

- Communes
- CRJS
- Société civile concernée



**RECOMMANDATION 14 : METTRE EN PLACE DES PROJETS PILOTES D'AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE AFIN DE TRANSFORMER GRADUELLEMENT LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EN « ESPACES DE VIE »**

Mettre en place 72 projets pilotes d'aménagement du temps scolaire en 2022/2023, à raison de :

- 3 par gouvernorats
- 1 par cycle / gouvernorat (1 école primaire, 1 collège et 1 lycée)
- Arrêt de cours vers 15h-15h30 en fonction des possibilités logistiques de l'établissement
- 5 Activités culturelles et sportives hebdomadaires à tour de rôle pour les groupes d'élèves du lundi au vendredi

La recommandation s'adresse prioritairement à :

ME  
MJSIP  
CRJS  
CRE  
EU4Youth

## **2. Optimiser l'exploitation de l'infrastructure**

**RECOMMANDATION 15 : RENDRE ACCESSIBLES LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES HORS DES HORAIRES DE COURS ET DES ACTIVITES DE SPORT SCOLAIRE**

Il est légitime d'évoquer ce potentiel actuel d'IS dans les établissements scolaires et universitaires, puisqu'elles représentent 51.79% de l'existant. Même si ces dernières relèvent desdits établissements, elles sont à la base construite par l'État pour des missions éducatives et de socialisation. Il est donc nécessaire de repenser leur utilisation en dehors des plages horaires des études, afin d'en faire profiter les acteurs du sport dans les régions, ainsi que ses pratiquants libres. Ces IS peuvent désormais bénéficier d'une tranche horaire très large, donnant accès à l'ensemble des désireux.

Cette décision stratégique et politique est à prendre d'abord au niveau des ministres en charge de l'éducation et de la jeunesse et des sports. Par la suite, les mécanismes d'exécution sur le terrain peuvent être diverses en fonction du contexte de la localité ou de la région. En effet, afin de garantir une préservation des installations et des équipements, l'organisation et l'encadrement de l'exploitation pourraient être délégués à une association bénévole locale conventionnée ou au CRJS qui pourra contracter un diplômé des ISSEP sans emploi.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

Ministre (MJSIP)

Ministre (ME)

#### **RECOMMANDATION 16 : RENDRE L'IS EXISTANTE PLUS ACCESSIBLE**

L'amélioration de l'accessibilité matérielle aux IS constitue la première étape à franchir afin d'inverser la tendance actuelle, orientée vers des IS majoritairement inaccessibles ou peu accessibles, et d'espérer ainsi plus de pratique physique et sportive des jeunes dans leur territoire. Outre l'exploitation des infrastructures sportives du système scolaire, il semble urgent de contrôler les prix d'abonnement et d'adhésion relatifs aux activités physiques et sportives proposées par les maisons de jeunes. Dans ce sens, les conventions signées avec les associations exploitant les installations et les équipements et assurant l'encadrement doivent stipuler un prix d'abonnement plafonné à ne pas dépasser, prenant en considération le pouvoir d'achat de la population environnante. De même, les salles de sport et les mini-terrains privés pourraient être encouragés à réserver des plages horaires de faible fréquence habituellement pour attirer plus de jeunes à faible coût et les faire aussi profiter des installations. Ces plages horaires spécifiques et limitées pourraient faire l'objet de clauses dans les différents cahiers des charges régissant la création desdits espaces.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

CRJS

MJ

Piscines municipales

#### **RECOMMANDATION 17 : RENDRE LES IS DES LIEUX ATTRACTIFS DE PRATIQUE POUR TOUS**

Concevoir autrement les IS, s'avère actuellement un défi majeur pour l'État. Cette infrastructure standardisée, ne peut en aucun cas correspondre de façon similaire, à tous les différents territoires tunisiens. Chaque région présente, en effet, des spécificités propres liées à son environnement géographique, démographique, socio-économique et sportif. Ainsi, ces IS doivent être bien insérées dans leur milieu, diversifiées et variées, et ce pour attirer des pratiquants actifs, peu actifs, voire non actifs, de façon durable et équitable. L'attrait, la sécurité, l'animation, l'adéquation avec les références identitaires de la région, accessibles à tous, sont les principaux facteurs de rapprochement et d'équilibre de l'offre aux besoins des régions et des citoyens. Ce changement de modèle devrait s'inscrire dans le cadre d'un changement de cap au niveau des priorités de l'État, de la pratique sportive d'élite axée sur les disciplines classiques vers la pratique de masse axée sur la proximité et la diversification de l'offre.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

MJSIP

Communes

### **RECOMMANDATION 18 : MIEUX GERER LES IS**

La gestion, la maintenance des équipements et des installations ainsi que l'exploitation des IS demande à être véritablement professionnalisée. Deux voies s'ouvrent dans ce sens :

Former des spécialistes en la matière, car un savoir-faire certain est indispensable à la pérennité de locaux lourds en investissement et à leur exploitation efficiente.

En déléguant la gestion à des entreprises privées moyennant des cahiers des charges et des conventions préservant les intérêts de tous, selon la stratégie d'exploitation des espaces mise en place par les autorités.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

MJSIP

Communes

### **Orienter la formation et le développement de compétences vers l'employabilité et l'entrepreneuriat**

### **RECOMMANDATION 19 : ADAPTER LA FORMATION AUX METIERS DE DEMAIN**

La pratique sportive est caractérisée par son aspect diversifié, touchant tous types de consommateurs, et ce indépendamment de l'âge, du sexe et de la catégorie socio-professionnelle. Les activités physiques et sportives sont pratiquées de façon spontanée ou organisée, individuelle ou collective, dans un cadre public associatif et/ou privé. Ceci a engendré la naissance de plusieurs métiers en rapport avec la pratique sportive libre ou institutionnalisée, pour un objectif de santé, de détente, d'évasion, de rencontre et/ou de performance et d'exploit. Nous présentons dans ce qui suit les principales tendances des métiers d'avenir liées à la pratique physique et sportive pour tous

Encadrer et animer : éducateur sportif, éducateur sportif des métiers de la forme, entraîneur, les métiers de la voile, les professeurs d'EPS, les professionnelles de l'alpinisme et d'escalade, maître-nageur, maître-nageur sauveteur, moniteur de plongée, professeur d'APA, professeur du sport, animateur/ responsable d'animation, accompagnateur équestre, arbitre.

Manager et contrôler : agent du joueur sportif, conseiller territorial des APS, directeur du sport d'une commune, des conseils régionaux et départementaux, inspecteur de la jeunesse et des sports, organisateur d'événements sportifs.

Soigner : kinésithérapeute du sport, médecin du sport diététicien du sport, ré-adaptateur physique.

Vendre et informer : journaliste sportif, professionnel de la communication par le sport, représentant d'articles de sports, vendeur dans la grande distribution, juriste du sport.

Entreprendre et créer : gérant de : académie, centre de loisir ; centre de réadaptation motrice, salle de sport, centre aquatique, centre d'handisport, agence de tourisme sportif, société d'évènementiel.

Accompagner et améliorer : ingénieur et ergonomiste de l'activité physique et du matériel sportif, éducateur d'handisport ; préparateur mental ; gestionnaire d'un équipement sportif ; éducateur de sport et travail, éducateur sportif de quartier, éducateur de sport pour tous, éducateur sportif des séniors...

De ce fait, une réflexion participative devrait être menée pour élargir l'éventail de la formation et mieux l'adapter aux besoins du marché de l'emploi d'aujourd'hui et de demain. Bien évidemment, la formation ne doit pas être exclusivement universitaire. Des cycles professionnels courts adaptés aux besoins de certains métiers pourraient permettre d'attirer un grand nombre de jeunes en abandon scolaire et autres, comme c'est le cas de beaucoup de formations professionnelles dispensées sans exigence de baccalauréat actuellement.

l'échelle universitaire, il est préconisé également d'actionner le Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C).

Ce centre d'expertise rattaché à l'université, doit être activé aux 4 ISSEP de la Tunisie. Il peut constituer un excellent outil de communication, d'échange et de collaboration avec le monde socio-économique du secteur sportif. Le but de ces pépinières est de créer des outils d'engagement entre les établissements supérieurs et les partenaires professionnels du secteur, afin de tirer des avantages en matière de compétences et d'expertises nécessaires aux différents métiers.

La collaboration et les partenariats avec le monde socio-économique constituent donc l'une des missions des 4C. Leur implication dans la formation, dans l'encadrement et dans les prises de décision stratégiques, permettrait de tirer des avantages de leur connaissance et expérience du marché local, national et international. Cet avantage que les entreprises du secteur offrent aux étudiants et aux diplômés sortants des 4 ISSEP, favorise certainement la spécialisation des métiers, l'acquisition d'autres compétences, mais aussi l'externalité de savoir dans l'activité entrepreneuriale.

D'autre part, la certification à travers ce centre rattaché à l'université, donne de la légitimité à la formation dans certaines spécialités à la demande des professionnels du secteur. Il s'agit d'une garantie permettant de rassurer, d'une part les professionnels du métier et d'autre part les bénéficiaires. Une possibilité de recyclage ou de

complément de formation est aussi offerte car tout travailleur peut revenir vers la formation bien après avoir obtenu ses diplômes, à un moment quelconque de sa vie professionnelle, pour atteindre un niveau supérieur.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

MJSIP  
MESRS  
Universités  
ISSEP(s)

## **RECOMMANDATION 20 : BOOSTER L'ENTREPRENEURIAT DANS LES INDUSTRIES DU SPORT**

L'entrepreneuriat dans les industries du sport semble présenter un potentiel peu exploité. Reposant actuellement essentiellement sur les projets de salles de sport et de mini-terrains avec à la clé des académies de sport, en plein essor, les industries du sport gagnent à être boostées, notamment à travers :

Un intérêt pour la formation complémentaire dirigée vers les diplômés des ISSEP ou autres spécialistes en management, en gestion, en commerce, etc.

Des lignes de crédit spécifiques

Des incitations fiscales spécifiques

Des encouragements à l'implantation dans des zones de faible couverture en infrastructure et en opérateurs spécialisés dont les zones rurales et quartiers populaires à très haute densité démographique

Des possibilités d'exploitation d'espaces, de locaux et d'installations publiques

Ces circuits d'incubation technique et/ou financière

L'exploration de voies de « sport de culture » ou de « tourisme sportif » ou encore de « tourisme culturel et sportif ».

La recommandation s'adresse prioritairement à :

MJSIP  
MESRS  
MEFAI  
Universités  
ISSEP(s)  
CRJS  
CRAC  
ONTT  
Communes

## **RECOMMANDATION 21 : COMBATTRE L'ÉCONOMIE INFORMELLE DANS LE DOMAINE DES INDUSTRIES SPORTIVES**

Une économie parallèle s'installe petit à petit dans le secteur des industries parallèles. Elle concerne, entre autres, des salles de sport fonctionnant sans autorisations, des salles de sport fonctionnant sans remplir le cahier des charges spécifique, des emplois précaires non déclarés, etc.

Des campagnes de contrôle et d'inspection sont donc préconisées, avec à la clé la mise en place d'un mécanisme d'inspection périodique.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

MJSIP  
Inspection Générale (MJSIP)  
CRJS

### **4. Améliorer la gouvernance**

## **RECOMMANDATION 22 : TENTER DE BIEN REPARTIR LES RÔLES ENTRE LES DIFFÉRENTS OPÉRATEURS**

Les rôles des différents opérateurs et acteurs méritent une meilleure explicitation sur le terrain, en vue de plus de complémentarité et de davantage de prise en considération de certaines fonctions essentielles comme le sport pour tous et à tout âge, l'inclusion économique et sociale par le sport, la détection puis l'accompagnement de talents, etc. Dans ce sens, des révisions d'ordre juridique (conventions avec certains opérateurs, comme les fédérations, les associations, etc., cahiers des charges et incitations fiscales spécifiques et orientées pour les entreprises du secteur privé, statuts, programmes de fonctionnement, manuels de procédures, etc. pour les institutions publiques) devraient permettre d'assurer une meilleure articulation des fonctions des différentes parties prenantes du secteur. Un document global émanant du MJSIP, traduisant la manière dont l'État voit la répartition des tâches essentielles entre les différentes parties du secteur privé, du secteur public et de la société civile dans le cadre d'une vision globale serait opportun. L'explicitation de ces rôles à l'échelle régionale et locale serait alors la charge des CRJS et aux cellules des opérateurs (voir recommandation 23).

La recommandation s'adresse prioritairement à :

MJSIP  
CRJS  
Cellules des opérateurs

### **RECOMMANDATION 23 : METTRE EN PLACE UN MECANISME D'OBSERVATION**

Il s'agit d'inventorier l'ensemble des opérateurs publics, du secteur privé et de la société civile agissant dans le domaine de la PPS (base de données informatisée évolutive gérée par l'ONS qui constituera le premier édifice d'un mécanisme d'observation et de remontée de données).

La saisie de données relatives à chaque opérateur, événement, action, etc., en ligne, devra être obligatoire. Pour ce faire, la saisie périodique et régulière de données de la part des opérateurs doit faire l'objet de clauses nettes et explicites dans les conventions et les contrats relatifs aux subventions ainsi que dans les cahiers des charges divers.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

- MJSIP
- APII
- ONS
- CRJS
- Communes

### **RECOMMANDATION 24 : CREER LA CELLULE DES OPERATEURS**

Créer la cellule des opérateurs (publics, privés et de la société civile), au niveau de chaque CRJS à l'échelle du gouvernorat, et au niveau de chaque municipalité au niveau de la commune. Lesdites cellules permettront d'assurer un minimum d'harmonisation des priorités et d'optimisation des ressources respectivement à l'échelle régionale et locale, et de mettre en place un cadre propice au travail en partenariat et en complémentarité, ce qui facilitera la création de dynamiques locales et régionales autour des activités physiques et sportives.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

- CRJS
- Communes
- EU4Youth

### **RECOMMANDATION 25 : FACILITER LE TRANSFERT DE FONCTIONS ET DE COMPETENCES**

Mettre en place des mécanismes de transfert de fonctions et de compétences ainsi que du travail complémentaire en réseau entre différentes parties prenantes du secteur public, du secteur privé et de la société civile, pour pallier les insuffisances de couverture en opérateurs ou en acteurs observées au niveau de beaucoup de communes et

de zones rurales sans pour autant se trouver dans l'obligation de créer de nouvelles institutions selon le modèle actuel.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

CRJS

Communes

## **5. Booster le développement local reposant sur le sport et la culture**

### **RECOMMANDATION 26 : METTRE EN PLACE DES DYNAMIQUES LOCALES DE DEVELOPPEMENT**

Encourager le développement local par le sport et la culture et mettre la commune au centre de la question. Ceci passe par :

La mise à disposition des communes d'expertise et d'accompagnement technique continu.

La mise en place d'une démarche participative de réflexion

La mise en place de projets pilotes instaurant des dynamiques de développement culturel et sportif et aussi

« culturo-sportif » dans un maximum de communes.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

CRJS

CRAC

Communes

EU4Youth

## **6. Inscrire la PPS dans le cadre d'une vision stratégique claire de l'État**

### **RECOMMANDATION 27 : METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE VISION SECTORIELLE**

Plus de 65 ans après l'indépendance du pays en 1956, la politique de l'État en matière de sport gagnerait à s'inscrire dans le cadre d'une nouvelle vision stratégique répondant mieux aux exigences d'ordre individuel, social et économique, en adéquation avec les objectifs de développement local durable et reposant sur de nouvelles approches de gouvernance permettant de mieux optimiser l'exploitation du potentiel humain et matériel existant.



Une approche participative et structurée incluant les différentes parties prenantes du secteur à l'échelle locale, régionale et nationale outre des experts reconnus, ainsi que des études spécifiques approfondies, pourraient offrir l'opportunité d'asseoir la politique de l'État sur des bases plus solides pour les deux voire trois prochaines décennies.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

MJSIP, en tant que représentant de l'État, qui aura la responsabilité de la structuration de l'approche devant permettre d'aboutir à une vision sectorielle claire.

### **RECOMMANDATION 28 : PRIORISER LE SPORT CITOYEN AU NIVEAU DE LA POLITIQUE DE L'ÉTAT**

Articulation claire des priorités de l'État vers l'élargissement notable de la base de pratiquants et l'utilisation du sport à des fins d'épanouissement personnel, de prévention sanitaire, de cohésion sociale et d'intégration sociale et économique, impliquant ce qui suit :

L'État finance exclusivement, directement et indirectement, le sport citoyen.

Le sport citoyen sera développé dans le système scolaire et universitaire, le sport de proximité et la pratique libre, quelle qu'en soit la nature des structures, des espaces et des mécanismes.

Le sport de haut niveau et d'élite sera à la charge des comités olympique et paralympique, des fédérations et des associations à travers leurs recettes propres, dont le sponsoring.

Les fédérations et les associations devront choisir clairement, c'est-à-dire statutairement et contractuellement, entre le sport citoyen ou de masse subventionné par l'État d'un côté, et le sport de compétition de haut niveau et d'élite reposant sur les recettes propres de l'autre.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

MJSIP

### **RECOMMANDATION 29 : POURSUIVRE ET APPROFONDIR LA REFLEXION LANCEE PAR L'ETUDE**

Créer un « comité technique sectoriel » pour poursuivre la réflexion lancée par l'étude. Ce comité, pouvant être composé d'experts, de partenaires, d'opérateurs divers, d'acteurs institutionnels, etc. alimenterait la démarche existante de manière durable et utile.

La recommandation s'adresse prioritairement à :

MJSIP

EU4Youth

### **RECOMMANDATION 30 : LANCER DES ETUDES SPECIFIQUES APPROFONDIES**

Lancer des études spécifiques approfondies sur divers aspects de la PPS. À titre d'exemple :

- Les industries du sport (l'informel et l'informel, les chiffres, etc.) ;
- Le SSU ;
- Le sport civil, son organisation et son financement ;
- Les structures publiques et leur gouvernance ;
- Le handisport ;
- Etc.

## Conclusion

La présente mission, menée pendant six mois de fin janvier à fin août 2021, aura permis de dresser les contours non seulement du secteur des sports, mais aussi de l'ensemble du microsysteme lié à la pratique physique et sportive en Tunisie.

L'étude aura permis de mieux cerner la réalité de la pratique physique et sportive, avec ses composantes institutionnalisée et libre, ses chiffres, ses opérateurs, son organisation, ses acteurs, ses principaux mécanismes, ses moyens, ses disciplines, ses cibles, ses habitudes, son potentiel, ses limites, ses réussites, etc. Elle aura mis l'accent, en guise de fil conducteur tantôt explicité, tantôt suggéré en filigrane, sur la place de cette pratique au sein de la société et, surtout auprès des jeunes, en guise d'approche de son impact sur l'inclusion sociale et socioéconomique de jeunes en situation de vulnérabilité. Dans ce sens, l'impact de la pratique physique et sportive sur l'inclusion sociale et socioéconomique de jeunes en situation de vulnérabilité aura même constitué l'angle d'attaque principal pour ce qui est de l'analyse des données et des informations.

L'étude a révélé des chiffres alarmants de non pratique, encore plus prononcés chez le genre féminin et davantage édifiant chez les personnes porteuses de handicap. Elle a révélé un manque et, aussi, une sous-exploitation de l'infrastructure sportive. Elle a également permis d'attirer l'attention sur un problème majeur : l'accessibilité des infrastructures sportives, notamment pour les jeunes.

L'étude a aussi permis de mettre en exergue les limites de l'offre proposée aux jeunes en matière d'activités physiques et sportives, aussi bien quantitativement que qualitativement.

L'étude a pointé du doigt les limites actuelles du sport scolaire et universitaire, aussi bien pour ce qui est du cours d'éducation physique et sportive que pour les activités annexes et compétitions.

L'étude a attiré l'attention sur le paradoxe du sport civil, qui n'enregistre que très peu de licenciés malgré les budgets investis.

L'étude a permis d'observer la multitude d'opérateurs, d'intervenants et d'acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile impliqués directement ou indirectement et à des degrés différents dans le domaine de la pratique physique et sportive. Elle a souligné les approches en silo prédominantes chez la plupart des acteurs, outre de réels déficits en matière de gouvernance en général.

L'étude a aussi permis de montrer les limites de la formation universitaire spécialisée actuellement, du point de vue de sa connexion avec le marché du travail et de l'employabilité des formés, ainsi que du faible intérêt pour l'entrepreneuriat au sein de cette formation.

L'étude aura aussi permis d'observer un potentiel humain de taille et des efforts continus et quotidiens sur le terrain, ponctués de temps à autre par des réussites notables mais sporadiques, ne rentrant que rarement dans le cadre de dynamiques institutionnalisées ou pérennes.

En fait, malgré tous les efforts et investissements remarquables, le micro-système semble souffrir d'un manque de vision stratégique et d'un déficit en matière de priorisation des objectifs. Il est évident que ce système manque de fil conducteur pouvant sinon guider, du moins orienter l'action de la multitude d'opérateurs et d'acteurs sur le terrain. En quoi consistent les priorités de l'État ? S'agit-il essentiellement du sport de très haut niveau et d'élite, touchant une partie infiniment minime de la population mais pouvant véhiculer, de temps à autre, une bonne image de la Tunisie, ou alors s'agit-il du sport citoyen, de masse, pouvant mieux contribuer au bien-être, à l'épanouissement, la prévention sanitaire, à l'inclusion sociale et économique de jeunes, à la cohésion sociale et au développement durable en général, mais peut-être avec moins de visibilité et, par conséquent, moins de possibilités de récupération politique ?

La posture actuelle de l'État, à cheval sur les deux, ou plutôt tentant de répondre à tous les besoins sans priorisation d'objectifs, constitue en fait le fruit de plusieurs décennies de politique sportive où la Tunisie est passée progressivement d'une fonctionnalisation du sport à des fins éducatives, dans le cadre du forgeage de la personnalité du jeune, Tunisien de demain, à une autre fonctionnalisation servant plus l'image du pays à l'échelle internationale et donnant davantage de motifs de fierté d'appartenance et de satisfaction vis-à-vis du pouvoir en place. La fonctionnalisation a changé, mais pas le modèle de gouvernance qui tente de s'adapter tant bien que mal à de réels bouleversements du micro-système : apparition graduelle du sport professionnel, place de plus en plus nette du secteur privé, multitude d'acteurs et d'intervenants, démarcation très nette entre le sport scolaire et le sport civil, etc. Le micro-système a bel et bien changé, mais pas l'attitude vis-à-vis de l'État, souvent attentiste, revendicatrice, héritée de la posture de l'État providence ou du tout-État des premières décennies post-indépendance.

Mais l'État a-t-il aujourd'hui les moyens de ses ambitions ? Peut-il se permettre le luxe de faire face à tous ces objectifs en même temps et de la même manière, sans priorisation aucune ?

Pour le moment, l'État donne l'impression de vouloir maintenir un système en place, sans recherche effrénée d'efficacité d'action sur le terrain ni d'impact. Dans ce sens, l'action de l'État -et aussi de l'ensemble du micro-système- sur l'inclusion sociale et économique de jeunes notamment vulnérables à travers la pratique physique et sportive semble très insuffisante, manquant de structuration, de moyens et d'idées pour aspirer réaliser un quelconque impact.

Les 30 recommandations proposées dans le présent rapport peuvent constituer des voies à explorer en vue de remédier graduellement à cette situation. Ces recommandations s'articulent autour de six axes principaux :

Inscrire la PPS dans le cadre d'une vision stratégique claire de l'état

Élargir la base de pratiquants

Optimiser l'exploitation de l'IS

Orienter la formation et le développement de compétences vers l'employabilité et l'entrepreneuriat

Améliorer la gouvernance

Booster le développement local reposant sur le sport et la culture

Le programme EU4Youth semble opportun afin de contribuer dans cette entreprise. D'une part, EU4Youth pourrait accompagner et soutenir l'État dans la mise en place d'une vision stratégique et d'une véritable restructuration du secteur à travers des études spécifiques d'envergure, la mise en place d'un mécanisme efficient et pérenne d'observation, un mécanisme de réflexion et d'accompagnement des processus d'exécution, etc. D'autre part, EU4Youth pourrait montrer la voie en aidant à mettre en place des projets pilotes traduisant de nouveaux modèles d'approche et de gouvernance et à asseoir de réelles dynamiques locales émanant de l'initiative des opérateurs de terrain, mettant les jalons d'une réelle décentralisation de la gouvernance du sport et d'un véritable travail coopératif entre le secteur public, le secteur privé et de société civile, exploitant au maximum le potentiel local, loin de toute approche en silo. Dans ce sens, un point départ consisterait peut-être à contribuer dans la mise en place des « cellules des opérateurs et des acteurs locaux » au niveau de chaque CRJS et de chaque municipalité (voir recommandation 24) en collaboration avec le MJSIP et le MALE.

## Annexes

### A.1.1 : Cartographie des opérateurs : tableau récapitulatif

Le tableau ici-bas présente l'essentiel des opérateurs agissant dans le domaine de l'activité physique et sportive en Tunisie. Il englobe des opérateurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile. Chaque opérateur y est présenté à travers le nombre de structures sur l'ensemble du territoire, la nature des fonctions (stratégique ou / et opérationnelle), les principales prérogatives et fonctions en rapport avec la problématique de l'étude, la nature de la zone d'impact ciblée et les sources de financement outre des observations diverses pouvant toucher des fonctions spécifiques, quelques aspects de la gouvernance ou encore les moyens humains et matériels.

Opérateur	Nombre de structures sur l'ensemble du territoire	Nature de(s) fonction(s)	Prérogatives / Fonction(s) principales en rapport avec la problématique de l'étude	Nature de la zone d'impact ciblée	Source(s) de financement	Observations
<b>Secteur public</b>						
<b>MJSIP / MJSIP en cotutelle</b>						
MJSIP	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voir missions telles que figurant en préambule du document du budget du MJSIP 2021</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public (essentiellement)</li> <li>▪ Recettes propres réalisées par différentes structures comme les complexes et les maisons de jeunes, les centres d'hébergement, etc.</li> <li>▪ Possibilité de développement de programmes ou projets</li> </ul>	

					spécifiques à durée déterminée financés par des bailleurs de fonds non tunisiens dans le cadre de la coopération internationale	
ONS (MJSIP)	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Observation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public 98 à 99 %</li> <li>▪ Recettes propres (1 à 2 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Études et enquêtes diverses</li> <li>▪ Pas d'autres mécanismes d'observation et de remontée d'information</li> </ul>
ONJ (MJSIP)	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Observation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public (85 à 90 %)</li> <li>▪ Recettes propres (10 à 15 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Études et enquêtes diverses</li> <li>▪ Pas d'autres mécanismes d'observation et de remontée d'information</li> </ul>
CRJS (MJSIP)	24 (1 par gouvernorat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Missions du Ministère à l'échelle du gouvernorat</li> <li>▪ Encadrement, suivi et évaluation de l'ensemble des structures sous-tutelle</li> <li>▪ Suivi administratif et technique de l'APS</li> <li>▪ Cahiers des charges salles de sport, etc.</li> <li>▪ Soutien aux associations</li> <li>▪ Prospective</li> <li>▪ Responsabilité directe des délégués (sport civil, sport scolaire et universitaire, sport féminin).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouvernorat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public (essentiellement)</li> <li>▪ Recettes propres (5 à 20%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Peu de mécanismes d'observation, de suivi et d'évaluation</li> <li>▪ Relations plutôt administratives avec les différents acteurs du secteur privé et de la société civile</li> </ul>
IJ (MJ et CJ) (MJSIP)	385 (Voir liste dans les annexes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités sportives et culturelles destinées aux jeunes dans le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quartiers environnants / Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recettes propres (65 à 90 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de moyens humains et matériels en rapport avec la zone</li> </ul>



			<p>cadre de clubs et d'événements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Exploitation directe ou indirecte (via des associations) d'infrastructure et d'équipements propres</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Public (10 à 35 %)</li> </ul>	de couverture, notamment pour les MJ
Clubs Ruraux (MJSIP)	183 (Voir liste dans les annexes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégique</li> <li>Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités sportives et culturelles destinées aux jeunes dans le cadre de clubs et d'événements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zone rurale / Commune dans zone rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de moyens humains et matériels en rapport avec la zone de couverture</li> </ul>
MJ mobiles (MJSIP)	45 (Voir liste dans les annexes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animation sportive et culturelle souvent sous la forme de journées et d'événements organisés dans des écoles ou autres</li> <li>Sorties et excursions au profit de jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zones rurales d'un même gouvernorat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certaines MJM sont établies dans des communes non rurales, mais l'essentiel des activités concernent des zones rurales</li> <li>Manque de moyens humains et matériels en rapport avec la zone de couverture</li> </ul>
ISSEP (MJSIP + MESRS)	4 (Le Kef, Tunis, Sfax et Gafsa)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérationnelle</li> <li>Stratégique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueillent en priorité les bacheliers ayant suivi les filières sport dans différents lycées</li> <li>Formation universitaire spécialisée en sport et en éducation physique,</li> <li>4853 inscrits en 2019/2020</li> <li>3000 licenciés par an en moyenne depuis 2015</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public à 85 – 90 %.</li> <li>Recettes propres à 10-15 %.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établissements sous double tutelle (MJSIP / MESRS)</li> <li>Problème d'employabilité depuis plusieurs années</li> </ul>
Lycée sportif (MJSIP+ ME)	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation études et sport avec objectif d'obtention du baccalauréat pour les jeunes sportifs d'élite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établissement sous double tutelle (MJSIP / ME)</li> </ul>

Centres de vacances et de camping	24 (Voir liste dans les annexes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil de jeunes</li> <li>Activités ludiques</li> <li>Activités sportives</li> <li>Scoutisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public (25-50 %)</li> <li>Recettes propres (50-75%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités saisonnières en fonction des régions</li> <li>Conditions très acceptables</li> <li>Prix abordables en général</li> </ul>
Centres Médico-Sportifs	9 (Tunis : centre national + Nabeul, le Kef, Kairouan, Sousse, Monastir, Sfax, Gabes et Gafsa)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérationnelle</li> <li>Stratégique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil de sportifs</li> <li>Services médicaux diversifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays</li> <li>Régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public (75-80 %)</li> <li>Recettes propres (20-25 %)</li> </ul>	
Agence Nationale Antidopage	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérationnelle</li> <li>Stratégique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévention</li> <li>Recherche</li> <li>Contrôle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public (85-90 %)</li> <li>Recettes propres (10-15 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agréée par les instances internationales concernées</li> <li>Activités de sensibilisation auprès de jeunes de différents âges</li> </ul>
Centres Nationaux de Stages	2 (Ain Draham et Borj Cedria)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil de sportifs de compétition</li> <li>Infrastructure sportive</li> <li>Hébergement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public (35-45 %)</li> <li>Recettes propres (55-65 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Football exclusivement (Borj Cedria)</li> <li>Pluridisciplinaire (Ain Draham)</li> </ul>
Centres d'Athlétisme	6 (Rades : centre national, Kairouan, Sidi Bouzid, Gafsa, Kebeli et Gabes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entraînement et stages en athlétisme pour sportifs de haut niveau et de compétition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays</li> <li>Régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public (95 à 100%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hébergement disponible dans 5 centres (sauf Gabes)</li> </ul>
Cité Nationale Sportive	1 (avec plusieurs infrastructures diversifiées)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion d'infrastructure sportive diversifiée</li> <li>Sport de haut niveau et de compétition</li> <li>Sport citoyen libre d'accès (parcours de santé et espaces extérieurs libres)</li> <li>Possibilité d'exploitation polyvalente de certaines infrastructures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ville de Tunis et banlieue Sud</li> <li>Pays pour ce qui est du sport de haut niveau)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public (80-85%)</li> <li>Recettes propres (15-20%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un des rares groupements d'infrastructures sportives prévoyant des espaces en accès libre pour le sport citoyen</li> <li>Problème de maintenance d'une partie de l'infrastructure</li> <li>Une partie de l'infrastructure peut être utilisée dans le cadre de l'événementiel artistique, politique ou autre</li> </ul>

Centre National de Formation et de Recyclage des Cadres de la Jeunesse, du Sport et de l'Éducation Physique	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formations diverses et recyclage axé principalement sur la gestion administrative et financière, planification stratégique, leadership, etc. au profit des cadres relevant du MJSIP essentiellement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pays (cadres du MJSIP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public (plus de 95 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités régulières mais qui ne concernent pas l'ensemble des intervenants dans le secteur et la contribution au développement de compétences requises en général</li> </ul>
<b>Ministère de l'Éducation (ME)</b>						
Écoles primaires	4583	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enseignement primaire de base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communes et zones rurales (1513)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public (près de 100%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2610 enseignants d'EPS relevant du MJSIP</li> <li>▪ 2834 terrains de sport</li> </ul>
Collèges et lycées	1437	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enseignement secondaire (2 parties)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communes et zones rurales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public (près de 100%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5683 enseignants d'EPS relevant du MJSIP</li> <li>▪ 428 salles de sport</li> <li>▪ 1240 terrains de sport</li> </ul>
<b>Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)</b>						
Institut Supérieur de l'Animation pour la Jeunesse et la Culture (MESRS)	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opérationnelle</li> <li>▪ Stratégique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation universitaire pour futurs animateurs culturels et de la jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation axée essentiellement sur les concepts théoriques</li> <li>• Problème d'employabilité depuis plusieurs années</li> </ul>
OOU (Offices des Oeuvres Universitaires)	3 (Tunis pour le nord, Sousse pour le centre et Sfax pour le sud)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités culturelles et sportives au profit des étudiants à travers les Centres Culturels et Sportifs Universitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Région (Nord, Sud et Centre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public (75-80 %)</li> <li>▪ Recettes propres (20-25 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clubs</li> <li>• Événements</li> </ul>
Universités + ISETs	13 + 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités culturelles et sportives au profit des étudiants organisés dans les campus universitaires et en dehors</li> <li>▪ Compétitions sportives régionales et nationales organisées sous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 14 régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public (90-95 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de cohérence de l'approche globale qui diminue de son efficience</li> </ul>

			l'égide de la Fédération Tunisienne des Sports Scolaires et Universitaires (Société civile)			
<b>Ministère de la Défense Nationale (MDN)</b>						
MDN	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités physiques et sportives structurées par la Direction de l'Éducation Physique et du Sport Militaire, destinées aux militaires reposant sur : l'École Militaire du Sport, l'Unité des Sports d'Élite, la Médecine des Sports et l'Association Sportive Militaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infrastructure propre bien développée et en excellentes conditions de maintenance</li> <li>▪ Compétitions en interne entre différentes structures militaires</li> <li>▪ Participation à des compétitions civiles dans nombre de disciplines à travers l'Association Sportive Militaire</li> <li>▪ Infrastructures et activités sportives parfois possibles pour les civils, notamment les familles de militaires</li> </ul>
<b>Ministère de l'Intérieur (MI)</b>						
MI	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités physiques et sportives structurées en interne, destinées aux forces de l'ordre à travers leurs différentes structures.</li> <li>▪ Partie prenante dans l'organisation de tous les événements sportifs publics et les différentes compétitions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Compétitions en interne entre différentes structures</li> <li>▪ Participation à des compétitions civiles (championnat de basketball féminin à travers l'Association de Police de Circulation)</li> </ul>
<b>Ministère des Collectivités Locales et de l'Environnement (MCLE)</b>						
Municipalités	350	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion et maintenance d'une bonne partie des infrastructures sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public</li> <li>▪ Recettes propres</li> <li>▪ Pourcentages différents en fonction des municipalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Souvent manque de moyens humains et matériels pour assurer une bonne gestion et un minimum de maintenance de l'infrastructure sportive à disposition.</li> <li>▪ Peu de moyens à la disposition de la promotion de la PPS en général</li> </ul>

					<ul style="list-style-type: none"> <li>Globalement, le financement reste quasi-exclusivement public</li> </ul>	
<b>Médias publics dépendant du budget de la Présidence du Gouvernement</b>						
TV et radios publiques	2 TV (Nat1 et Nat2) et 10 radios (Nationale, Jeunes, Culture, RTCI, Monastir, Sfax, Kef, Tataouine, Gafsa et Panorama)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégique</li> <li>Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Information sur l'activité liée au sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays</li> <li>Région concernée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public : 60-70 % (chiffre global) pour les radios nationales, 40 à 45 % pour les TV nationales qui reçoivent en outre des contributions directes sous la forme d'une taxe prélevée sur les factures d'électricité</li> <li>Recettes propres : 30 à 40 % pour les radios (chiffre global), 55 à 60 % pour les TV.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaîne radiophonique dédiée à la jeunesse</li> <li>Émissions sportives spécifiques</li> <li>Émissions dédiées à la jeunesse</li> <li>L'essentiel du contenu en rapport avec la problématique repose sur le suivi et parfois aussi l'analyse de l'actualité</li> </ul>
<b>Autres départements ministériels</b>						
Ministère de la Justice (MJ)	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégique</li> <li>Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives dans différents centres pénitenciers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Orientation claire et de plus en plus confirmée sur le terrain</li> </ul>
Ministère des Affaires Sociales (MAS)	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégique</li> <li>Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives dans différents centres (Centres de Défense et d'Intégration Sociale, Centres d'Encadrement Social pour Enfants Sans Soutien Familial,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Orientation claire et de plus en plus confirmée sur le terrain</li> </ul>

			Centre des Handicapés, etc.).			
Ministère de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées (MFEPA)	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités physiques et sportives dans les différents Centres de Protection Sociale des Enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Orientation claire et de plus en plus confirmée sur le terrain</li> </ul>
<b>Secteur privé</b>						
Salles de sport	1644	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Culture physique</li> <li>▪ Sports de combat</li> <li>▪ Activités diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quartier</li> <li>▪ Commune</li> <li>▪ Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Abonnement mensuel ou sous la forme d'un nombre de séances</li> <li>▪ Avec ou sans coach (accès aux équipements)</li> <li>▪ Grand nombre de salles de sport en fonction sans remplir le cahier des charges du MJSIP et d'autres ne sont même pas déclarées</li> <li>▪ Reposent essentiellement sur des emplois précaires (vacations ou salaires mensuels sans prise en charge sociale ou encore pourcentage sur les groupes constitués)</li> <li>▪ Existence de chaînes de salles sport hautement équipées</li> <li>▪ Près de 70000 abonnés</li> </ul>
Mini-terrains	562	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Football</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quartier</li> <li>▪ Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Généralement facturation par personne / par séance (5 à 10d / p/ séance)</li> <li>▪ Possibilité d'abonnements à l'année, notamment pour des groupements professionnels</li> <li>▪ Nombre très bas sur certains gouvernorats (Beja, Jendouba, Kef, Sidi Bouzid, Siliana)</li> </ul>
Académies	409	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Essentiellement football, mais aussi tennis, handball, basketball, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quartier</li> <li>▪ Commune</li> <li>▪ Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre très bas sur certains gouvernorats (Ben Arous, Nabeul, Zaghuan, Jendouba, Sidi Bouzid, Siliana)</li> </ul>
Parcours de golf	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pratique du golf avec ou sans coach</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Clients résidents des hôtels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources propres</li> </ul>	

				<ul style="list-style-type: none"> <li>Pratique libre à la séance</li> </ul>		
Jardins d'enfants	Près de 5082 agréés par le Ministère de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées (MFEPA) en 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éveil d'enfants en bas âge (3 à 5 ou 6 ans)</li> <li>Exercices sportifs</li> <li>Jeux reposant sur l'activité physique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quartier</li> <li>Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources propres (quelques JE relèvent de municipalités ou des services du Ministère des Affaires Sociales)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Généralement courte séance quotidienne en plein air en cas de beau temps, sinon exercices et jeux à l'intérieur</li> <li>Encadrants très rarement peu spécialisés en EPS, mais généralement formés à l'encadrement d'enfants (du moins 1 par JE)</li> </ul>
Sponsors	Indéfini	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégique</li> <li>Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien à des événements sportifs, à des compétitions ou à des sportifs déterminés moyennant différents types de visibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sportif déterminé</li> <li>Ville</li> <li>Région</li> <li>Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public</li> <li>Ressources propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous sports confondus</li> <li>Présence de sponsors sur la majorité écrasante des événements et des compétitions</li> <li>Montants allant de quelques centaines à des millions de dinars (contrats de sponsoring de compagnies de téléphonie avec des fédérations de sports collectifs comme le football)</li> <li>Organisation d'événements sportifs propres</li> </ul>
Mécènes	Indéfini	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégique</li> <li>Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien à des événements sportifs, à des compétitions ou à des sportifs déterminés sans contrepartie en visibilité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sportif déterminé</li> <li>Ville</li> <li>Région</li> <li>Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public</li> <li>Ressources propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Axé essentiellement sur des sportifs de très haut niveau et surtout sur le football à l'échelle régionale.</li> <li>Dans le cadre des politiques RSE</li> <li>Objectifs de recherche de paix sociale et d'un meilleur environnement de travail</li> </ul>
Médias	Une quarantaine de chaînes de TV et de radios	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégique</li> <li>Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Information sur l'activité liée au sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays</li> <li>Région concernée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'essentiel du contenu en rapport avec la problématique repose sur le suivi et parfois aussi l'analyse de l'actualité</li> <li>Peu de débats de fond en général</li> </ul>
<b>Société civile</b>						
Comité National Olympique Tunisien (CNOT)	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégique</li> <li>Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion et vulgarisation du sport</li> <li>Promotion des valeurs de l'olympisme et de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne joue pas pleinement son rôle sur le terrain à cause du manque de moyens et du manque de coordination et de complémentarité</li> </ul>

			<p>la culture olympique en général</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement du sport sociétal (sport pour tous, sport féminin, sport pour la santé, sport de nature, sport d'entreprise, sport de plage, sport kids, sport pour les seniors</li> <li>▪ Soutien aux athlètes d'élite et préparation olympique</li> </ul>			avec d'autres parties prenantes dont notamment certaines fédérations sportives.
Comité National Paralympique Tunisien	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promotion et vulgarisation de la pratique sportive chez les personnes porteuses de handicap</li> <li>▪ Soutien et promotion aux handisports</li> <li>▪ Soutien aux athlètes d'élite et préparation pour les manifestations paralympiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources propres</li> <li>▪ Subvention publique minimale (80000-100000 dinars/an)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ne joue pas pleinement son rôle sur le terrain à cause du manque de moyens essentiellement</li> </ul>
Fédérations sportives	50	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promotion de la discipline sportive (spécialité sportive)</li> <li>▪ Appui au sport d'élite</li> <li>▪ Organisation de compétitions nationales</li> <li>▪ Formation et recyclage d'entraîneurs (octroi de certificats par pallier)</li> <li>▪ Académies de formation de jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pays (ne concerne pas l'ensemble des fédérations. En effet, certaines disciplines se limitent à des gouvernorats déterminés).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources propres</li> <li>▪ Subvention publique</li> <li>▪ Pourcentages de subvention publique par rapport au budget général oscillent entre 10 et plus de 90% en fonction des fédérations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De plus en plus indépendantes pour ce qui est de la vision stratégique en rapport avec la promotion de la discipline</li> <li>▪ Activités axées principalement sur le sport de compétition et d'élite pour la majorité des fédérations.</li> </ul>



Associations sportives	1259	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégique</li> <li>▪ Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encadrement de jeunes</li> <li>▪ Formation technique</li> <li>▪ Participation à des compétitions nationales et internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune</li> <li>▪ Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources propres</li> <li>▪ Subventions publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De très gros problèmes d'ordre financier, matériel, humain, logistique, etc. pour la majorité écrasante des associations</li> <li>▪ Peu de moyens de promotion du sport pour tous</li> </ul>
Groupes et cellules de supporters (avec ou sans statut juridique légal)	50 à 70	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation et réalisation d'actions de soutien du public à l'occasion d'événements sportifs</li> <li>▪ Promotion du club et essais d'élargissement de la base de ses supporters</li> <li>▪ Encadrement des supporters du club</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune</li> <li>▪ Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Structuration très variable</li> <li>▪ Contours de relations avec les associations (clubs) ambigus</li> <li>▪ Offrent un espace d'expression d'appartenance et des chances d'épanouissement pour des jeunes pouvant être considérés comme vulnérables ou en besoin d'inclusion sociale pour la plupart</li> </ul>
Groupes – Clubs d'APS sans statut légal	Des centaines à travers la république, en continuel essor	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation de randonnées, de circuits de marche, de vélo, de marche aquatique, préparation aux marathons, etc.</li> <li>▪ Promotion généralement sur les réseaux sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ville en général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources propres</li> <li>▪ Activité pouvant être lucrative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rôle important dans le développement du sport citoyen pour tout âge</li> <li>▪ Développement particulier pendant la période de la Covid</li> </ul>

### **A.1.2 : Offre universitaire spécialisée**

Connues sous l'appellation de STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), la formation universitaire multidisciplinaire semble riche et diversifiée. Elle exige une forte polyvalence avec des contenus, pratiques et théoriques. Nous trouvons les sciences de la vie (anatomie, physiologie, biomécanique, secourisme, nutrition...), les sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, histoire, management...) et les sciences didactiques (pédagogie pratique, didactique, communication pédagogique...).

Ce cursus de formation pluridisciplinaire, nécessite d'une part une maîtrise des connaissances biologiques, et d'autre part, une capacité de réflexion littéraire. Par conséquent, miser tout sur les compétences pratiques, n'est pas la bonne solution pour réussir ses études universitaires. Une conciliation entre les études théoriques d'un côté et pratiques de l'autre est donc nécessaire pour obtenir son diplôme de professorat d'éducation physique et sportive (EPS) ou de sport.

En Tunisie, nous comptons quatre établissements d'enseignement supérieur dédiés à la formation des enseignants d'EPS et de sport. Il s'agit de :

L'ISSEP de Ksar Saïd, au gouvernorat de Manouba ;

L'ISSEP de Sfax, au gouvernorat de Sfax ;

L'ISSEP de Kef, au gouvernorat de Kef ;

L'ISSEP de Gafsa, au gouvernorat de Gafsa.

Comme pour tous les établissements supérieurs, ces quatre instituts de sport doivent permettre à chaque étudiant d'atteindre son meilleur niveau, à travers une formation progressive, interactive et stimulante. Cet enseignement doit également assurer la justice sociale, sans discrimination, en aidant financièrement les étudiants des milieux défavorisés à accéder avec les mêmes droits et avantages aux meilleurs diplômes.

Une autre mission de la formation universitaire en STAPS ou toute autre discipline, est celle de proposer un cursus de formation favorisant l'employabilité. Ainsi, la formation de l'étudiant entrepreneur constitue de plus en plus le défi de l'université tunisienne, face à la crise économique mondiale.

L'EPS est une discipline au carrefour des sciences. Ces sciences sont biologiques, liées au corps humain et son mode de fonctionnement, et sont aussi ancrées dans les connaissances humaines et sociales, nécessaires à la compréhension des interactions, des comportements et des attitudes de l'individu avec son environnement externe. Toutes ces connaissances s'inscrivent dans une représentation globale, qui admet que les besoins de la société dépendent de la force du système d'enseignement adopté. Ce lien entre formation académique et développement sociétal spécifie le domaine sportif.

## **1. Missions des ISSEP**

La formation en STAPS offre aux étudiants un contenu équilibré entre activités physiques et sportives et compétences scientifiques, méthodologiques et pédagogiques. L'objectif de cette formation est de fournir un cadre didactique et des apports théoriques diversifiés, permettant aux étudiants d'accéder au marché du travail dans le domaine de l'éducation physique et sportive, mais aussi dans les métiers du sport. L'objectif général est de former des enseignants en EPS et en Sport, en milieux éducatifs, préscolaires, scolaires et professionnels. Cette formation permet également aux étudiants la possibilité de poursuivre leurs études en mastère et en doctorat.

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Pour les quatre instituts, les objectifs spécifiques consistent à développer chez les étudiants des connaissances pluridisciplinaires en relation avec une approche psychosociologique de la motricité, les exigences physiologiques et biomécaniques de l'exercice physique, les théories et les pratiques d'intervention pédagogique et d'enseignement des activités physiques et sportives.

Cette formation doit également favoriser l'acquisition de compétences linguistiques, digitales et méthodologiques, permettant d'accéder à des parcours professionnels ou de recherche scientifique. Ce parcours met en valeur les approches et les démarches scientifiques, les problèmes technologiques, et les problématiques éducatives dans leurs aspects les plus modernes.

### **ACQUIS D'APPRENTISSAGES**

Concevoir, planifier et organiser son intervention pédagogique dans le cadre de l'enseignement des activités physiques et sportives dans le milieu scolaire, constituent les principaux acquis d'apprentissages des « stapsites ». Il s'agit en effet, de définir et d'identifier les méthodes et les procédés pédagogiques, afin de développer chez l'apprenant des compétences relatives à l'enseignement de l'EPS et à l'entraînement des jeunes talents en sport de compétition.

### **CURSUS DE FORMATION**

Régis par le système LMD (Licence-Mastère-Doctorat), chaque parcours de formation est la progression pédagogique d'un cursus durant six semestres, comprenant un ensemble cohérent d'unités d'enseignement. Ces derniers représentent la structure de base du système des études universitaires. Chaque unité peut comporter une ou plusieurs matières, appelées éléments constitutifs de l'unité d'enseignement (4 au maximum). Ces dernières doivent être articulées de façon cohérente. Ces unités d'enseignement de chaque parcours, sont subdivisées en trois types : unités obligatoires, unités transversales et unités optionnelles.

Les unités d'enseignement fondamental : Elles sont liées aux disciplines qui correspondent à l'intitulé de la mention et assurent à l'étudiant la formation de base dans le parcours adopté. Elles représentent les  $\frac{3}{4}$  du volume global de l'horaire imparti aux unités obligatoires et du nombre de crédits.

Les unités d'enseignement transversal : Elles constituent une formation complémentaire dans différents domaines comme l'informatique, l'anglais et d'autres langues vivantes, les droits de l'homme et la culture de l'entreprise. Elles disposent du  $\frac{1}{4}$  du volume horaire et des crédits de l'ensemble des unités obligatoires.

Les unités d'enseignement optionnel : Elles permettent à l'étudiant d'approfondir sa spécialisation ou de s'ouvrir à d'autres champs de connaissances. Elles facilitent l'orientation progressive de l'étudiant. L'étudiant choisit ses unités optionnelles dans une liste établie par l'institution et approuvée par le président de l'université. Les unités optionnelles représentent au maximum 25% de l'ensemble des unités d'enseignement et des crédits d'un parcours.

Un semestre comprend donc au moins 14 semaines de cours et de 5 à 6 unités d'enseignement représentant 30 crédits. Le volume horaire de l'enseignement est fixé par les Comités Nationaux Sectoriels dans le cadre des grandes orientations déterminées par la Comité nationale de pilotage.

## **2. Offres des ISSEP**

Au niveau de la licence, l'offre des quatre instituts supérieurs du sport et de l'éducation physique (ISSEP), est unifiée grâce à la licence fondamentale en Education Physique et Sportive. Ainsi, qu'on soit étudiant à Ksar Saïd, à Sfax, à Kef ou à Gafsa, le contenu de formation reste le même avec un volume horaire de 2230 heures. En revanche, nous constatons certaines spécificités propres à chaque établissement dans le choix d'autres parcours au niveau de la licence et du mastère. Toutefois, l'intégralité des cursus de formation s'oriente vers l'enseignement et l'entraînement sportif.

### **d. L'ISSEP KSAR SAÏD**

Créée depuis 1957, l'Institut Supérieur du Sport et de l'Education Physique de Ksar Saïd est placée sous la tutelle du MAJSIP et du MESRS. Il dispose de plusieurs cursus de formation, dont deux licences appliquée et fondamentale, un mastère professionnel et un autre de recherche regroupant trois parcours différents, selon les capacités des étudiants sélectionnés. Nous citons :

La licence fondamentale en Education Physique et Sportive ;

La Licence Appliquée en Entraînement Sportif ;

Le mastère professionnel en Préparation Physique ;

Le mastère recherche en Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives, réparti en 3 parcours différents : « Sciences Humaines et Sociales Appliquées Aux APS » ; « Didactique des APS » ; « Sciences Biologiques Appliquées Aux APS ».

#### **e. L'ISSEP DE SFAX**

Il s'agit de la deuxième institution des sciences du sport apparue après celle de Ksar Saïd, et ce en 1989. Elle est implantée au Centre- Est de la Tunisie, et plus précisément dans la région de Sfax. L'objectif de sa création est de permettre aux jeunes du sud de la Tunisie d'y accéder en étant à proximité de leur ville. Le cursus de formation proposé est le suivant :

- Une licence fondamentale en EPS ;
- Un mastère professionnel en Préparation Physique ;
- Un mastère de recherche en Sciences Humaines et Sociales Appliquées aux Activités Physiques et Sportives.

#### **f. L'ISSEP DE KEF**

Afin de satisfaire la demande de la région du Nord-Ouest de la Tunisie, l'Etat a décidé en 2000, de créer l'ISSEP de Kef. Il dispose sur un site de plusieurs hectares, de conditions naturelles, matérielles et humaines nécessaires pour une formation de qualité. Son parcours d'étude est diversifié, permettant aux étudiants de choisir entre :

- La licence fondamentale en EPS ;
- La licence appliquée en Management du Sport ;
- Un mastère de recherche en Physiologie et Biomécanique de l'Exercice ;
- Un mastère de recherche en didactique des Activités Physique et Sportives ;
- Un mastère de recherche en Sciences Humaines et Sociales Appliquées aux Activités Physiques et Sportives.

#### **g. L'ISSEP DE GAFSA**

Il s'agit d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives tunisiennes, créée par le décret n°1829 du 29 Juin 2006, situé au Sud-Ouest de la Tunisie. Au niveau de la licence, l'ISSEP de Gafsa ne fait pas l'exception et forme les enseignants d'EPS. Au niveau mastère et parallèlement au cursus classique existant dans les autres institutions de sport, nous trouvons une formation orientée vers la santé et le bien-être. Ces différents parcours sont les suivants :

- La licence fondamentale en Education Physique et Sportive ;
- Le mastère de recherche en Sciences Humaines et Sociales Appliquées aux Activités Physiques et Sportives ;
- Le mastère professionnel en Préparation Physique et Réathlétisation ;
- Le mastère professionnel en Sport Santé et Bien Être.

### **3. Le régime des études et des examens**

L'évaluation des acquis pour l'obtention d'une licence et d'un master, est basée sur un régime mixte (contrôle continu et examen). Quant au régime des examens, il est défini dans le guide unifié de l'utilisation du système des crédits et de passage dans le diplôme national de la licence dans les différents domaines de formation du système LMD (Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique et de la technologie du 30 juin 2009 amendé le 15 septembre 2009).

Par ailleurs, certaines conditions spécifient l'obtention des diplômes en STAPS. En effet, pour l'obtention de la licence fondamentale en Education Physique, l'étudiant doit obligatoirement capitaliser, par une moyenne égale ou supérieure à 10/20, l'unité d'enseignement Uep 2, du semestre S6. Par conséquent, il n'est pas prévu de session de rattrapage à cette épreuve.

D'autre part, L'élément stage de préparation à l'enseignement de l'EPS Uep2 du semestre 5, est évalué par le régime du contrôle continu exclusif. Le contrôle terminal porte sur la conduite d'une séance d'EP, suivie d'un entretien oral et de la présentation du dossier pédagogique par l'étudiant. Le jury d'examen est composé d'un enseignant de l'ISSEP et d'un enseignant de l'établissement scolaire responsable de l'encadrement de l'étudiant.

Pour l'obtention de la licence appliquée en Entraînement Sportif, l'étudiant doit également capitaliser l'unité d'enseignement UEes 4 du semestre S6, portant sur la technologie de la spécialité, sans toutefois obtenir une note inférieure à 10/20 à la pédagogie de la spécialité. Il est également important de souligner qu'aucune session de rattrapage n'est prévue à ces deux épreuves de spécialité. Quant à l'évaluation finale, elle porte sur la conduite par l'étudiant d'une séance d'entraînement sportif dans une structure de promotion du sport en milieu scolaire, dans un lycée sportif ou dans une association sportive civile, suivie d'un entretien oral et la présentation d'un dossier pédagogique.

#### **Les Centres de Carrières et de Certification des Compétences (4C) pour booster l'employabilité**

Parallèlement à la formation, les ISSEP possèdent une structure de prise de contact avec le monde socio-économique, et ce pour faciliter l'employabilité des diplômés. Il s'agit des 4C, le Centre de Carrières et de Certification des Compétences, qu'il faut activer. Ces 4C est en effet, une structure rattachée à l'université, dont la mission principale est de préparer et accompagner ses usagers, étudiants et diplômés, en vue de faciliter leur insertion sur le marché du travail. Elle joue le rôle de partenaire pour toute entreprise désirant recruter un profil professionnel particulier, ayant obtenu un diplôme mais n'ayant pas encore l'expérience confirmée. Le centre des 4C, constitue donc le maillon entre l'université, l'étudiant et l'entreprise.

Parmi ses prérogatives, le centre 4C facilite la certification des compétences afin d'augmenter les chances d'employabilité des nouveaux diplômés, grâce à un programme de formation, d'accompagnement, de suivi et de

réseautage. Il contribue ainsi à saisir les opportunités de carrière, dans le cadre d'un partenariat avec le marché du travail. L'entrepreneuriat ludo-sportif étant alors au cœur de ce processus de formation et de certification.

Cette vision socio-économique du sport est en effet soutenue par les professionnels du secteur, qui considèrent que les sciences du sport sont pluridisciplinaires et jouent un rôle important dans l'économie en créant de la valeur sociale. Cette spécificité relative à l'entrepreneuriat ludo-sportif détermine sa qualité, mais également son impact qui dépasse largement la richesse personnelle purement économique, pour influencer les attitudes et les comportements de la société. Ainsi, l'entrepreneuriat ludo-sportif peut être qualifié de social, conciliant les retombées économiques et humanitaires.

En effet, ces actions de l'entrepreneuriat social peuvent encourager l'insertion des jeunes et la récréation des actions solidaires. Il est donc important d'analyser ces projets d'un point de vue entrepreneurial, en innovant des procédures commerciales qui créent de la valeur ajoutée sociale et territoriale.

Dès lors, l'entrepreneuriat dans le secteur ludo-sportif prend tout son sens, entre légitimité sociale et solution au chômage. Cette orientation stratégique justifiée, concerne aussi bien les hommes que les femmes dans une population tunisienne composée de 52.2% de femmes, qui sont également 64% du total des diplômés de l'enseignement supérieur (INS, 2014).

Néanmoins, cette inclinaison vers l'esprit entrepreneurial de façon équitable entre les hommes et les femmes, dépend principalement de l'intention entrepreneuriale. Il s'agit d'un indicateur clé quant à la volonté de franchir le pas vers l'entrepreneuriat et des efforts réalisés dans ce sens. Sans cette volonté de réaliser, nous ne pouvons pas parler d'entrepreneuriat, mais de rêve et de fantasme. En revanche, cette intention entrepreneuriale se forme et s'apprend principalement à l'université. D'ailleurs, une matière au nom de « culture de création d'entreprise » est enseignée dans toute les universités, quel que soit le domaine et le cursus de formation. L'objectif principal de ce cours est de préparer les étudiants à l'entrepreneuriat en prenant des connaissances et des compétences nécessaires à la création d'entreprise.

Dès lors, la formation d'un étudiant entrepreneur s'avère une des missions principales de l'université tunisienne et l'intention entrepreneuriale paraît être l'indicateur clés de l'entrepreneuriat. Pour cela, nous nous référons à une étude de terrain qui a concerné les diplômés chômeurs des ISSEP<sup>29</sup>, et ce afin de mesurer leurs prédispositions à l'entrepreneuriat, tout en prenant en considération les variables, « région et genre ». L'objectif de cette étude est

---

*“Gender, Territory And Entrepreneurship Among Unemployed Graduates In Physical Activities And Sports: The Case Of Tunisia”*, Article Submitted By Fitouri et al (2021), In Gattha Cogniittiion, [www.gatthacogniittiion.com](http://www.gatthacogniittiion.com)

donc de vérifier un éventuel lien entre l'intention entrepreneuriale, le territoire (Tunis, Kef et Gafsa) et le genre (Hommes/Femmes).

### L'intention entrepreneuriale chez des diplômés des ISSEP de 3 régions différentes

l'échelle nationale la Tunisie n'est pas entrepreneuriale et montre un déficit de créations d'entreprises innovantes. A l'échelle régionale, la dynamisation des régions défavorisées confrontées à un problème de sous-emploi, notamment des diplômés de l'enseignement supérieur, s'avère justiciable d'une dynamisation des comportements entrepreneuriaux dans ces territoires. Ce constat est aussi valable dans le secteur du sport, dont le chômage a atteint le 100% depuis 2011.

Au regard de cette crise de système qui s'est déclarée en Tunisie, on se propose dans ce qui suit d'envisager les aspects relatifs aux déficiences régionales par genre, en termes d'entrepreneuriat ludo-sportif. L'objectif de cette étude étant d'esquisser à grands traits les contours d'une stratégie de rattrapage régional, afin que la création d'un projet ludo-sportif soit un défi que les diplômés stapsistes devraient relever pour un avenir riche d'opportunités, et ce dans un esprit d'équité entre les deux sexes. Cette égalité souhaitée n'est pas uniquement pour un objectif de justice sociale, mais aussi comme condition essentielle de complémentarité et de développement économique sain.

Ces trois établissements universitaires sont donc implantés à Tunis, Kef et Gafsa, trois régions de la Tunisie, aux spécificités démographiques et socio-économiques différentes (voir tableau 1).

**Tableau 1 : Caractéristiques par genre des trois régions (source INS, 2014)**

Effectifs (%)	Grand Tunis H/F <sup>1</sup>	Kef H/F	Gafsa H/F
<b>Implantation géographiques</b>	Capitale Tunis	Nord-Ouest	Sud-Ouest
<b>Distance en Km (de Tunis)</b>	Capitale	175.2	351.1
<b>Nombre D'Habitants</b>	50.25/49.74	49.60/50.39	49.33/50.66
<b>Niveau Universitaire</b>	50.08/49.91	46.39/53.60	46.99/53.00
<b>Taux de scolarisation (3-5 ans)</b>	70.70/70.30	51.7/51.3	59.4/60.5
<b>Taux de scolarisation (6-14 ans)</b>	97.85/98.37	95.70/96.60	96.40/96.30
<b>Taux d'analphabétisme</b>	7.72/16.93	17.30/35.20	14.20/27.90
<b>Taux de pauvreté</b>	6.75	33.1	19.00
<b>Taux de Chômage</b>	11.05/19.42	14.0/29.80	19.20/43.70
<b>Population Active</b>	67.42/34.95	63.80/23.50	63.60/24.70

Quant à la méthode de recherche, nous avons opté pour une étude quantitative à l'aide d'un questionnaire en ligne, principalement envoyé sur les réseaux sociaux, plus accessibles aux jeunes diplômés. Au total, notre population d'étude est composée de 300 individus (100 individus/région), répartie de façon égalitaire entre hommes et femmes. Nos trois échantillons sont homogènes par rapport à des variables que nous pouvons contrôler, à savoir



l'âge le sexe et le nombre d'années au chômage (Voir tableau 2). L'intention entrepreneuriale est évaluée par ses trois indicateurs d'Ajzen (1991), à savoir l'attitude envers l'entrepreneuriat, la perception de l'entrepreneuriat et l'influence de l'entourage.

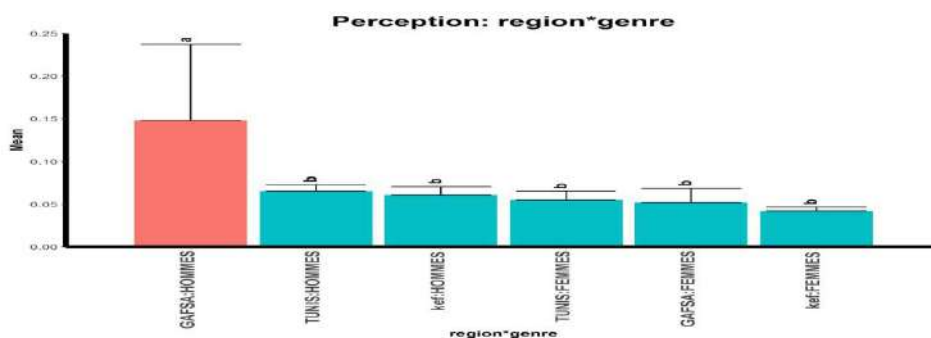
Tableau 2 : Test d'homogénéité des trois échantillons

Sexe	H/F	Tunis		Kef		Gafsa		$\chi^2$	Sign <sup>2</sup> Sig <sup>3</sup>
		59	41	51	49	60	40		
Age	20 ≤ < 24	49%	50%	47%	46%	53%	45%	0.9884	NS
	25 ≤ < 29	35%	31%	36%	8%	32%	37%		
	30 ≤ < 34	16%	19%	17%	%	15%	%		
Nombre d'années en chômage	1 ≤ < 3	39%	37%	40%	39%	43%	39%	0.9998	NS
	4 ≤ < 6	28%	30%	31%	32%	31%	31%		
	7 et plus	9%	8%	9%	7%	7%	10%		
	Chômeur actif	24%	22%	20%	22%	18%	20%		

#### RELATION PERCEPTION ENVERS L'ENTREPRENEURIAT, GENRE ET REGION

De même, nous constatons que le genre et la région ont un impact sur la variable perception envers l'entrepreneuriat. Les hommes de Gafsa forment également un groupe séparé des femmes et des hommes de Tunis et de Kef, ainsi que des Gafsiennes. La perception envers l'entrepreneuriat est également propre à chaque territoire et elle est différente selon qu'on soit homme ou femme. Les hommes de Gafsa paraissent plus impliqués l'entrepreneuriat, ce qui est probablement dû aux spécificités socio-culturelles liées au rôle imposant des hommes au Sud, en tant que chef de famille (Voir graphique 4).

Graphique 3 : Genre/Région/Perception envers l'entrepreneuriat



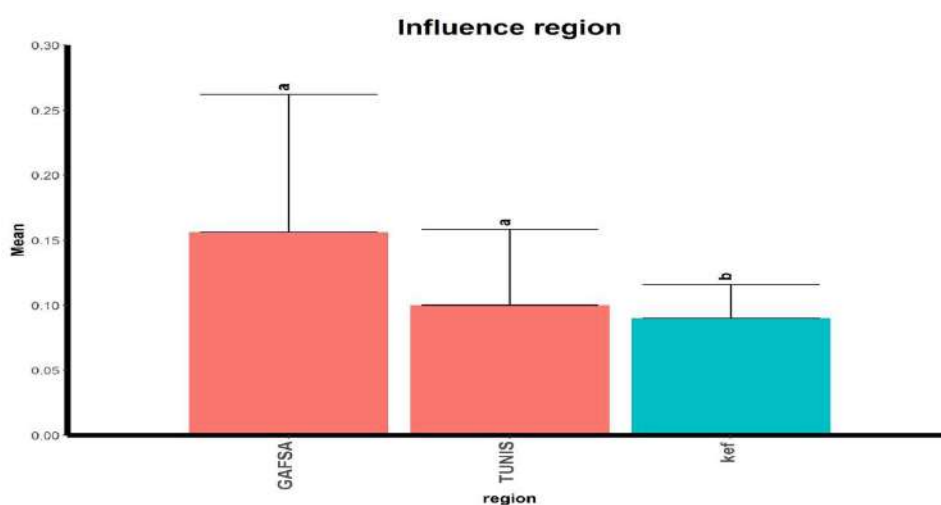
#### RELATION INFLUENCE DE L'ENTOURAGE, GENRE ET REGION

En ce qui concerne l'influence de l'entourage de l'individu sur la décision d'entreprendre, nous dégagons en revanche une relation significative seulement entre cette variable et la région. Le genre n'est pas impactant. Seulement, les groupes qui se forment sont différents de ceux composés en attitude et en perception. Cette fois,

le premier groupe est constitué des Gafsois et des Tunisois et le deuxième des Kefois. Ainsi, lors de la décision d'entreprendre, l'impact de la région sur l'influence de l'entourage, semble être plus marqué par les amis, indépendamment du genre, contrairement aux individus de la région de Kef où les parents ont leur avis dans l'entrepreneuriat (voir graphique 5).

En Tunisie, qu'on soit femme ou homme, ce sont les amis et les parents qui ont le plus d'influence sur nos décisions. Notre vécu social et notre éducation, se construisent autour de ce cercle fermé, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, en passant des parents au conjoint et des amis des lycées à ceux du travail.

**Graphique 4 : Genre/Région/Influence de l'entourage**

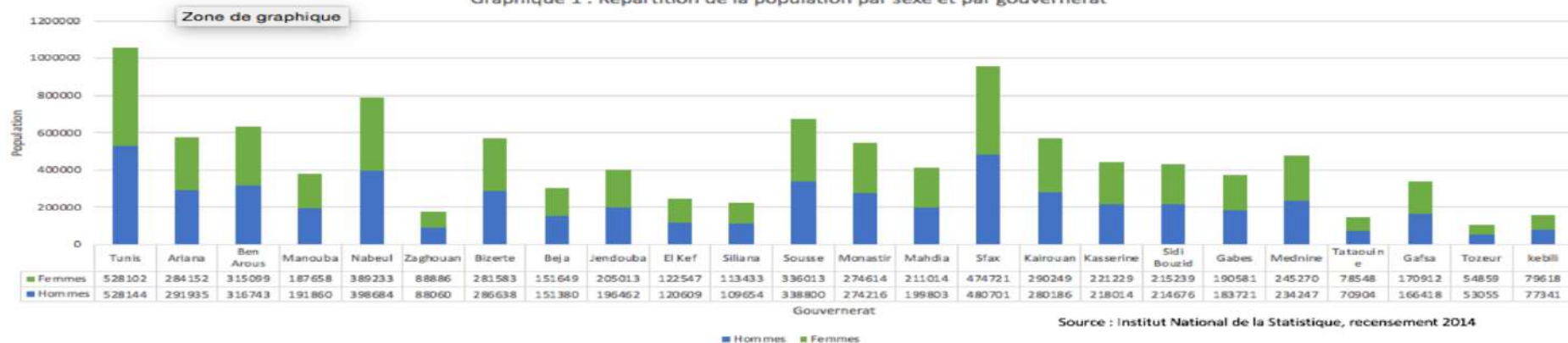


Pour récapituler, il est évident que l'entrepreneuriat représente aujourd'hui le moteur de l'économie mondiale, indépendamment du secteur. Néanmoins, l'acte entrepreneurial reposant uniquement sur l'entrepreneur lui-même, n'est plus valable aujourd'hui dans un contexte général de sous-emploi. Il doit émaner d'un souci environnemental pour devenir une action collective d'entrepreneuriat social, sollicitant les acteurs territoriaux pour une coopération et une synergie efficace. Les projets ludo-sportifs à fort impact sanitaire et humanitaire, représentent le bon modèle pour un développement territorial, à travers une forte mobilisation du potentiel humain et d'employabilité dans les régions.

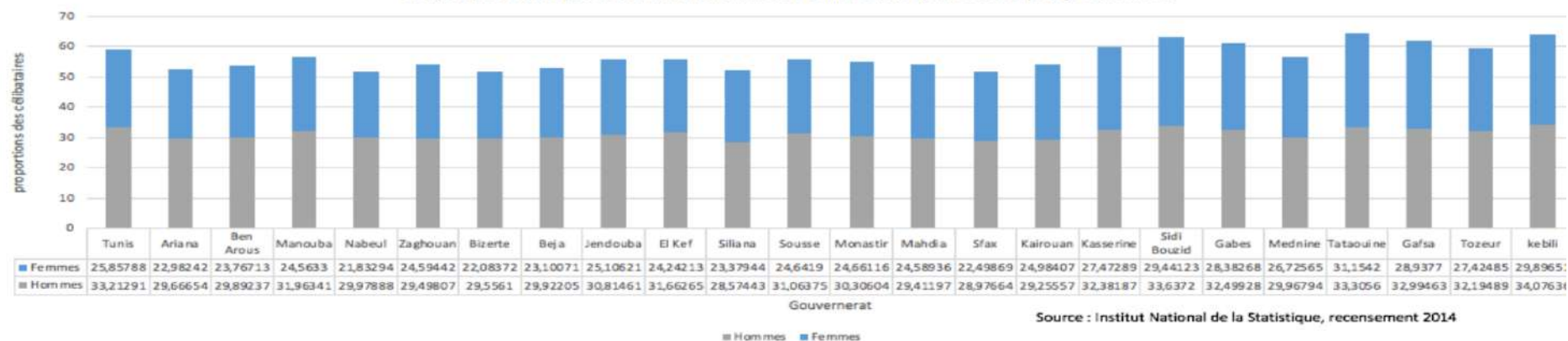
La sensibilisation régionale est donc primordiale pour faire face à l'inégalité en termes de chômage. C'est donc au cœur de l'actualité du développement régional durable, que nous devons agir afin d'espérer un changement socio-culturel et économique en termes de genre.

### A.1.3 : Graphiques divers PPS, IS et paramètres socioéconomiques

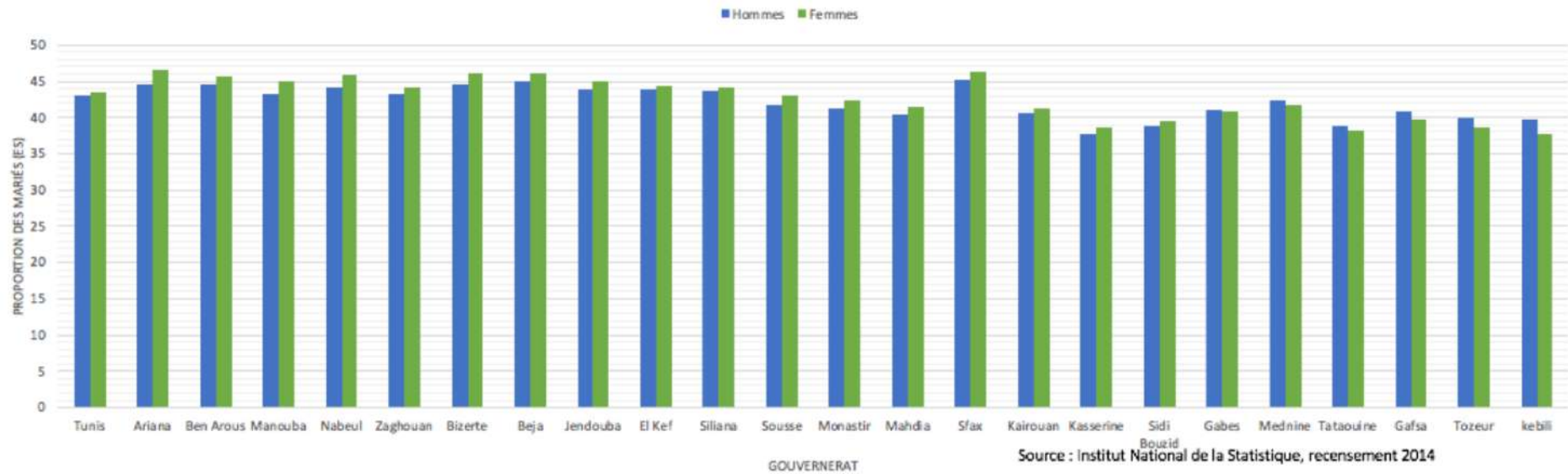
Graphique 1 : Répartition de la population par sexe et par gouvernerat



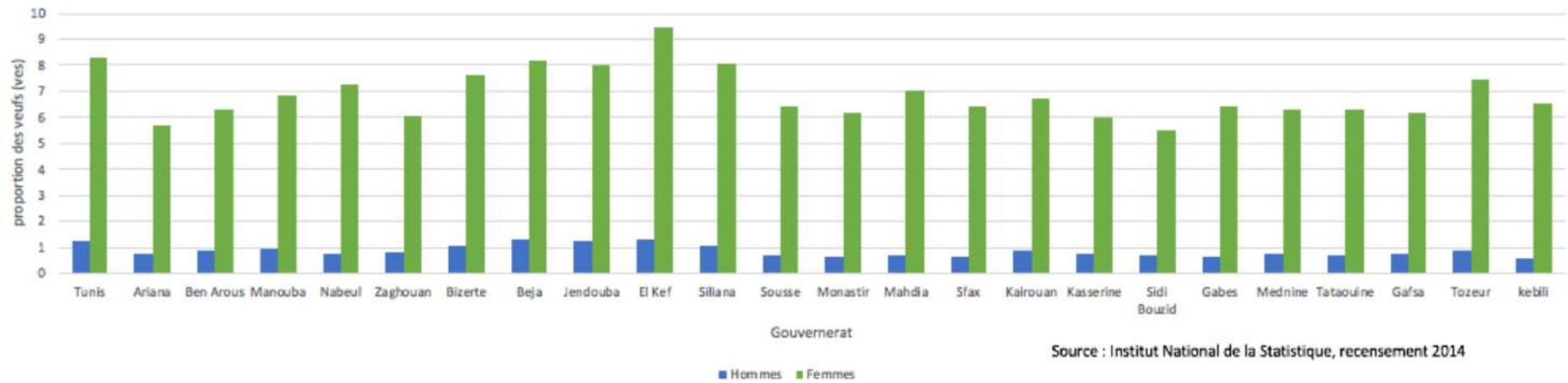
Graphique 2 : Proportions des célibataires 15 ans et plus par sexe et par gouvernerat



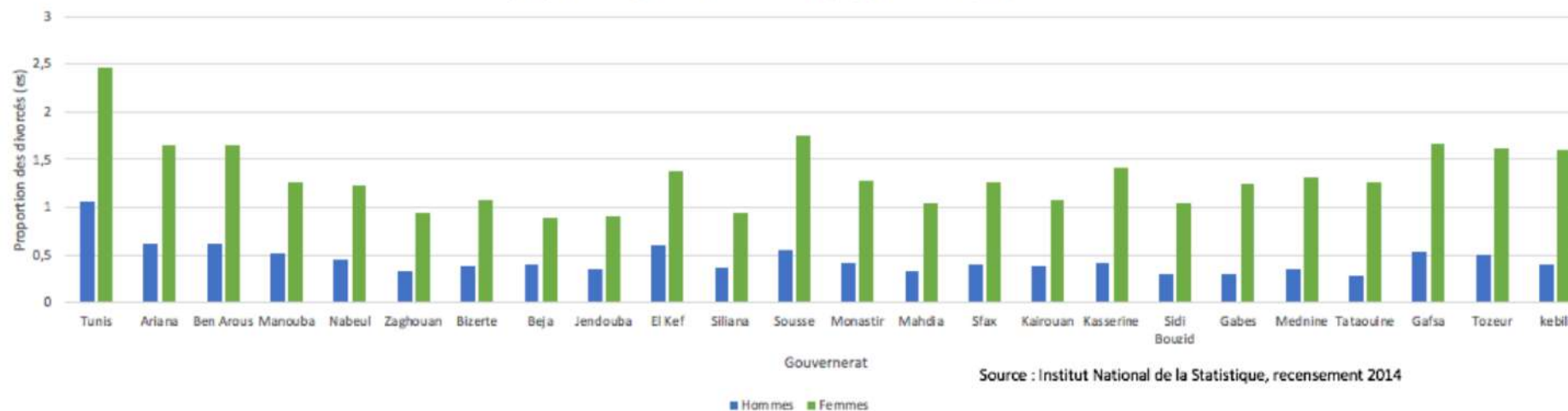
Graphique 3 : Proportion des mariés (es) par sexe et par gouvernerat



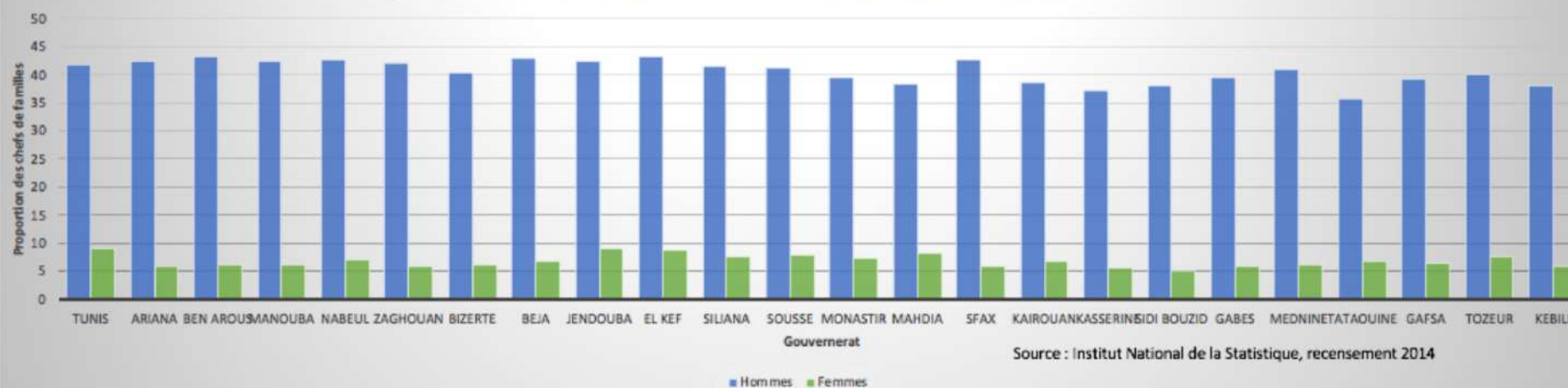
Graphique 4 : Proportions des veufs (ves) de 15 ans et plus par sexe et par gouvernorat

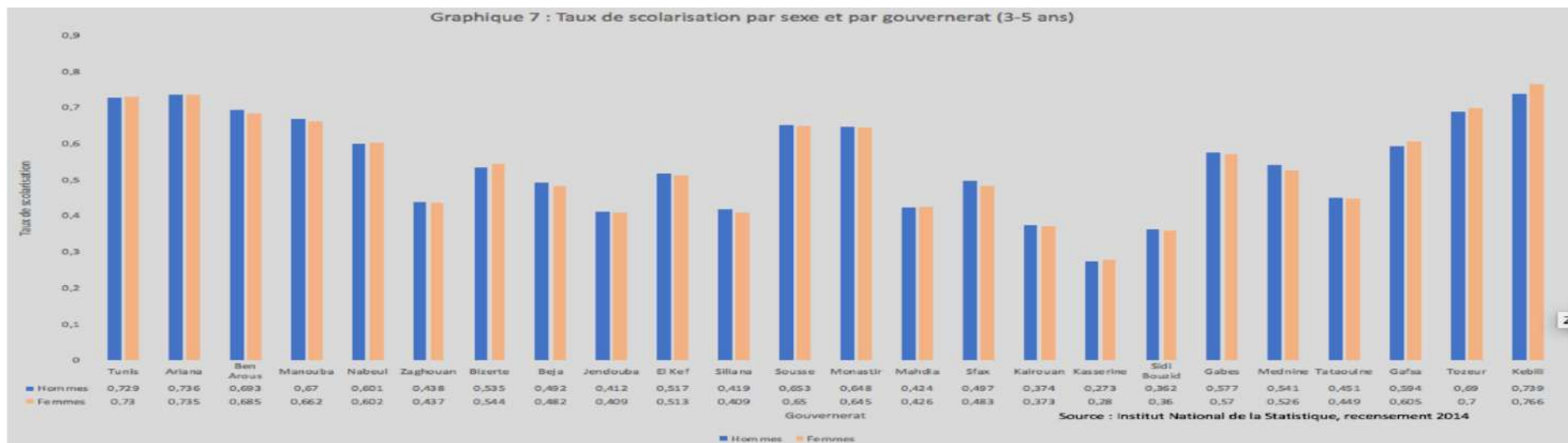


Graphique 5 : Proportion des divorcés (es) par sexe et par gouvernerat

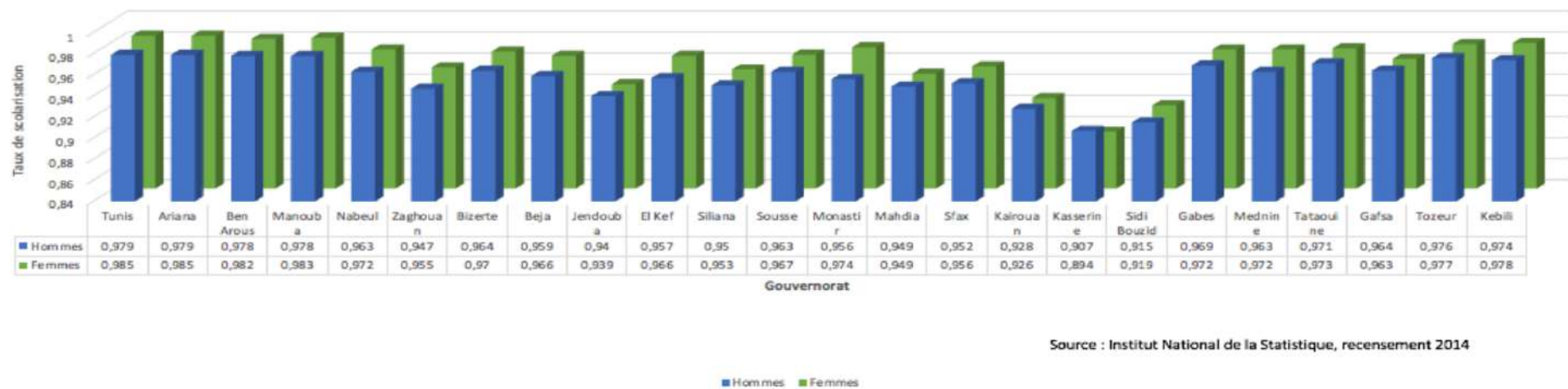


Graphique 6 : Proportion des chefs de familles par sexe et par gouvernerat



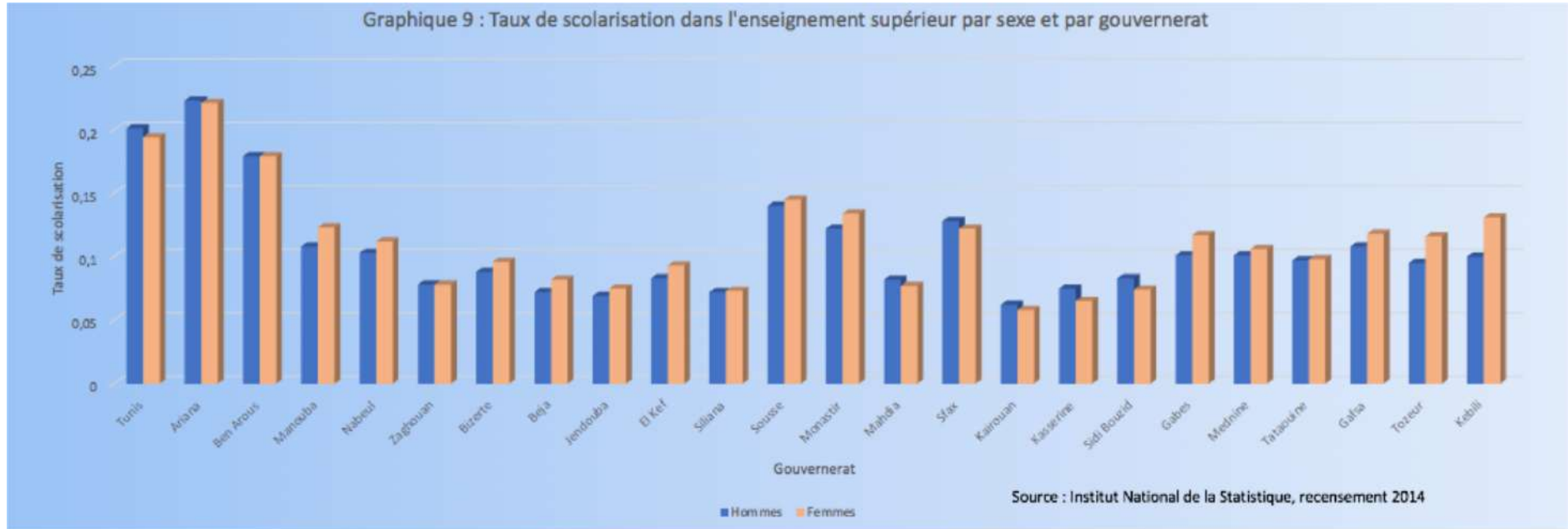


**Graphique 8 : Taux de scolarisation par sexe et par gouvernerat (6-12 ans)**

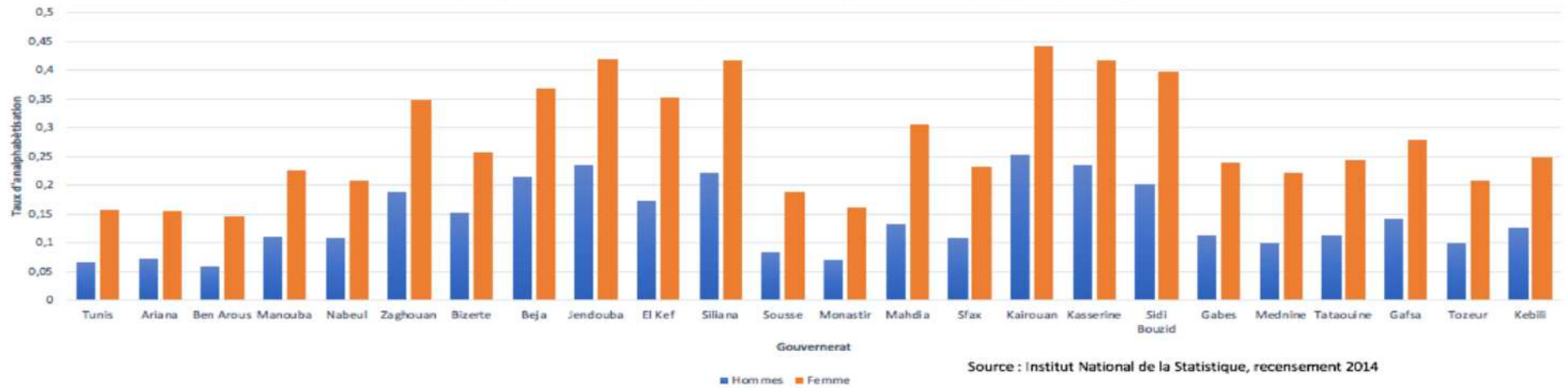




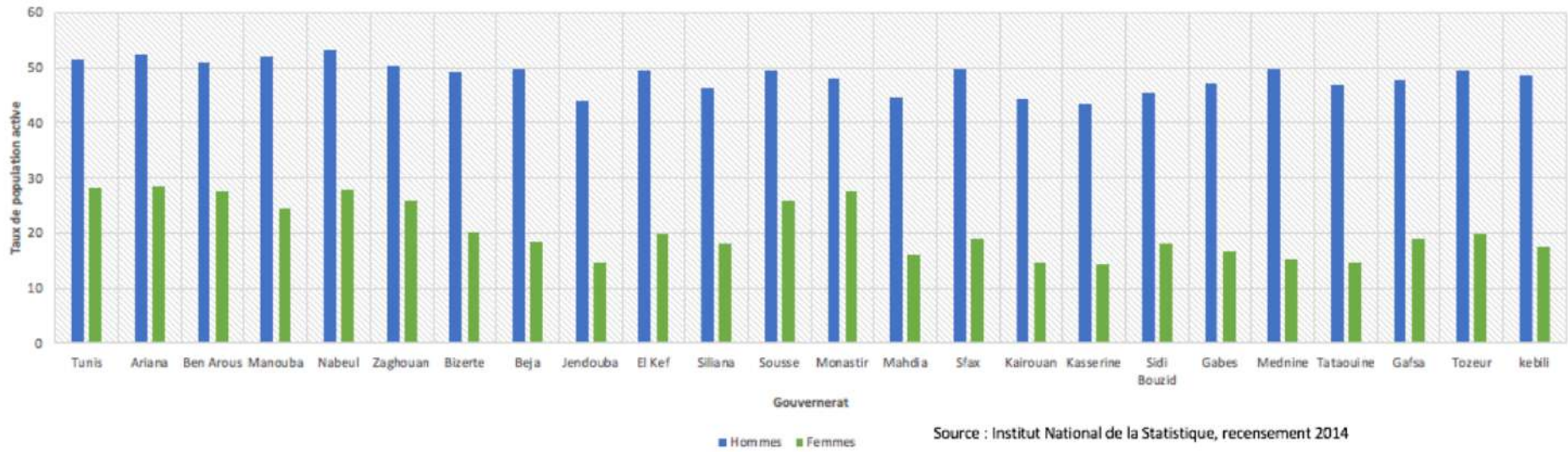
Graphique 9 : Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur par sexe et par gouvernerat



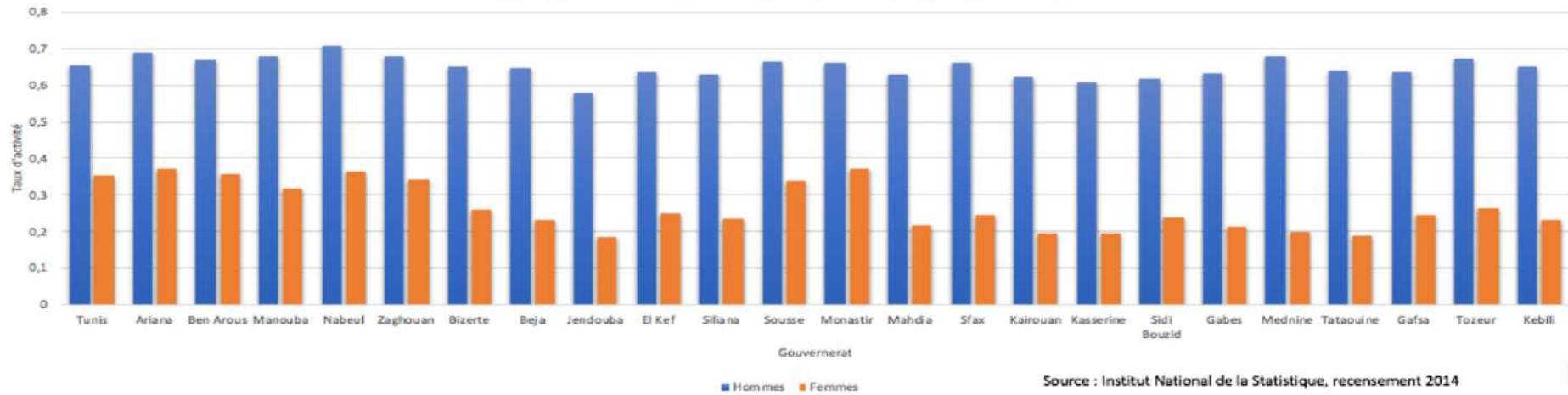
Graphique 10 : Taux d'analphabétisation par sexe et par groupe d'âge



Graphique 11 : Proportion de la population active par sexe et par gouvernerat

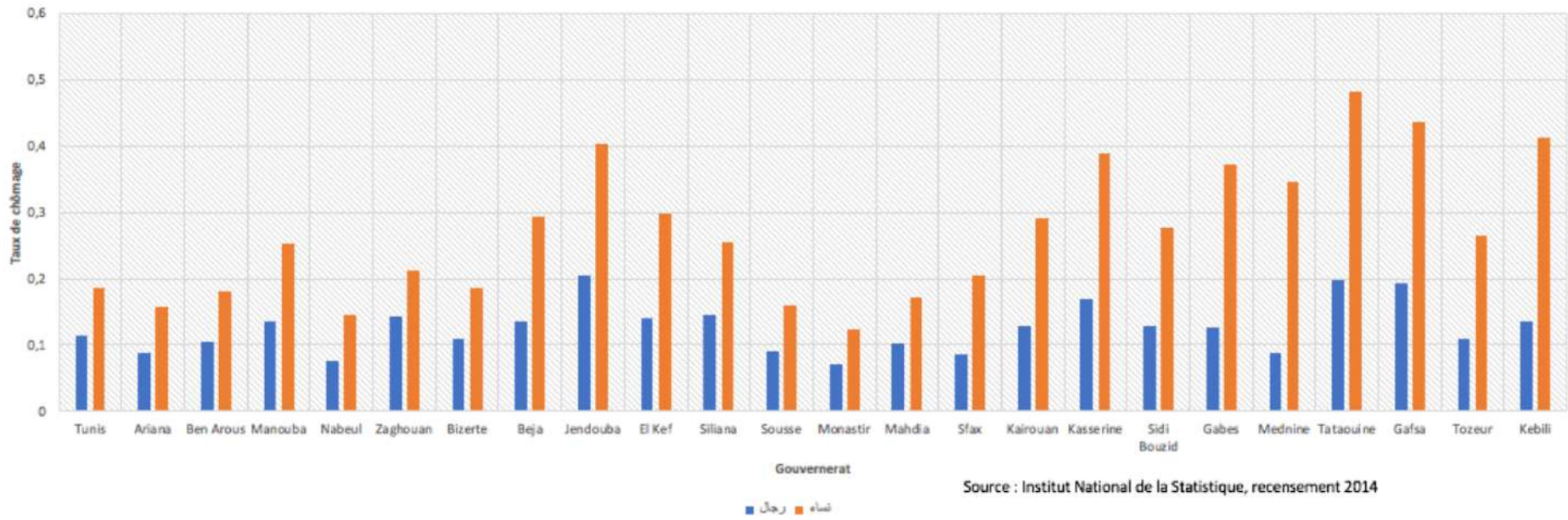


Graphique 12 : Taux d'activité par sexe et par gouvernerat

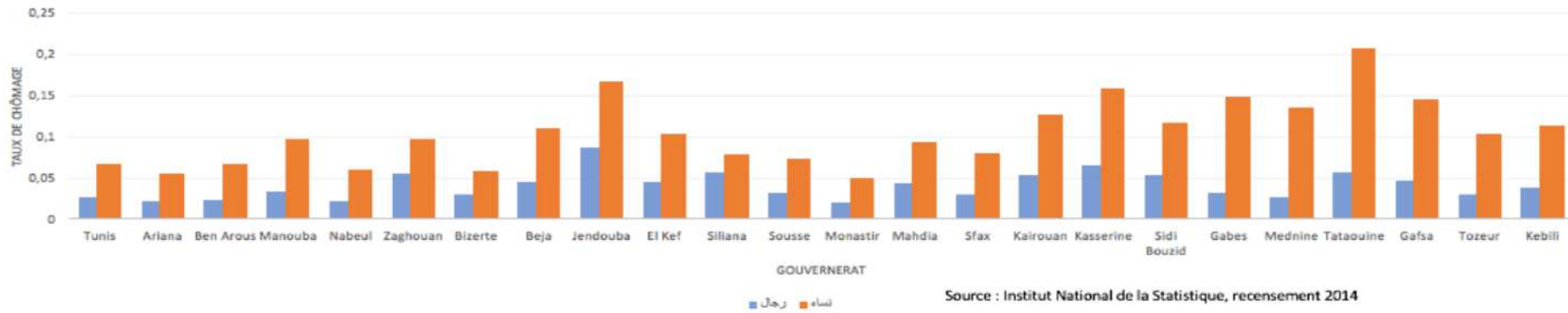




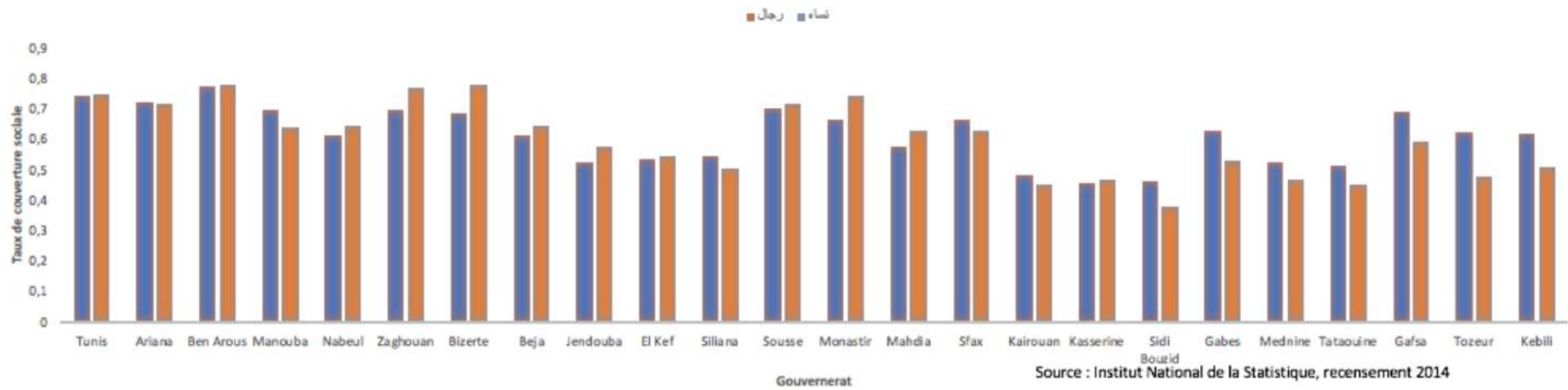
Graphique 13 : taux de chômage par sexe et par gouvernerat



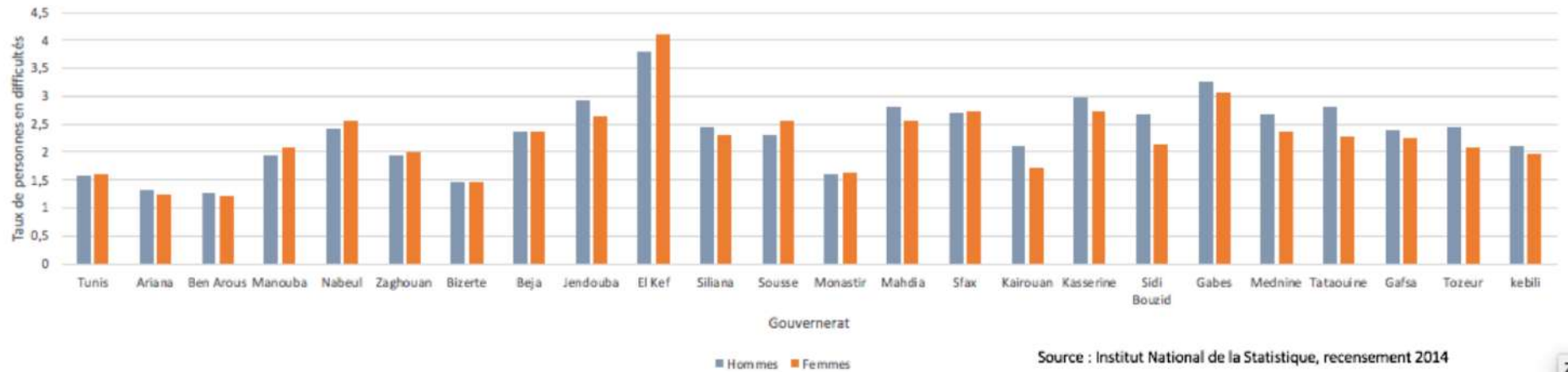
Graphique 14 : Proportion de chômage chez les chefs de familles par sexe et par gouvernerat



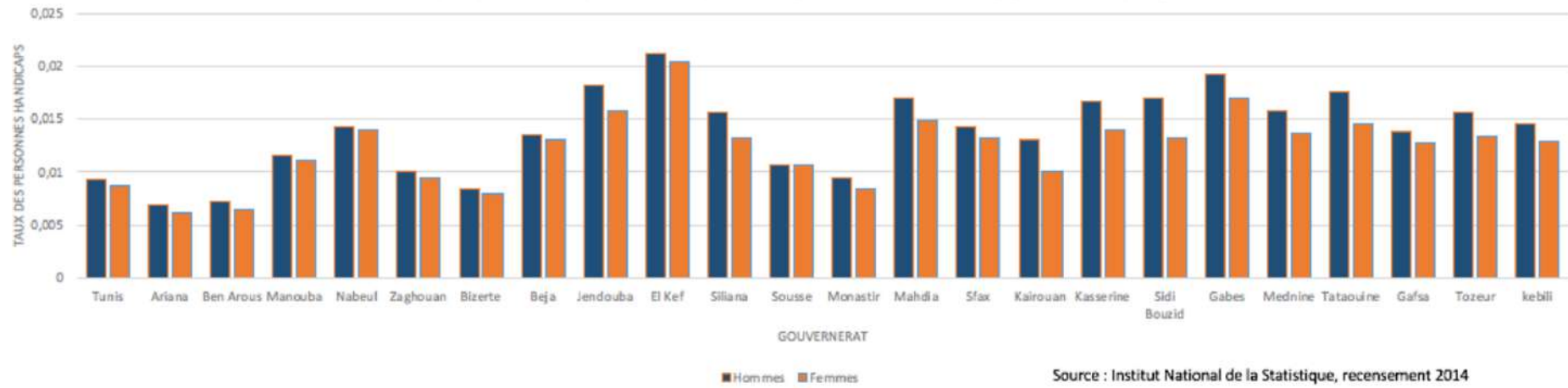
GRAPHIQUE 15 : TAUX DE COUVERTURE SOCIALE PAR SEXE ET PAR GOUVERNERAT



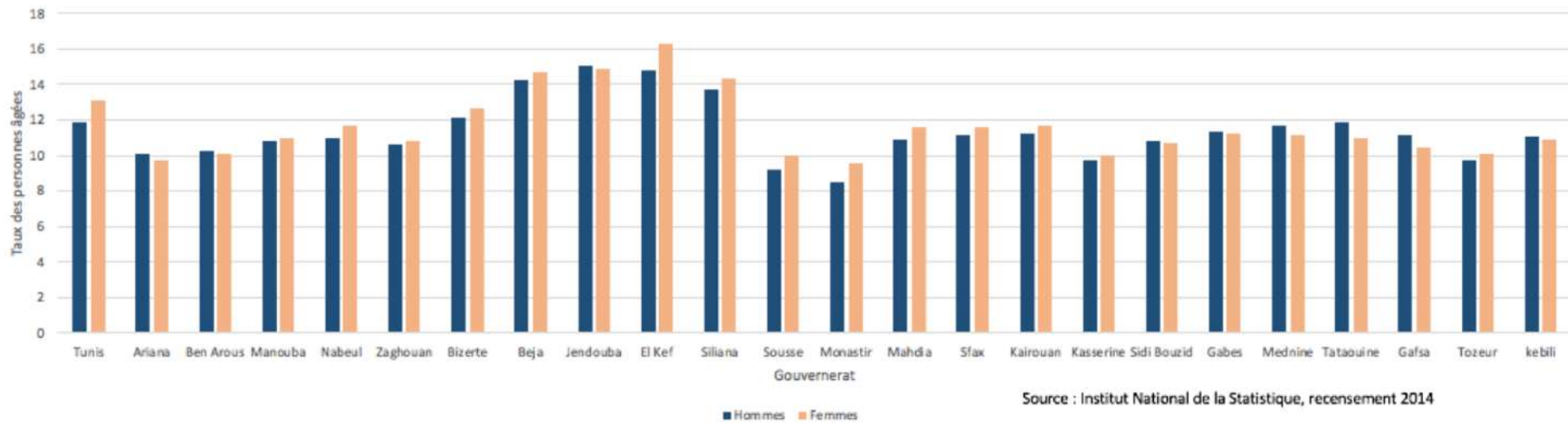
Graphique 16 : Proportion des personnes en difficultés par sexe et par gouvernerat



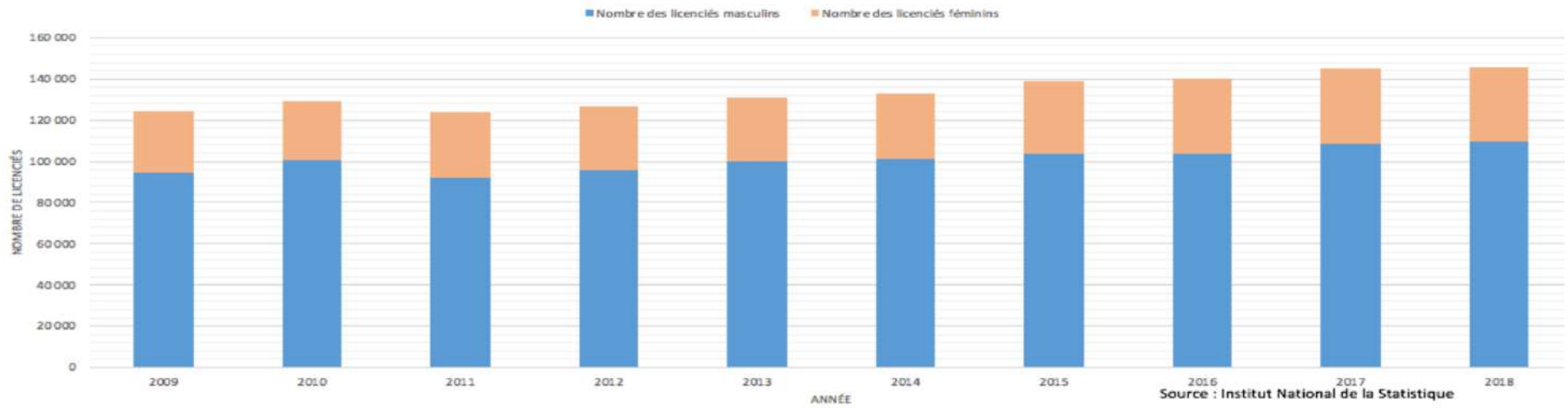
Graphique 17 : Proportion des personnes porteuses de handicap par sexe et par gouvernerat



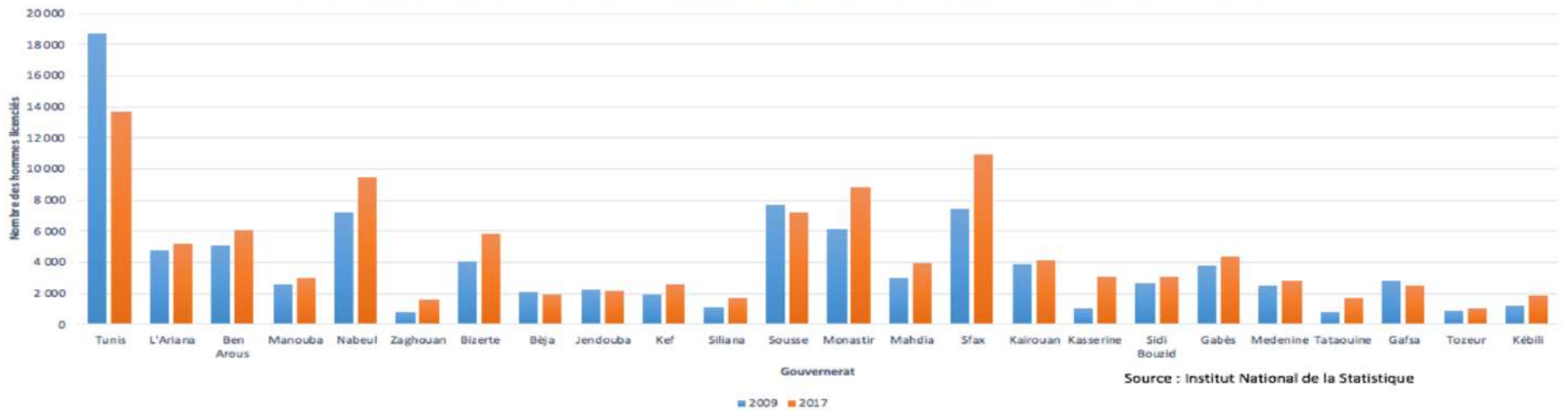
Graphique 18 : Proportion des personnes âgées de 60 et plus par sexe et par gouvernerat



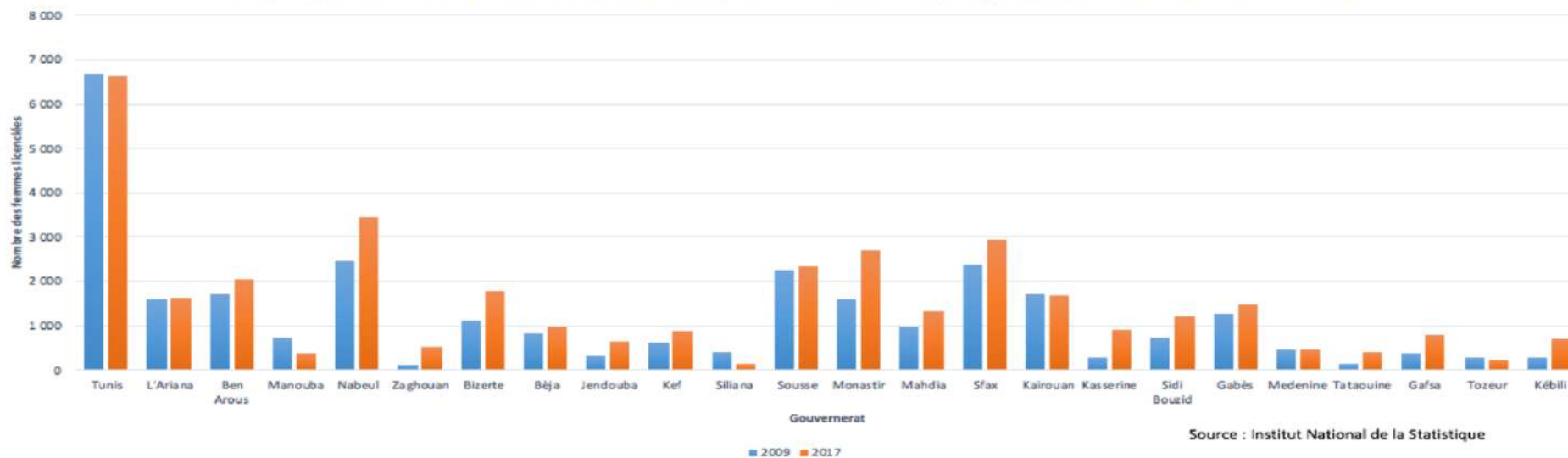
Graphique 19 : Répartition des licenciés des activités sportives par sexe



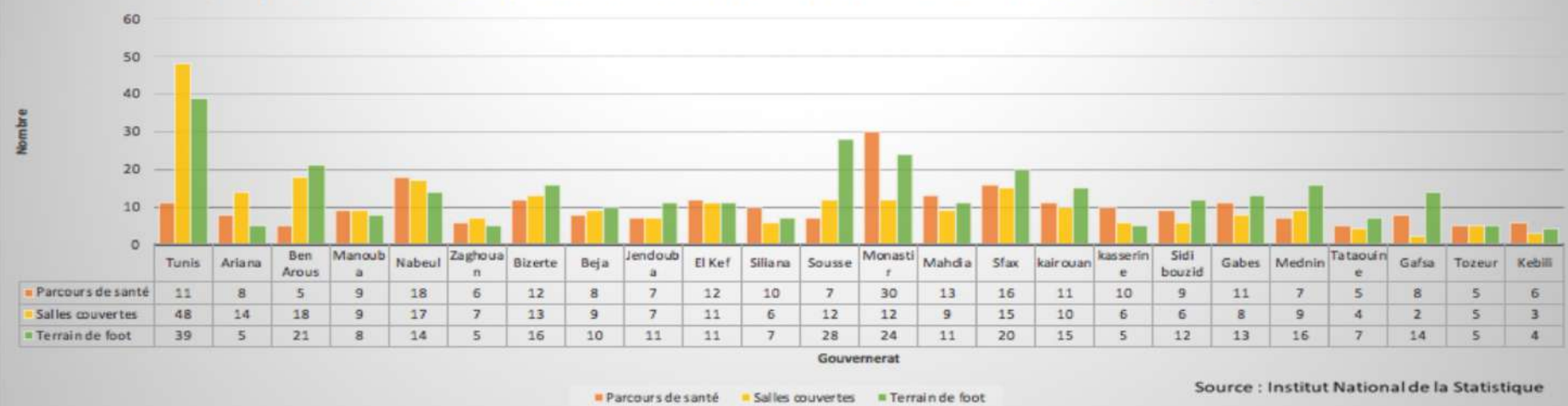
Graphique 20 : Evolution du nombre des hommes licenciés par gouvernerat entre 2009 et 2017



**Graphique 21 : Evolution du nombre des femmes licenciées par gouvernerat entre 2009 et 2017**



**Graphique 22 : Nombre de parcours de santé, salles couvertes, terrain de foot et par gouvernerat**

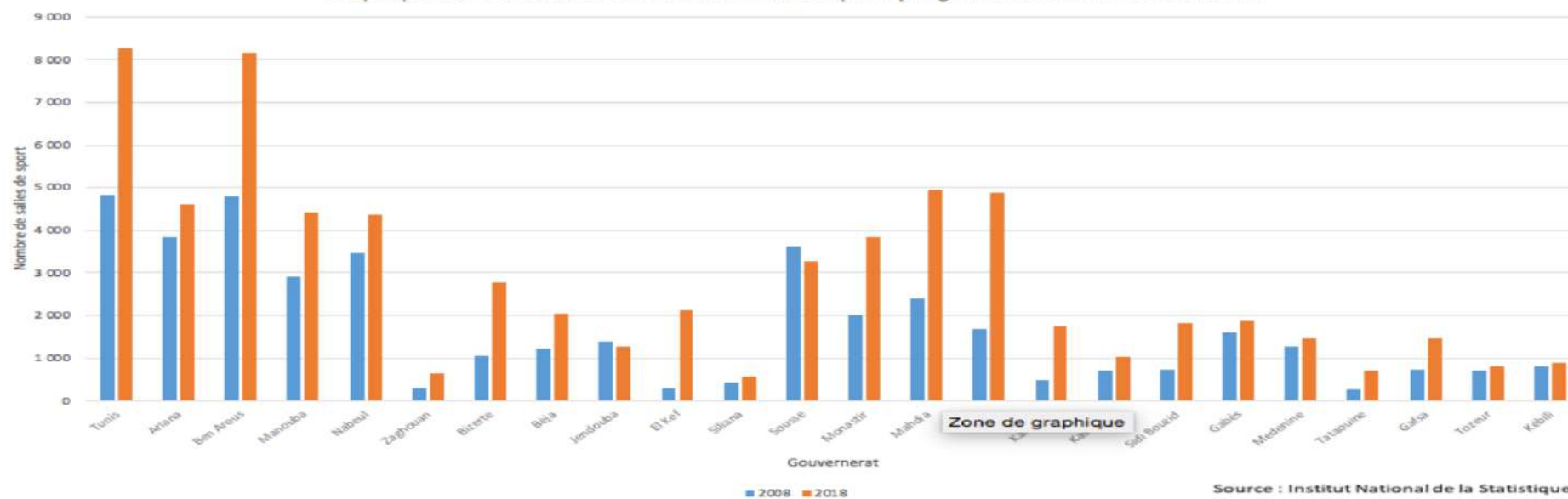




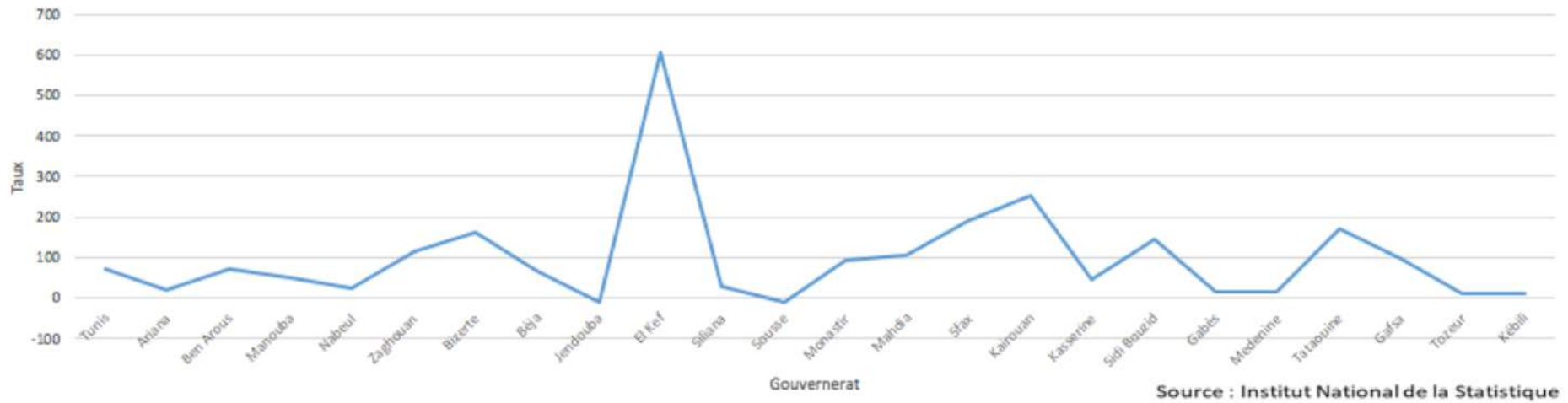
Graphique 23 : Nombre de salles de sports publique et privée en Tunisie entre 2008 et 2018



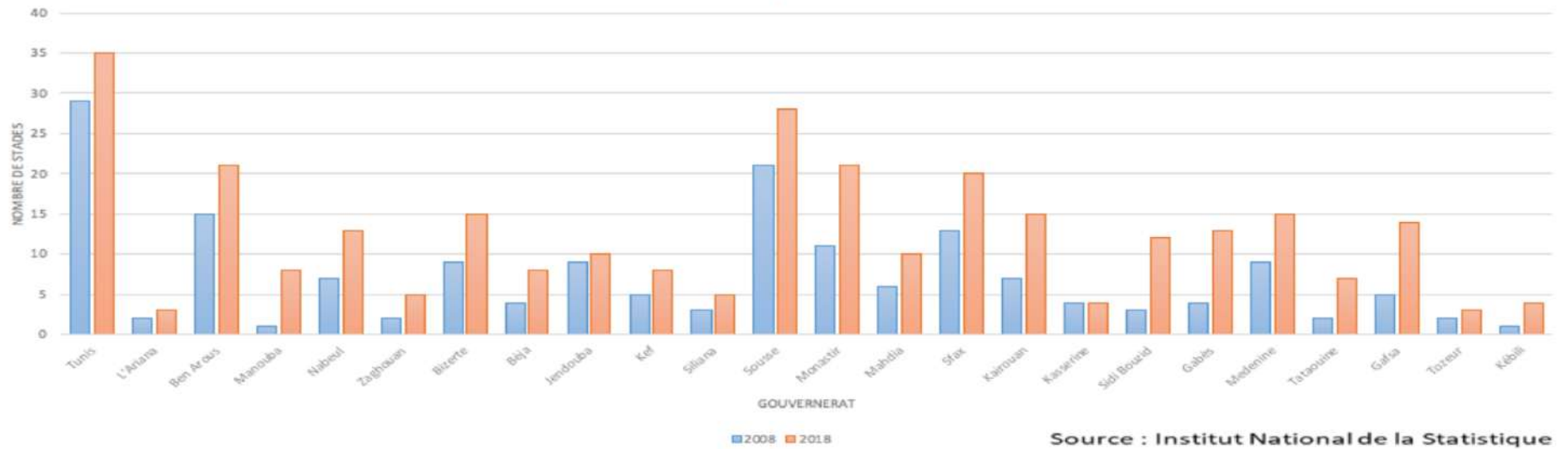
Graphique 24 : Evolution du nombre des salles de sports par gouvernerat entre 2008 et 2018



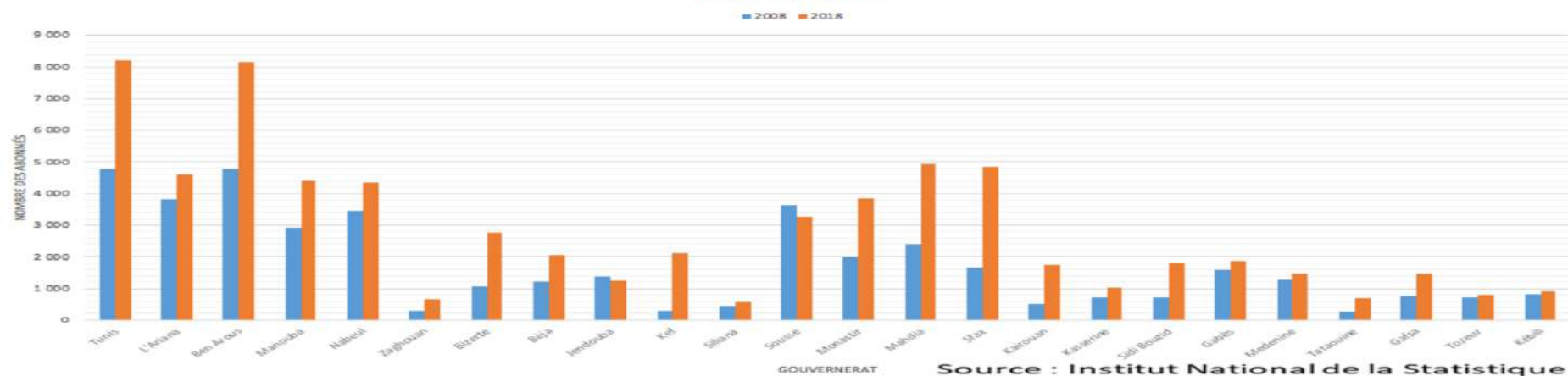
Graphique 25 : Taux de croissance des salles de sports par gouvernerat



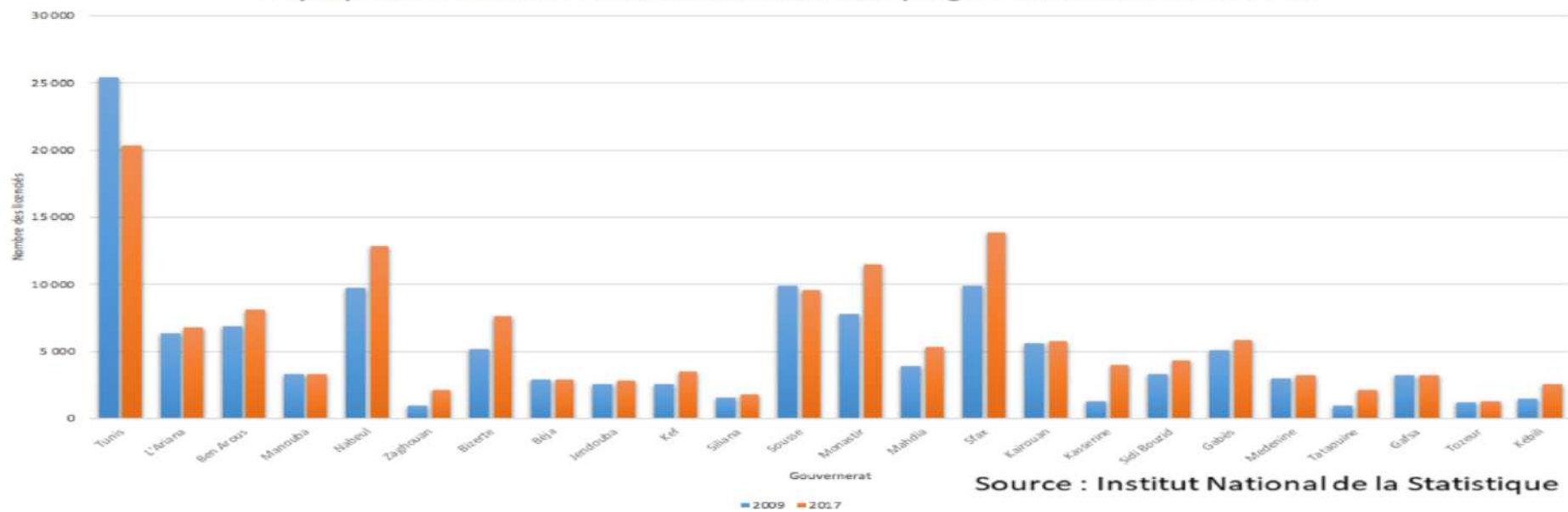
Graphique 26 : Evolution du nombre de stades gazonnés par gouvernerat entre 2008 et 2018



Graphique 27 : Evolution des abonnés aux salles de sport privées par gouvernerat entre 2008 et 2018

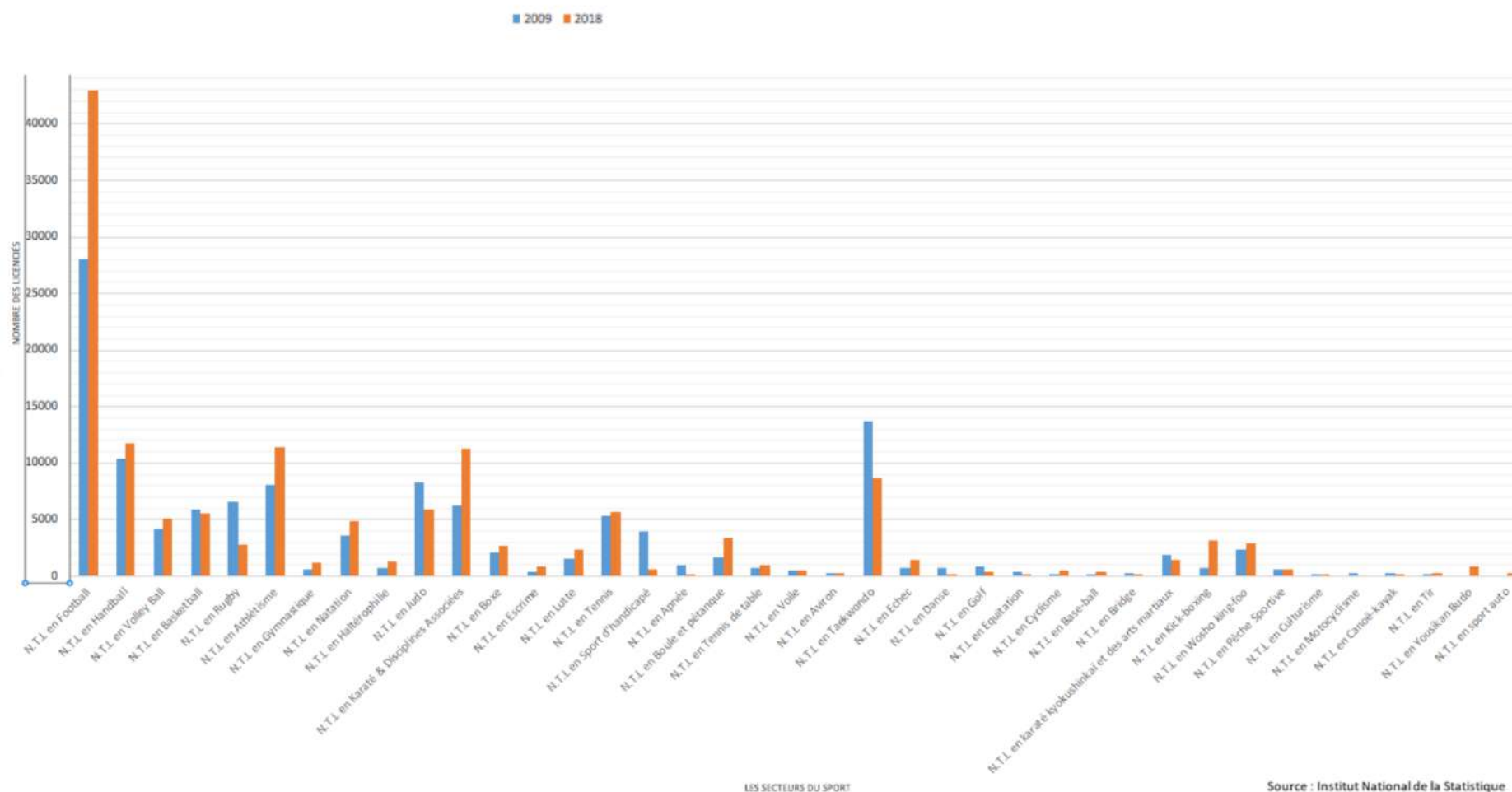


Graphique 28 : Evolution du nombre total des licenciés par gouvernerat entre 2009 et 2017

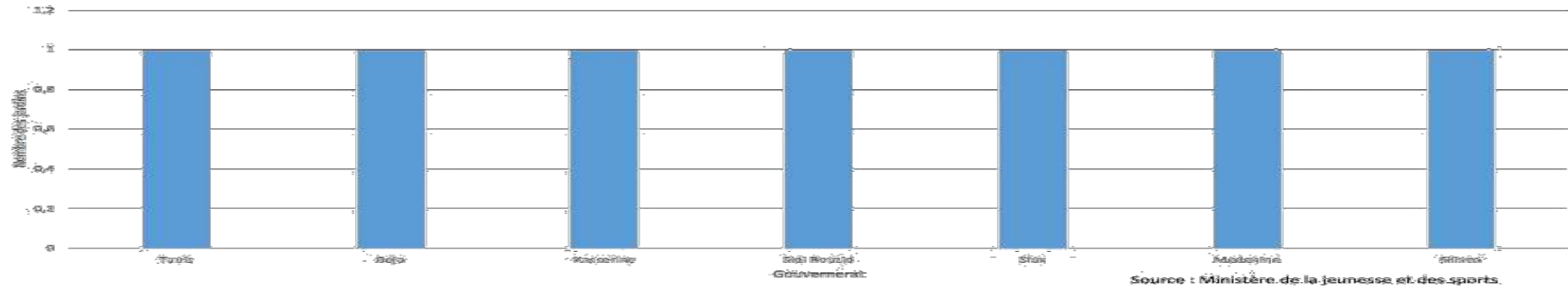




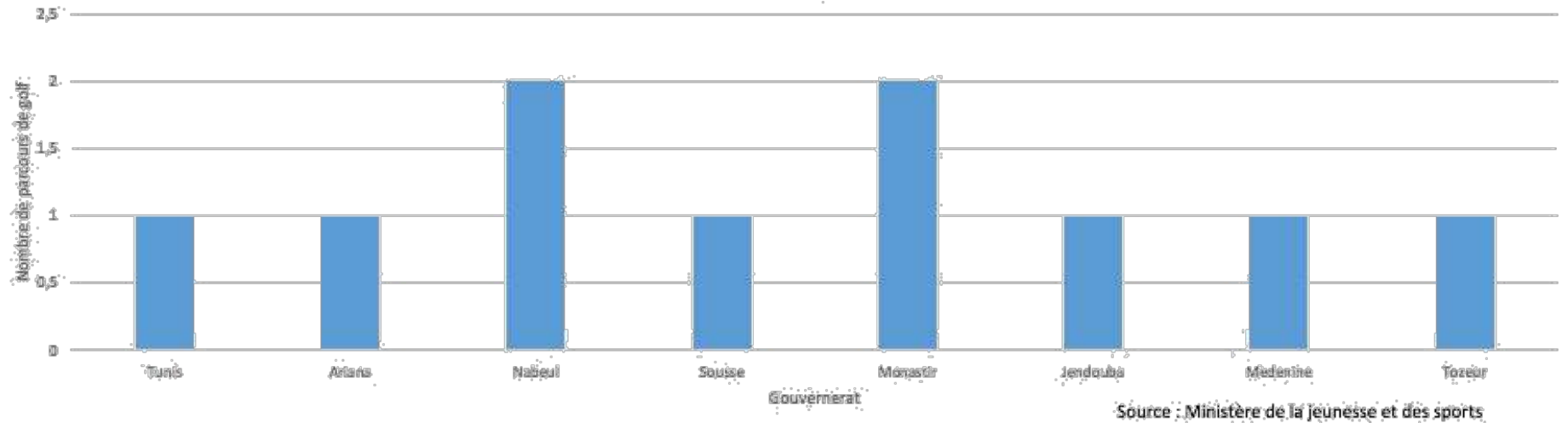
Graphique 29 : Evolution du nombre total des licenciés par secteur entre 2009 et 2018



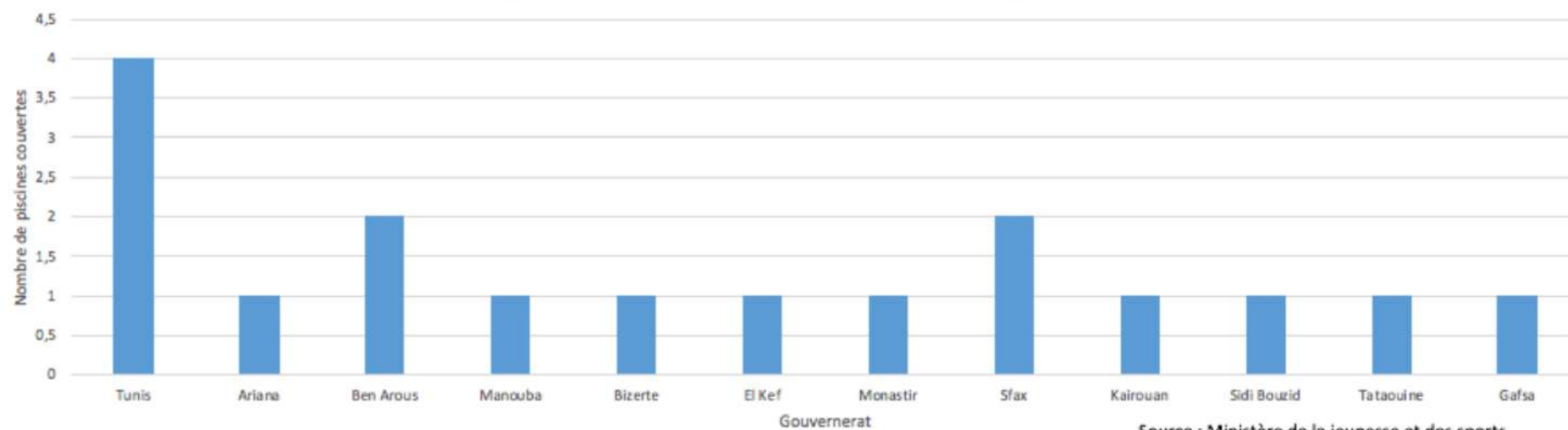
Graphique 30 : Nombre des jardins sportifs par gouvernerat en 2020



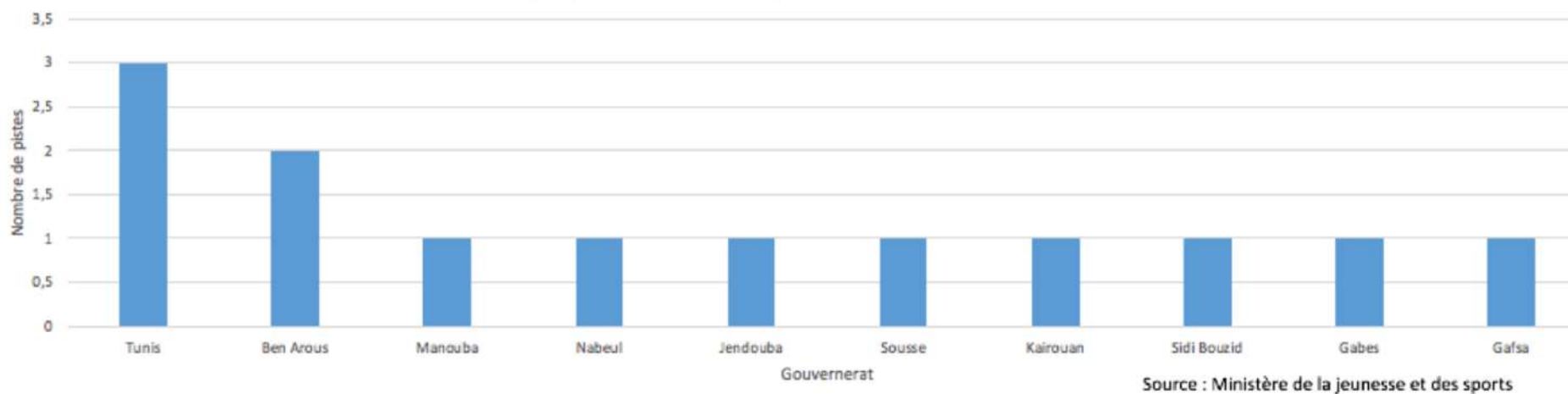
Graphique 31 : Nombre de parcours de golf par gouvernerat en 2020



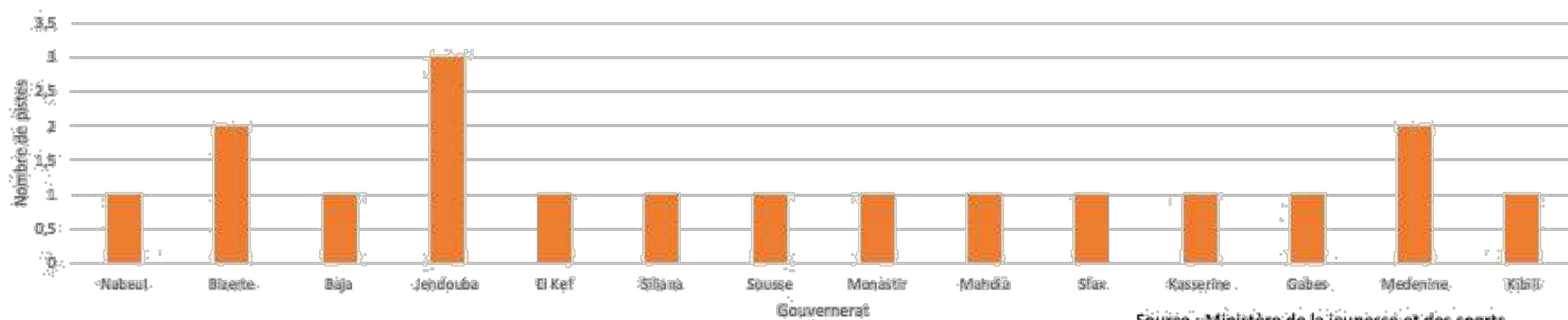
Graphique 32 : Nombre de piscines couvertes par gouvernerat



Graphique 33 : Nombre de pistes d'athlétismes artificielles

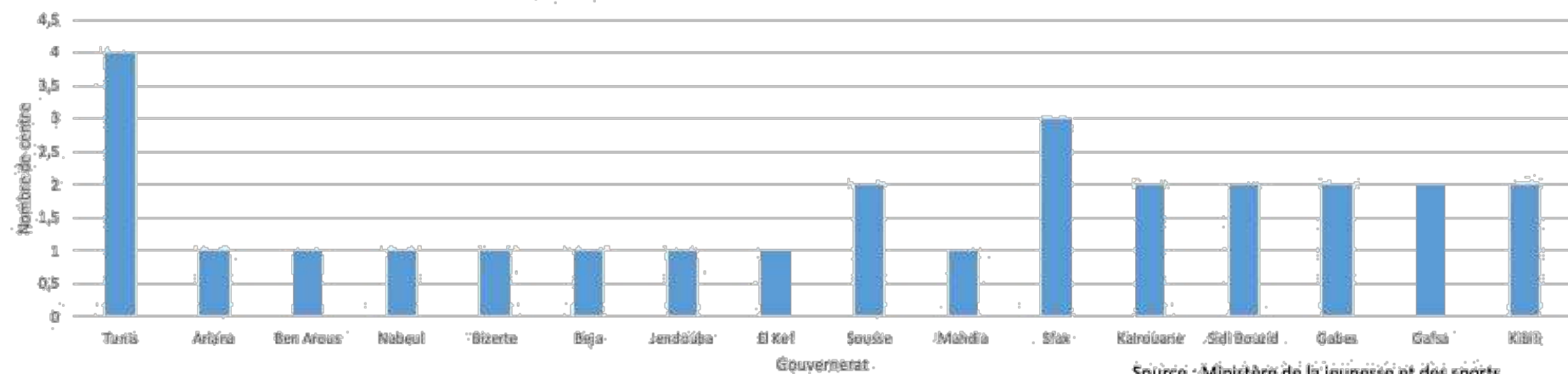


Graphique 34 : Nombre de centres de stage et de vacances d'été



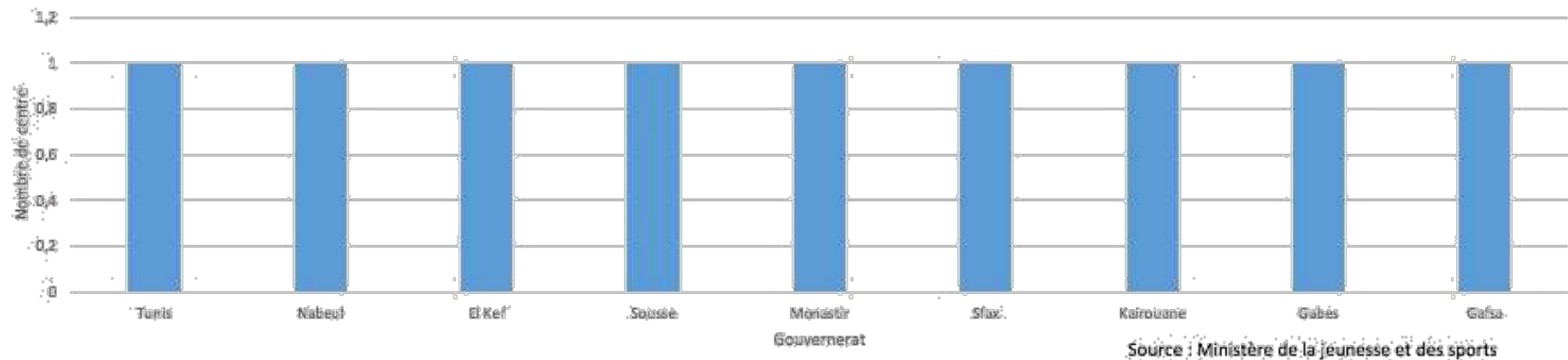
Source : Ministère de la jeunesse et des sports

Graphique 35 : Nombre de centres de formations et de stages pour les sportifs

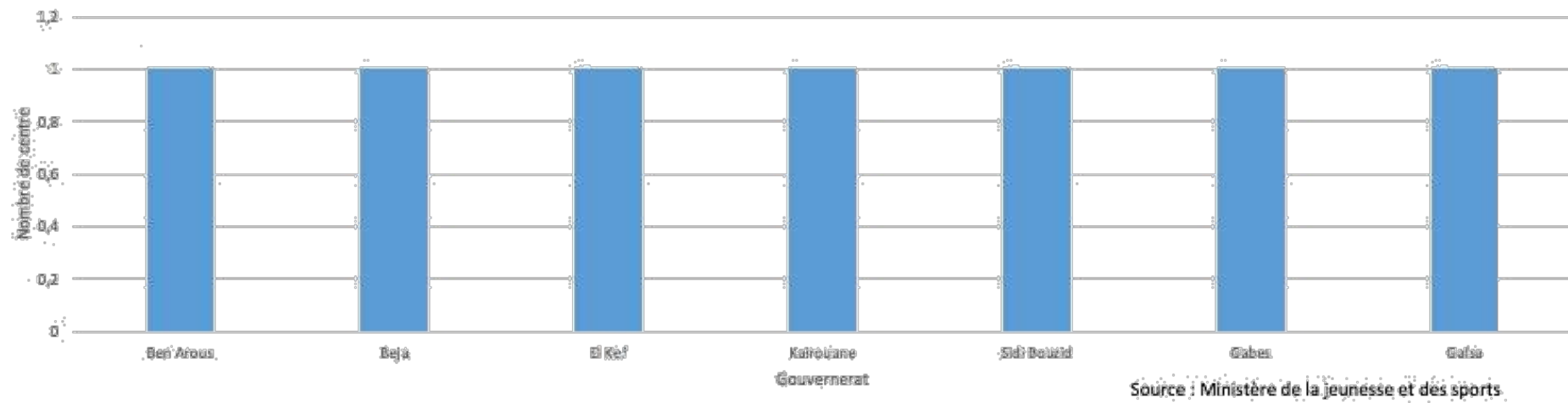


Source : Ministère de la jeunesse et des sports

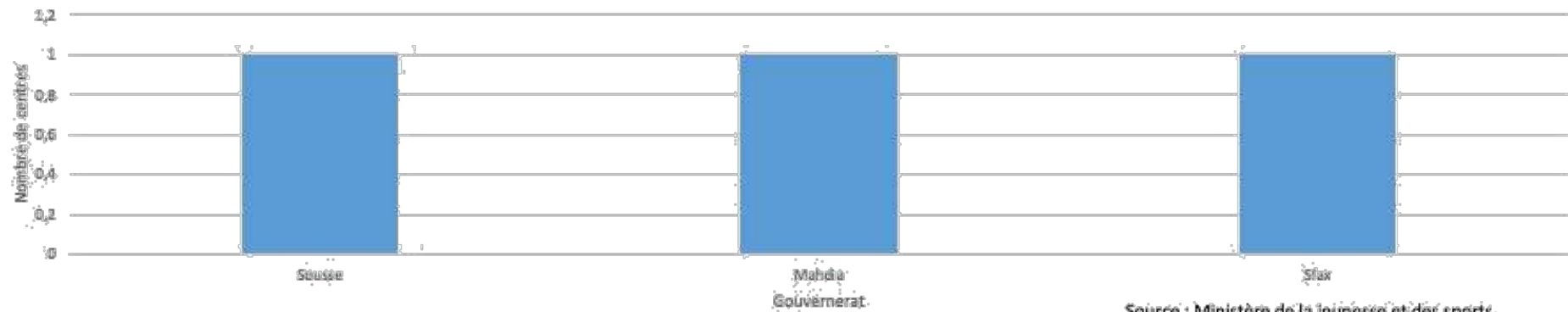
Graphique 36 : Nombre de centres de médecine et des sciences du sport



Graphique 37 : Nombre de centres de formation des jeunes en football

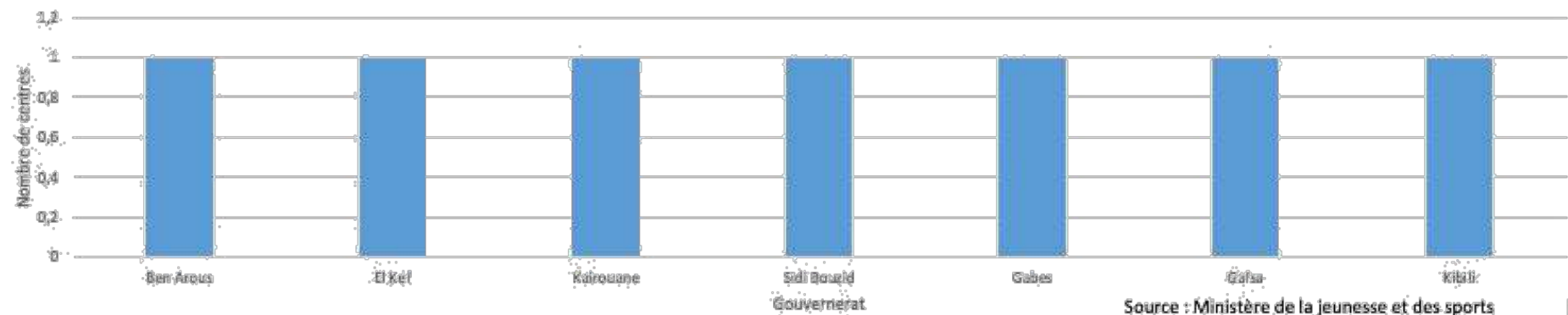


Graphique 38 : Nombre de centres de formation des jeunes en handball



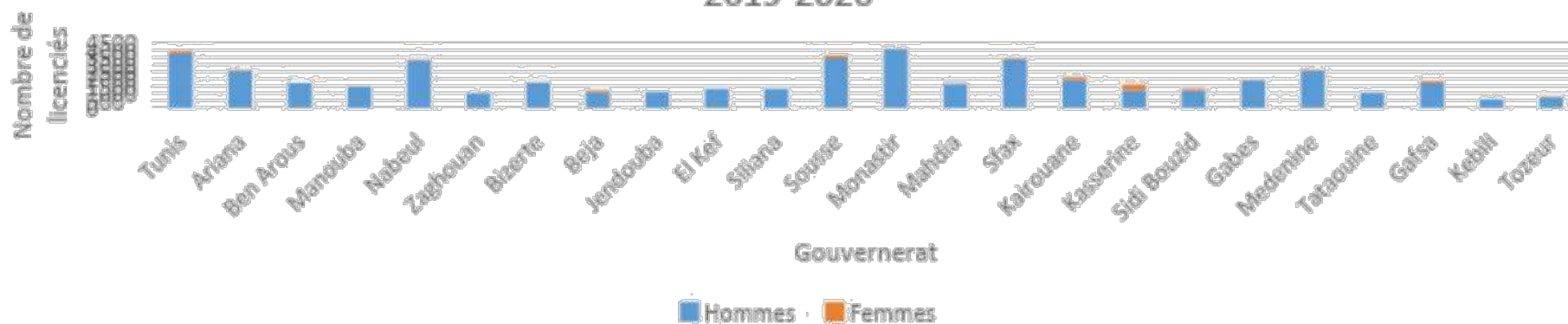
Source : Ministère de la jeunesse et des sports.

Graphique 39 : Nombre de centres de formation des jeunes en athlétisme



Source : Ministère de la jeunesse et des sports.

Graphique 40 : Nombre de licenciés de football par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



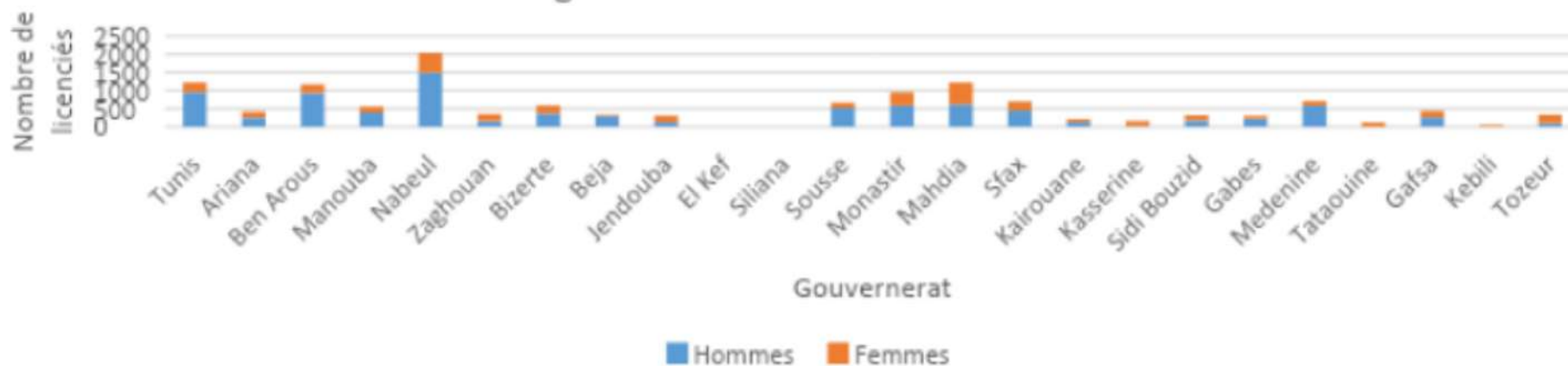
Graduation : Échelle par 500 licenciés

Graphique 41 : Nombre de licenciés de mini-football par sexe et par gouvernerat en 2019-2020

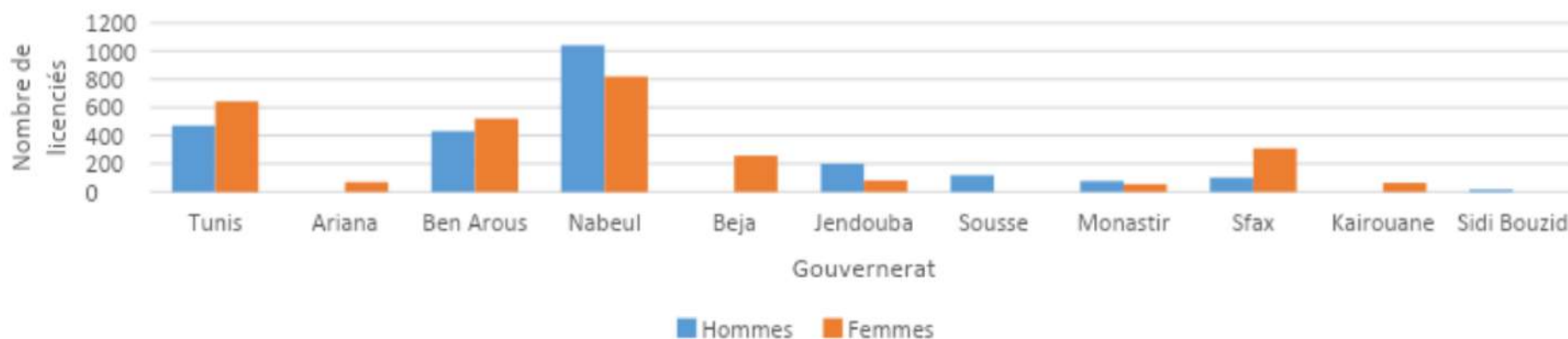


Graduation : Échelle par 500 licenciés

Graphique 42 : Nombre de licenciés de Handball par sexe et par gouvernerat en 2019-2020

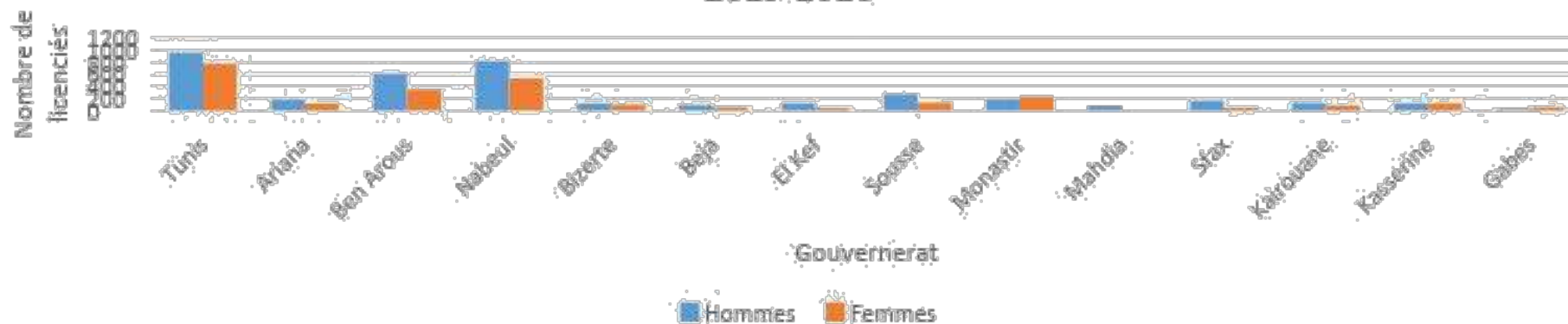


Graphique 43 : Nombre de licenciés de Volleyball par sexe et par gouvernerat en 2019-2020

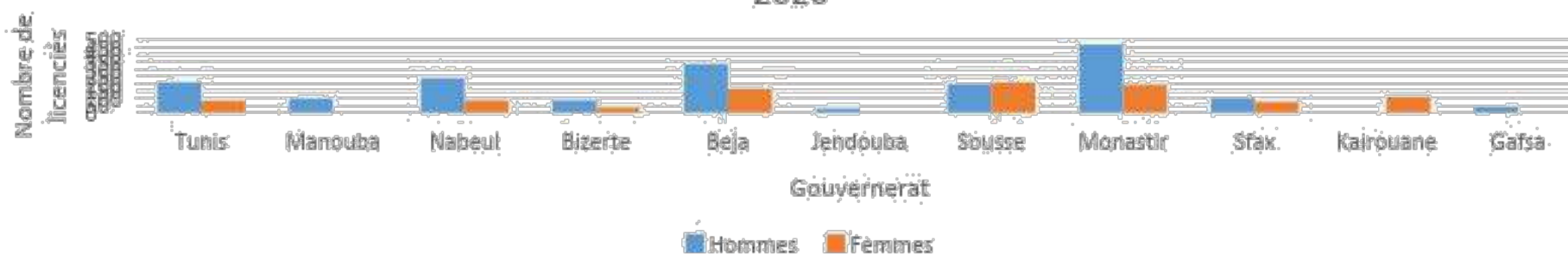




Graphique 44 : Nombre de licenciés de Basket-ball par sexe et par gouvernerat en 2019-2020

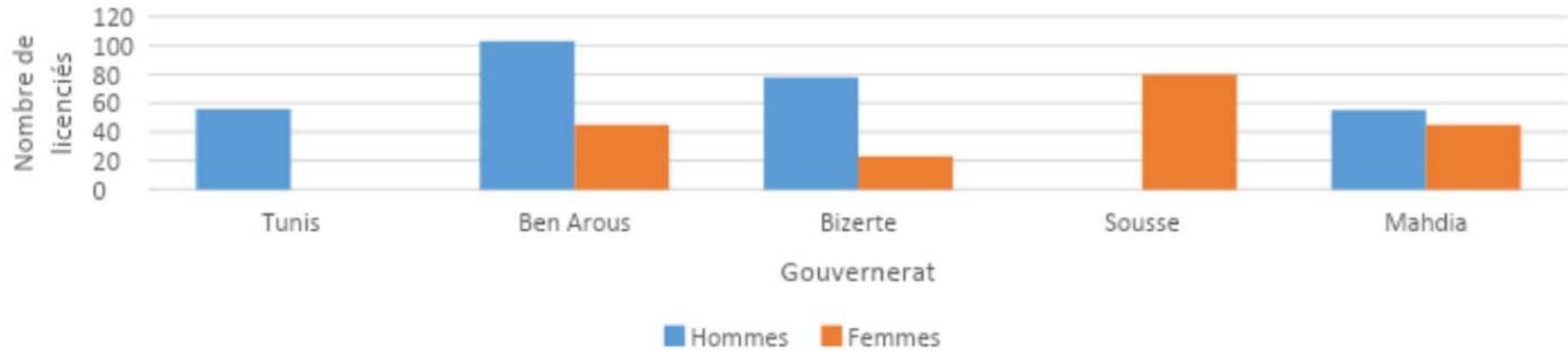


Graphique 45 : Nombre de licenciés de Rugby par sexe et par gouvernerat en 2019-2020

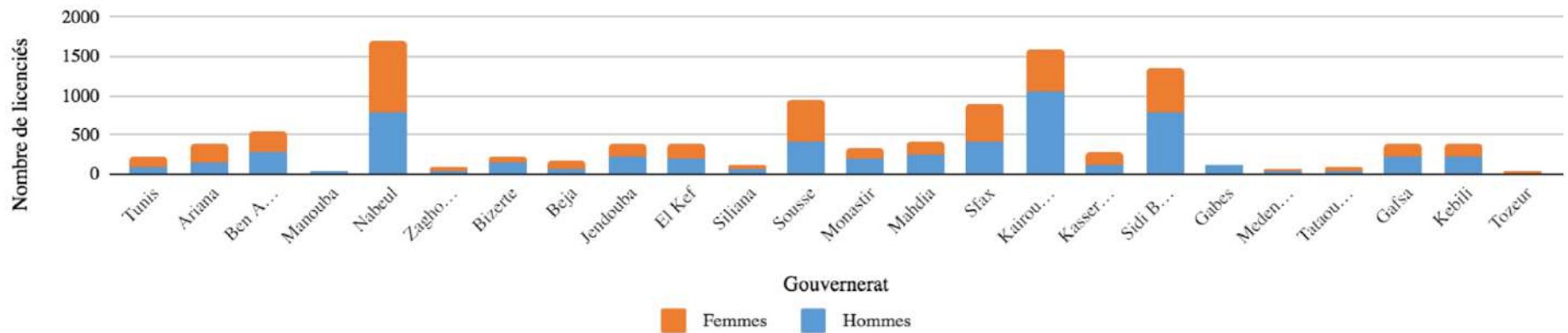


Graduation : Échelle par 50 licenciés

Graphique 46 : Nombre de licenciés de Baseball par sexe et par gouvernerat en 2019-2020

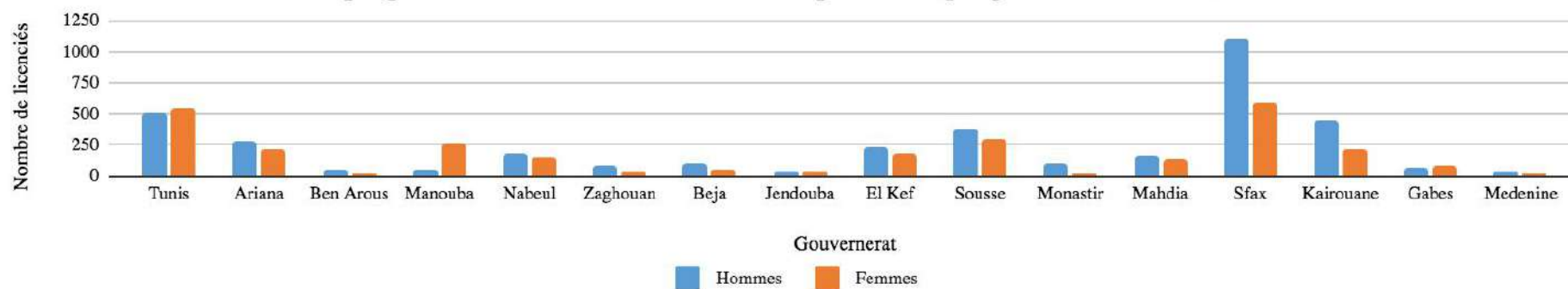


Graphique 47 : Nombre de licenciés d'Athlétisme par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



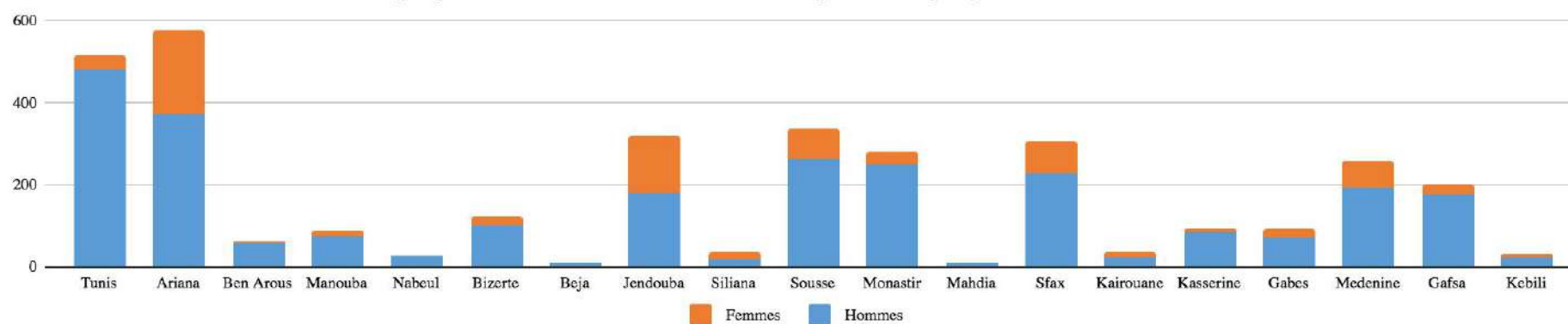
Graduation : Échelle par 200 licenciés

Graphique 48 : Nombre de licenciés de Judo par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



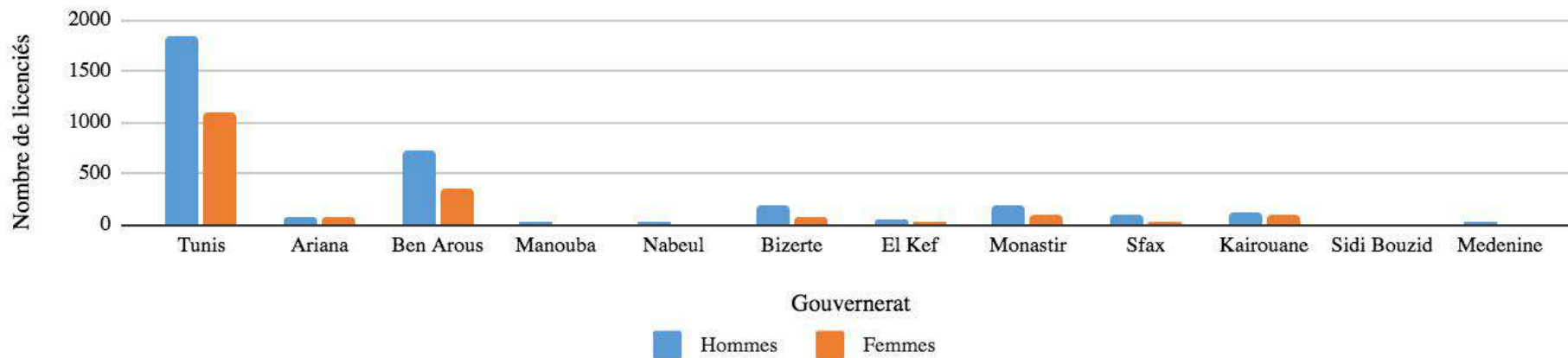
Graduation : Échelle par 50 licenciés

Graphique 49 : Nombre de licenciés de Boxe par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



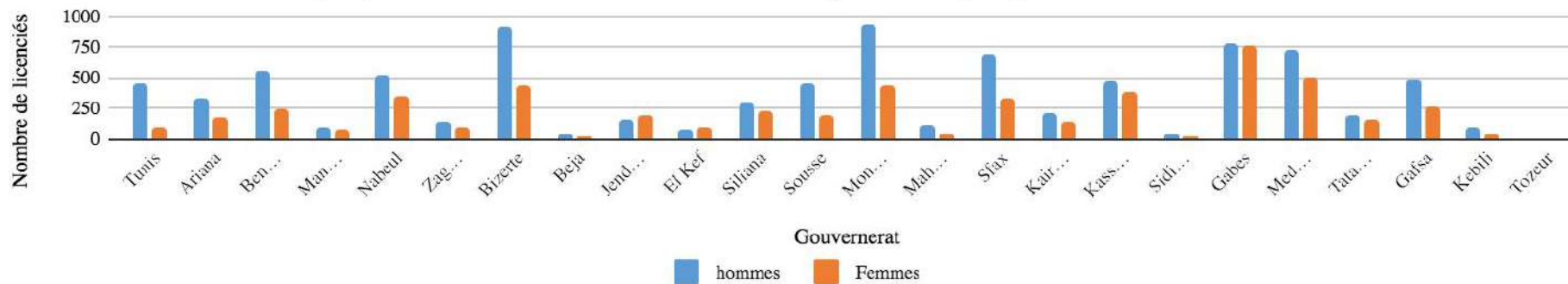
Graduation : Échelle par 100 licenciés

Graphique 50 : Nombre de licenciés de Natation par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



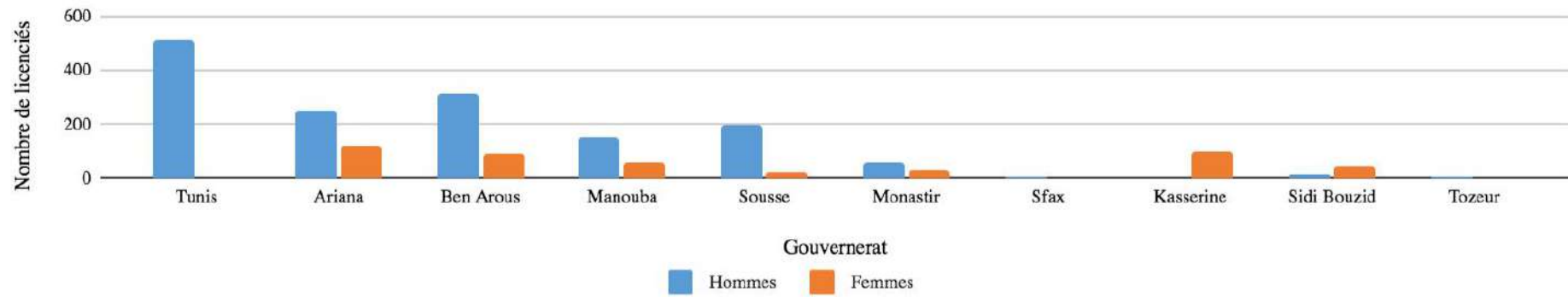
Graduation : Échelle par 200 licenciés

Graphique 51 : Nombre de licenciés de Karaté par sexe et par gouvernerat en 2019-2020

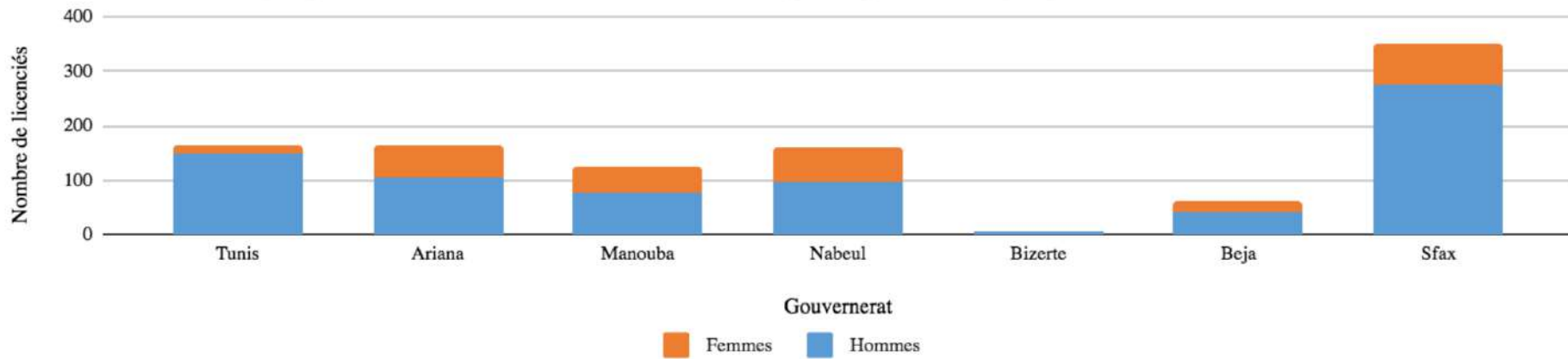


Valeur maximale : 940 à Monastir

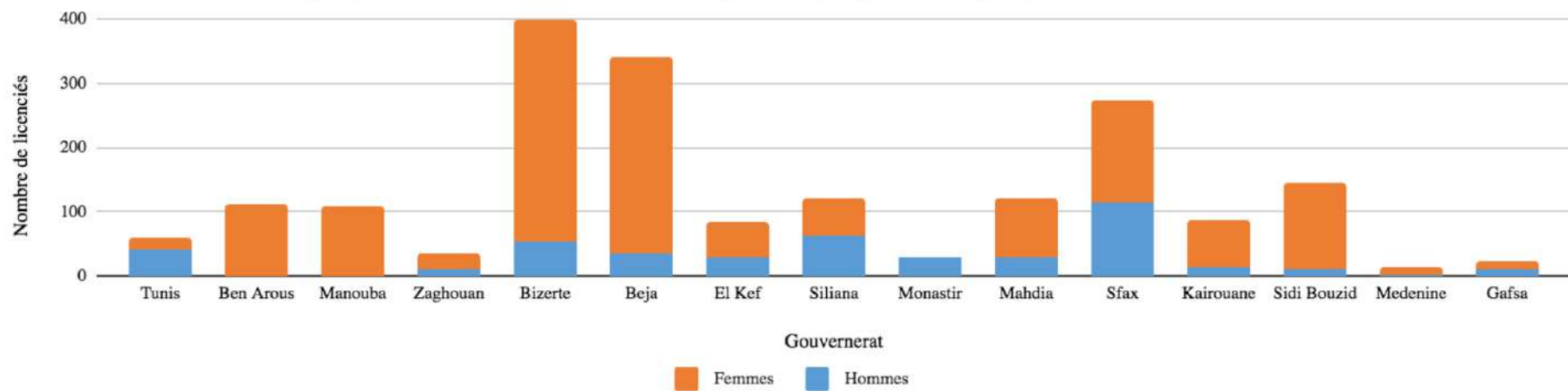
Graphique 52 : Nombre de licenciés de Lutte par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



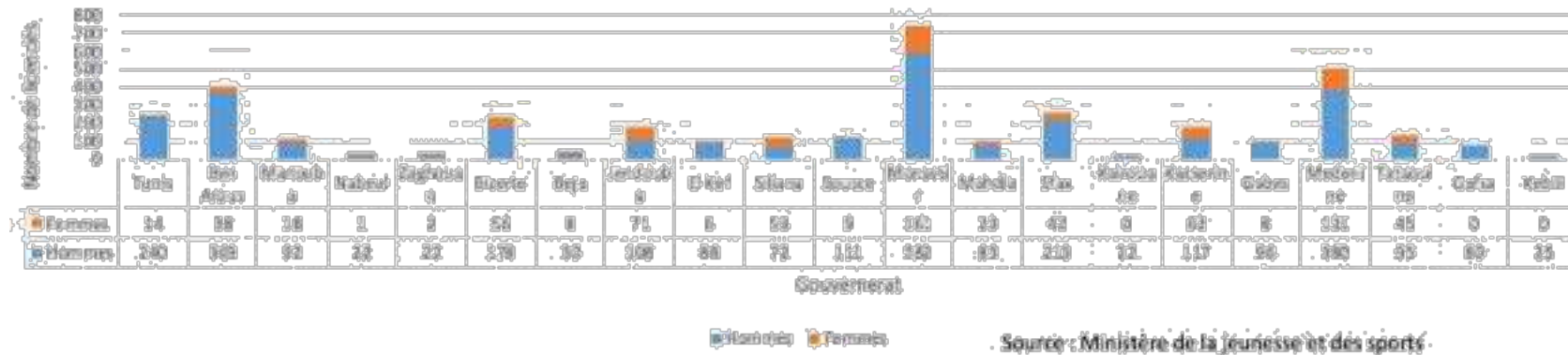
Graphique 53 : Nombre de licenciés de Haltérophilie par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



Graphique 54 : Nombre de licenciés de Gymnastique par sexe et par gouvernerat en 2019-2020

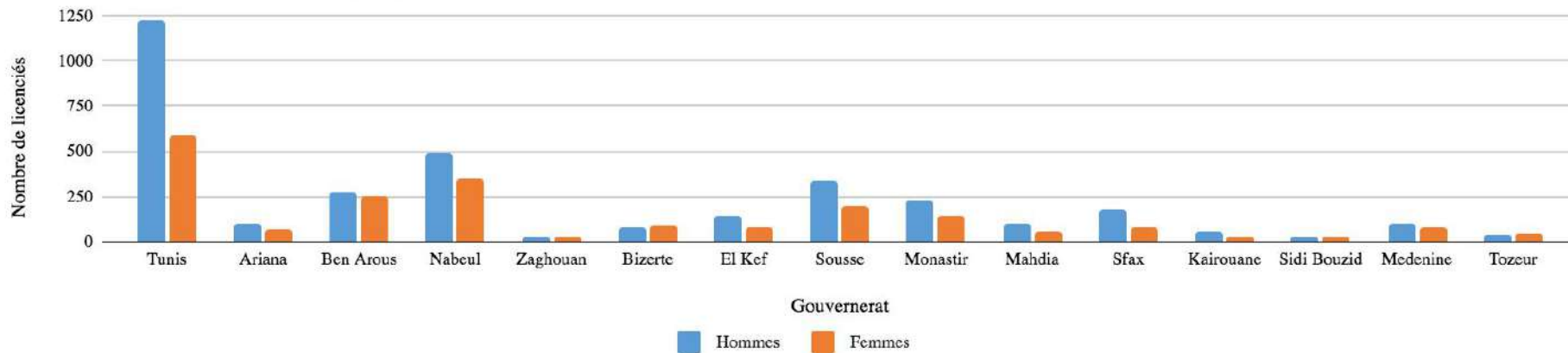


**Graphique 55 : Nombre de licenciés de Pétanque par sexe et par gouvernerat en 2019-2020**

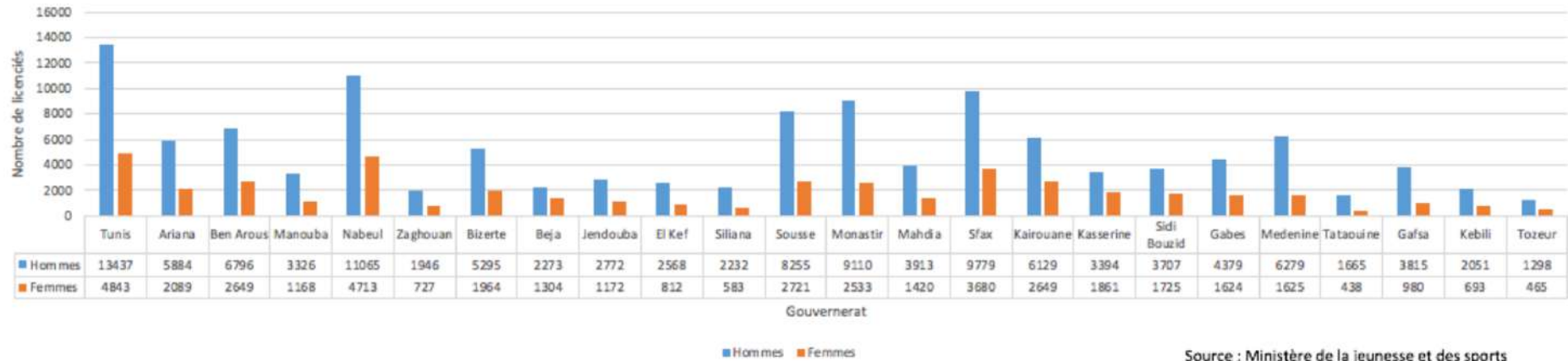


Graduation : Échelle par 100 licenciés

**Graphique 56 : Nombre de licenciés de Tennis par sexe et par gouvernerat en 2019-2020**

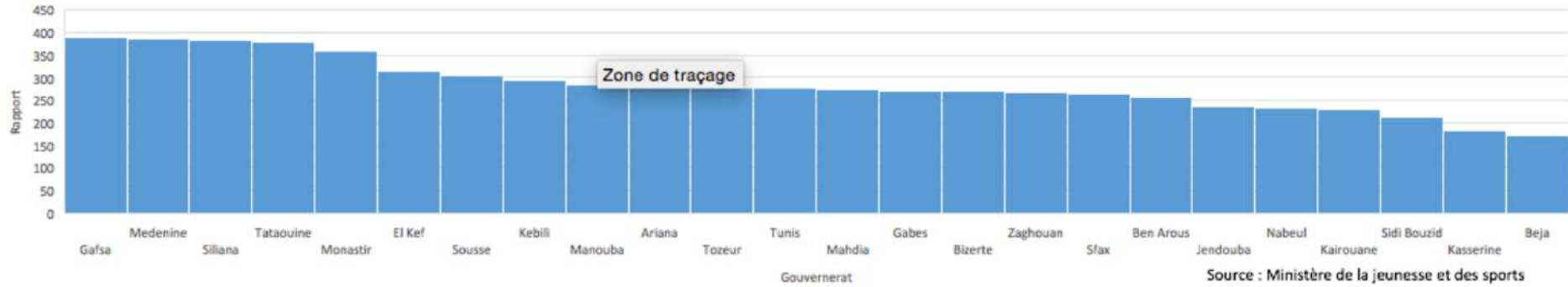


Graphique 57 : Nombre de licenciés par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



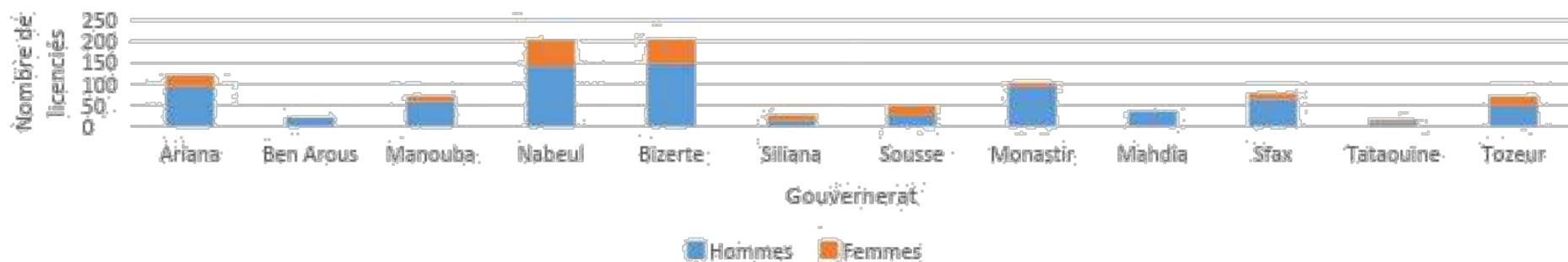
Source : Ministère de la jeunesse et des sports

Graphique 58 : Le rapport de masculinité des licenciés par gouvernerat en 2019-2020

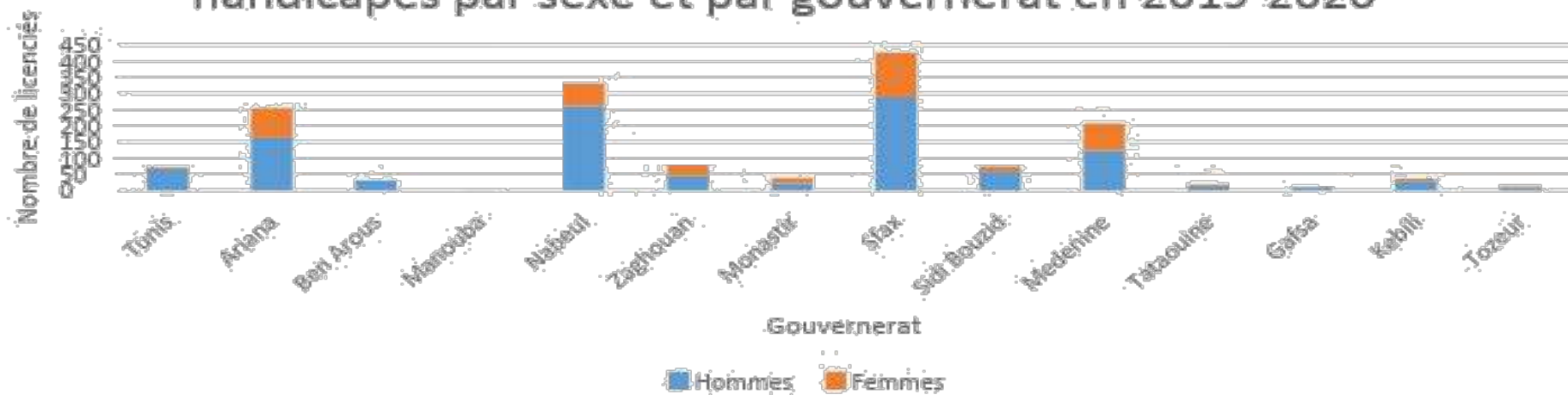




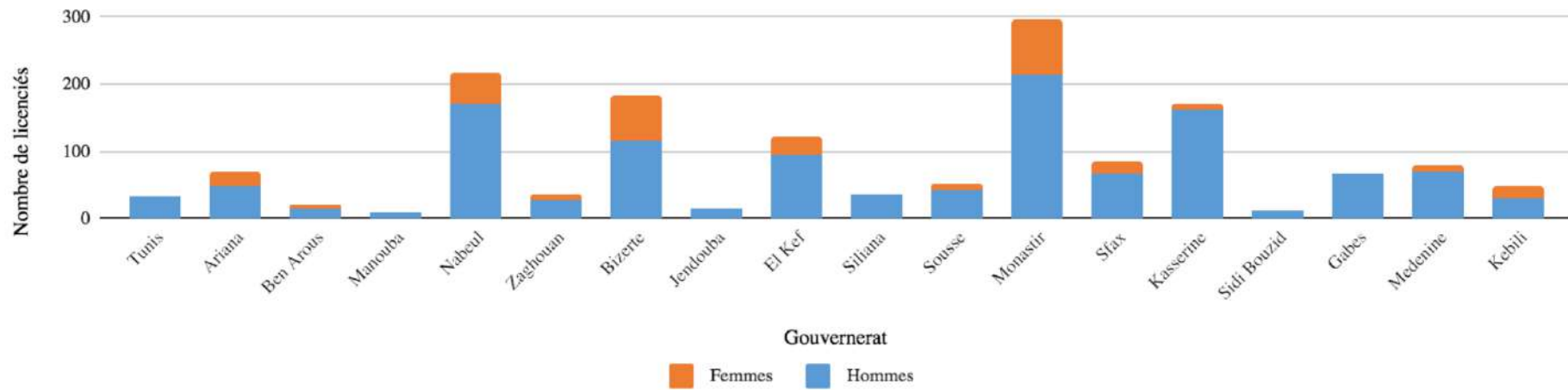
Graphique 59 : Nombre de licenciés de Ping-pong par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



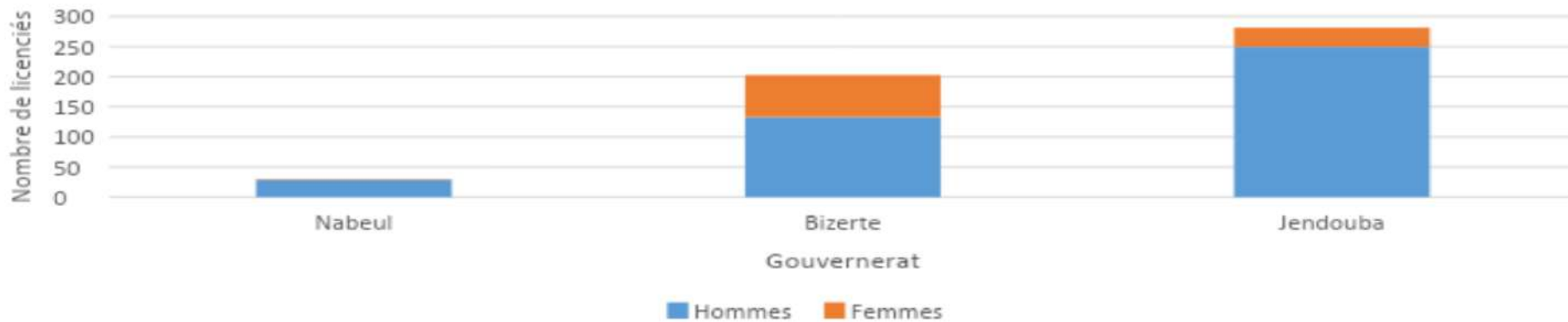
Graphique 60 : Nombre de licenciés de Sports pour handicapés par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



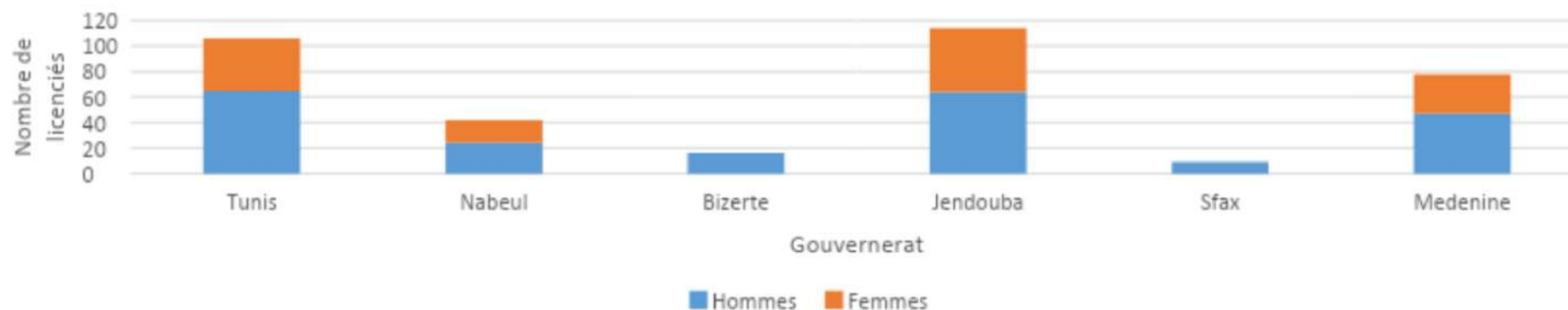
Graphique 61 : Nombre de licenciés de Jeu d'échecs par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



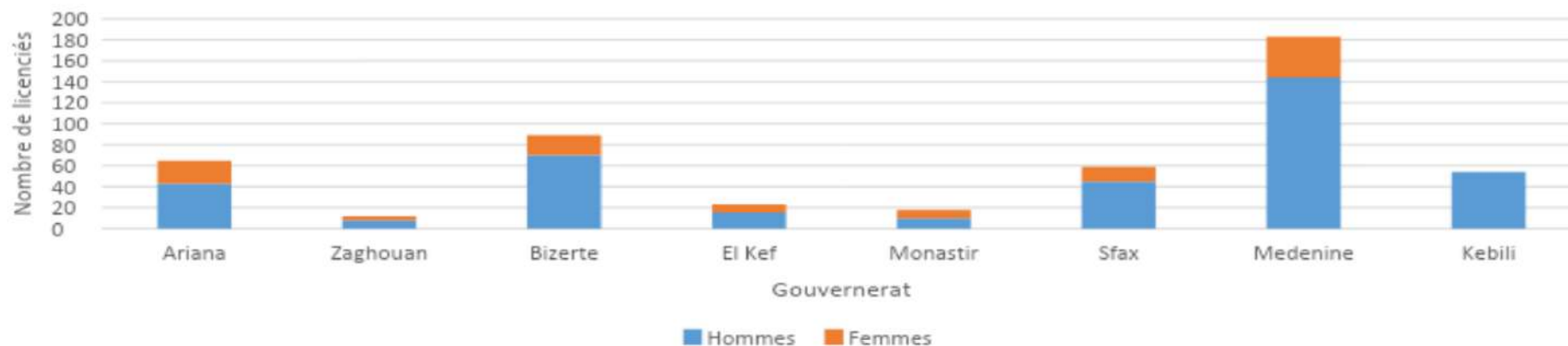
Graphique 62 : Nombre de licenciés de Plongée par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



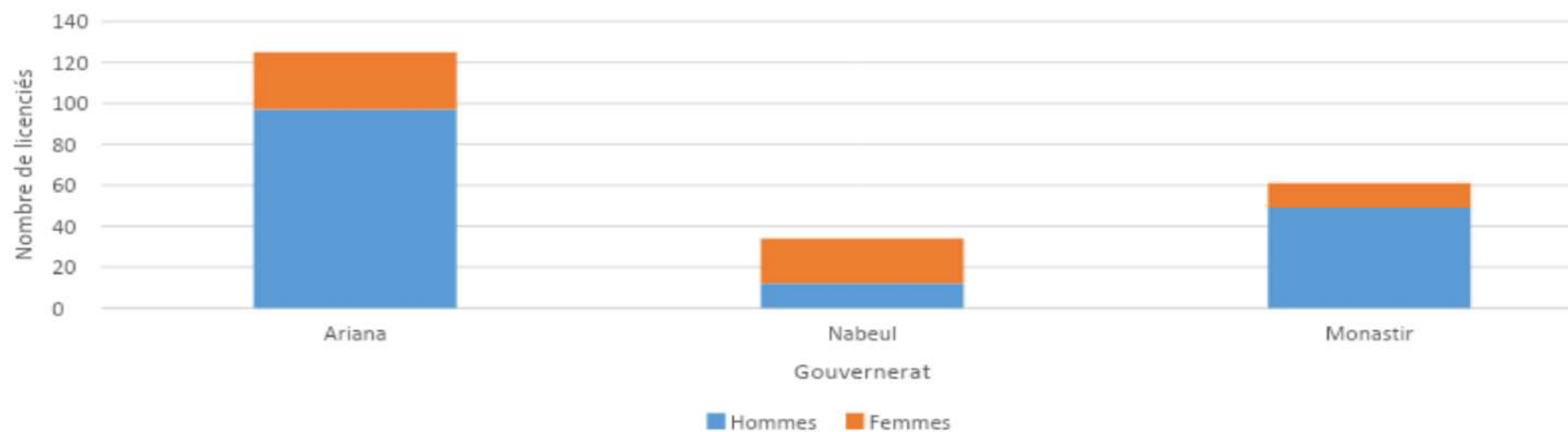
Graphique 63 : Nombre de licenciés d'Aviron par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



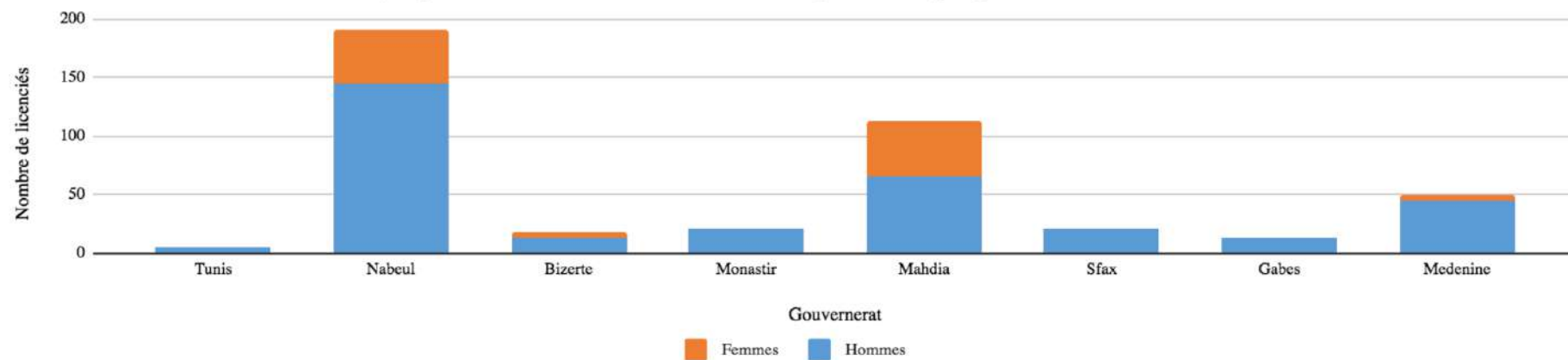
Graphique 64 : Nombre de licenciés d'Equitation par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



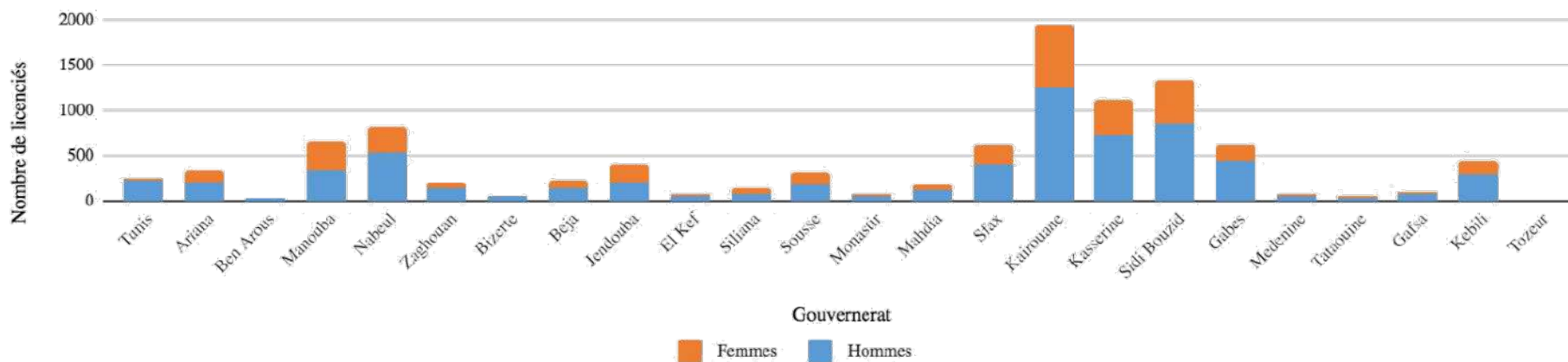
Graphique 66 : Nombre de licenciés du Golf par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



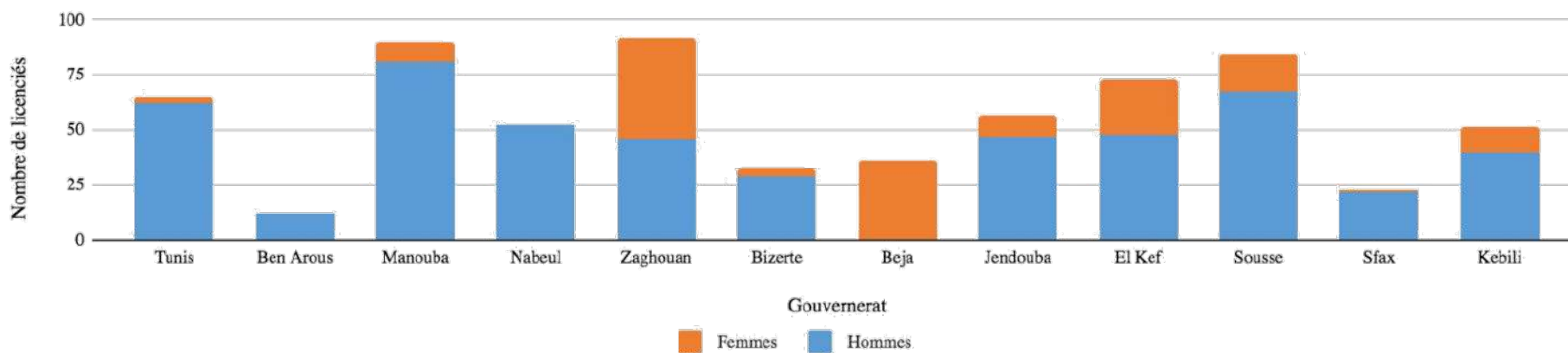
Graphique 67 : Nombre de licenciés de Voile par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



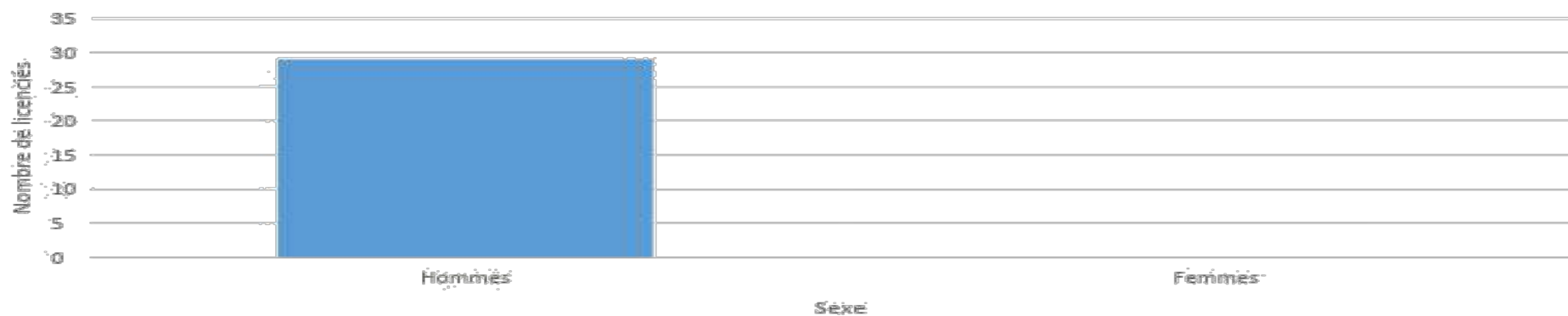
Graphique 68 : Nombre de licenciés de Taekwondo par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



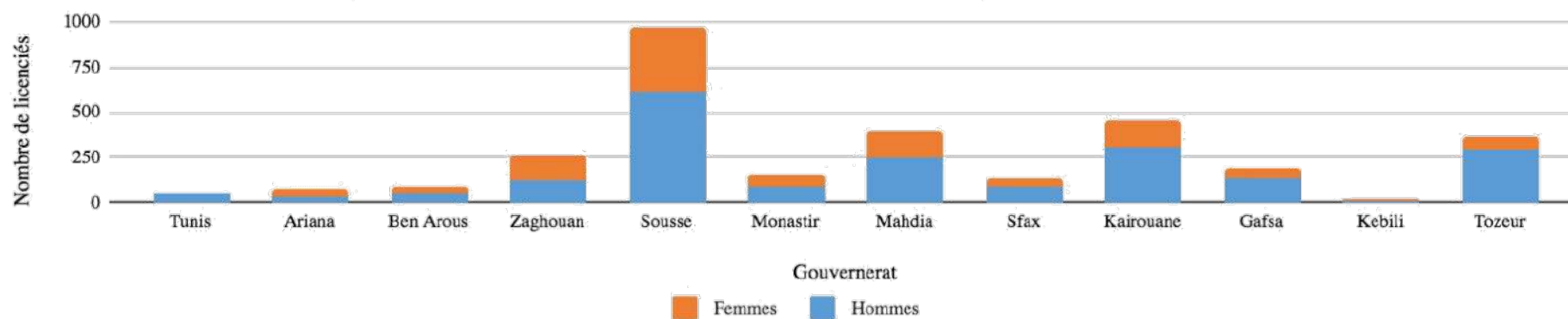
Graphique 69 : Nombre de licenciés de Cyclisme par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



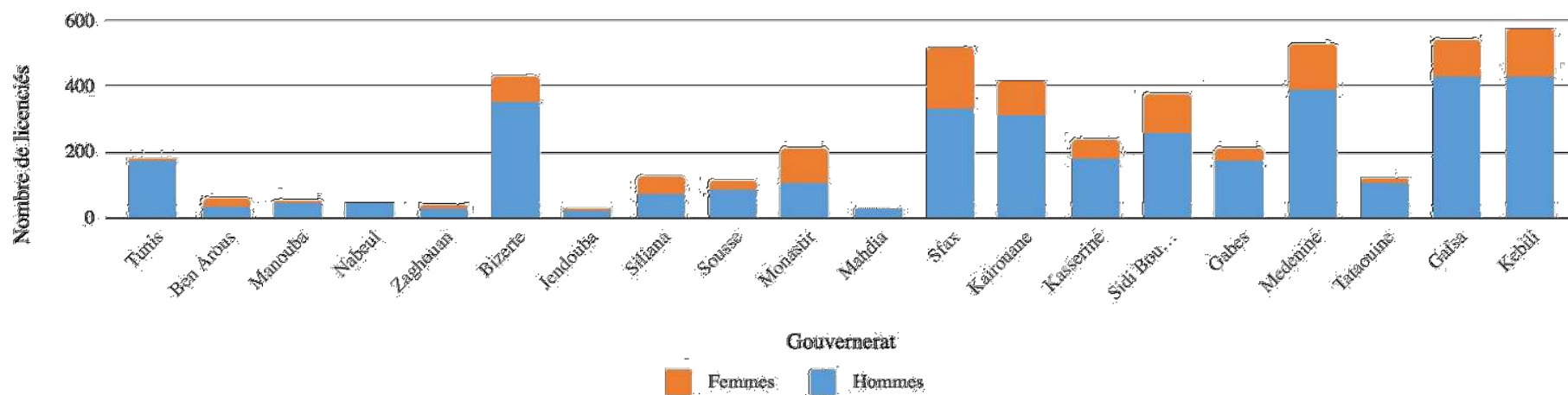
Graphique 70 : Nombre de licenciés de Bridge par sexe à Kasserine en 2019-2020



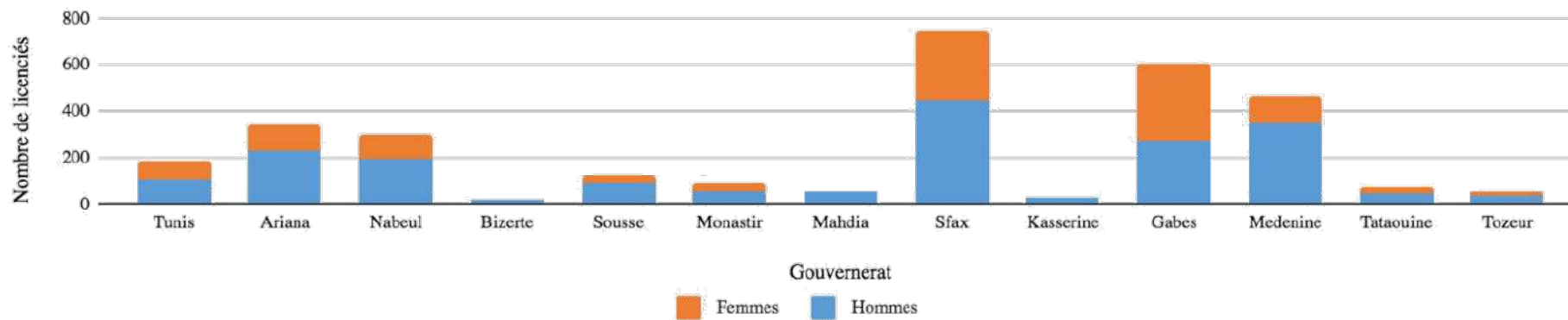
Graphique 71 : Nombre de licenciés de Kishinkai par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



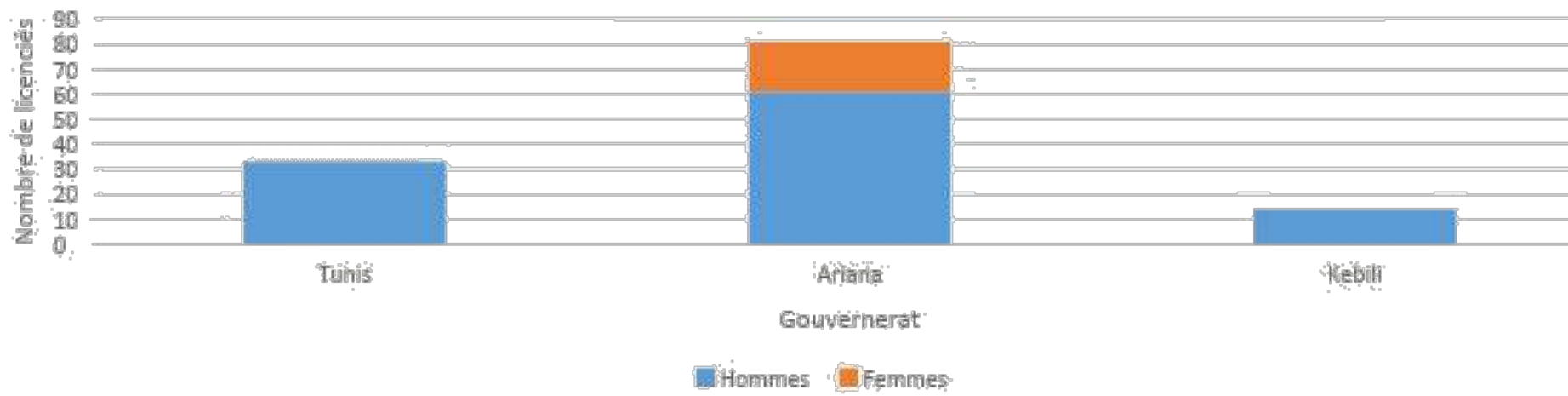
Graphique 72 : Nombre de licenciés de Kick boxing par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



Graphique 73 : Nombre de licenciés de Wushu Kung-fu par sexe et par gouvernerat en 2019-2020

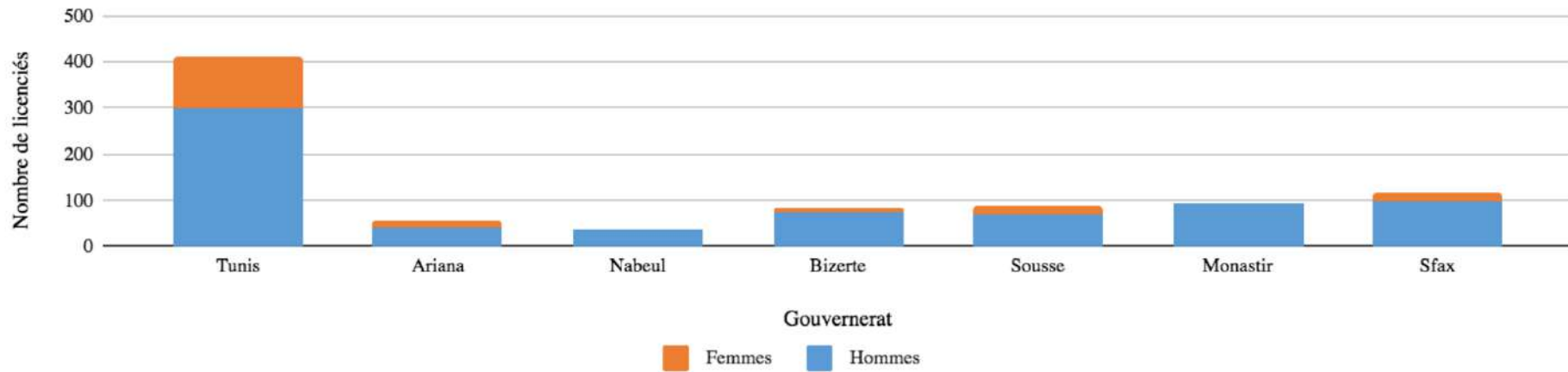


Graphique 74 ; Nombre de licenciés de Moto-cross par sexe et par gouvernerat en 2019-2020

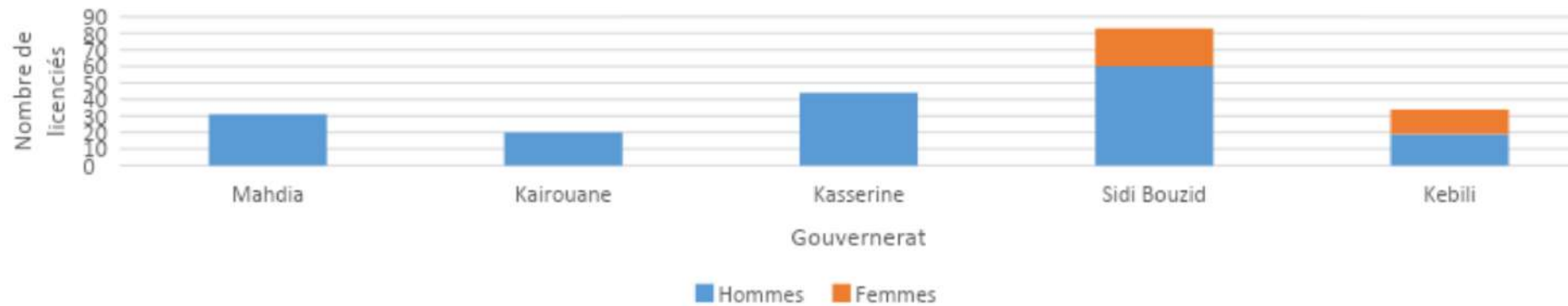




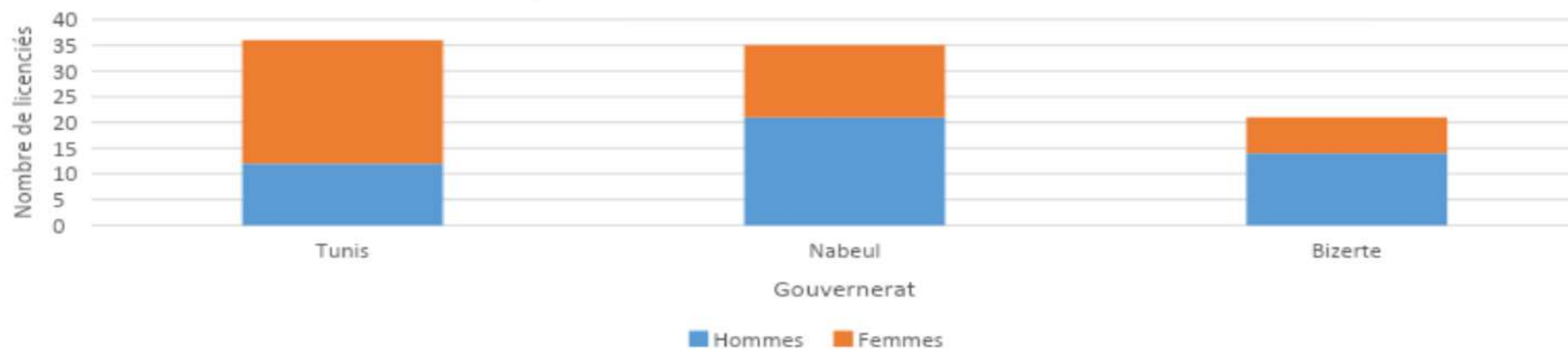
Graphique 75 : Nombre de licenciés de la Pêche par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



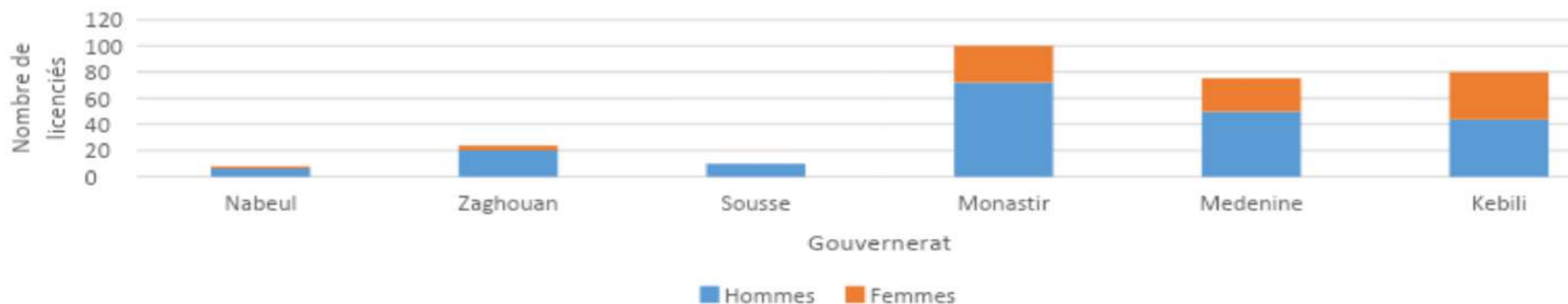
Graphique 76 : Nombre de licenciés de Culturisme par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



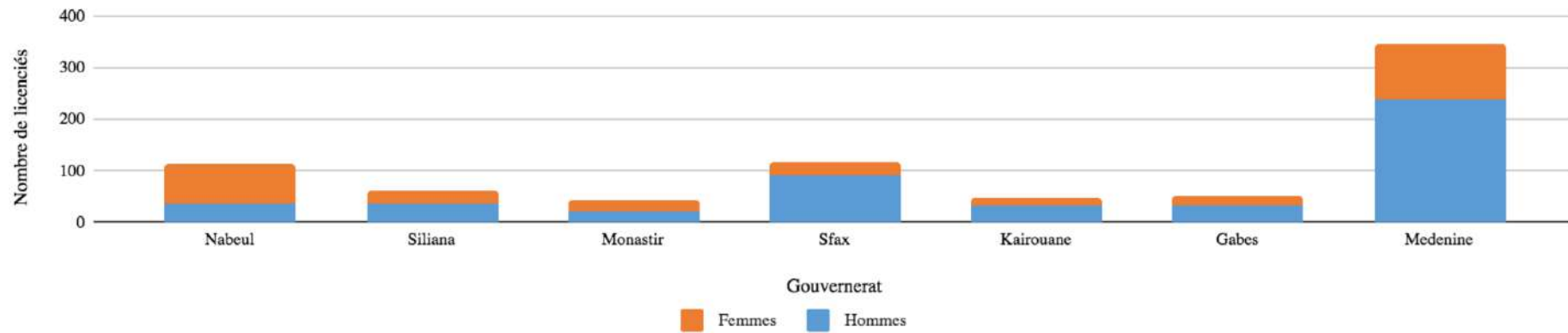
Graphique 77 : Nombre de licenciés de Kayak par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



Graphique 78 : Nombre de licenciés de Tir sportif par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



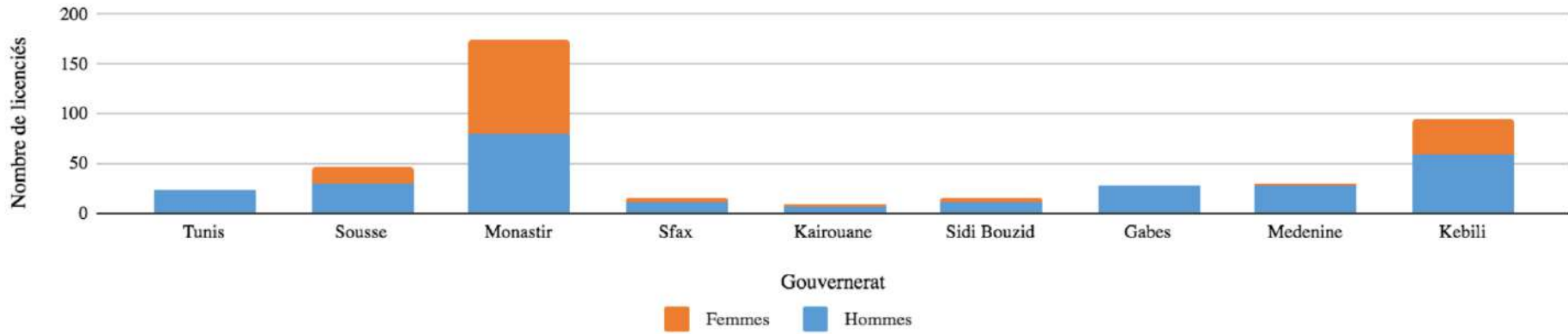
Graphique 79 : Nombre de licenciés de Yusican Bidou par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



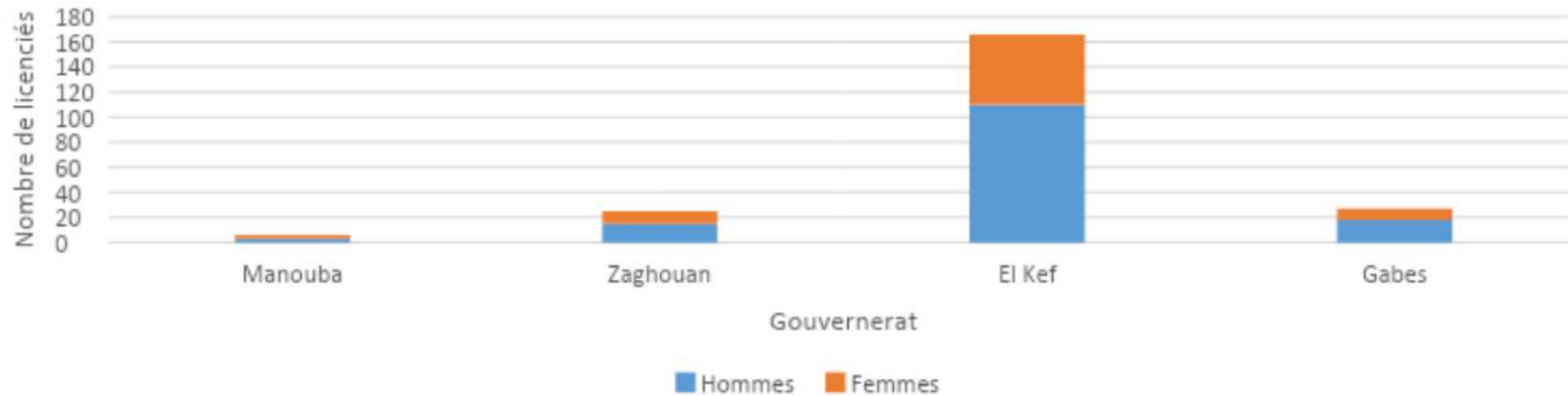
Graphique 80 : Nombre de licenciés du Sport automobile par sexe à Sfax en 2019-2020



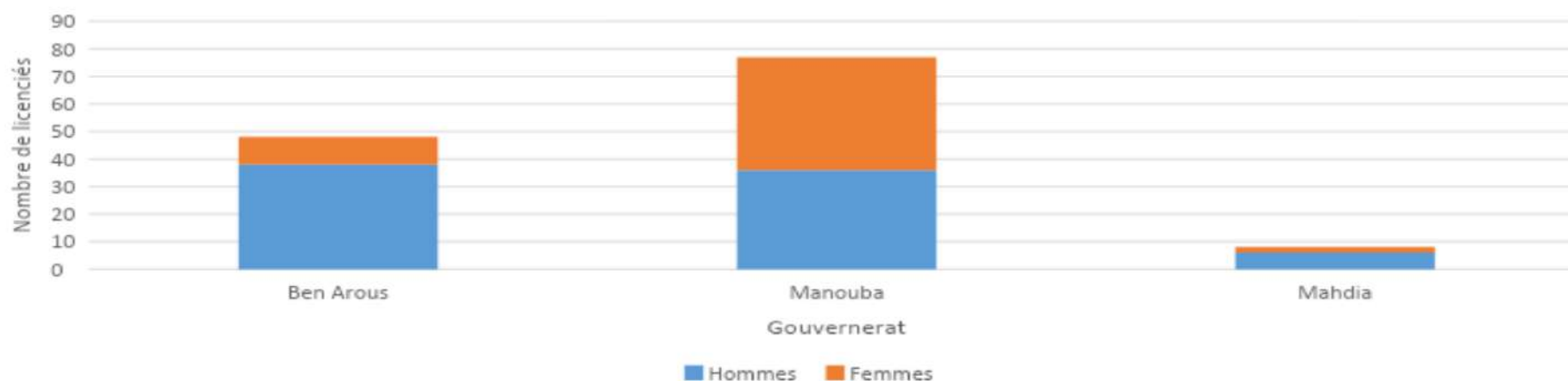
Graphique 81 : Nombre de licenciés de Ju-jitsu par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



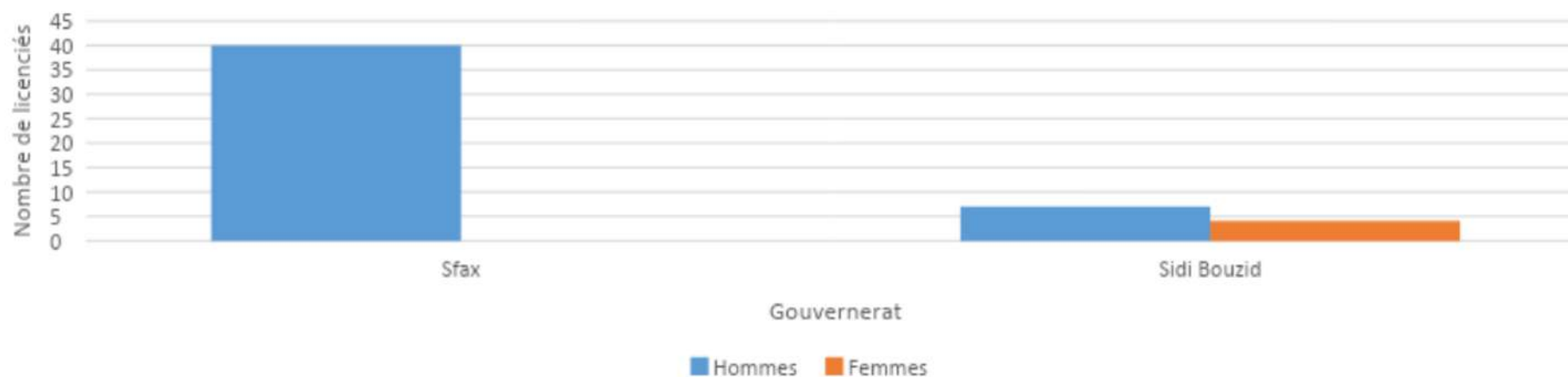
Graphique 82 : Nombre de licenciés de Speed-ball par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



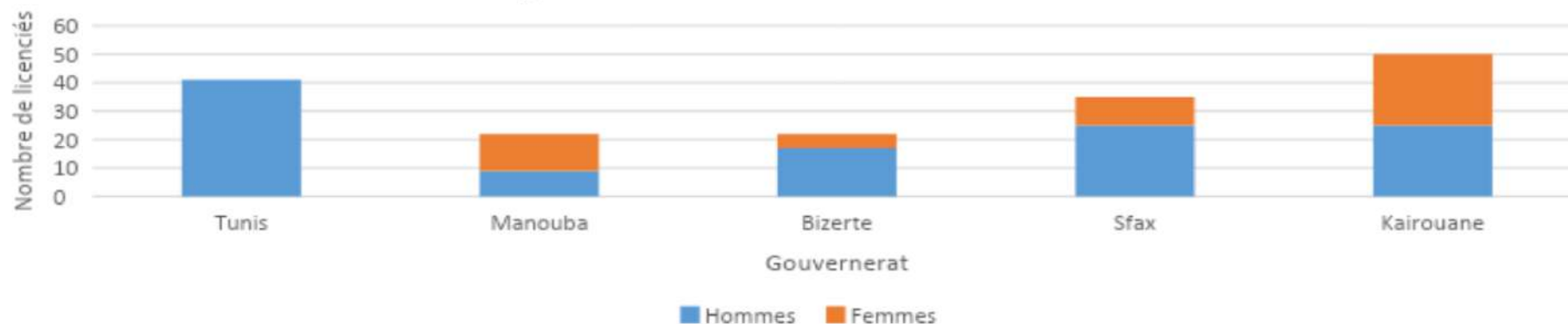
Graphique 83 : Nombre de licenciés de Badminton par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



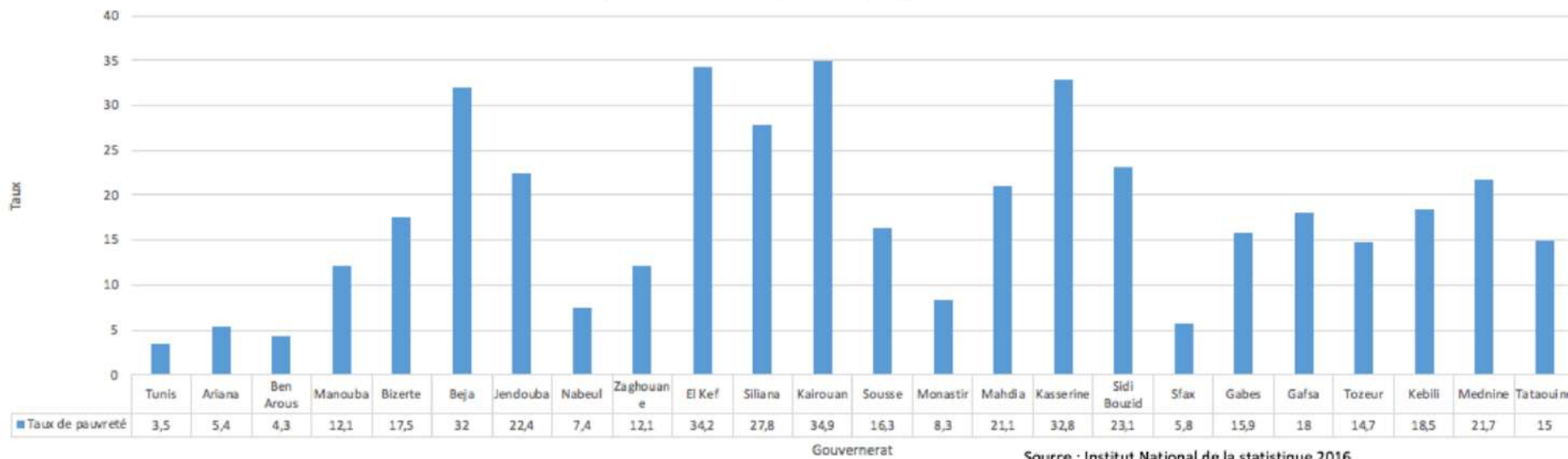
Graphique 84 : Nombre de licenciés de Jeux électroniques par sexe et par gouvernerat en 2019-2020



Graphique 85 : Nombre de licenciés de Triathlon par sexe et par gouvernerat en 2019-2020

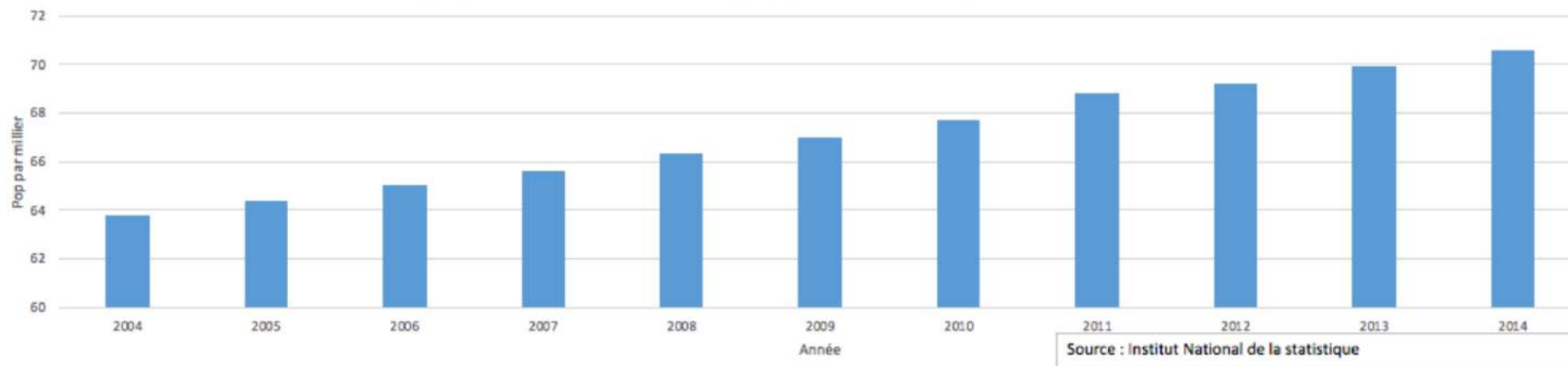


Graphique 86 : Taux de pauvreté par gouvernerat

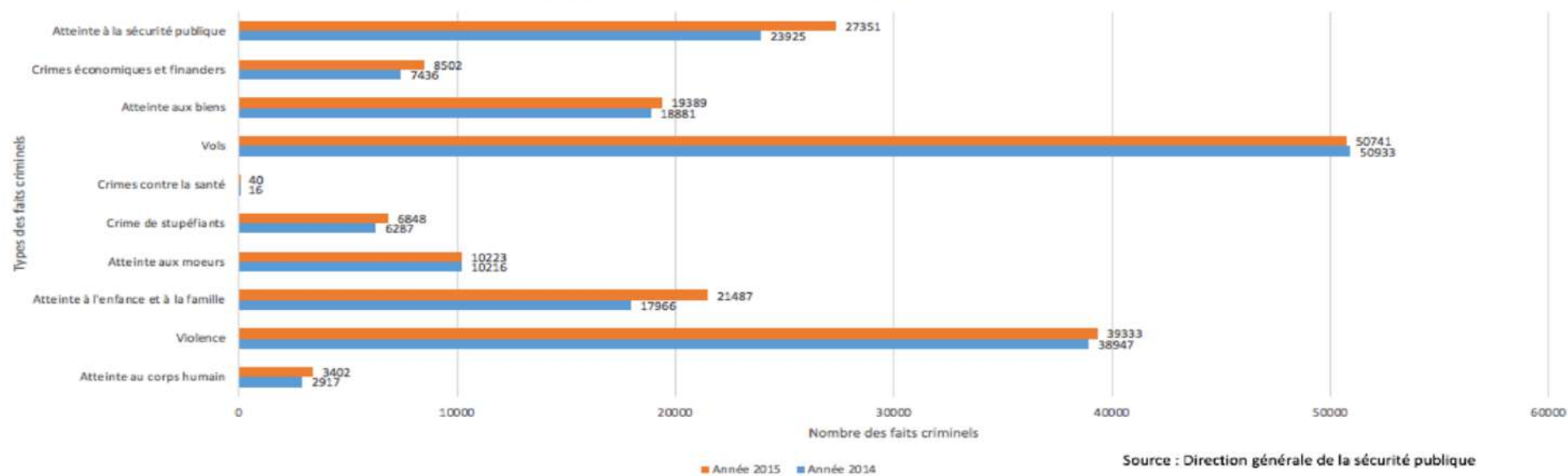


Source : Institut National de la statistique 2016

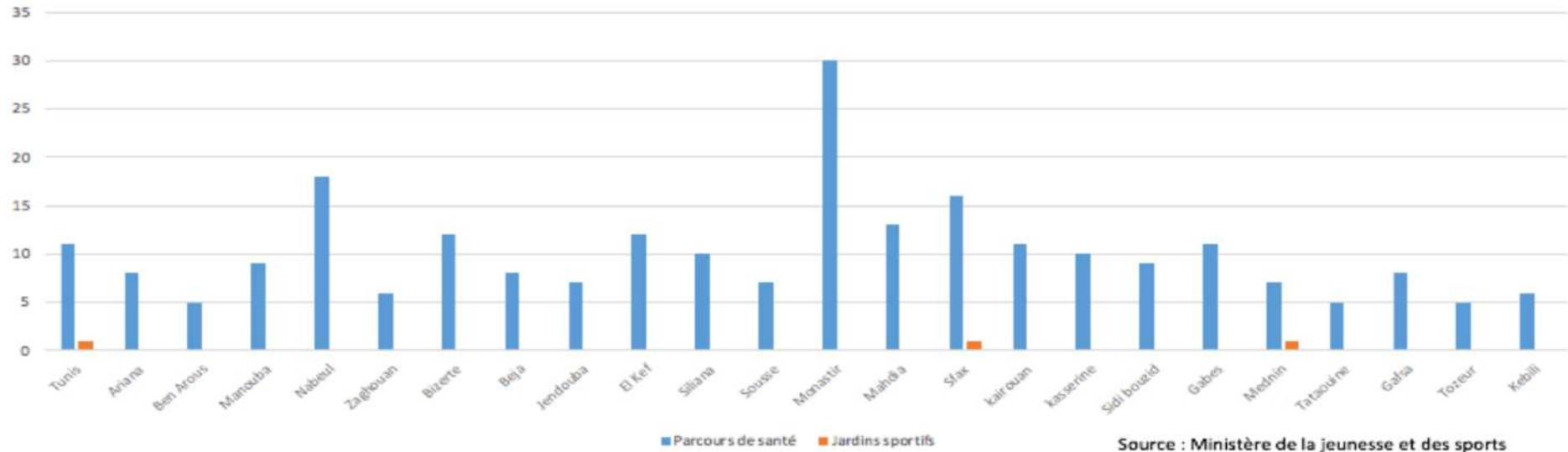
Graphique 87 : Evolution de densité de la population tunisienne par km<sup>2</sup> entre 2004-2014



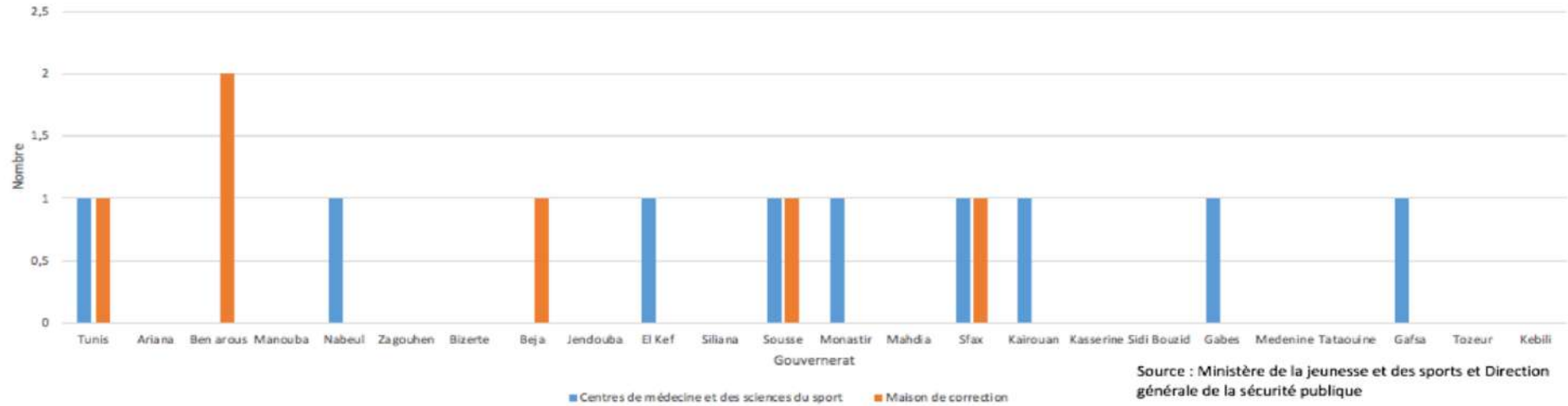
Graphique 88 : Taux des faits criminels en Tunisie 2014-2015



Graphique 89 : . Nombre de parcours de santés et jardins sportifs par gouvernerat en 2020

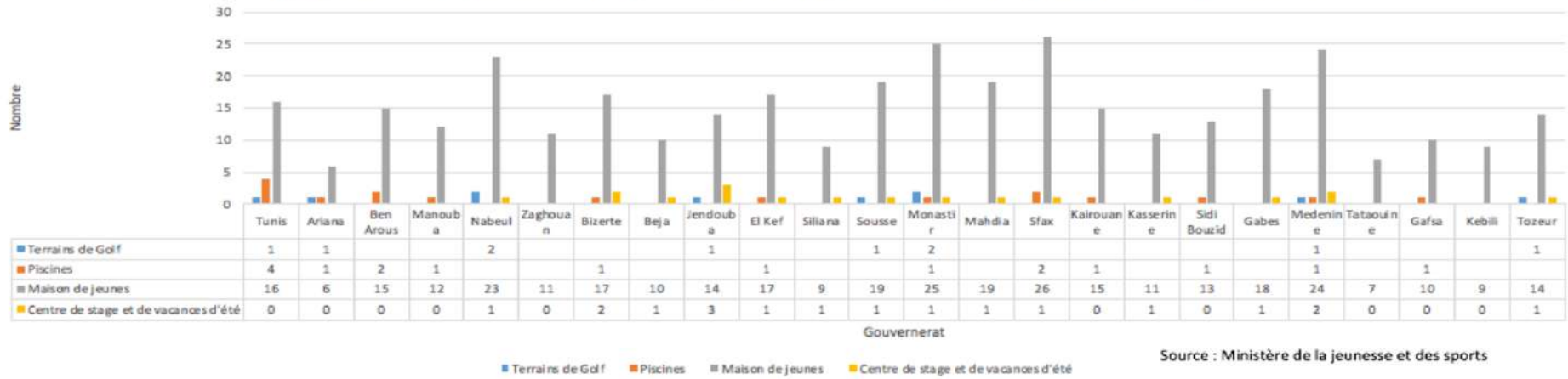


Graphique 90 : Nombre de centres médicaux sportifs et maisons de corrections par gouvernerat en 2020

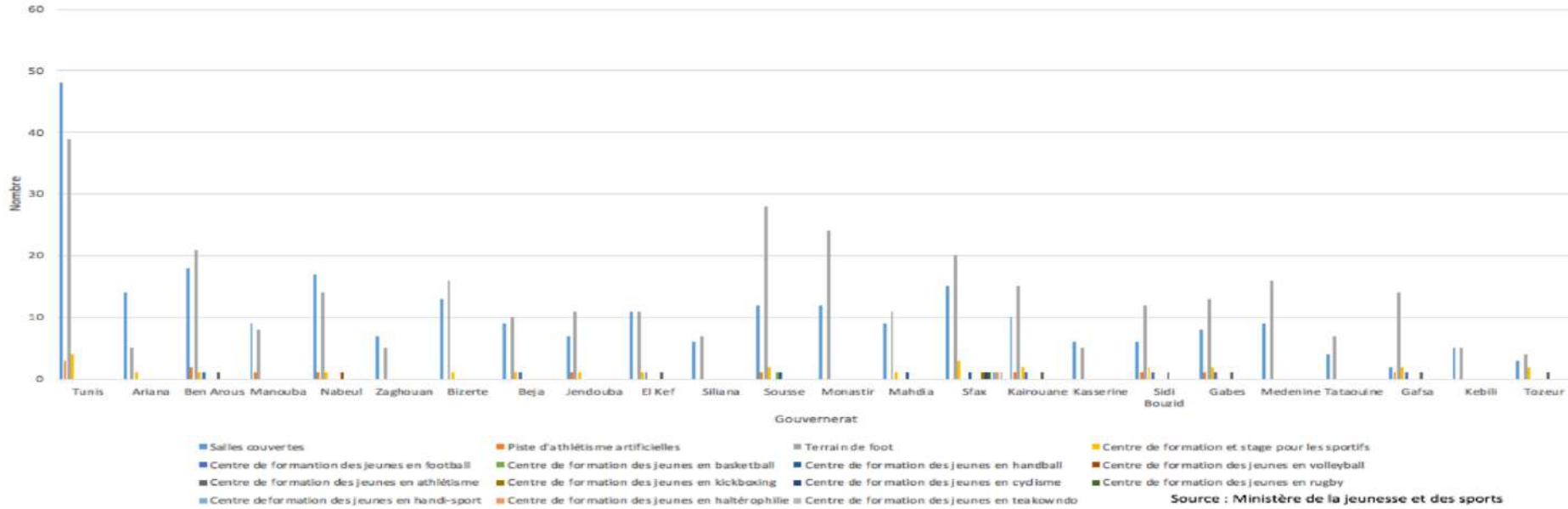




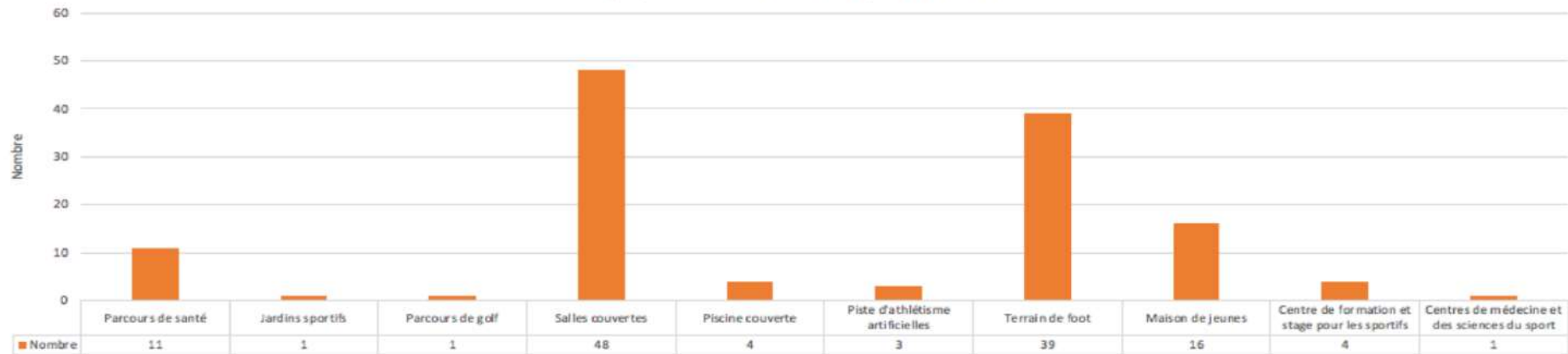
Graphique 91 : Nombre de terrains de Golf, Piscine, Maisons de jeunes et Centre de stage et de vacances d'été en 2020



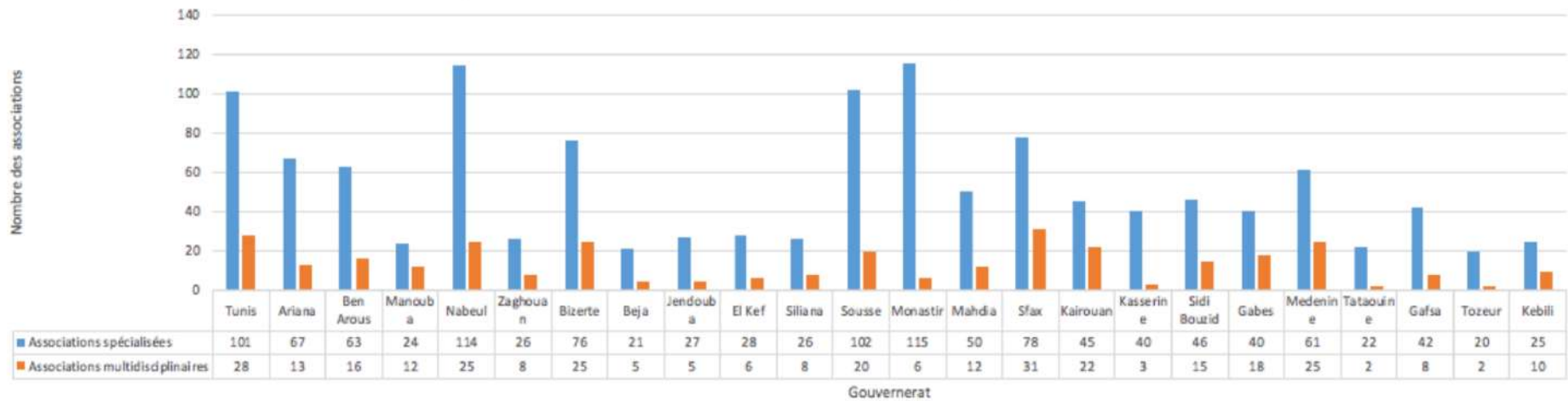
Graphique 92 : Nombre salles couvertes, pistes d'athlétisme, terrains de football et des centres de formations en 2020



Graphique 93 : L'infrastructure sportive à Tunis

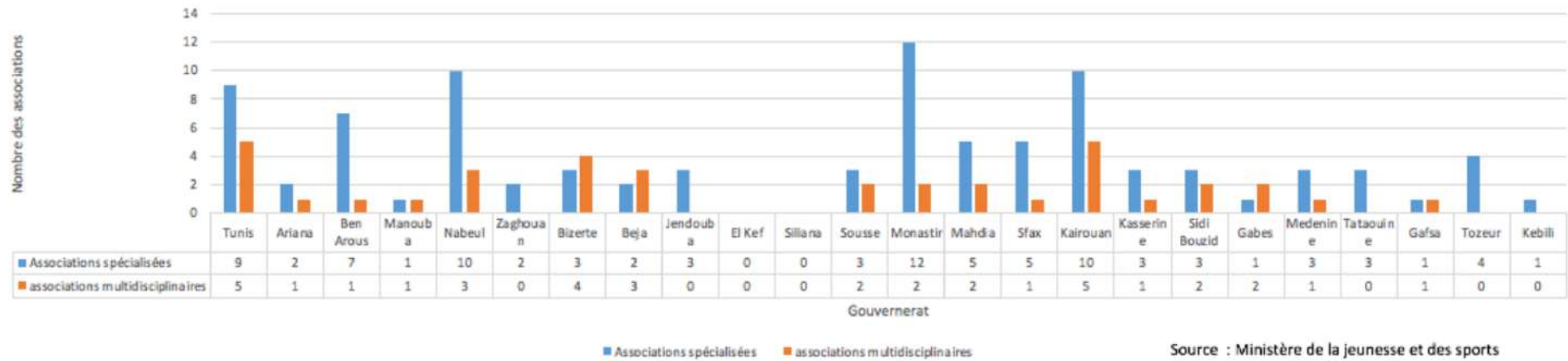


Graphique 94 : Répartition des associations sportives par gouvernerat en 2020



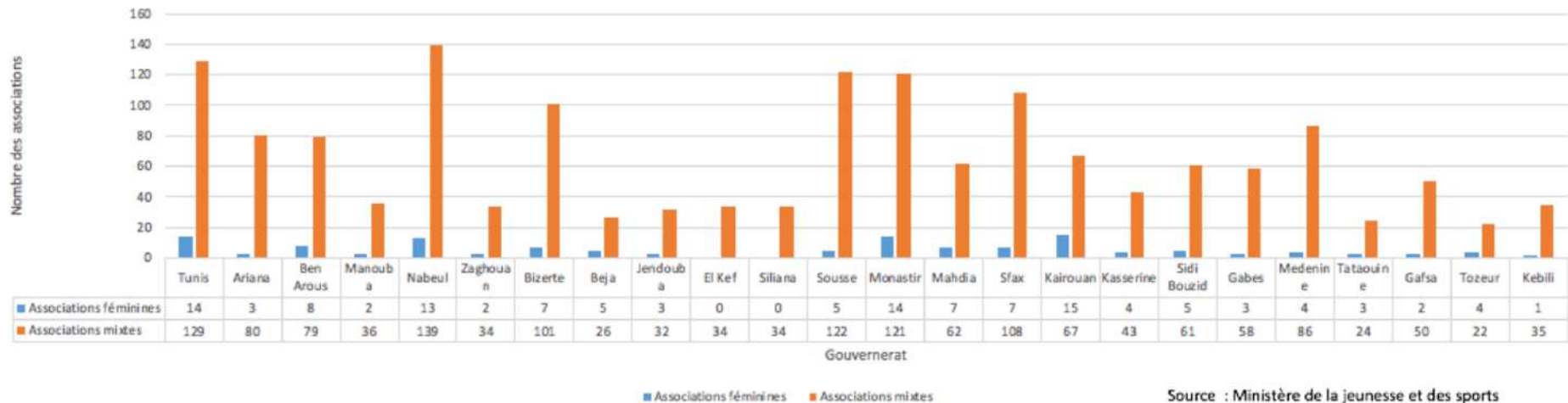
Source : Ministère de la jeunesse et des sports

Graphique 95 : Répartition des associations sportives féminines par gouvernerat en 2020



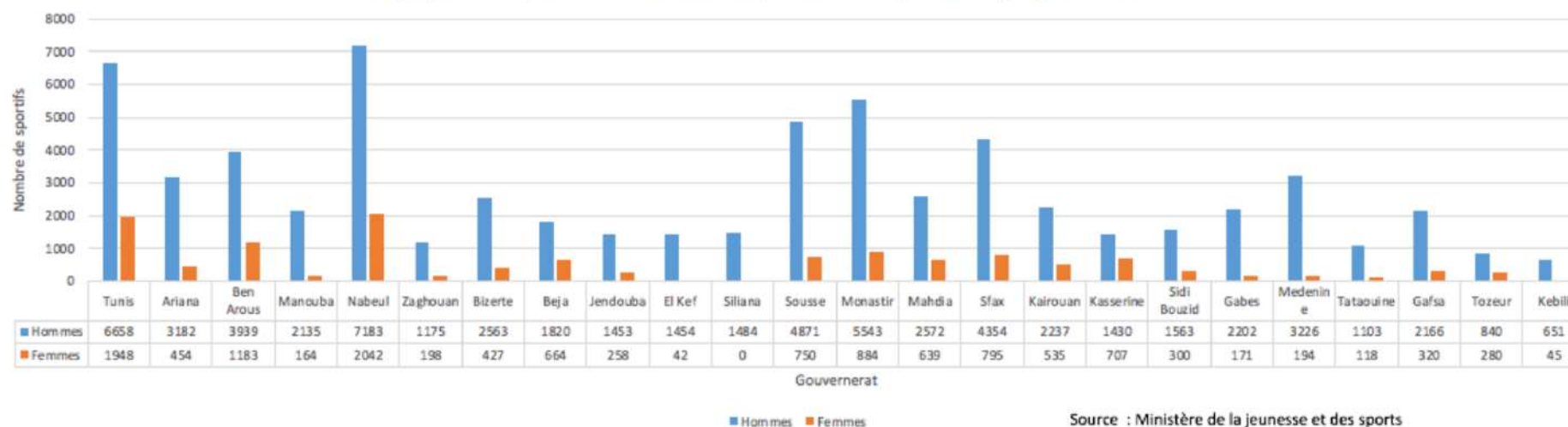
Source : Ministère de la jeunesse et des sports

Graphique 96 : Répartition des associations sportives en Tunisie selon le genre en 2020



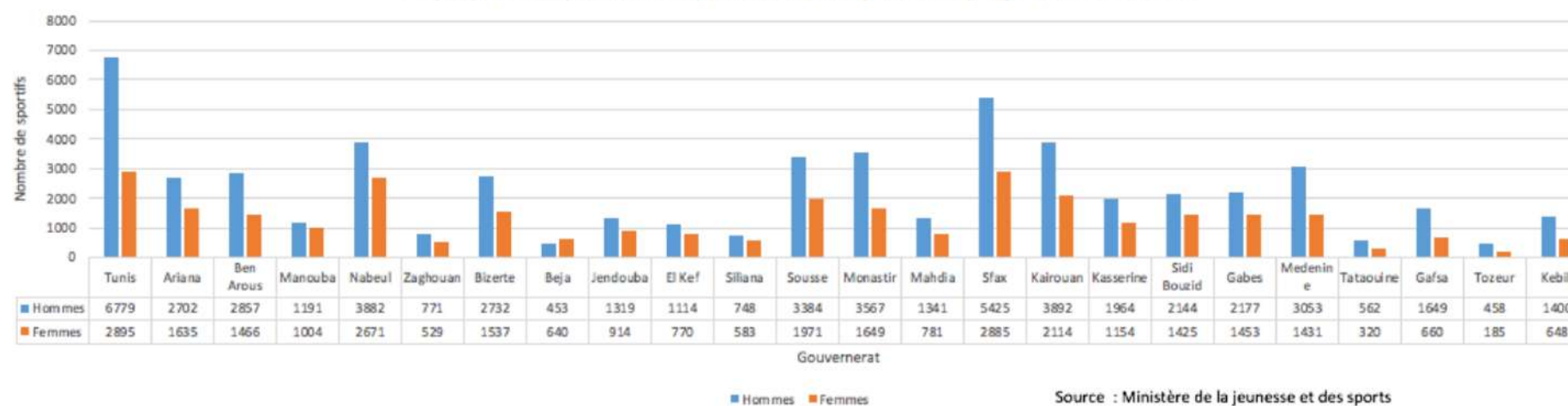
Source : Ministère de la jeunesse et des sports

Graphique 97 : Répartition des sportifs des sports collectifs par sexe et par gouvernerat en 2020



Source : Ministère de la jeunesse et des sports

Graphique 98 : Répartition des sportifs individuels par sexe et par gouvernerat en 2020



Source : Ministère de la jeunesse et des sports

## **A.1.4 : L'enquête de terrain, récapitulatif**

### **1. Présentation de l'enquête :**

Thématique : jeunes, notamment vulnérables, et pratique physique et sportive.

Objectifs principaux :

Attitudes

Problèmes et obstacles ○

Attentes

○ Meilleure compréhension du « microsystème ».

Critères de choix de gouvernorats :

Le choix des gouvernorats objet de l'enquête de terrain a été effectué dans l'optique d'obtenir un échantillon représentatif, en adéquation avec les objectifs de l'étude et, notamment, la problématique principale relative à l'inclusion des jeunes vulnérables par le sport.

Dans ce sens, et comme critère de sélection principal, il a été décidé de prendre en considération l'ensemble des sept régions de Tunisie, en l'occurrence le Grand Tunis, le Nord Est, le Nord-Ouest, le Centre Est, le Centre Ouest, le Sud Est et le Sud-Ouest. Ces sept régions sont donc toutes représentées.

Le choix s'est porté sur 12 gouvernorats parmi les 24 gouvernorats que compte la Tunisie. L'enquête de terrain portera donc sur 50% des gouvernorats.

Outre le critère principal, sept autres critères ont été pris en considération. Ces critères sont les suivants : la densité démographique, le taux de chômage, le taux de pauvreté, le taux d'analphabétisme, l'écart entre les deux genres masculin et féminin pour la scolarisation des 6-14 ans, le nombre de licenciés dans les différentes associations ou clubs sportifs et, enfin, le nombre d'associations sportives. Pour assurer un maximum de représentativité à partir de chaque critère de sélection, il a été procédé à la sélection :

d'au moins un gouvernorat parmi les trois gouvernorats présentant les valeurs les plus élevées.

d'au moins un gouvernorat parmi les trois gouvernorats présentant les valeurs les moins élevées.

d'au moins un gouvernorat parmi les gouvernorats présentant les trois valeurs médianes.

Le choix a été relativement dirigé afin de représenter l'ensemble des régions et de ne pas sélectionner plus de 12 gouvernorats.

Critère 1 : Représenter l'ensemble des 7 régions (Grand Tunis, Nord-Est, Nord-Ouest, Centre-Est, Centre-Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest).

Ce critère a été pris en considération d'une manière transversale.

### Critère 2 : Densité démographique

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs les plus élevées : Tunis (1 056 247 habitants / recensement de 2014).

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs les moins élevées : Tataouine (149 453 habitants / recensement de 2014).

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs médianes : Manouba (379 518 habitants / recensement de 2014).

### Critère 3 : Taux de chômage

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs les plus élevées : Gafsa (25,5 % / INS 2019).

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs les moins élevées : Zaghouan (10,4 % / INS 2019).

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs médianes : Le Kef (17,8 % / INS 2019).

### Critère 4 : Taux de pauvreté

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs les plus élevées : Kasserine (33,6 % / Recensement 2014).

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs les moins élevées : Sfax (6,3 % / Recensement 2014).

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs médianes : Gabes (16,9 % / Recensement 2014).

### Critère 5 : Taux d'analphabétisme

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs les plus élevées : Kairouan (33,6 % / Recensement 2014).

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs les moins élevées : Sfax (6,3 % / Recensement 2014).

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs médianes : Tataouine (18,3 % / Recensement 2014).

### Critère 6 : Égalité / Inégalité des genres quant à la scolarisation (6-14 ans)

Gouvernorat représentant l'un des trois écarts les plus élevés entre les deux genres en faveur du sexe masculin : Kasserine (écart de 1,3 % / Recensement 2014).

Gouvernorat représentant l'un des trois écarts les plus élevés entre les deux genres en faveur du sexe féminin : Le Kef (0,9 % / Recensement 2014).

Gouvernorat représentant l'un des trois écarts médians entre les deux genres : Mahdia (0 % d'écart entre élèves des deux sexes).

### Critère 7 : Nombre de licenciés (associations et clubs sportifs)

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs les plus élevées : Sfax (13830 / ONS 2018).

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs les moins élevées : Tataouine (1938 ONS / 2018).

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs médianes : Siliana (2303 / ONS 2018).

## Critère 8 : Nombre d'associations sportives

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs les plus élevées : Tunis (142 / ONS 2019).

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs les moins élevées : Zaghouan (27 / ONS 2018).

Gouvernorat représentant l'une des trois valeurs médianes : Gabes (58 / ONS 2018).

Compte tenu des critères susmentionnés, les douze gouvernorats retenus pour l'enquête de terrain sont les suivants :

Tunis, Manouba, Sfax, Zaghouan, Kef, Siliana, Mahdia, Kairouan, Kasserine, Tataouine, Gabes et Gafsa.

Il est à noter que les quatre villes comprenant les quatre Instituts Supérieurs de Sport et d'Éducation Physique (ISSEP), en l'occurrence Tunis, le Kef, Sfax et Gafsa, sont concernées par l'enquête de terrain. Ceci permettra d'approcher indirectement l'impact probable desdits instituts sur la pratique physique et sportive dans ces villes et les régions correspondantes.

### Orientations / Demandes particulières :

Jeunes et notamment vulnérables prioritairement, sauf exceptions en rapport direct avec notre problématique

Prise en considération de jeunes porteurs de handicap parmi les catégories vulnérables

Essai d'un maximum d'équilibre de genres

Prise en considération de l'environnement rural

Essai d'un maximum d'équilibre entre pratiquants et non pratiquants : ce choix a été dicté par la volonté de comprendre les différents contextes, attitudes, motivations, facteurs encourageant la pratique, obstacles, etc. aussi bien pour les pratiquants que pour les non-pratiquants.

### Technique principale

Élaboration d'un questionnaire

Entretien sur le terrain enregistré en audio, réalisé sur la base du questionnaire

Saisie des réponses sur un formulaire en ligne

### Réalisation de l'enquête sur le terrain

L'enquête a été réalisée sur le terrain et dans chaque gouvernorat par un binôme mixte de diplômés des ISSEP en chômage appartenant au gouvernorat concerné, jouant pour l'étude le rôle de relais régionaux.

Les enquêteurs ont reçu deux journées d'encadrement. La première journée a eu lieu à cinq jours du démarrage de l'enquête de terrain. Quant à la deuxième, elle a eu lieu une semaine après le démarrage de l'enquête.

Entretiens validés : 856 sur 876.

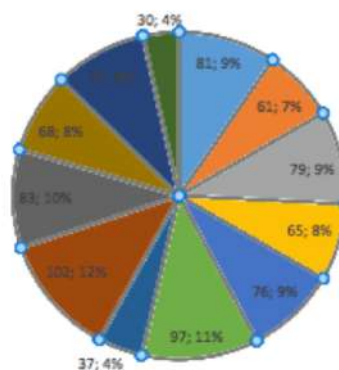
## 2. Présentation de la population enquêtée

Répartition par gouvernorat :

Enquêtés par Gouvernorat		
	Nbre	%
Le Kef	81	9,5
Tataouine	61	7,1
Tunis	79	9,2
Zaghouan	65	7,6
Seliana	76	8,9
Sfax	97	11,3
Gabes	37	4,3
Kasserine	102	11,9
Gafsa	83	9,7
Kairouan	68	7,9
Manouba	77	9,0
Mahdia	30	3,5
<b>Total</b>	<b>856</b>	<b>100,0</b>

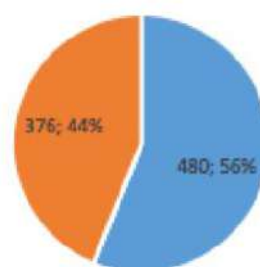
Répartition par genre

Enquêtés par Gouvernorat (12)



Enquêtés par genre

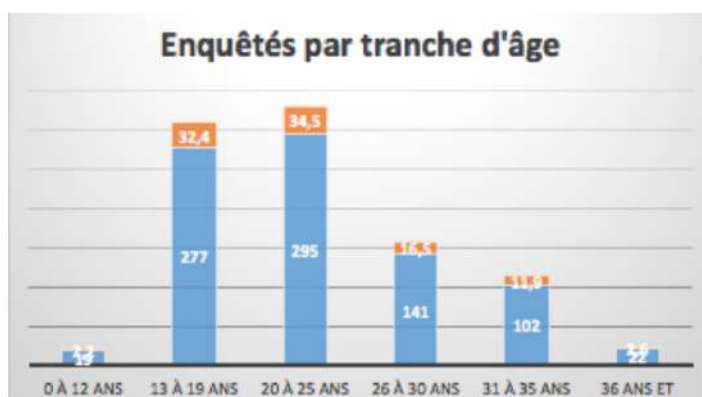
Total : 856



■ Hommes ■ Femmes

Répartition par tranche d'âge

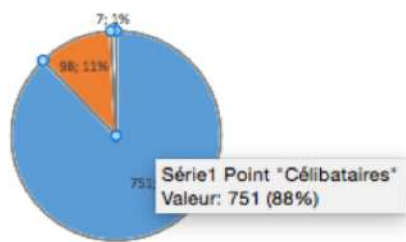
Enquêtés par tranche d'âge		
	Nbr	%
0 à 12 ans	19	2,2
13 à 19 ans	277	32,4
20 à 25 ans	295	34,5
26 à 30 ans	141	16,5
31 à 35 ans	102	11,9
36 ans et plus	22	2,6
<b>Total</b>	<b>856</b>	<b>100,0</b>



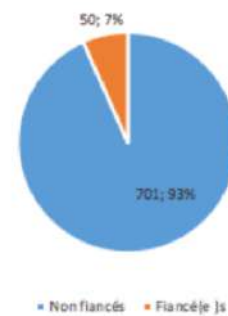


## Répartition en fonction de l'état civil des enquêtés

État civil enquêtés (856)



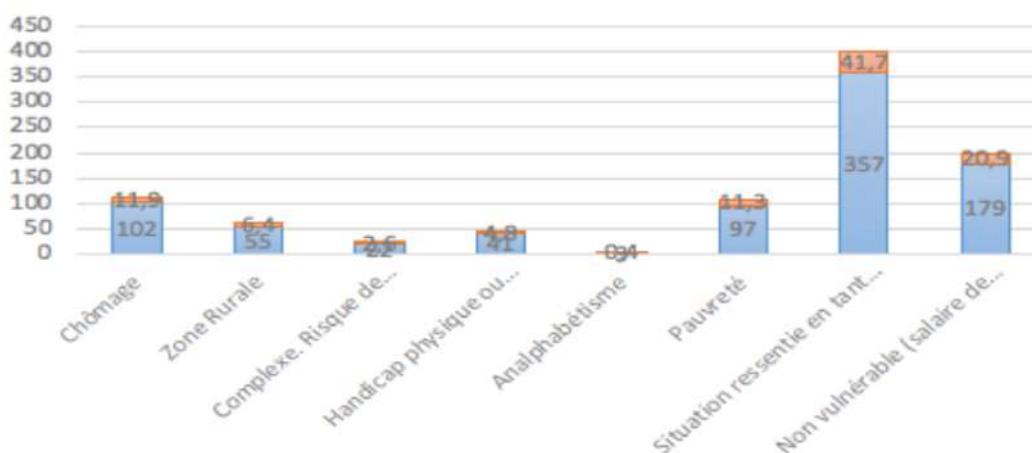
Répartition célibataires



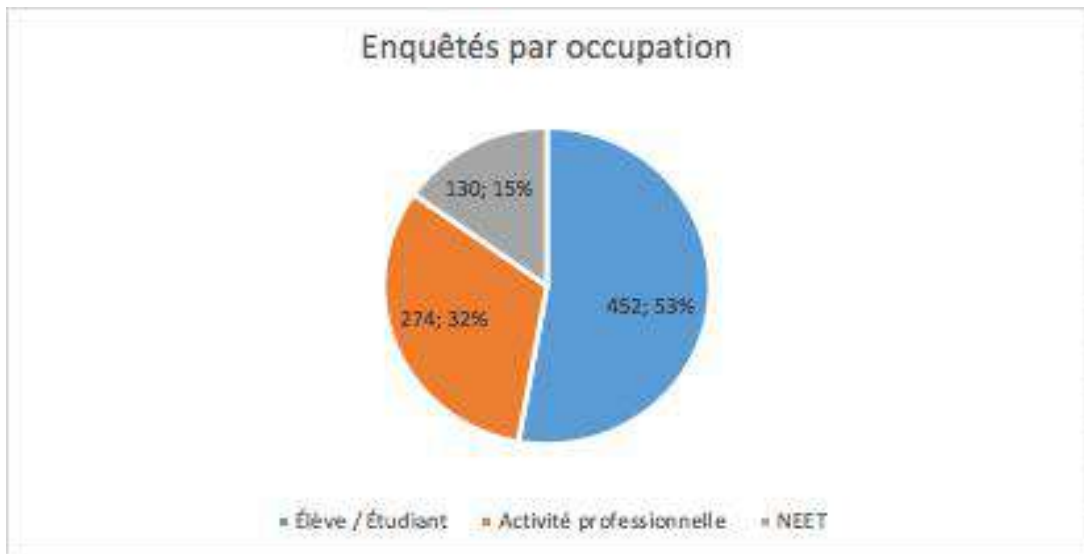
## Répartition an fonction de la catégorie de vulnérabilité

Catégories de vulnérabilité		
	Nbr	%
Chômage	102	11,9
Zone Rurale	55	6,4
Complexe. Risque de stigmatisation	22	2,6
Handicap physique ou mental	41	4,8
Analphabétisme	3	0,4
Pauvreté	97	11,3
Situation ressentie en tant que difficile - Absence ou manque d'épanouissement manifesté	357	41,7
Non vulnérable (salaire de 600d ou plus) + Élèves ou étudiants n'avançant pas de problème particulier	179	20,9
<b>Total</b>	<b>856</b>	<b>100,0</b>

Catégories de vulnérabilité

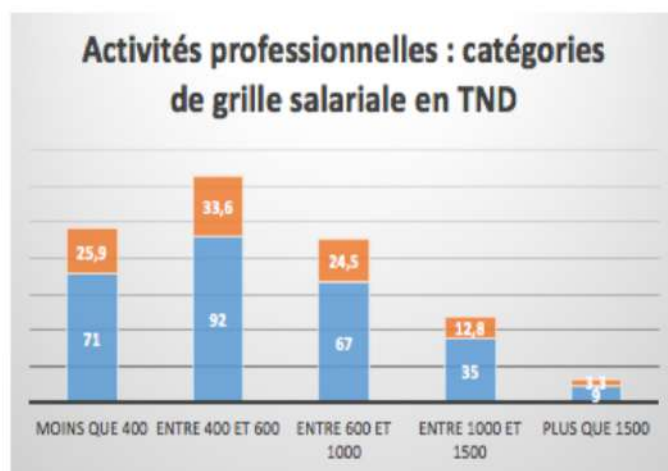
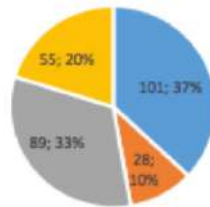


## Répartition en fonction de l'occupation



## Enquêtés en situation de travail : répartition en fonction de la charge horaire professionnelle hebdomadaire

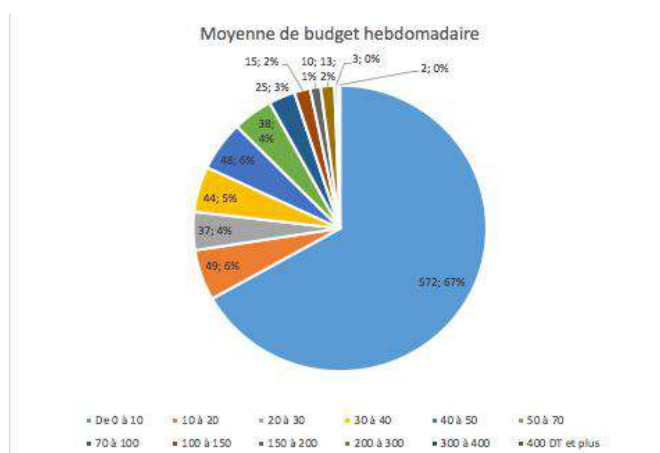
**Répartition des activités professionnelles selon la charge horaire hebdomadaire**



## Enquêtés en situation de travail : répartition en fonction de la grille salariale mensuelle

N.B. : Près de 60% des enquêtés touchent moins de 600 dinars par mois.

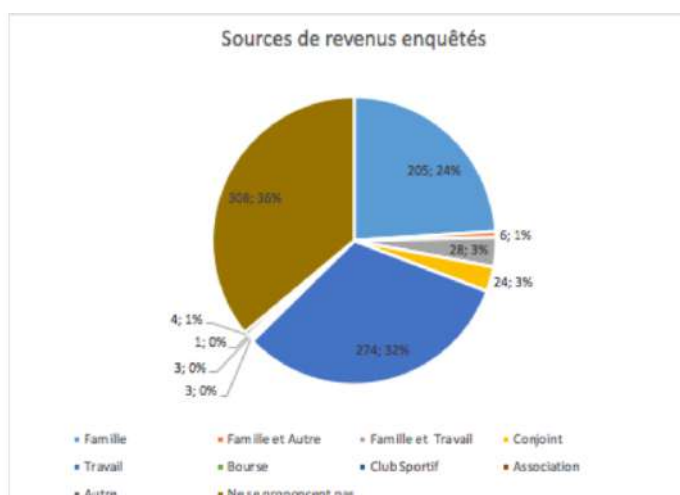
## Répartition de la population enquêtée en fonction du montant de dépenses hebdomadaires



N.B. : 67 % des enquêtés dépensent moins de 10 dinars par semaine et 87,6 % moins de 50 dinars par semaine

## Répartition en fonction de la source de revenus

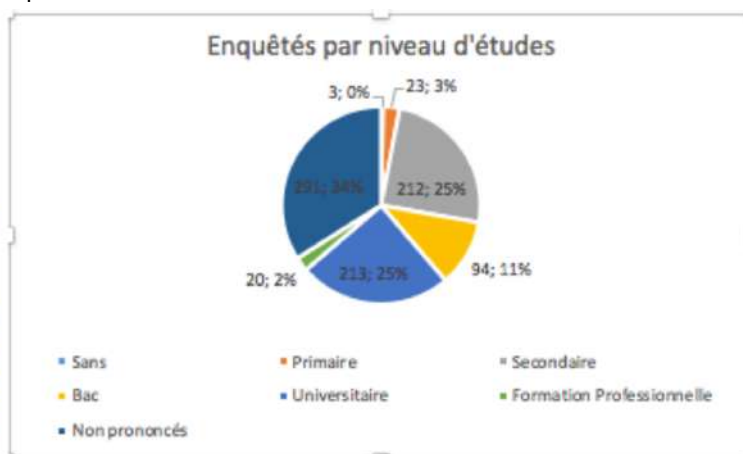
Sources de revenus enquêtés		
	Nbr	%
Famille	205	23,9
Famille et Autre	6	0,7
Famille et Travail	28	3,3
Conjoint	24	2,8
Travail	274	32,0
Bourse	3	0,4
Club Sportif	3	0,4
Association	1	0,1
Autre	4	0,5
Ne se prononcent pas	308	36,0



N.B. : 36% ne se prononcent pas sur leur source de revenus, ce qui ouvre le champ à différentes interprétations possibles (emploi de jeunes non déclarés, délinquance, activités illicites, etc.).

## Répartition de la population enquêtée par niveau d'études

Enquêtés par niveau d'études		
	Nbr	%
Sans	3	0,4
Primaire	23	2,7
Secondaire	212	24,8
Bac	94	11,0
Universitaire	213	24,9
Formation Professionnelle	20	2,3
Non prononcés	291	34,0
Total	856	100,0



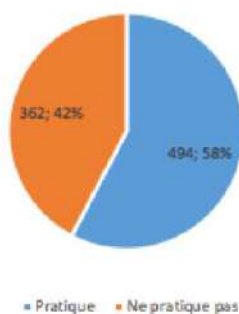
**Constat :**

Les spécificités de la population enquêtée, ci-dessus présentées, montrent que cette population, constituée essentiellement de jeunes vulnérables, est en adéquation totale avec les problématiques de l'étude et ses objectifs.

**3. Résultats**

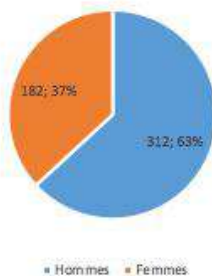
Pratique de sport

Pratique de sport



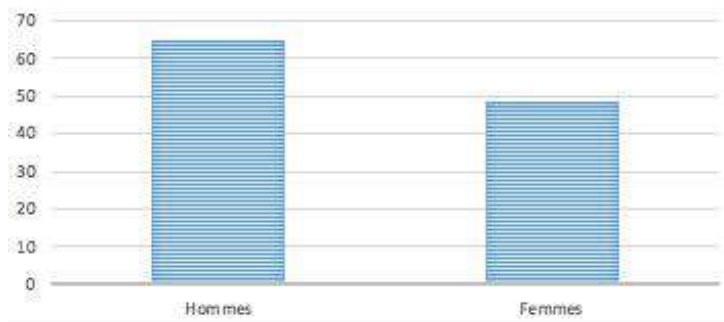
Pratique de sport par genre

Pratique de sport par genre

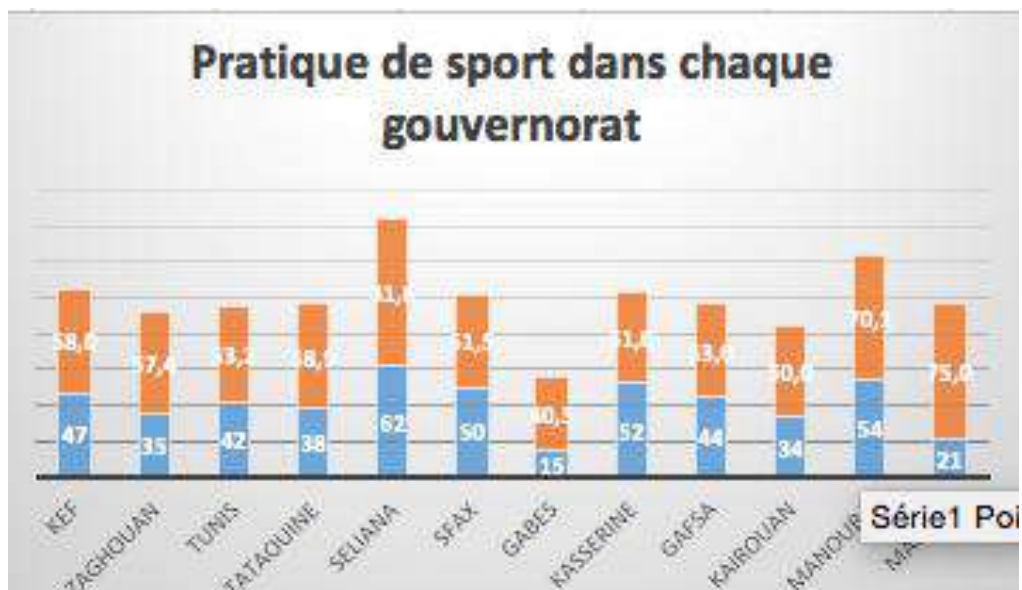


Pratique de sport au sein de chaque genre

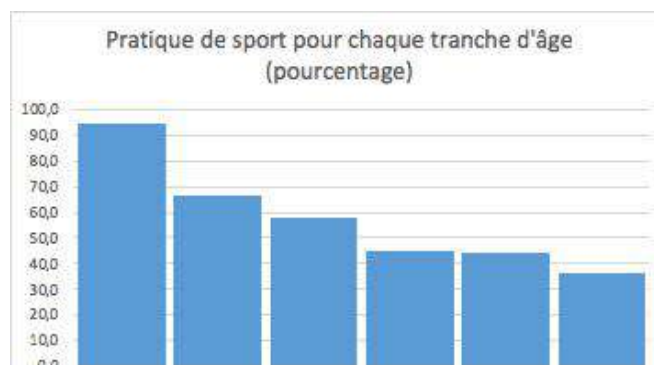
**POURCENTAGE DE PRATIQUE  
POUR CHAQUE GENRE**



## Pratique de sport par gouvernorat



## Pratique de sport par tranche d'âge

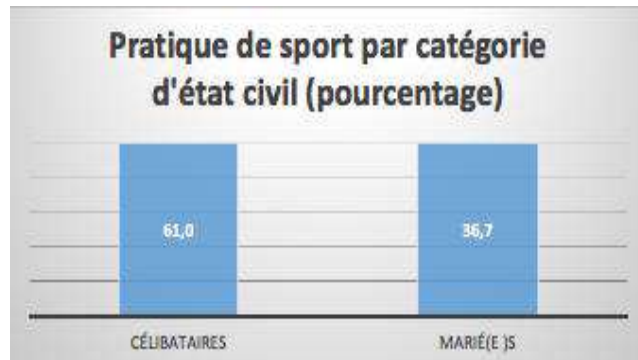


## Pratique de sport par catégorie d'état civil

Pratique de sport par catégorie d'état civil

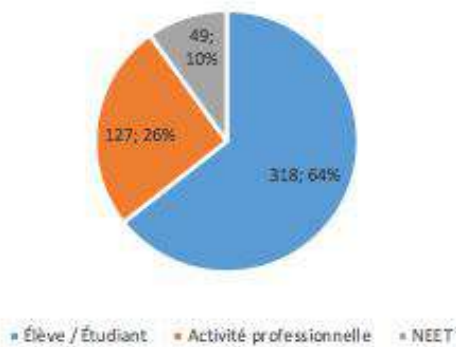


Pratique de sport dans chaque catégorie d'état civil

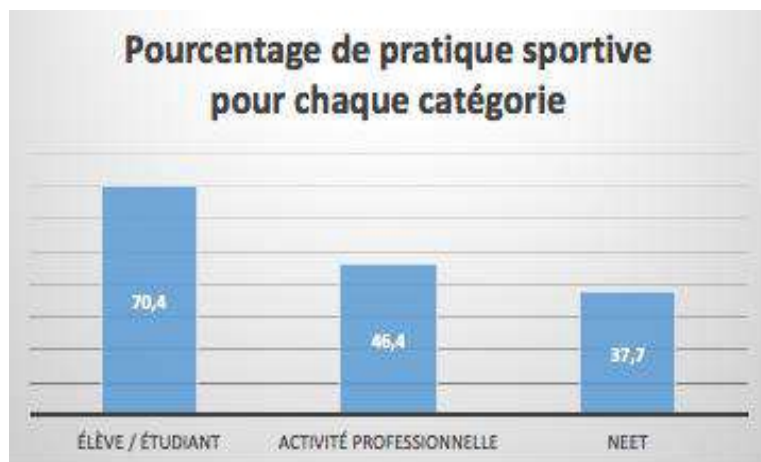


Pratique de sport par catégorie d'occupation

Pratique de sport par catégorie d'occupation

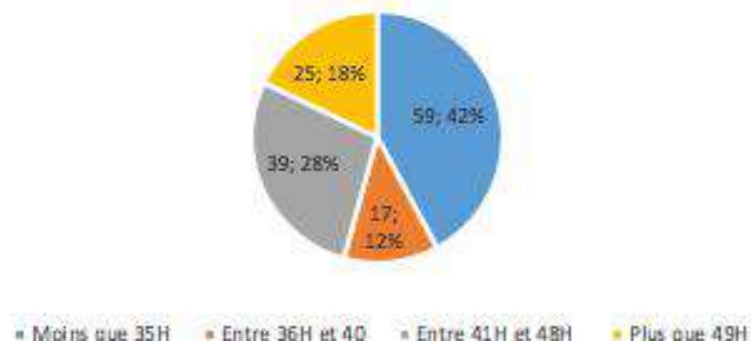


Pratique de sport dans chaque catégorie d'occupation

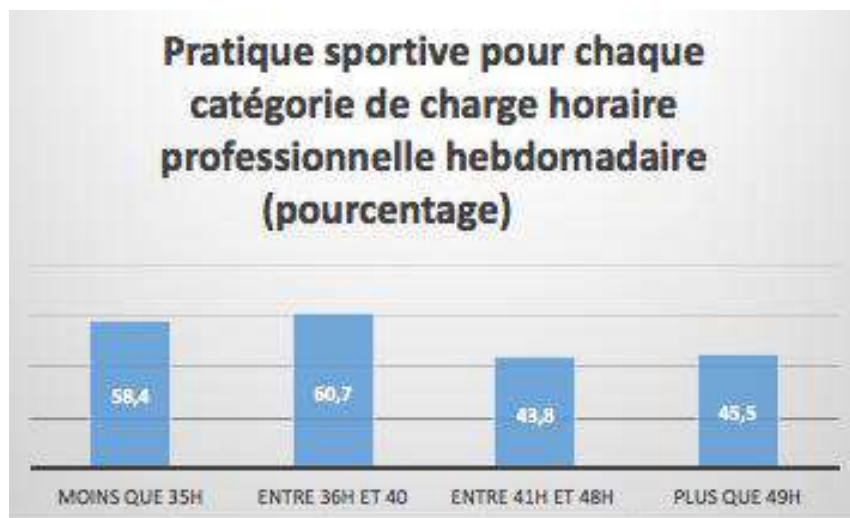


Pratique de sport en fonction de la charge horaire professionnelle hebdomadaire

### Pratique en fonction de la charge horaire professionnelle hebdomadaire



Pratique de sport dans chaque charge horaire professionnelle hebdomadaire



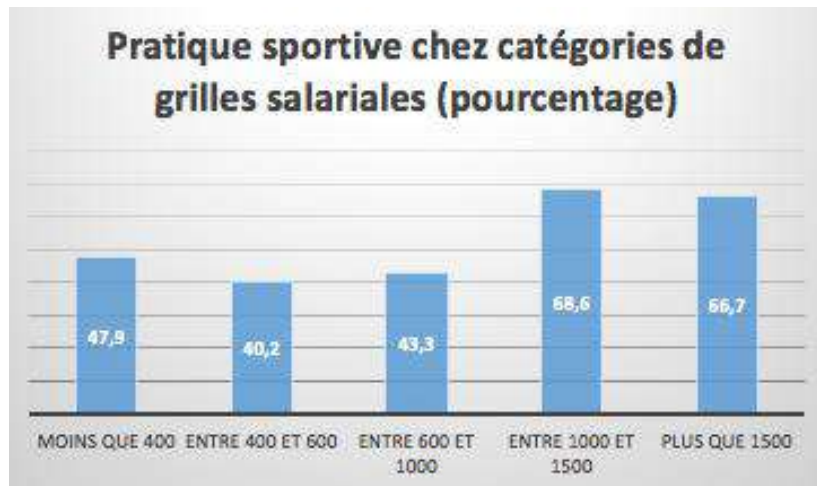
Pratique de sport en fonction de la grille salariale

### Pratique sportive par catégorie de grille salariale

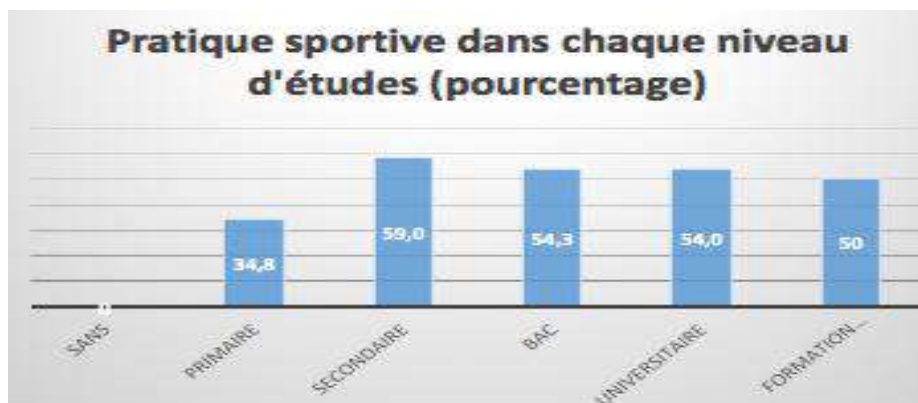




Pratique de sport dans chaque catégorie de grille salariale

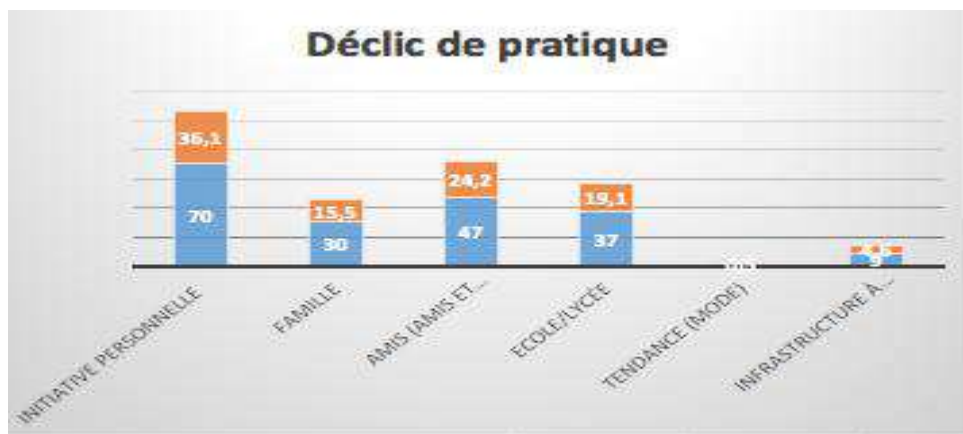


Pratique de sport dans chaque niveau d'études



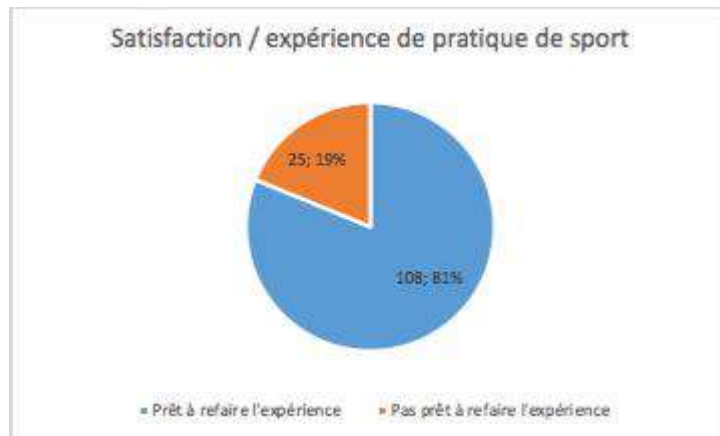
Focus sur les pratiquants au sein d'associations ou de clubs structurés

Décliv de pratique



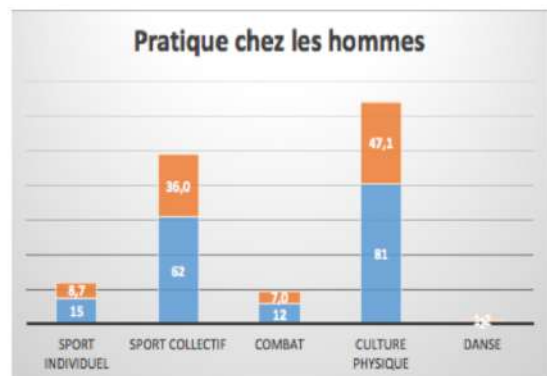
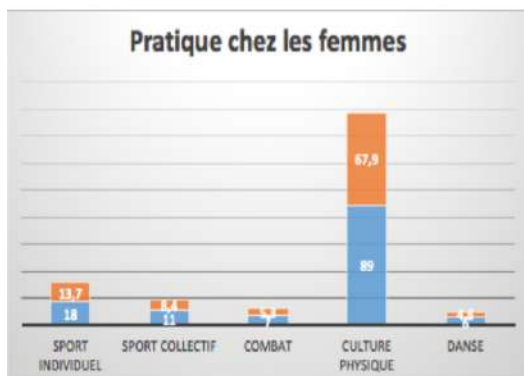
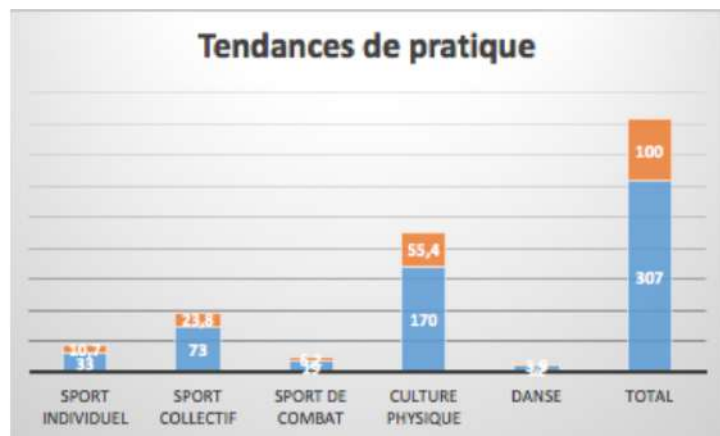


## Satisfaction de l'expérience de pratique sportive

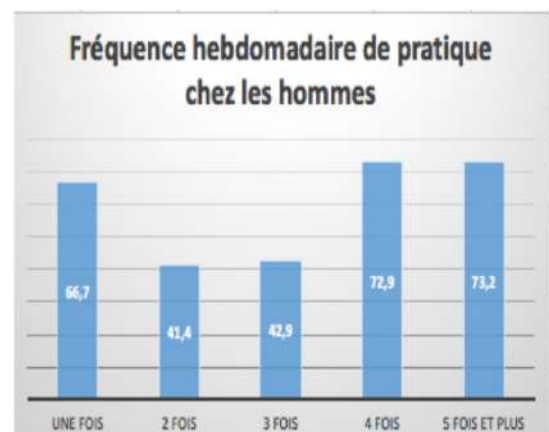
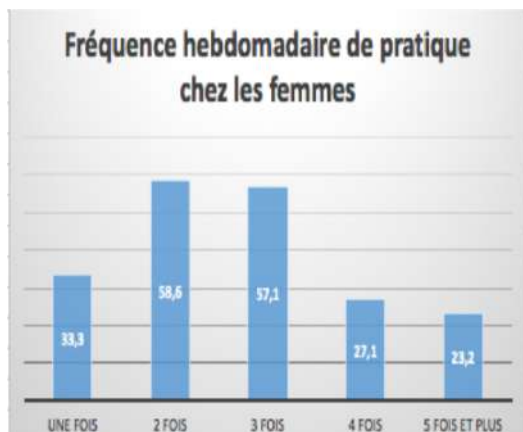
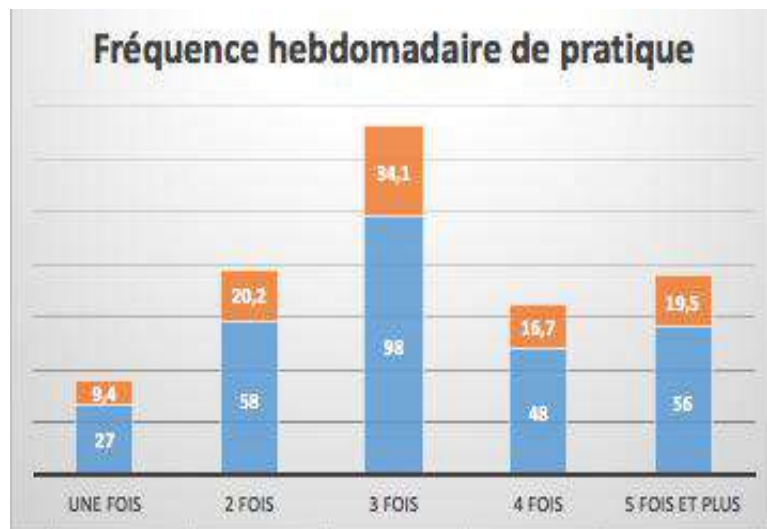


## Focus sur les pratiquants en exercice libre

### Tendances de pratique



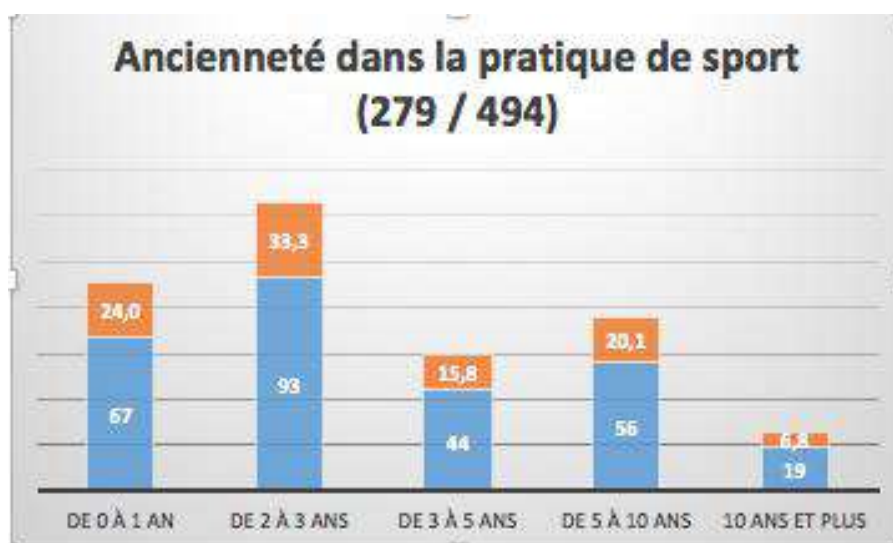
## Fréquence hebdomadaire de pratique



## Moyenne de dépenses hebdomadaires liées à la pratique sportive

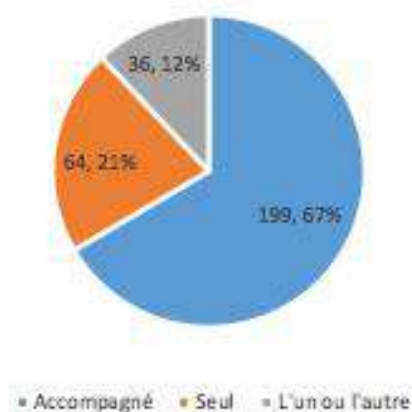
Dépenses hebdomadaires activités sportives pour pratiquants "libres"		
	Nbr	%
De 0 à 10DT	46	22,4
10 à 20 DT	26	12,7
20 à 30 DT	21	10,2
30 à 40 DT	26	12,7
40 à 50 DT	21	10,2
50 à 70 DT	20	9,8
70 à 100 DT	13	6,3
100 à 150 DT	11	5,4
150 à 200 DT	4	2,0
200 à 300 DT	12	5,9
300 à 400 DT	3	1,5
400 DT et plus	2	1,0
<b>Total</b>	<b>205</b>	<b>100</b>

## Ancienneté dans le pratique sportive



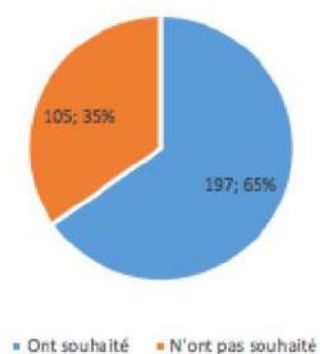
## Profil de pratique libre

### Profil pratiquant (299 / 494)



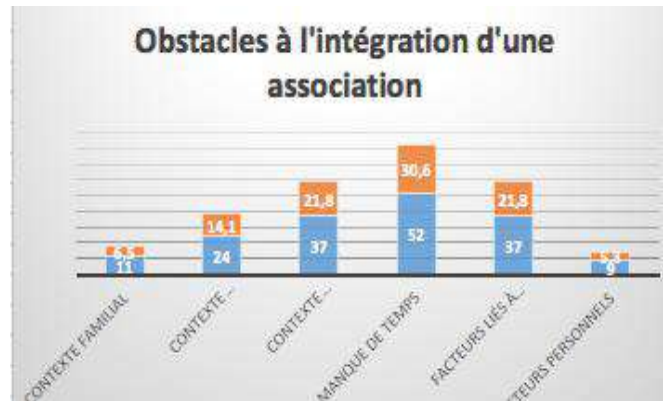
## Souhait d'intégrer une association ?

### Ont souhaité intégrer une association ?



### Obstacles à intégrer une association ?

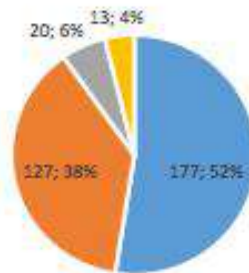
Obstacles à l'intégration d'une association		
	Nbr	%
Contexte familial	11	6,5



### Focus sur les non pratiquants

#### Conviction des bienfaits du sport ?

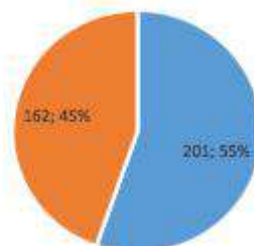
##### Bienfaits du sport ?



- Beaucoup de choses
- Apparence physique
- Santé physique et mentale
- Divertissement

#### Opportunité d'exercice d'activité sportive ?

##### Opportunité d'exercice d'activité sportive

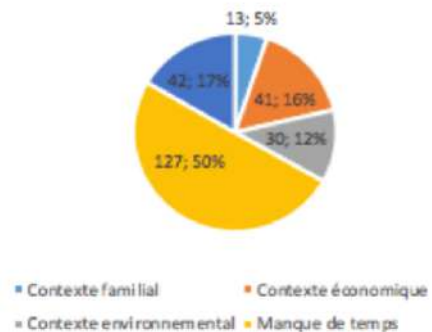


- Considèrent avoir eu une opportunité
- Considèrent ne pas avoir eu d'opportunité

Obstacles à l'exercice d'une activité sportive ?

Obstacles à l'exercice d'activité sportive		
	Nbr	%
Contexte familial	13	5,1
Contexte économique	41	16,2
Contexte environnemental	30	11,9
<b>Manque de temps</b>	<b>127</b>	<b>50,2</b>
Facteurs personnels	42	16,6
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>100</b>

Obstacles à l'exercice d'activité sportive



Et si les conditions s'améliorent ?

Si les conditions s'améliorent

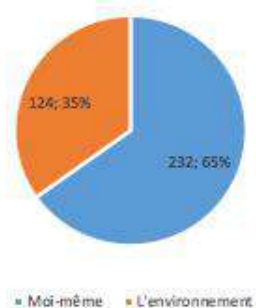


Principales conditions devant s'améliorer ou changer pour faciliter la pratique

Conditions à améliorer		
	Nbr	%
Finances	55	13,7
<b>Temps</b>	<b>93</b>	<b>23,1</b>
Entourage	51	12,7
<b>Infrastructure et structures</b>	<b>156</b>	<b>38,8</b>
Mentalités	47	11,7
<b>Total</b>	<b>402</b>	<b>100</b>

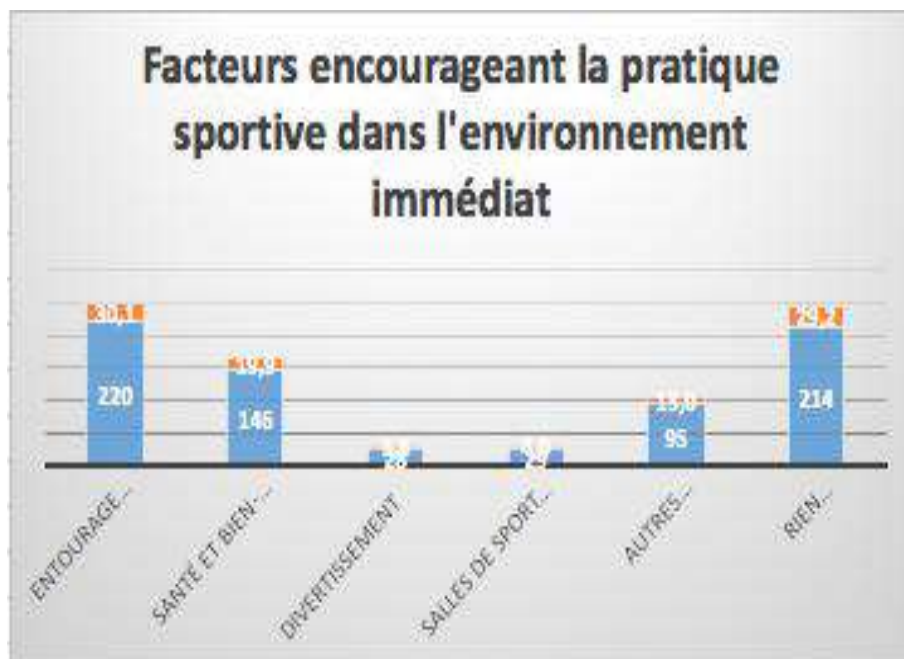
Conviction profonde en rapport avec la nature des causes de non pratique

Nature des obstacles

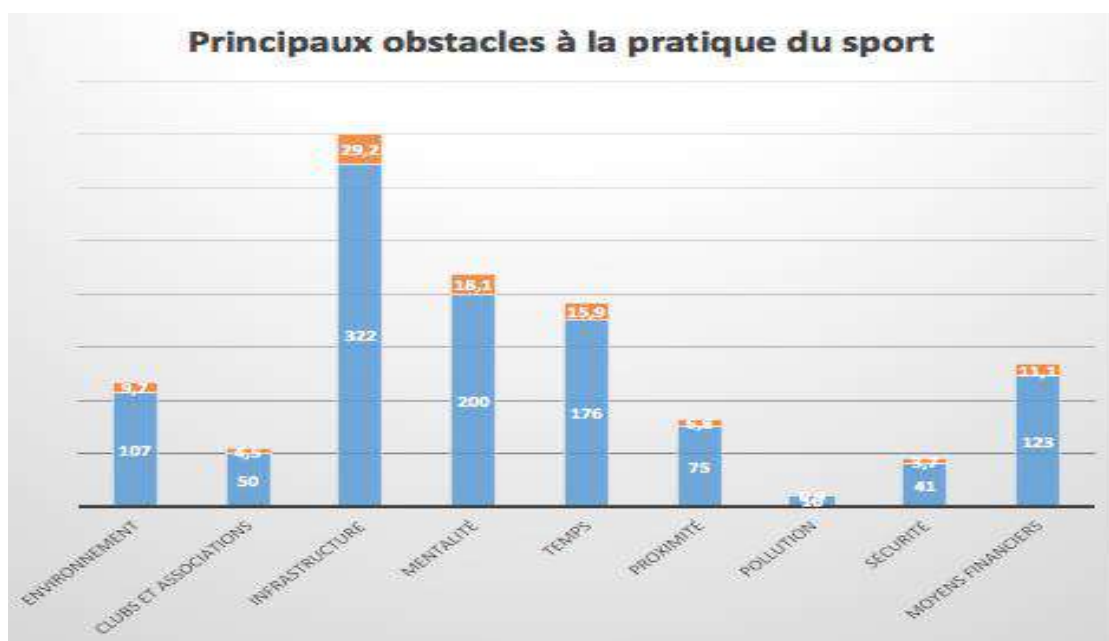


## Perception générale (pratiquants et non pratiquants)

Facteurs encourageant la pratique sportive dans l'environnement immédiat



Principaux obstacles à la pratique du sport dans l'environnement immédiat



Verbatim exprimés par les enquêtés par catégorie :

Environnement : Drogues, amis, famille, mauvaise compagnie.

Clubs et Association: pas de clubs ou associations, pas de disciplines variées, mauvaise gestion, mauvais traitement par l'entraîneur, discrimination

Infrastructure: Pas de salles et espaces de pratique de sport, mauvais état des structures, manque d'équipements

Mentalité: raisons personnelles (paresse) / perception de l'entourage

Temps: Études, travail, enfants et responsabilités familiales

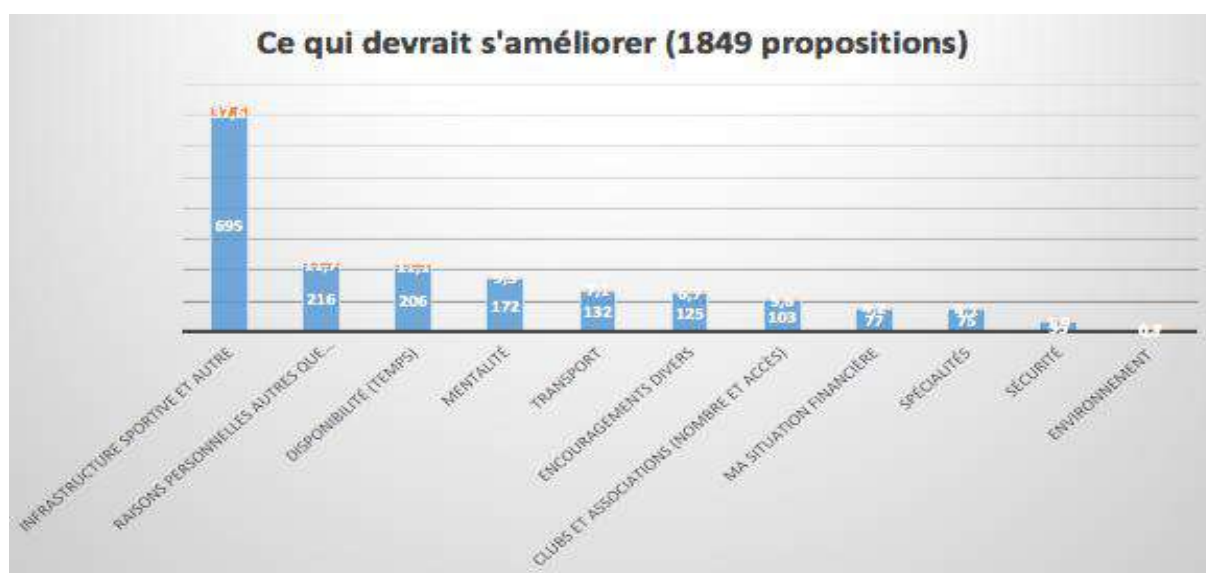
Proximité: pas de moyen de transport, pas de salles et espaces près zones d'habitat

Pollution : au sens strict du terme, évoqué surtout à Sfax et à Gafsa

Sécurité: braquages, harcèlement

Moyens financiers : propres conditions financières

Ce qui devrait s'améliorer



Verbatim exprimés par les enquêtés par catégorie :

Infrastructure : augmenter le nombre de terrains et espaces verts, améliorer la qualité des espaces

Raisons personnelles autres que financières : m'organiser et vaincre ma paresse

Temps: trouver le temps, le travail ou études doivent permettre un espace temporel pour exercer le sport

Mentalité: changer les mentalités et perceptions dans les régions et même organiser des campagnes de sensibilisation

Transport: fournir ou faciliter le transport vers les infrastructures et structures



Encouragement: l'environnement (entourage) et les institutions doivent encourager la pratique du sport

Clubs et Associations : multiplier les clubs et associations, les rendre plus accessibles aux gens et mieux organisées, tout en protégeant les droits des athlètes

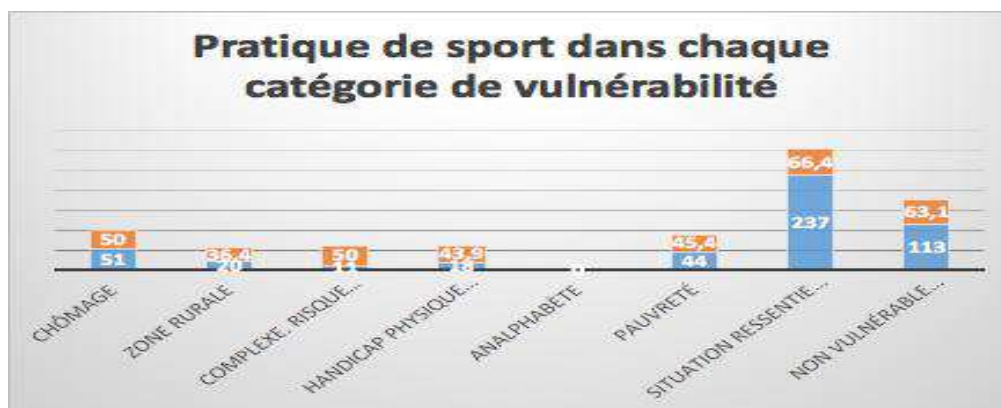
Situation financière propre : amélioration de ma propre situation financière

Spécialité: Trouver des entraîneurs compétents, spécialités variées, écoute des besoins des gens/jeunes en termes d'offre de spécialités sportives

Sécurité: assurer la sécurité, notamment des espaces libres et de plein air

Environnement : Assurer la propreté de l'environnement, et trouver des solutions pour la pollution de l'air surtout à Sfax et Gafsa

Pratique de sport et vulnérabilité





## A.1.5 : Les ateliers régionaux, récapitulatif

### 1. Présentation des ateliers régionaux :

Thématiques :

- Pratique physique et sportive en général
- Pratique physique et sportive chez les jeunes, notamment vulnérables

Objectifs principaux :

- Attitudes
- Problèmes et obstacles ○
- Attentes
  - Meilleure compréhension du « microsystème »
- Présentation de EU4Youth

Critères de choix de gouvernorats :

Le choix s'est porté sur 6 gouvernorats parmi les 12 concernés par l'enquête de terrain.

L'obligation de représenter l'ensemble des régions a constitué le critère principal de choix des gouvernorats devant accueillir les ateliers régionaux.

Le choix s'est porté sur les 6 gouvernorats suivants : Le Kef, Gafsa, Kairouan, Mahdia, Gabes et Tataouine. En outre, une rencontre d'échange a eu lieu à Tunis le 30 juin 2021.

Publics cibles : ○

- Jeunes
  - Acteurs de terrain
  - Représentants de différents opérateurs concernés du secteur public, du secteur privé et de la société civile

Dates des ateliers :

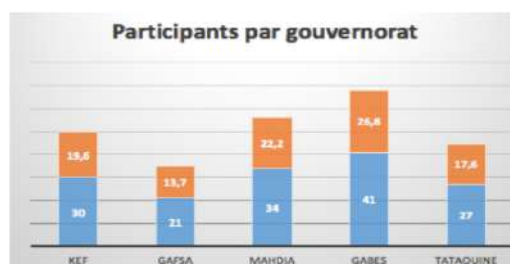
- Le Kef : 11.06.2021
- Kairouan : 15.06.2021 (l'atelier a été annulé à cause des conditions sanitaires). ○
- Gafsa : 16.06.2021
  - Mahdia : 22.06.2021
  - Gabes : 23.06.2021
- Tataouine : 24.06.2021

### Présentation des interlocuteurs :

Nombre total : 153

Répartition par gouvernorat :

Nombre de participants par gouvernorat		%
Kef	30	19,6
Gafsa	21	13,7
Mahdia	34	22,2
Gabes	41	26,8
Tataouine	27	17,6



## Répartition par genre

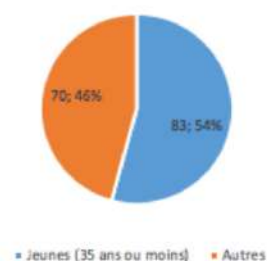
Genre	Nbre	%
Hommes	96	62,7
Femmes	57	37,3



## Répartition par catégorie d'âge

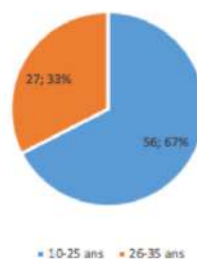
	Nbre	%
Jeunes (35 ans ou moins)	83	54,2
Autres	70	45,8

### Répartition par catégorie d'âge



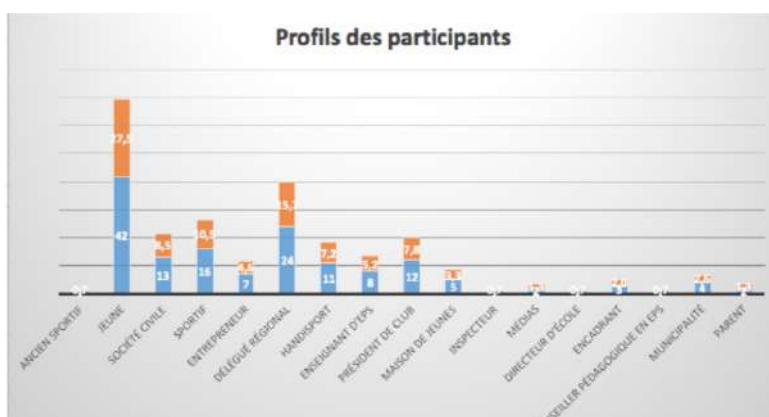
Répartition au sein de la catégorie de jeunes	Nbre	%
10-25 ans	56	67,5
26-35 ans	27	32,5

### Répartition au sein de la catégorie de jeunes



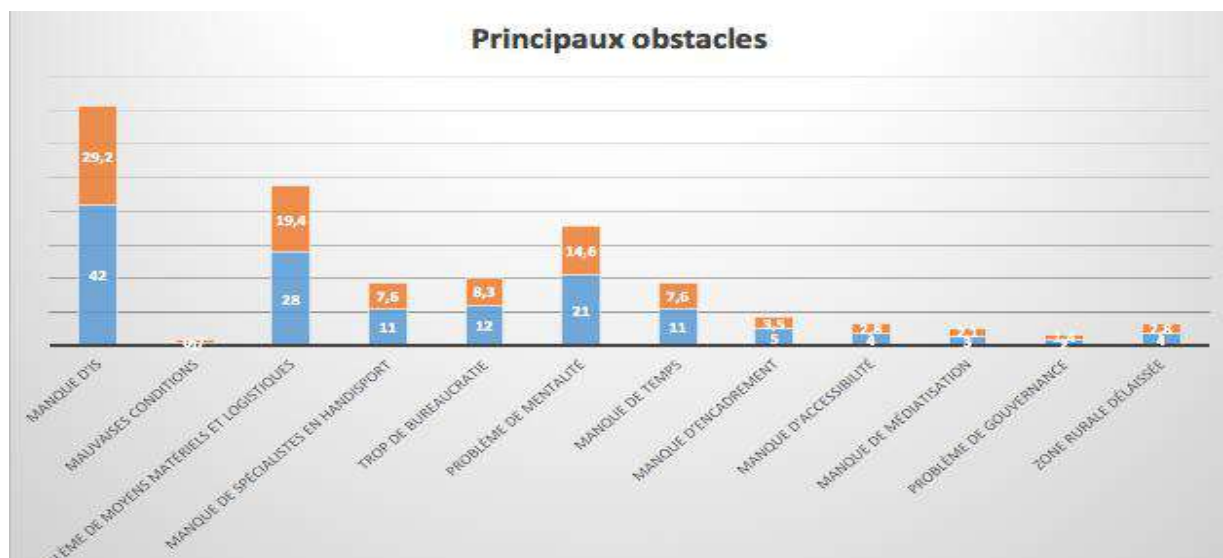
## Profil des participants

Profil des participants	Nbre	%
Ancien Sportif	1	0,7
Jeune	42	27,5
Société Civile	13	8,5
Sportif	16	10,5
Entrepreneur	7	4,6
Délégué Régional	24	15,7
Handisport	11	7,2
Enseignant d'EPS	8	5,2
Président de club	12	7,8
Maison de jeunes	5	3,3
Inspecteur	1	0,7
Médias	2	1,3
Directeur d'école	1	0,7
Encadrant	3	2,0
Conseiller pédagogique en EPS	1	0,7
Municipalité	4	2,6
Parent	2	1,3
Total	153	100,0



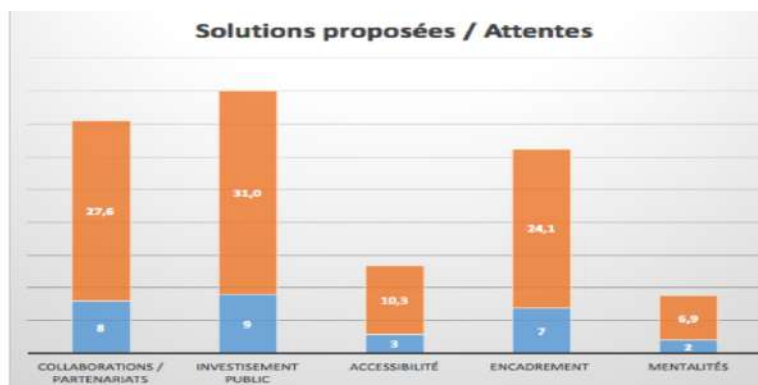
## 7. Principaux obstacles évoqués (144 intervenants)

Principaux obstacles évoqués (144 interventions comptabilisées)		
	Nbre	%
Manque d'IS	42	29,2
Mauvaises conditions	1	0,7
Problème de moyens matériels et logistiques	28	19,4
Manque de spécialistes en handisport	11	7,6
Trop de bureaucratie	12	8,3
Problème de mentalité	21	14,6
Manque de temps	11	7,6
Manque d'encadrement	5	3,5
Manque d'accessibilité	4	2,8
Manque de médiatisation	3	2,1
Problème de gouvernance	2	1,4
Zone rurale délaissée	4	2,8



## 8. Attentes / Solutions proposées (29 intervenants)

Solutions Proposées		
Collaborations / Partenariats	8	27,6
Investissement Public	9	31,0
Accessibilité	3	10,3
Encadrement	7	24,1
Mentalités	2	6,9
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>100</b>



## 2. Observations

Les échanges et interventions auront permis d'observer :

Un véritable engouement pour le sport et une conviction profonde des bienfaits de la pratique physique et sportive.

Une profonde frustration au rapport avec :

- Le manque d'infrastructure
- Le manque de moyens divers
  - Les conditions souvent très difficiles de pratique
  - Les difficultés que vivent les sportifs, notamment les handicapés
  - L'accès « inéquitable » aux subventions publiques
  - Le manque de temps
  - Les mentalités dans certains contextes
  - Le manque de moyens chez les jeunes et le manque d'accessibilité d'espaces ou de structures

Un manque édifiant en matière de partenariats même au sein de la même région

Des déficiences criardes en matière de gouvernance et d'optimisation de ressources

### A.1.6 : Liste des interlocuteurs rencontrés

PRENOM	NOM	OCCUPATION	AGE	GENRE	LANGUES	GOUVERNORAT	LOCALITE	TYPE DE LOCALITE	SITUATION SOCIOECONOMIQUE	VULNERABILITE	DOMAINE	CATEGORIE	ENGAGEMENT SOCIAL	SI ENGAGEMENT, NOM DE LA STRUCTURE	Poste / Fonction	MAIL	TEL	Activité sportive	Utilisation des données
Mehrez	Boussaïene	Président CNOT		H													71 28 55 77	Tous sports olympiques	
Ali	Benzarti	Président FTBB		H													98 31 47 98	Basket ball	
Bassem	Fourati	Directeur Technique FTVB		H														Volleyball	
Marouane	Chayeb	Président Association Ettadhamen de		H															

		Sport et Loisir																
Sami	Essid	Wanavaa	H							Entrepreneur plateforme web / Industries du sport							Sami.wanavaa.com	Accord
Olfa	Dachraoui	Commissaire Régional JS Kef	F															98 61 47 46
Atef	Messaud	Commissaire Régional JS Mahdia	H															22 30 38 03
Fayçal Ben Aoun		Commissaire Régional JS Gabes	H															94 52 03 70
Tahar	Naguedh	Commissaire Régional	H															98 68

		JS Tataouine															79 25		
Taieb	Zahi	Commissaire Régional JS Gafsa		H													76 22 41 22		
Makram	JBALI	Salarié	48	H	bilingue arabe- français	Le Kef	Le Kef	centre urbain important	avec revenu moyen						<a href="mailto:jbelimakrem72@gmail.com">jbelimakrem72@gmail.com</a>		52 86 59 61	foot	Accord
Soukaina	HATABI	Salarié	45	F	trilingue	Le Kef	Le Kef	centre urbain important	avec revenu important	Environnement	OSC	association	AVISSEP Kef	membre	<a href="mailto:hattabisoukaina@gmail.com">hattabisoukaina@gmail.com</a>		92 93 93 65	course	Accord
Meher	BOUALL EGUE	Salarié	51	H	trilingue	Le Kef	Le Kef	centre urbain important	avec revenu important	Sport	institutions publiques	association	Comité paraolympique tunisienne	membre	<a href="mailto:boualleguekafi@gmail.com">boualleguekafi@gmail.com</a>		94 64 06 30	course	Accord

Omar	MAGHARBI	Salarié	36	H arabe	Le Kef	Le Kef	centre urbain important	avec revenu important										52 48 91 63	course	Accord
Chaima	JABARI		23	F trilingue	Le Kef	Teje rouin	petite ville rurale	sans revenu	pauvreté	culture	OSC	association	association pour le theatre	membre				99 60 98 99	non	Accord
Wafa	JABARI	Salarié	41	F trilingue	Le Kef	Teje rouin	petite ville rurale	avec revenu important										27 49 11 09	danse	Accord
Sonia	JBABLI	Salarié	45	F trilingue	Le Kef	Le Kef	centre urbain important											97 38 64 14	marche	Accord
Wafa	GHIDHA OUI	Eleve	13	F trilingue	Le Kef	Le Kef	centre urbain important	sans revenu		Sport	collectivités locales	association	club etoile sportive du kef pour le basket	membre				97 38 64 14	basketball	Accord



Maissem	HANI	Eleve	14	F	trilingue	Le Kef	Le Kef	centre urbain important	sans revenu		Sport	collectivités locales	association	club etoile sportive du kef pour le basket	membre		26 35 56 96	basketball	Accord
Moncef	HAMDI		60	H	trilingue	Le Kef	Le Kef	centre urbain important			sport	collectivités locales	association	club d'équitation du kef	président		22 17 66 12	motocycle	Accord
Jihen	KAROUD	Professeur	41	H	trilingue	Le Kef	Le Kef	centre urbain important			entrepreneuriat	collectivités locales	association	croissant rouge	membre	<a href="mailto:karaoudjihem@gmail.com">karaoudjihem@gmail.com</a>	98 46 75 54	marche	Accord
Med Aziz	OUERTANI		20	H	trilingue	Le Kef	Jeris sa	zone rurale	avec revenu faible	pauvreté	Culture	OSC	association		membre	<a href="mailto:ahmedouertani10@gmail.com">ahmedouertani10@gmail.com</a>		sport	Accord
Yousri	BOUGH ANMI	Etudiant	20	H	bilingue arabe-anglais	Le Kef	BOH RA	zone rurale	avec revenu faible	pauvreté	Sport	OSC	association	Club Foot de Bohra	membre	<a href="mailto:yossriboughanmi252@gmail.com">yossriboughanmi252@gmail.com</a>	51 65 24 22	foot	Accord

Med Rayan	FADHLI	Etudiant	18	H	trilingu e	Le Kef	Jeris sa	zone rurale	avec revenu faible		Sport	OSC	associa tion	Association sportive de jerissa	memb re		93 66 77 75	Speed- ball	Accord
Rayan	CHERNI	Etudiant	21	H	trilingu e	Le Kef	Le Kef	centre urbain importa nt	avec revenu faible		Médias	OSC	associa tion	club tunivision issep le kef	présid ent	<a href="mailto:rcherni333@gmail.com">rcherni333@gmail.com</a>	94 70 35 97	kick boxing	Accord
Souha	CHEBBI		23	F	bilingu e arabe- françai s	Le Kef	Dah man i	zone rurale	sans revenu				associa tion		memb re	<a href="mailto:souhachebbi489@gmail.com">souhachebbi489@gmail.com</a>	96 91 36 63		Accord
Hassen	CHEBBI	Salarié	37	H	trilingu e	Le Kef	Le Kef	centre urbain importa nt			entrepreneariat	OSC	associa tion	organisation de résilience communautaire	présid ent	<a href="mailto:housseem.chebbi83@gmail.com">housseem.chebbi83@gmail.com</a>	99 01 13 05	non	Accord
Ahlem	Jadhli	entrepren eur	23	H	bilingu e arabe- anglais	Le Kef	Dah man i	zone rurale			entrepreneariat	OSC	associa tion	African Union for the dissemination of the culture of childs rights	memb re	<a href="mailto:jadhliahlem@gmail.com">jadhliahlem@gmail.com</a>	53 89 74 44	taekwo ndo	Accord

Radhouan	JBALI			H	arabe	Le Kef	Le Kef	centre urbain important	avec revenu faible	pauvreté	entrepreneuriat	OSC	association	ORC Kef	membre		28 43 92 50	foot	Accord
Sana	CHERNI	Salarié	35	F	trilingue	Le Kef	Le Kef	centre urbain important			entrepreneuriat	entrepreneuriat	association		membre		94 46 85 94		Accord
Achref	NASRAOUI		30	H	trilingue	Le Kef	Kalet Sna	zone rurale	avec revenu moyen		entrepreneuriat	collectivités locales	association	croissant rouge	membre	<a href="mailto:achrefnassroui2@gmail.com">achrefnassroui2@gmail.com</a>	56 15 43 25	foot	Accord
Nawel	AMAIMI		22	F	bilingue arabe-français	Le Kef	Sidi Rabeh	zone rurale			entrepreneuriat	entrepreneuriat	association		membre	<a href="mailto:nawelami@gmail.com">nawelami@gmail.com</a>	93 01 57 73		Accord
Meriem	CHERNI	Etudiant	24	F	bilingue arabe-	Le Kef	Cité Hanachi	centre urbain important			Sport	sport	association	Maison des jeunes	membre		99 10 62 11	danse	Accord

				français														
Salah	DHAME R	Salarié	40	H bilingue arabe- français	Le Kef	Sers	zone rurale			Sport	sport	associa- tion	Maison des jeunes	Directeur	<a href="mailto:salahdhame3@gmail.com">salahdhame3@gmail.com</a>	23 25 90 75	foot	Accord
Alaeddine	GUESMI		26	H trilingue	Le Kef	Ksour	zone rurale	sans revenu	pauvre té							52 94 84 81	foot	Accord
Hosni	JEBARI	Salarié	40	H bilingue arabe- français	Le Kef	Jrissa	zone rurale								<a href="mailto:jebarihosni@gmail.com">jebarihosni@gmail.com</a>	96 99 18 28	foot	Accord
Aymen	JEBARI	Salarié	40	h o m e bilingue arabe- français	Le Kef	Jrissa	zone rurale	avec revenu moyen	pauvre té	Sport	sport	associat- ion		membre	<a href="mailto:jebariaymen1982@gmail.com">jebariaymen1982@gmail.com</a>	97 24 89 56	foot	Accord

Lotfi	ZOGLA MI	Salarié	41	h o m m e	bilingu arabe- français	Le Kef	Teje roui n	petite ville rurale	avec revenu moyen		Sport	sport	associat ion	Association sport et santé pour tous tejerouine	préside nt	97 12 65 65	équitati on	Accord
Bilel	SBEI	Salarié	39	h o m m e	trilingu e	Le Kef	Jriss a	zone rurale	avec revenu important		Sport	sport	associat ion	Club Sportif de Jerissa	préside nt	97 12 71 66	Speed- ball	
Makram	MAHJO UBI	Salarié	33	h o m m e	arabe	Le Kef	Le Kef	centre urbain importan t								26 71 17 69	cyclism e	Accord
Fedi	DHIBI	Etudiant	21	H	bilingu e arabe- français	Mah dia	Mah dia	centre urbain importan t	avec revenu faible		Sport	institut ions publiq ues		Maison de jeunes	memb re	25 74 87 20	boxe	Accord

Nour Houda	FRIGUI	Etudiant	19	F	bilingue arabe-anglais	Mah dia	Mah dia	centre urbain important			Sport	institutions publiques		Maison de jeunes	membre		24 44 39 95	Danse	Accord
Baheddi ne	MAHDA OUI	Elève	17	H	arabe	Mah dia	Mah dia	centre urbain important			handicap								Accord
Nizar	Moussa	Elève	10	H	arabe	Mah dia	Mah dia	centre urbain important			handicap								Accord
Seifeddi ne	Ben Dali	Professeur	35	H	bilingue arabe-français	Mah dia	Mah dia	centre urbain important								<a href="mailto:b.daly_saif@yahoo.fr">b.daly_saif@yahoo.fr</a>	55 61 61 66		Accord
Mohamed	Ben MASSOUD	Salarié	28	H	bilingue arabe-	Mah dia	Sidi ALOUAN	petite ville rurale									95 00 92 12		Accord

					français													
Iheb	OMAR	Professeur	25	H	trilingue	Mahdia	Chebbaville rurale	sans revenu	pauvreté						<a href="mailto:ihebamor20@gmail.com">ihebamor20@gmail.com</a>	53 34 20 70	basketball	Accord
Nesrine	LACHHAB	Etudiant	20	F	bilingue arabe-français	Mahdia	SALAKTA ville rurale			Sport						58 28 18 47		Accord
Abdelkrim	CHEIKH	Salarié	46	H	trilingue	Mahdia	Rejjevill rurale			médias	institutions publiques		Radio Nationale	membre	<a href="mailto:abdkarimchik@gmail.com">abdkarimchik@gmail.com</a>	55 73 74 70	foot	Accord
Safa	SIOUD	Salarié	36	Fe	trilingue	Mahdia	Rejjevill rurale								<a href="mailto:sioudsafa25@gmail.com">sioudsafa25@gmail.com</a>	93 71 63 43	Entraînement	Accord

Achref	HAYAD	Salarié	36	H	trilingu e	Mon astir	Mon astir	centre urbain importan t							<a href="mailto:hayedachraf@gmail.com">hayedachraf@gmail.com</a>	55 30 39 09		Accord
Med Ouadi	MABRO UKI	Etudiant	19	H	arabe	Mah dia	Mah dia	centre urbain importan t								56 37 09 79		Accord
Aziz	Ben SALEM	Etudiant	18	H	arabe	Mah dia		petite ville rurale	avec revenu faible		Sport	institut ions publiq ues	Maison de jeunes	memb re		99 29 64 43		Accord
Chaïma	BELHAJ	Elève	14	F	bilingu e arabe- anglais	Mah dia	Mah dia	centre urbain importan t			sport	institut ions publiq ues	Maison de jeunes	memb re	<a href="mailto:chaymabehadj4@gmail.com">chaymabehadj4@gmail.com</a>	53 54 55 05	handba ll	Accord
Sana	CHEBBA H	Salarié	43	F	bilingu e arabe- françai s	Mah dia	Mah dia	centre urbain importan t			Sport	institut ions publiq ues	Federation handisport	des directri ce généra le	<a href="mailto:mahdiaagim@gmail.com">mahdiaagim@gmail.com</a>	99 65 93 13		Accord



Riadh	BANANI	Salarié	41	H	trilingu e	Mah dia	Ksou r Esse ville rurale			Sport	OSC	associa tion	Club d'athletisme de salakta	présid ent	<a href="mailto:rbennani62048@gmail.com">rbennani62 048@gmail. com</a>	21 75 77 45	course	Accord	
Houria	MRAD		31	F	arabe	Mah dia	Mah dia	centre urbain avec revenu moyen		Entreprenariat	collecti vités locales	associa tion	croissant rouge	memb re	<a href="mailto:7oumrad@gmail.com">7oumrad@g mail.com</a>	25 54 91 82	fitness	Accord	
Majed	Jallouli	Salarié	41	H	arabe	Mah dia	Mah dia	centre urbain importan t		Sport	OSC	associa tion	associaation sportive	memb re	<a href="mailto:majed_jallouli@yahoo.fr">majed_jallo uli@yahoo.f r</a>	99 38 08 01		Accord	
Samia	BOUZID	Salarié	39	F	trilingu e	Mah dia	Mah dia	centre urbain importan t	avec revenu important						<a href="mailto:samia_bouzi_d@hotmail.fr">samia_bouzi d@hotmail.f r</a>	22 19 66 65	fitness	Accord	
Samia	ALAYA	Salarié	42	H	trilingu e	Mah dia	Mah dia	centre urbain importan t	avec revenu important		Entreprenariat	institut ions publiq ues	projet citoyen	Municipalité	memb re		27 18 05 80	course et volleyb all	Accord

Hanin	MESSAO UD	Elève	16	F	trilingu e	Mah dia	Mah dia	centre urbain importan t			Sport	institut ions publiq ues		Maison de jeunes	memb re		50 32 77 93		Accord	
Oussam a	ZOGLHA MI	Elève	15	H	arabe	Mah dia	Borj Arif	petite ville rurale									28 75 34 03	foot	Accord	
Meriem	CHOUAI B	Salarié	35	F	trilingu e	Mah dia	Mah dia	centre urbain importan t	avec revenu moyen						<a href="mailto:chouaiebmeriem3@gmail.com">chouaiebmeriem3@gmail.com</a>		22 04 47 10		Accord	
Dhaker	GRAYAA	Salarié	39	H	trilingu e	Mah dia	Rejji ch	petite ville rurale	avec revenu important		Culture	culture	associa tion		memb re	<a href="mailto:dgrayaa@gmail.com">dgrayaa@gmail.com</a>		98 41 60 87	course	Accord
Abdelha mid	MANSAR	Salarié	54	H	bilingu e arabe- françai s	Mah dia	Mah dia	centre urbain importan t	avec revenu important		Sport	sport	associa tion	Equipe national de handball	entraî neur		97 36 32 64	handba ll	Accord	

Karem	HMIDA	Salarié	41	H	bilingue arabe-français	Mahdia	Chebbaville rurale	petite ville rurale	avec revenu important									<a href="mailto:karem.hmidia2017@gmail.com">karem.hmidia2017@gmail.com</a>	20 27 52 3	fitness	Accord
Radhouen	BRIGUI	Salarié	40	H	trilingue	Mahdia	Mahdia	centre urbain important	avec revenu important									<a href="mailto:brigui80radhouane@gmail.com">brigui80radhouane@gmail.com</a>	23 16 46 72	fitness	Accord
Kamel	HLAOUI	Salarié	39	H	bilingue arabe-français	Mahdia	Ksour Essef	petite ville rurale				collectivités locales	association	scoot	scoot			<a href="mailto:lahlaouikamel@gmail.com">lahlaouikamel@gmail.com</a>	98 72 38 01	arbitrage foot	Accord
Mohamed	ZROUGU	Elève	16	H	bilingue arabe-français	Mahdia	Borj Arif	petite ville rurale											24 78 12 10	BOXE	Accord

Adem	ZAOUALI	Elève	16	H	bilingue arabe-français	Mahdia	Borj Arif	petite ville rurale									20788962	foot	Accord
Dhiaeddine	ALOUCHE	Elève	16	H	bilingue arabe-français	Mahdia	Mahdia	centre urbain important									53199205	foot	Accord
Med Aziz	Ben Amor	Elève	15	H	bilingue arabe-anglais	Mahdia	Mahdia	centre urbain important									58123763	handball	Accord
Istabrak	Ben MANSOUR	Elève	16	F	trilingue	Mahdia	Mahdia	centre urbain important		Sport	institutions publiques		Maison de jeunes	membre			26997214	handball	Accord
Ghofrane	FRIGUI	Elève	17	F	bilingue arabe-	Mahdia	Mahdia	centre urbain		Sport	institutions		Maison de jeunes	membre	<a href="mailto:ghofrane.frigui.90@gmail.com">ghofrane.frigui.90@gmail.com</a> <a href="http://ail.com">ail.com</a>		2523	Danse	Accord

					français			important				publiques					2031		
Ilyes	MAHMOUDI	Salarié	46	H	bilingue arabe-français	Gafsa	GTA R	centre urbain important	avec revenu faible		Sport	OSC	association	Club de pétanque à tataouine	membre	<a href="mailto:mahmoudiil.yess@gmail.com">mahmoudiil.yess@gmail.com</a>	294413517	pétanque	Accord
Nerimane	FERIANI	Salarié	44	F	bilingue arabe-français	Gafsa	Gafsa Sud	petite ville rurale	avec revenu important			institutions publiques		Commissariat régional des sports scolaires	Commissaire		985353	non	Accord
Rim	HAMDI	Professeur	37	F	trilingue	Gafsa	Gafsa	quartier aisé	avec revenu important		Entreprenariat	OSC	association		membre	<a href="mailto:rymsport@hotmail.fr">rymsport@hotmail.fr</a>	26247298	non	Accord
Sonia	ZITOUNI		50	F	bilingue arabe-anglais	Gafsa	Gafsa	centre urbain important	avec revenu faible	handicap	entreprenariat	OSC	association	Association sportive handisport	membre	<a href="mailto:soniazitouni123@gmail.com">soniazitouni123@gmail.com</a>	54303172	handisport	Accord
Khaled	Ben HMED	Professeur	40	H	trilingue	Gafsa	SNA D	zone rurale	avec revenu important	handicap	Entreprenariat	OSC	association	Association sportive union majoura	Président	<a href="mailto:cloudtkd@gmail.com">cloudtkd@gmail.com</a>	23223220	taekwondo	Accord
Slaheddine	Omar	Salarié	65	H	trilingue	Gafsa	Gafsa	centre urbain important	avec revenu moyen		Entreprenariat	OSC	association	ATDS Gafsa	Président	<a href="mailto:atds.gafsa2100@hotmail.fr">atds.gafsa2100@hotmail.fr</a>	98234683	Marche	Accord
Omar	ABOUDI	Retraité	75	H		Gafsa	Gafsa				Sport			Ligue régionale de football Gafsa	membre		97384800	non	Accord

Ali	BELHASS EN	Salarié	48	H	trilingue	Gafsa	Gafsa	centre urbain important			Sport	OSC	association	Club sportif de kyokushinkai	membre	<a href="mailto:alikyokushinkai@gmail.com">alikyokushinkai@gmail.com</a>	97 78 46 54	kyokushinkai	Accord
Bechir	KHLAYG UIA	Professeur	66	H	bilingue arabe-français	Gafsa	Gafsa	centre urbain important	avec revenu important		Sport	OSC	association	Club sportif du wushu kung fu	Président		92 58 70 30	Sport collectif	Accord
Mehdi	Tlili	Salarié	52	H	bilingue arabe-français	Gafsa	Gafsa				Sport	institutions publiques		service développement sportif	Chef de service		40 92 41 24	non	Accord
Houda	SOUA	Entrepreneur	30	F	trilingue	Gafsa	Gafsa Sud	quartier aisé	avec revenu moyen	discrimination sexuelle	Sport						55 56 94 81	Fitness	Accord
Sarra	Hemila Missaoui	Salarié		F	bilingue arabe-français	Gafsa	Gafsa	centre urbain important	avec revenu moyen		Sport	institutions publiques		Commissariat régional des sports universitaires	Commissaire	<a href="mailto:skhemila@gmail.com">skhemila@gmail.com</a>	23 45 16 51	Sport collectif	Accord
Amel	GLENZA	Salarié	57	F	bilingue arabe-français	Gafsa	Gafsa	centre urbain important			Sport	institutions publiques		Commissariat régional des sports scolaires	Commissaire		53 28 57 44	non	Accord
Ameni	CHENINI	Salarié	35	F	trilingue	Gafsa	Gafsa	centre urbain important	avec revenu important		Sport	institutions publiques		Commissariat régional des sports féminins	Commissaire	<a href="mailto:cheniniama@gmail.com">cheniniama@gmail.com</a>	51 72 73 88	Marche	Accord

Achref	HASNI	Etudiant	28	H	trilingue	Gafsa	Om LAA RAY ES	zone rurale	avec revenu moyen							<a href="mailto:fasniachref92@gmail.com">fasniachref92@gmail.com</a>	29 72 14 34	foot	Accord
Mabrouk	JAW		32	H	trilingue	Gafsa	Belkhir	zone rurale	avec revenu important		Sport			Ligue régionale du sud	membre	<a href="mailto:eljaw-mabrouk@gmail.com">eljaw-mabrouk@gmail.com</a>	22 24 79 88	foot	Accord
Haythem	JEMAA	Salarié	40	H	bilingue arabe-français		Gafsa	zone rurale	avec revenu important		Sport	OSC	association	Stade de Gasfa (Club)	entraîneur	<a href="mailto:himo.tch@gmail.com">himo.tch@gmail.com</a>	96 70 00 25	Sport collectif	Accord
Bahaedine	NACIRI	Etudiant	27	H	trilingue	Gafsa	Gafsa Sud	centre urbain important	avec revenu faible		Entrepreneuriat	entrepreneuriat	association	I WATCH	membre	<a href="mailto:bnciri997@gmail.com">bnciri997@gmail.com</a>	53 02 01 81	non	Accord
Achref	CHWAYA	Etudiant	22	H	trilingue	Gafsa	Gafsa	centre urbain important	avec revenu faible							<a href="mailto:chrif@gmail.com">chrif@gmail.com</a>	58 34 68 29	Beauté de corps	Accord
Kerim	Ben AMMAR	Salarié	47	H	bilingue arabe-français	Gafsa	Gafsa		avec revenu important		Entrepreneuriat	entrepreneuriat	association		membre	<a href="mailto:kari_ammara@yahoo.fr">kari_ammara@yahoo.fr</a>	98 23 48 76	foot	Accord
Ahmed	AISSAOUI	Etudiant	28	H	trilingue	Gafsa	Om LAA RAY ES	zone rurale	avec revenu moyen		Entrepreneuriat	entrepreneuriat	association		membre	<a href="mailto:benabdallahahmedissaooui@gmail.com">benabdallahahmedissaooui@gmail.com</a>	28 19 48 73	foot	Accord
Ali	SOUII	Salarié	36	H	trilingue	Tataouine	Tataouine	petite ville rurale	avec revenu important	non	Entrepreneuriat	collectivités locales	association	Protection Civile (association des pompiers)	membre		23 10 85 01	Sport Collectif	Accord

Adel	GASOULA	Ingénieur	32	H	bilingue arabe-français	Tataouine	Tataouine Nord	quartier périphérique pauvre	avec revenu moyen	autre	Sport	OSC	association		membre		52 36 23 25	Course	Accord
Habib	AOUINI	Salarié	45	H	trilingue	Tataouine	Tataouine	quartier aisé	avec revenu important	non	Entreprenariat	institutions publiques	association	Municipalité / Asso soutien des jeunes à tataouine	membre	<a href="mailto:aouinihabib@gmail.com">aouinihabib@gmail.com</a>	98 28 63 17	oui	Accord
Tarak	BOUCHNAK	Salarié	37	H	trilingue	Tataouine	Tataouine Sud	petite ville rurale	avec revenu moyen	non	Culture	OSC	association	Asso	membre	<a href="mailto:bouchnak.tarek@gmail.com">bouchnak.tarek@gmail.com</a>	28 34 81 42	En salle de sport	Accord
Abdallah	SNOUN	Salarié	35	H	bilingue arabe-français	Tataouine	Tataouine Nord	centre urbain important	avec revenu moyen	handicap	culture	OSC	association	Association Adem	vice président	<a href="mailto:snoun.cal920@gmail.com">snoun.cal920@gmail.com</a>	23 50 56 65	oui	Accord
Fatma	DBIRA	Entraîneur	38	F	trilingue	Tataouine	Tataouine	centre urbain important	avec revenu moyen	handicap	Sport	privé	projet citoyen	Association Ennour	Présidente	<a href="mailto:fatma.dbirals@gmail.com">fatma.dbirals@gmail.com</a>	21 91 18 52	foot	Accord
Hazem	AIDOUDI	Salarié	22	H	trilingue	Tataouine	Tataouine Nord	petite ville rurale	avec revenu faible	pauvreté	Sport	OSC	association	Asso	membre	<a href="mailto:aidoudi.hazem1@gmail.com">aidoudi.hazem1@gmail.com</a>	58 05 48 23	beauté de corps	Accord
Med Amine	BOUTALEB	Salarié	29	H	bilingue arabe-français	Tataouine	Tataouine Nord	petite ville rurale	avec revenu moyen	pauvreté	Sport	OSC	association	Asso	membre	<a href="mailto:medbemm@gmail.com">medbemm@gmail.com</a>	20 14 42 45	Cardio-FIT	Accord



Nabiha	MLIH	Professeur	27	F	bilingue arabe-français	Tataouine	Tataouine	centre urbain important	sans revenu	non	Entrepreneuriat	OSC	association	Asso	membre	<a href="mailto:nebihamh@gmail.com">nebihamh@gmail.com</a>	54 03 55 85	non	Accord
Sami	GACEUR	Entraîneur	36	H	bilingue arabe-français	Tataouine	Tataouine	centre urbain important	avec revenu important	non	Entrepreneuriat	OSC	association	Asso	membre	<a href="mailto:gaceursami@gmail.com">gaceursami@gmail.com</a>	21 35 86 5	non	Accord
Samira	ATOUI	Technicienne	25	F	trilingue	Tataouine	Tataouine	centre urbain important	sans revenu	discrimination sexuelle	Entrepreneuriat	OSC	association	Asso	membre		94 78 35 79	Equitation	Accord
Ali	TALEB	Salarié	37	H	bilingue arabe-français	Tataouine	Tataouine	centre urbain important	avec revenu important	non	sport	OSC	association	Club Sportif de Tataouine	Présidente	<a href="mailto:talebali3200@gmail.com">talebali3200@gmail.com</a>	53 49 49 82	Sport	Accord
Abdelkrim	DAGHAR I	Professeur	36	H	trilingue	Tataouine	Maztouria	petite ville rurale			Sport					<a href="mailto:daghari660@mail.com">daghari660@mail.com</a>	94 52 89 11	Pingpong et course	Accord
Haythem	KHELFA	Salarié	39	H	trilingue	Tataouine	Tataouine	centre urbain important		pauvreté	Sport					<a href="mailto:haythemkheifa@gmail.com">haythemkheifa@gmail.com</a>	26 11 93 86	Foot	Accord
Emna	GACEUR	Docteur en biologie	32	F	trilingue	Tataouine	Tataouine Nord	centre urbain important	avec revenu faible		Entrepreneuriat	OSC	association	Asso	membre	<a href="mailto:gaceuramna@yahoo.com">gaceuramna@yahoo.com</a>	21 77 65 42	Marche	Accord

Mohamed	BOUSSAI	Salarié	50	H	bilingue arabe-français	Tataouine Nord	centre urbain important	avec revenu important			Sport	OSC	association	Association pour les espoirs individuels	Trésorier	<a href="mailto:boussaaimohamed@gmail.com">boussaaimohamed@gmail.com</a>	58 44 39 76	Sport Individuel	Accord
Salem	TOUNEKTI	Salarié	27	H	trilingue	Tataouine Tounekt	petite ville rurale	avec revenu faible			Sport	OSC	association	Association sportive du karaté à tataouine	membre	<a href="mailto:salem.tou007@gmail.com">salem.tou007@gmail.com</a>	26 36 56 93	Karaté	Accord
Alaa	Ben SALAH	Collégienn	13	F	trilingue	Tataouine	centre urbain important	sans revenu	discrimination sexuelle		Sport					<a href="mailto:alaabensalah2008@gmail.com">alaabensalah2008@gmail.com</a>	99 34 28 17	Karaté	Accord
Habib	BOUHARBA	Salarié	59	H	trilingue	Tataouine	centre urbain important	avec revenu moyen			Sport	OSC	association	Association pour les espoirs de lutte à tataouine	Président		95 74 92 27	Sport	Accord
Sana	CHAFROUD		22	F		Tataouine Mazouria	petite ville rurale	sans revenu	handicap			OSC	association	Association des malentendants à tataouine	membre	<a href="mailto:sana.chafroud@gmzil.com">sana.chafroud@gmzil.com</a>	21 43 12 64	non	Accord
Aicha	LATRACH		20	F		Tataouine Ragba	centre urbain important	sans revenu	handicap			OSC	association	Association des malentendants à tataouine	membre		20 25 83 13	non	Accord
Mohamed	LAMRED	Salarié	42	H	bilingue arabe-français	Cité Mah rajen	quartier aisé	avec revenu moyen			Entrepreneuriat	OSC	association	Association sportive des handicapés de Tataouine	Président		99 30 00 22	non	Accord
Sabrina	CHEHIDI	Salarié	30	F	trilingue	Cité Mah rajen	centre urbain important				Environnement	OSC	association	Ass. Nouvelle génération du devlopp. Et de l'environnement	membre	<a href="mailto:chehidisabri95@gmail.com">chehidisabri95@gmail.com</a>	93 24 68 92	Dance	Accord

Mohamed Ben Mohamed	ABDELWAHED	Retraité	64	H	arabe	Tataouine	Cité Nouvelle	centre urbain important	avec revenu moyen		Entrepreneuriat	OSC	association	Association sportive des handicapés de Tataouine	membre		9668701	foot	Accord
Mohamed Ben Amor	GARCI	Salarié	50	H		Tataouine	Beni MHIRA	petite ville rurale			Sport	OSC	association	Club Ain Sportif de Beni Mhira	Président	<a href="mailto:louma710@live.fr">louma710@live.fr</a>	25323386	foot	Accord
Aymen	DOUIRI	Entraîneur	27	H	arabe	Tataouine	Tataouine Nord	centre urbain important	avec revenu faible		Sport	OSC	association	Association RIADA à tataouine	membre	<a href="mailto:aymen.douiri3200@gmail.com">aymen.douiri3200@gmail.com</a>	53098710	Karaté	Accord
Tarek	FATOUALA		25	H	bilingue arabe-français	Tataouine	Tataouine	centre urbain important	sans revenu								99953942	foot	Accord
Meriem	ROMDHAN	Eleve	13	F	arabe	Gabès	Chat SALAM	petite ville rurale			Sport	institutions publiques		Maison de jeunes	membre		23215451	Danse	Accord
Aya	HAMDI	Eleve	15	F	arabe	Gabès	Chat SALAM	petite ville rurale			Sport	institutions publiques		Maison de jeunes	membre		56763454	Danse	Accord

Nour el Houda	ZRELLI	Eleve	17	F	trilingue	Gabès	Chat SALA M	petite ville rurale			Sport	institutions publiques		Maison de jeunes	membre		53 05 86 51	Danse	Accord
Amine	ABBOUD	Salarié	22	H	arabe	Gabès	Gabès	centre urbain important	avec revenu faible	pauvreté	Culture	OSC	association		membre	<a href="mailto:aboudamine20@gmail.com">aboudamine20@gmail.com</a>	27 43 05 86	Kick boxing	Accord
Sofein	THABET	Etudiant	20	H	trilingue	Gabès	Gabès	centre urbain important	avec revenu moyen		Culture	institutions publiques		Maison de jeunes	membre	<a href="mailto:thabetsoufi.en7@gmail.com">thabetsoufi.en7@gmail.com</a>	28 53 54 17	motocycle	Accord
Oumaima	Ben FGUIRA	Etudiant	24	F	trilingue	Gabès	Gabès	centre urbain important			Culture	institutions publiques		Maison de jeunes	membre	<a href="mailto:oumayma.benfguira@gmail.com">oumayma.benfguira@gmail.com</a>	25 19 86 98		Accord
Wassim	BRAYEK	Etudiant	18	H	arabe	Gabès	Gabès	centre urbain important			Médias	privé		radio	membre	<a href="mailto:braiek.wassim67@gmail.com">braiek.wassim67@gmail.com</a>	28 78 12 07	handball	Accord

Mohamed	JLILI	Etudiant	18	H	bilingue arabe-français	Gabès	Gabès	centre urbain important			Médias	privé		Radio Palma	membre	<a href="mailto:mohamed.jili@gmail.com">mohamed.jili@gmail.com</a>	29 21 64 08		Accord
Meriem	CHERIF	Eleve	16	F	trilingue	Gabès	Ain SALE M	petite ville rurale			médias	privé		Radio Palma	membre	<a href="mailto:meriam.cherif2005@gmail.com">meriam.cherif2005@gmail.com</a>	93 08 35 16	Tennis et box	Accord
Safa	JOBRAN	Eleve	17	F	trilingue	Gabès	Gabès	centre urbain important			Médias	privé		Radio Palma	membre	<a href="mailto:safajobra@gmail.com">safajobra@gmail.com</a>		taekwondo	Accord
Wael	RJAB	Salarié	32	H	bilingue arabe-français	Gabès	Gabès	centre urbain important									24 30 93 02	fitness	Accord
Bechir	AGOUBI		25	H	arabe	Gabès	Chenini	petite ville rurale		pauvre	Culture	OSC	association	Club d'athlétisme	membre	<a href="mailto:agoubibechir32@gmail.com">agoubibechir32@gmail.com</a>	21 61	athlétisme	Accord

																	61 87		
Hazem	OTHMAN	Eleve	19	H	trilingue	Gabès		petite ville rurale		Sport	OSC	association		membre	<a href="mailto:othman.hazem@gmail.com">othman.hazem@gmail.com</a>		46 34 67 04	foot	Accord
Faouzi	BEHI	Salarié	45	H	arabe	Gabès	Gabès	centre urbain important							<a href="mailto:fawzielbehi@gmail.com">fawzielbehi@gmail.com</a>		97 19 49 35		Accord
Amel	JAOUADI	Salarié	46	F	bilingue arabe-français	Gabès	Gabès	centre urbain important							<a href="mailto:fawzielbehi@gmail.com">fawzielbehi@gmail.com</a>		93 41 65 05		Accord
Med SASSI	MOUSSA		27	H	trilingue	Gabès	Nahal	petite ville rurale	avec revenu moyen	Sport	institutions publiques		Maison de jeunes	membre			28 76 97 58	Cyclisme	Accord

Najet	HajKacem	Salarié	55	F	bilingue arabe-anglais	Gabès	Gabès	centre urbain important				institutions publiques		Maison de jeunes	directrice	<a href="mailto:najet.hajbel@gmail.com">najet.hajbel@gmail.com</a>	96 42 62 95		Accord
Rahma	SAID	Salarié		F	bilingue arabe-anglais	Gabès	Gabès	centre urbain important								<a href="mailto:saied.rahma@gmail.com">saied.rahma@gmail.com</a>	99 55 00 52		Accord
Hichem	HAMROUNI	Salarié	43	H	bilingue arabe-anglais	Gabès	Gabès	centre urbain important			Sport	institutions publiques		commissariat régional du sport	commis- saire	<a href="mailto:hichem.hamrouni78@gmail.com">hichem.hamrouni78@gmail.com</a>	29 66 88 58	basket	Accord
Baya	AMIRI	Salarié	41	F	trilingue	Gabès	Gabès	centre urbain important									96 32 70 95		Accord
Oussama	JABR	Etudiant	19	H	arabe	Gabès	Gabès	centre urbain important								<a href="mailto:pcg6635@gmail.com">pcg6635@gmail.com</a>	92 64 62 66		Accord

Mohamed	CHKIOUA	Eleve	17	H	trilingue	Gabès	Gabès	centre urbain important							<a href="mailto:mohamedchkioua@gmail.com">mohamedchkioua@gmail.com</a>	94 64 52 44	basket	Accord
Sofien	ABDELKADER	Eleve	17	H	trilingue	Gabès	Chenini	petite ville rurale		sport	OSC	association		membre		52 16 01 43	basket	Accord
Bochra	RZOUGA	Salarié	38	F	arabe	Gabès	El Hamma	petite ville rurale	avec revenu important	Sport	OSC	association	Club d'athletisme	membre	<a href="mailto:mahmoudrzouga9@gmail.com">mahmoudrzouga9@gmail.com</a>	23 72 83 35	athletisme	Accord
Ranim	HAMAD	Etudiant	19	F	bilingue arabe-français	Gabès	Gabès	centre urbain important		Sport	OSC	association		membre	<a href="mailto:ranimhama54@gmail.com">ranimhama54@gmail.com</a>	54 30 34 27		Accord
Mayssa	Ben Saïd	Etudiant	19	F	bilingue arabe-	Gabès	Gabès	centre urbain important		Sport	OSC	association		membre	<a href="mailto:bensaidmayssa8@gmail.com">bensaidmayssa8@gmail.com</a>	55 69 80 13	athletisme	Accord



					français														
Med Cherif	CHAMA M	Etudiant	22	H	bilingue arabe-français	Gabès	Ain SALE M	petite ville rurale		pauvreté						<a href="mailto:mohamedchamem12@gmail.com">mohamedchamem12@gmail.com</a>	25073761	athlétisme	Accord
Firas	Ben Youssef	Etudiant	23	H	trilingue	Gabès	Gabès	centre urbain important			Culture	OSC	association		membre	<a href="mailto:firasby2@gmail.com">firasby2@gmail.com</a>	26076484	athlétisme	Accord
Ali	SDIRI	Salarié	54	H	trilingue	Gabès	Che nini	petite ville rurale			Sport	OSC	association	Fédération de football de gabes	président	<a href="mailto:bsdiri@hotmail.com">bsdiri@hotmail.com</a>	97508560		Accord
Azza	Mchirgui	Salarié	37	F	trilingue	Gabès	Tbol bo	petite ville rurale	avec revenu moyen		Sport	OSC	association	Asso Ain	président		5866887	karaté	Accord

Ahmed	BECHRA OUI	Salarié	36	H	trilingu e	Gabès	Gabès	centre urbain importan t			Sport	OSC	associa tion	Play off Gabes	presid ent	<a href="mailto:ahmed.bechraoui@hotmail.com">ahmed.bechraoui@hotmail.com</a>	97 14 46 59	foot	Accord
Med Ali	JRADI	Etudiant	24	H	trilingu e	Gabès	Gabès	centre urbain importan t			Entreprenariat	collecti vités locales	associa tion	croissant rouge	memb re	<a href="mailto:m-jredi@yahoo.com">m-jredi@yahoo.com</a>	99 81 35 70	foot	Accord
Mohamed	JMEI	Salarié	59	H	bilingu e arabe- français	Gabès	Gabès	centre urbain importan t								<a href="mailto:jemaimohamed62@gmail.com">jemaimohamed62@gmail.com</a>	58 12 12 54	Marche	Accord
Achref	CHARFE DDINE	Salarié	34	H	bilingu e arabe- français	Gabès	El Ham ma	petite ville rurale	avec revenu moyen		Sport	OSC	associa tion	club de kungfu	memb re	<a href="mailto:kungfuwushusanda@hotmail.com">kungfuwushusanda@hotmail.com</a>	98 38 60 43	kungfu	Accord
Abdelkerim	KHELIFI	Salarié	40	H	trilingu e	Gabès	El Ham ma	petite ville rurale	avec revenu moyen		Entreprenariat	institut ions	projet citoyen	Municipalité	memb re	<a href="mailto:khlifkarim64@gmail.com">khlifkarim64@gmail.com</a>	97 73	foot	Accord

											publiques						1628		
Rachida	OUESLAT I	Salarié	60	F	bilingue arabe-français	Gabès	Gabès	centre urbain important	avec revenu important		Sport	OSC	association	Association d'activités physiques et sportives adaptées à tous	président	<a href="mailto:oueslatirachida3@gmail.com">oueslatirachida3@gmail.com</a>	20340059	fitness	Accord
Imen	Aissaoui	Salarié	38	F	trilingue	Gabès	Gabès	centre urbain important			sport	institutions publiques		commissariat régional du sport	membre	<a href="mailto:imenissaoui@gmail.com">imenissaoui@gmail.com</a>	52209193	aerobic	Accord
Ali	CHAMEK H	Homme d'affaire	54	H	bilingue arabe-français	Gabès	Mettwya	petite ville rurale	avec revenu important		Entreprenariat	institutions publiques	projet citoyen	Municipalité	membre	<a href="mailto:alichamakh@yahoo.com">alichamakh@yahoo.com</a>	97707423	foot	Accord
Zeineb	BOUFAIE D	Salarié	50	F	trilingue	Gabès	Mettwya	petite ville rurale			Entreprenariat	institutions publiques	projet citoyen	Municipalité	membre	<a href="mailto:zeinebboufaied@gmail.com">zeinebboufaied@gmail.com</a>	96434445		Accord

Aicha	HMIDA	Salarié	35	F	trilingu e	Gabès	Wed href	petite ville rurale			Entrepreneariat	institut ions publiq ues	projet citoyen	Municipalité	memb re	aicha,jmida 2@gmail.co m	29 28 69 30	aerobic	Accord
Walid	JMAI	Salarié	32	H	bilingu e arabe- françai s	Gabès	Gab es	centre urbain importan t			Sport	institut ions publiq ues		commissariat régional du sport scolaire	commi ssaire	<a href="mailto:walidjmai28@gmail.com">walidjmai28 @gmail.com</a>	29 19 15 65	petanq ue	Accord
Sihem	DABBABI			F		Tuni s					Sport	institut ions publiq ues		DGS MJSIP	Sous directri ce		99 26 72 49		Accord
Faouk	MEDDEB			H		Tuni s					Sport	institut ions publiq ues			directe ur		97 03 38 26		Accord
Abdelka ddour	SAADAO UI			H											Consul tant		98 63 64 65		Accord

Oumaima	Ben ABBES			F		Tunis											99 84 87 08	Accord
Salem	BARKALLAH			H		Tunis				Sport							96 22 71 73	Accord
Kerim	Ben CHEIKH			H		Tunis				Sport							27 87 79 76	Accord
Tya	Ben CHEIKH			H		Tunis				Sport							27 87 79 76	Accord
Fares	YAHYAOUI			H		Tunis				Sport							24 02 22 51	Accord

Nesrine	LACHHAB		F		Mahdia					Sport							58 28 18 47	Accord
Mohamed	ABAIDIA		H		Le Kef					Sport							25 85 25 09	Accord
Mehdi	DZIRI		H		Sfax					Sport							53 37 34 74	Accord
Oussama	HNAIA		H		Kairouan					Sport							23 82 97 02	Accord
Wael	REJEB		H		Gabès					Sport							24 09 30 2	Accord

Jamila	GHRAM			F	Sfax					Sport							22 97 75 77	Accord
Achwek	CHELBI			F	Tata ouine					Sport							92 64 00 16	Accord
Mohamed	NAGHMOUCHI			H	Ariana					Sport	OSC		Association Tuisienne de Kempo				27 97 11 66	Accord
Sami	ABBES			H	Zaghouan					Sport							26 48 41 89	Accord
Yasmine	CHERNI			F	Le Kef					Sport							24 69 10 47	Accord

Rabeb	REBAI		F		Sous se					Sport				EPS		50 72 46 24	Accord
Ahmed	HOBBI		H		Le Kef					sport				Délegu é sport scolair e		54 50 44 47	Accord
Fakhred dine	LOUATI		H		Tuni s					Sport				Consul tant		52 21 69 18	Accord
Wael	MLAYAH		H		Silian a					Sport				EPS		97 62 78 49	Accord
Noujou d	HADAD		F		Silian a					Sport				EPS		29 26 39 07	Accord



Abouba ker				H		Aria na											93 76 66 08	Accord
Seif	Ben MAHMO UD			H		Ben Arou s											92 02 28 57	Accord
Houda	SOUA			F		Gafs a											55 53 64 81	Accord
Ghada	LOUHIHI			F		Tuni s							British Coucil				20 76 22 31	Accord

### **A.1.7. Liste des Relais Régionaux et des collaborateurs**

#### **Relais Régionaux**

Seif T bargui
Radhwen Aboud
Mehdi Dziri
Sami Abbas
Mohamed Abaidia
Med Amine Khelifa
Wael Mlayah
Oussema Hnia
Achraf Guesmi
Jacer Dabbous
Wael Ben Rjab
Hasni Achref
Saida Hmayer
Amira Moussa
Jamila Ghram
Marwa Hamadi
Yasmine Cherni
Noujoud haddah
Ikram Jhinaoui
Marwa Hamlaoui
Achwak Chalbi
Amal Latrach

#### **Doctorants collaborateurs**

Meriem Fathallah
Hamza Jendoubi
Wiem Ouerdani

**Coordinatrice administrative et logistique côté Altissimo**

**Consulting** Zahra Ben Khelifa

## A.1.8. Rapport de démarrage



Etude analytique sur le sport en Tunisie

Framework Contract SIEA 2018 – Lot 3 - Droits de l'homme, démocratie et paix

Numéro de la Reference. 2018/ 1659

# Rapport de Démarrage

Date : 03 Février 2021

Auteurs : Monsieur Mourad Sakli, Monsieur Hafsi Bedhioufi, Madame Chedlia Fitouri et  
Monsieur Pedro Ruiz Sanchez



**Numéro de la Référence : 2018/1659**

**Lot 3 – Droits de l'homme, démocratie et paix**

**Société Contractant : Consortium dirigé par International Consulting Expertise EEIG (ICE)**

**Titre du projet : Etude analytique sur le sport en Tunisie**

Rapport de démarrage

Date du rapport : 03 février 2021

Période couverte par le rapport : du 20 janvier 2021 au 02 février 2021

Chef de Mission : Mourad Sakli

Équipe de consultants : Hafsi Bedhioufi, Chedlia Fitouri et Pedro Ruiz Sanchez

## Glossaire des acronymes

AECID	Agence Espagnole pour la Coopération Internationale
APS	Activité Physique et Sportive
CAT	Confédération Africaine de Tennis
CRJS	Commissariat(s) Régional(aux) à la Jeunesse et aux Sports
DGEPFR	Direction Générale de l'Éducation Physique, de la Formation et de la Recherche
DGS	Direction Générale des Sports
DUE	Délégation de l'Union Européenne en Tunisie
FTBB	Fédération Tunisienne de Basketball
FTF	Fédération Tunisienne de Football
FTHB	Fédération Tunisienne de Handball
FTT	Fédération Tunisienne de Tennis
FTYB	Fédération Tunisienne de Yoseikan Budo
ISSEP	Institut Supérieur du Sport et de l'Éducation Physique
ISSEPG	Institut Supérieur du Sport et de l'Éducation Physique de Gafsa
ISSEPKS	Institut Supérieur du Sport et de l'Éducation Physique de Ksar Saïd
ISSEPS	Institut Supérieur du Sport et de l'Éducation Physique de Sfax
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MJSIP	Ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Insertion Professionnelle
ONJ	Observatoire National de la Jeunesse
ONS	Observatoire National des Sports
UE	Union Européenne

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La mission d'expertise relative à "l'étude analytique sur le secteur du sport en Tunisie" est réalisée au profit de la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie (DUE) et du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), ainsi que de l'ensemble des parties prenantes intervenant directement ou indirectement dans le champ et le secteur de la pratique physique et sportive en Tunisie. La mission a comme objectif général de fournir une analyse sectorielle complète et un état des lieux des pratiques sportives et physiques en Tunisie, tant en termes de pratique de disciplines sportives que d'activités physiques quotidiennes (au niveau des pratiques amateurs, professionnelles, de proximité et de la société en général). D'abord, l'étude vise à permettre l'implantation et la mise en œuvre concrète, dans les meilleures conditions possibles, du projet – composante du programme EU4Youth - destiné à soutenir l'inclusion de jeunes à travers la culture et le sport, afin d'optimiser ses interventions. Ensuite, elle est aussi dédiée à apporter des connaissances pour des programmes futurs de l'UE en Tunisie au-delà du programme EU4Y. Enfin, elle ambitionne de mettre à la disposition des décideurs publics responsables du secteur de la jeunesse et du sport en Tunisie, des données et informations supplémentaires pouvant constituer un complément aux études et enquêtes effectuées ou en cours.

La phase de démarrage de projet s'est déroulée du 20 janvier au 02 février 2021. Elle a été ponctuée par plusieurs réunions internes de l'équipe de consultants outre la réunion officielle de démarrage avec les différentes parties prenantes. Durant cette phase, des contacts préliminaires ont été pris avec différents opérateurs, dont le MJS, l'Observatoire National du Sport (ONS), plusieurs fédérations sportives, certaines municipalités, des enseignants universitaires spécialisés, quelques représentants d'associations sportives, etc., afin de sensibiliser à l'importance de l'étude et d'inviter à contribution. Par ailleurs, une avancée certaine a été enregistrée pour ce qui est de la documentation qui comprend déjà une liste des travaux de recherche spécialisés soutenus durant les quatre dernières années outre des enquêtes et études réalisées depuis 2010. Enfin, la phase de démarrage aura permis d'actualiser le planning général de la mission et de l'adapter au contexte général de la Tunisie et au contexte particulier lié à la pandémie<sup>30</sup>. Dans ce sens, le travail à distance et le recours ponctuel à des relais dans les régions constituera l'une des solutions.

La proposition technique qui a donné lieu à l'attribution de la mission d'expertise à notre consortium n'aura été que très partiellement modifiée lors de cette phase de démarrage. Les principales tâches ont été maintenues, mais avec un réajustement du planning d'exécution et une explicitation de sous-tâches. Le présent rapport reprend alors la méthodologie de collecte de données et d'informations qui reposera et sur la revue de la littérature et sur le travail de terrain, à travers une approche aussi bien quantitative que qualitative basée sur des questionnaires et des interviews. Il souligne que la phase de traitement et d'analyse de données, évolutive, se fera au fur et à mesure que les données sont collectées. Par ailleurs, le rapport reprend en détail l'ensemble des objectifs spécifiques

---

Voir planning détaillé en annexe.

avant de présenter, en annexe, une feuille de route détaillée avec tâches, sous-tâches, résultats attendus et planning détaillé.

Dans un contexte marqué par des attentes de plus en plus prononcées des jeunes quant à leur conditions sociales et à leur avenir, la pratique physique et sportive peut constituer un facteur d'épanouissement individuel, d'inclusion sociale et de développement économique. La présente étude entend contribuer à une meilleure exploitation de ce véritable potentiel.

## **1. Introduction**

Le projet "Etude Analytique sur le Sport en Tunisie" s'inscrit dans une approche globale d'une politique de coopération bilatérale entre la Tunisie et l'UE. Cette stratégie s'est matérialisée dans un programme dédié à la jeunesse vulnérable en Tunisie, nommé EU4Youth. Ce programme vise à renforcer l'inclusion sociale et économique des jeunes tunisiens en situation de vulnérabilité et précarité, à travers une approche de développement local. Le deuxième objectif spécifique du programme vise à renforcer l'inclusion des jeunes tunisiens à travers la création, l'accès à la culture et au sport au niveau local. Cette composante du projet, dédiée

la culture et le sport comme facteur d'inclusion et de participation de jeunes, est mise en œuvre à travers une convention de délégation de mise en œuvre, par AECID (coopération espagnole) en co-délégation avec le British Council. La présente mission d'expertise a comme but de fournir aux services compétents de la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie, au Ministère de la Jeunesse, du Sport et de l'Intégration professionnelle (MJSIP) et aux parties prenantes intéressées, une analyse sectorielle complète et état des lieux des pratiques sportives et physique en Tunisie, tant en termes de pratique de disciplines sportives que d'activités physiques quotidiennes (au niveau des pratiques amateurs, professionnelles, de proximité, et de la société en général).

### **Objectif(s) et outputs de la mission**

#### **2.1 Objectif(s) de la mission**

La mission a comme objectif général de fournir une analyse sectorielle complète et un état des lieux des pratiques sportives et physiques en Tunisie, tant en termes de pratique de disciplines sportives que d'activités physiques quotidiennes (au niveau des pratiques amateurs, professionnelles, de proximité et de la société en général).

Cet objectif général se décline en objectifs spécifiques :

1- Réaliser une étude sur la dynamique nationale et les modalités de pratiques prévalant dans le secteur des sports, les problématiques majeures et les principaux obstacles pour la pratique d'activité physique dans le pays, avec un focus particulier dans la jeunesse ;

Apporter une analyse de l'état, des capacités, et faiblesses de l'enseignement du sport et de l'éducation physique dans le pays ;

Exploiter les résultats de l'enquête nationale sur les pratiques sportives et physiques chez des Tunisiens réalisée en 2020 par l'Observatoire Nationale du Sport en étroite collaboration avec l'Institut National de la Statistique ;

Faire un état des lieux des infrastructures sportives, des terrains de quartier et des parcours de santé en Tunisie ;



Apporter une analyse et des éclairages et informations utiles pour optimiser la mise en œuvre du projet dédié à l'inclusion de jeunes par le sport, financé dans le cadre d'EU4Youth ;

Identifier des métiers, activités et sous-secteurs avec potentiel d'emploi dans le secteur sportif ; Identifier des besoins en termes de compétences et d'employabilité pour augmenter les emplois et activités rémunératrices dans le secteur ;

Proposer des recommandations pour une éventuelle future intervention de soutien de l'UE au secteur sportif dans le pays, tant en termes de potentiel, de publics, de partenariats possibles, des axes majeures d'intervention possible.

## **2.2 Les outputs et les résultats de la mission**

### **LES OUTPUTS DE LA MISSION**

- 1- Un rapport d'enquête, se présentant sous forme d'une étude d'analyse de l'approche, l'attitude et les attentes des jeunes en termes de pratiques sportive et activités physiques
- 2- Des réunions de consultation tant à Tunis que dans les régions, comprenant une présentation d'EU4Youth et une consultation de jeunes.
- 3- Une étude complète sur le secteur sportif et des pratiques physiques en Tunisie en particulier pour les jeunes.
- 4- Une Cartographie complète des opérateurs du secteur par niveau et typologie d'intervention
- 5- Une cartographie des pratiques d'activités physiques et sportives selon les régions en Tunisie.
- 6- Une cartographie raisonnée des infrastructures et des espaces et lieux de pratique sportive en Tunisie : disponibilité, accessibilité
- 7- Une cartographie de projets de soutien dans le secteur, relations entre les partenaires, modalités d'intervention et résultats atteints, avec des exemples de bonnes pratiques.

### **LES RESULTATS DE LA MISSION**

Une identification du rôle, des responsabilités et des activités de chaque type d'opérateur du secteur

Une identification de l'implication effective et de l'impact des différents acteurs du secteur sur la pratique sportive des Tunisiens, en particulier des jeunes

Une analyse de fonctionnement des fédérations et clubs sportifs, lien avec les associations de chaque secteur, budget

- Une identification d'autres opérateurs de la société civile opérant dans le secteur : qui, comment ils se positionnent dans le secteur, etc.
- Une analyse du secteur privé de sports en Tunisie : typologie d'opérateurs, quels métiers, quel potentiel de développement
- Une identification de l'interaction entre les différentes catégories d'opérateurs, en particulier entre les jeunes et les autorités/instances responsables du secteur du sport
- Une analyse de la gouvernance du secteur, y compris le cadre réglementaire, la dynamique de prise en charge interministérielle, et les rapports entre les niveaux central, régional et local de gouvernance du secteur
- Une analyse du sport au niveau local, gouvernance et intégration dans les municipalités, aspects budgétaires
- Une analyse de l'enseignement des sports en Tunisie, quelle est l'offre ? est-elle adaptée aux besoins et à la dynamique actuels ?
- Une analyse critique des chiffres disponibles dans le pays sur la pratique sportive et physique
- Une analyse du type de disciplines pratiquées : modalités, conditions, niveau de pratique en Tunisie, difficultés spécifiques
- Une analyse des perspectives d'évolution du secteur dans les prochaines années et la mise en valeur des potentiels de développement du pays pour l'inclusion des jeunes
- Une identification des activités avec potentiel d'emplois dans le secteur ; analyse des compétences requises et des formations existantes dans les métiers avec perspectives d'employabilité
- Propositions de recommandations sur les projets et les initiatives pouvant promouvoir la pratique sportive par les jeunes en Tunisie ; des bonnes pratiques : modèles de gouvernance réussis, projets avec impact positif en termes de pratiques sportifs, etc.
- Réalisation d'un découpage par genre, par tranche d'âge, par région et par catégorie sociale des informations, données et chiffres issues de l'étude.

### **Méthodologie et approche 3.1**

#### **Présentation globale**

La méthodologie explicitée dans notre offre technique reste d'actualité. Ladite méthodologie explicite les 9 tâches principales de la mission avec le détail des méthodes et outils, les résultats attendus et les ressources. Le tableau suivant en présente un résumé :

**Tableau 1 : Résumé des différentes tâches du projet**

N°	Tâche	Actions ou Jalons	Résultats Attendus	Établissements cibles
01	Prise de contact et coordination des travaux avec les entités concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>-identification des entités concernées</li> <li>-identification des points focaux</li> <li>-identification du mode d'organisation et de suivi de l'équipe des experts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-liste des partenaires sportifs</li> <li>-liste des partenaires sociaux</li> <li>-liste des partenaires économiques</li> <li>-liste des partenaires internationaux</li> <li>-rapport de démarrage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-MJSIP</li> <li>-ONS</li> <li>-DGS</li> <li>-Fédérations Sportives</li> <li>-CNOT</li> <li>-CRJS</li> <li>-DUE</li> </ul>
02	Réalisation d'une revue documentaire complète	<ul style="list-style-type: none"> <li>-état des lieux général sur le secteur sportif public et privé</li> <li>-identification de toutes les enquêtes et les données sur la pratique des APS organisées et non-organisées (pratique libre)</li> </ul>	-revue documentaire actualisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>-MJSIP</li> <li>-ONS</li> <li>-DGS</li> <li>-Fédérations Sportives</li> <li>-CNOT</li> <li>-CRJS</li> <li>-DUE</li> <li>-ISSEPG</li> <li>-ISSEPKS</li> <li>-ISSEPS</li> </ul>
03	Dresser un état des lieux des opérateurs et infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> <li>-identification des parties prenantes internes et externes du secteur sportif</li> <li>-consultation directe à travers des entretiens semi-directifs</li> </ul>	-cartographie complète des opérateurs, des infrastructures et des APS en Tunisie	<ul style="list-style-type: none"> <li>-DGS</li> <li>-DGEFPR</li> <li>-CRJS</li> </ul>
04	Réaliser une enquête sur la pratique sportive des jeunes tunisiens	<ul style="list-style-type: none"> <li>-enquête de terrain adressée aux jeunes à travers des focus groupe et qui couvrira 8 gouvernorats sélectionnés selon les critères suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ représentation de toutes les régions du pays;</li> <li>○ les gouvernorats aux taux de sédentarité élevé devront être représentés;</li> <li>○ les gouvernorats aux taux de chômage de jeunes élevés devront être représentés;</li> </ul> </li> </ul>	-rapport d'enquête sur l'approche, l'attitude et les attentes des jeunes tunisiens en termes de pratiques des APS	<ul style="list-style-type: none"> <li>-8 CRJS</li> <li>-institutions locales de la société civile, du secteur sportif et des jeunes de différentes catégories socio-professionnelles et genre</li> </ul>

		<p>les gouvernorats présentant des taux de déséquilibre flagrant entre genres au niveau de la pratique physique et sportive devront être représentés;</p> <p>Les gouvernorats présentant des taux élevés de délinquance - ou de risques de délinquance- juvénile devront être représentés;</p> <p>Les gouvernorats à forte densité populaire seront représentés;</p> <p>Les gouvernorats abritant les structures de formation universitaire spécialisée.</p> <p>-6 ateliers régionaux pour identification de la réalité et des perspectives régionales en termes d'APS</p>		
05	Organisation d'un atelier de présentation et validation des premiers constats	-élaboration d'un processus méthodologique de construction participative et collaboratrice avec les principaux acteurs du secteur sportif en Tunisie	-une journée d'information et de validation des premiers constats	-toutes les parties prenantes régionales et nationales du projet
06	Réalisation d'une étude d'un échantillon de projets	<p>-identifier des projets à partir d'une recherche sur internet et aussi directement auprès de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ministère des Affaires Étrangères (MAE)</li> <li>○ Ministère de la Coopération Internationale (MCI)</li> <li>○ la DGS et les CRJS</li> <li>○ les différentes fédérations sportives</li> <li>○ les principaux organismes internationaux actifs dans les domaines du développement ou de l'inclusion des jeunes sur la Tunisie (GIZ, USAID, PNUD, JICA, quelques ambassades</li> </ul>	-cartographie de projets de soutien dans le secteur sportif	-toutes les parties prenantes régionales et nationales du projet

		<p>dont Allemagne, Chine, etc.).</p> <p>-consulter les principales parties prenantes pour nombre de projets sélectionnés selon les critères suivants :</p> <p>ceux prévus ou engagés sur les cinq dernières années</p> <p>ceux ciblant particulièrement l'inclusion de jeunes vulnérables</p> <p>ceux favorisant le plus le développement socio-économique</p> <p>-provoquer la création et la valorisation de projets modèles d'inclusion des jeunes par le sport.</p>		
07	Traitement de l'information collectée	collecte de toutes les informations des différentes tâches du projet	analyse et traitement des données	-chef de mission -contrôleur qualité
08	Elaboration des livrables	-élaborer les livrables -rédiger le rapport final	-rapport final du projet -les annexes	-chef de mission -l'équipe des experts
09	Organisation de réunions de suivi	-choix du mode d'organisation et de suivi hybride, en présentiel et à distance	-élaboration du calendrier de suivi et des réunions de l'équipe	-chef de mission -l'équipe des experts

Le planning présenté en annexe reprend le détail des différentes tâches avec explicitation des sous-tâches et des résultats attendus, tout en prenant garde d'actualiser les délais ainsi que les échéances de début et de finalisation des tâches et sous-tâches eu égard au contexte général du pays, notamment en période de pandémie.

Notre approche de collecte et d'analyse de données reposera aussi bien sur des techniques quantitatives que qualitatives, alliant recherche documentaire et revue de la littérature, questionnaires en ligne, entretiens et focus groupes, outre le traitement et l'analyse faisant appel à la vérification d'informations, au croisement de données et à la validation de résultats.

L'approche quantitative servira surtout de support pour :

Réaliser une enquête par questionnaire : papier ou à distance selon l'évolution de la situation épidémiologique de la Covid-19 ;  
 Récouter les données statistiques disponibles auprès des différents opérateurs.

Quant à l'approche qualitative, elle permettra notamment de :

- Identifier des documents, études, données et enquêtes existantes sur le secteur sportif et sur les pratiques sportives en Tunisie ;
- Réaliser une revue documentaire complète afin d'éviter tout double emploi par rapport aux informations existantes ;
- Identifier et analyser les ressources en ligne disponibles : sites dédiés aux sports, répertoires disponibles, sites de projets couvrant le domaine du sport, etc. ;
- Réaliser les entretiens avec les différents opérateurs : entretiens individuels et focus groupe (en ligne ou face à face) ;
- Analyser d'une manière critique les données, enquêtes, entretiens et données statistiques réalisés avec capitalisation sur les études et enquêtes existantes. ;
- Rédiger les comptes rendus.

-

### 3.2 Démarche de collecte de données

La démarche globale de collecte de données est détaillée comme suit :

#### ÉTUDE DOCUMENTAIRE

Il s'agit d'une première étape de la démarche méthodologique, matérialisée par un travail de collecte des informations préalablement disponibles sur le sujet d'étude, via revues, rapports, sondages, sites, articles, ouvrages, études scientifiques... Cette étude documentaire consiste en effet, à chercher les ressources déjà existantes et utiles en rapport avec la pratique du sport en Tunisie. L'objectif étant d'avoir une vision d'ensemble sur le secteur, ce qui va servir de point d'entrée aux enquêtes de terrain. Bien souvent, cette étape suscite une série de questions ou de points à valider par la suite. Il s'agit donc, d'une première idée nécessaire pour éclairer le terrain, sans pour autant être suffisante.

L'étude documentaire, déjà entamée, accompagne toutes les phases de l'étude jusqu'à rédaction du rapport final.

Type du document	Titre	Année	Sources/Editions	Cible de l'étude	Description

## QUESTIONNAIRES

Pour compléter notre étude documentaire, nous avons opté pour une série de questionnaires adressés à des parties prenantes internes et externes à l'étude. Ces questionnaires seront à remplir en ligne via Google Forms, sauf en ce qui concerne ceux adressés aux jeunes dans les régions ; dans ce cas, les questionnaires seront administrés ou remplis par les pairs (relais) formés dans ce sens. Il sera alors pris en considération le contexte particulier de l'entretien (niveau intellectuel et scolaire de l'enquêté, le temps à disposition, la disponibilité, etc.). Pour des raisons d'ordre pratique, les questionnaires seront rédigés en arabe littéraire et formulés (en cas de nécessité) en dialecte tunisien et dans l'accent de la région concernée.

Un questionnaire spécifique à chaque type d'opérateur est en cours de finalisation. Ce questionnaire sera adressé, entre autres, aux opérateurs suivants déjà identifiés :

- o fédérations ;
- o associations ;
- o municipalités ;
- o DGEFPR (sport dans le milieu scolaire et formation universitaire) ;
- o ISSEP (4) ;
- o lycée sportif d'El Menzah ;
- o DRJS ;
- o entreprises du secteur privé ;
- o ONG ;
- o bailleurs de fonds + ambassades ;
- o associations de la société civile spécialisées dans l'inclusion sociale.

Les questionnaires devront permettre de compléter la recherche documentaire, notamment en ce qui concerne les groupes vulnérables et leur approche ou perception de la pratique physique et sportive ainsi que leurs attentes dans ce sens.

Les questionnaires comprendront aussi bien des questions fermées que des questions semi-ouvertes et ouvertes. Ce dernier type de questions permettra particulièrement de recueillir des opinions reflétant des angles de perception et d'analyse propres à l'enquête.

Pour faciliter le traitement des formulaires et la saisie des données sous une forme structurée, le formulaire doit en principe permettre une lecture automatique ou du moins se composer de champs clairement identifiables et de réponses pré-codifiées. En général, le travail d'écriture devrait être réduit au minimum (cases à cocher, choix multiples) et de préférence limité à des chiffres.

Les principales variables et données de plusieurs types de questionnaires spécifiques ont été déjà élaborées. À titre d'exemple, on peut citer ceux relatifs aux fédérations, aux municipalités, aux entreprises et aux associations sportives :

Fédérations :

Appellation exacte

Date de création

Adresse

Contact

Bureau fédéral (constitution)

Statut

Organigramme

Profil des postes

Ressources humaines (nombre, statut (plein temps/temps partiel, salarié / bénévole)

- Administratif
- Sportif
- Médical et paramédical
- Logistique
- Autre

Liste d'associations

Nombre de licenciés répertoriés par :

Région

- Âge ○

Genre

Principales missions

Objectifs stratégiques



Plan d'action

Stratégie de la fédération en matière de vulgarisation, de promotion et de pratique de la discipline en fonction de différents paramètres sociaux (région, genre, âge) et de groupes particuliers (minorités, vulnérables, à besoins spécifiques, etc.).

Indicateurs correspondants

## Municipalités

Appellation exacte

Date de création

Adresse

Contact

Liste et type des infrastructures sportives à charge (y compris les parcours de santé et les terrains de quartier)

Projets en cours (rénovation, construction, etc.)

Population (données de recensement)

Budget global de la municipalité

Budgets de maintenance et d'entretiens

Liste d'associations sportives subventionnées et montants correspondants

Exploitation de chaque infrastructure (Associations, clubs, activités, emploi du temps, grand public, autre, etc.).

Principales missions par rapport à la promotion de l'activité physique et sportive

Objectifs stratégiques en la matière

Plan d'action en la matière

Stratégie de la municipalité en matière de vulgarisation et de promotion de la pratique physique et sportive en fonction de différents paramètres sociaux (région, genre, âge) et de groupes particuliers (minorités, vulnérables, à besoins spécifiques, etc.).

Indicateurs correspondants

## Associations sportives

Appellation exacte

Date de création

Adresse

Contact

Disciplines

Nombre d'adhérents

Nombre de licenciés

Nombre de pratiquants

Ressources humaines (nombre, profil, statut (plein temps/temps partiel, salarié / bénévole))

Administratif  
Sportif  
Médical et paramédical  
Logistique  
Autre

Budget global

Ventilation du budget par discipline et par catégorie

Liste et type des infrastructures sportives à disposition (veuillez en préciser la liste et les emplois de temps d'exploitation)

Projets en cours (rénovation, construction, etc.)

Objectifs stratégiques en la matière

Plan d'action en la matière

Stratégie de l'association en matière de développement des performances sportives

Stratégie de l'association en matière de développement de la pratique sportive dans la région/ zone/ secteur d'implantation ou d'impact

Relations avec partenaires socioéconomiques

Mécénat et sponsoring

Stratégies et actions communes en faveur de la population de la zone d'impact  
(Actions sociétales, citoyennes, solidaires, humanitaires, etc.)

Entreprises privées

Appellation exacte

Date de création

Statut de l'entreprise (à personne physique ou morale) ○

Capital de l'entreprise

○ Adresse ○

Contact ○

Les offres

○ Nombre d'adhérents

○ Nombre de licenciés (sports de combat...) ○

Personnel en nombre (déclaré, non déclaré) ○

Administratif

○ Sportif

○ Médical et paramédical

○ Logistique

○ Budget d'exploitation

○ Liste et type des infrastructures sportives à disposition

○ Planning des activités/semaine

- Projets en cours (rénovation, construction, etc.)
- Services annexes (buvettes ; spa ; hammam ; esthétique...) ○
- Mission de l'entreprise et la raison d'être
  - Objectifs économiques et sociaux de l'entreprise
  - Marché cible de l'entreprise
  - Les types de ses consommateurs, en fonction de différents paramètres sociaux (région, genre, âge) et de groupes particuliers (minorités, vulnérables, à besoins spécifiques, etc.)
  - La rentabilité économique et sociale de l'entreprise (profit individuel et impact collectif)
  - La valeur ajoutée des biens et des services fournis par rapport aux concurrents
  - Stratégie de l'entreprise en matière de développement des performances sportives (les sports de combat ...)
  - Stratégie de l'entreprise en matière de développement de la santé physique et mentale des consommateurs
  - Stratégie de l'entreprise en matière de développement de la culture sportive dans la région/ zone / secteur d'implantation ou d'impact (Ancrage territorial)
  - Stratégies et actions de types citoyennes, solidaires, humanitaires, etc.), en faveur de la population de la zone d'impact
  - Freins et moteurs au développement du secteur
  - Le sport comme opportunité d'affaire en Tunisie

## ENTRETIENS

Les entretiens et interviews serviront de compléter et la revue de la littérature et l'enquête par questionnaires. Ils permettront d'approfondir certaines questions, d'affiner certaines informations et données ainsi que de mieux appréhender la vision, l'approche et la politique de différentes parties prenantes.

Outre divers groupes de jeunes de plusieurs régions pris individuellement ou collectivement (dans le cadre de focus groupes), les entretiens concerneront des échantillons représentatifs des différents types d'opérateurs questionnés en ligne.

Nos entretiens seront semi-directifs. Pour le rappeler, l'entretien semi-directif consiste à recueillir les réactions et perceptions de l'individu interrogé à partir de thèmes et questions décidés à l'avance, compilés dans un guide d'entretien.

La technique de l'entretien constituera la base de notre travail de terrain mené avec et auprès des jeunes. Dans ce sens, un certain nombre de relais régionaux seront sélectionnés et encadrés. Les critères de sélection sont les suivants :

Jeunes étudiants/ doctorants dans les disciplines sportives de la région concernée en situation de chômage

Jeunes sans emploi impliqués et actifs dans l'action de la société civile dans la région concernée

Jeunes sans emploi disponibles et motivés

Quant à l'accompagnement, il reposera sur :

Explication des objectifs de l'étude ○

Explication des populations cibles

○ Formation succincte sur les techniques d'entretien

○ Explication des différentes étapes du déroulement de l'enquête

Les sessions de formations seront conçues et animées par les experts en présentiel ou à distance en fonction de la situation sanitaire.

### **3.3 Suivi**

Des réunions de suivi périodiques sont prévues, comme suit :

2 réunions hebdomadaires de l'équipe d'experts restreinte en charge de la mission (3 experts, en l'occurrence Mr Mourad Sakli, Mr Hafsi Bedhioufi et Mme Chedlia Fitouri). Ces réunions sont programmées pour les 26-29 janvier, les 2, 5, 9, 12, 16, 19, 23 et 26 février, les 2, 5, 9, 12, 16, 19, 23, 26 et 30 mars, les 2, 6, 9, 13, 16, 20, 23, 27 et 30 avril, et les 4, 7 et 11 mai 2021.

1 réunion bimensuelle de l'équipe élargie des experts (4 experts, en l'occurrence Mr Mourad Sakli, Mr Hafsi Bedhioufi, Mme Chedlia Fitouri et Mr Pedro Ruiz Sanchez). Ces réunions sont programmées pour les 29 janvier, les 12 et 26 février, les 12 et 26 mars, les 9 et 23 avril, et le 7 mai 2021.

1 réunion mensuelle de la cellule du suivi. Ces réunions sont programmées pour les 17 février, 17 mars, 14 avril et 12 mai 2021 au siège de la DUE à Tunis. Ladite cellule se compose de :

MJSIP :

Sihem DABBABI - Sous-Directrice à la DGS

ONS :

Amira SGHAIRI - Sous -Directrice à l'ONS

Partenaires de mise en œuvre AECID / BC

Laura Mesa (AECID)

Ghada Louichi (BC)

Equipe des experts

Mourad Sakli – expert

Hafsi Bedhioufi – expert

Chedlia Fitouri – experte

Pedro Ruiz Sanchez – expert

DUE en Tunisie

Laura Chambrier

Assistance Technique du programme EU4YOUTH

Stéphanie Pouessel

Patricio Jeretic

### **3.4 Communication interne**

Le volet de la communication interne n'aura pas été laissé au hasard. En effet, le mailing mais aussi des applications et plateformes de communication à distance sont utilisés, outre le partage de documents divers sur Google Drive et des réunions en présentiel dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.

### **3.5 État d'avancement**

Malgré les délais courts (13 jours) la phase de démarrage de projet peut être considérée comme prometteuse, mettant les jalons d'une étude en adéquation avec les objectifs et les délais généraux impartis à la mission. En effet, cette phase de démarrage aura permis de :

Effectuer une (1) réunion de démarrage officiel avec les différentes parties prenantes au siège de la DUE Tunis<sup>31</sup>.

Effectuer cinq (6) réunions internes de suivi de projet, dont deux (2) en présentiel et une avec la participation du consultant expert en charge de la qualité.

Échanger avec le MJS qui a désigné deux points focaux au niveau de la DGS et de l'ONS comme points de liaison avec l'équipe de consultants et les autres parties prenantes.

Prendre contact avec les responsables de l'ONS.

Obtenir des listes de travaux de recherche de master et de doctorat sur l'activité physique et sportive en Tunisie<sup>32</sup>.

Obtenir l'organigramme du MJS.

Obtenir la liste de l'ensemble des fédérations sportives avec le contact des premiers responsables.

Effectuer des contacts préliminaires et prendre quelques rendez-vous avec des personnalités du monde du sport et des représentants d'institutions sportives. On peut en évoquer :

Mr Ali Benzarti, Président de la Fédération Tunisienne de Basketball (FTBB)

Mr Mourad Mestiri, Président de la Fédération Tunisienne de Handball (FTHB)

Mr Hichem Ben Omrane, Membre fédéral à la Fédération Tunisienne de Football (FTF).

Mr Tarek Cherif, Président de la Confédération Africaine de Tennis (CAT) et Ex Président de la Fédération Tunisienne de Tennis (FTT).

Mr Mehrez Bousayene, Président du Comité National Olympique Tunisien (CNOT).

Mme Haifa Jmili, Membre fédéral à la Fédération Tunisienne de Yoseikan Budo.

#### **4. Conclusions et recommandations principales**

Consciente de l'importance de la mission d'étude analytique sur le secteur du sport en Tunisie menée en vue de l'implantation du projet destiné à soutenir l'inclusion de jeunes à travers la culture et le sport dans le cadre du programme EU4Youth, et également en vue de nourrir de futurs programmes de l'UE, l'équipe de consultants opte pour une dynamique d'élargissement du champ d'étude et de concertation à un maximum de parties prenantes institutionnelles ou autres afin de mieux cerner l'univers complexe de l'activité physique et sportive en Tunisie. D'une part, cet univers ne se limite pas à l'activité structurée. D'autre part, il s'agit aussi d'approcher les non pratiquants, notamment les jeunes, et de comprendre leurs attentes, les causes de leur sédentarité, etc. L'objectif reste de détecter -ou d'imaginer- des pistes éventuelles favorisant leur inclusion.

---

Voir, en annexe, le compte-rendu de la réunion.

Voir, en annexe, lesdites listes.

Dans le contexte lié à la Covid-19, et au-delà de la revue de la littérature, l'équipe adoptera essentiellement le travail à distance et le recours à des relais régionaux, outre des questionnaires en ligne. Des interviews ponctuelles en présentiel seront maintenues en cas de besoin. Le contrôle de qualité permanent permettra de veiller à la bonne marche de la mission et à l'exploitation efficiente de données et d'informations.

L'équipe élargie en charge de la mission d'expertise veillera à ce que l'étude atteigne les objectifs assignés et qu'elle vienne compléter les travaux de recherche antérieurs et nourrir de la manière la plus efficiente les programmes futurs de l'UE en Tunisie, notamment ceux destinés à la jeunesse ou reposant sur la pratique physique et sportive. Dans ce sens, l'une des principales clés de réussite semble la sensibilisation et l'implication d'un maximum de parties prenantes, ce qui passe par un travail de communication interne et externe adéquat.

### **Plan de travail**

Le plan de travail a été élaboré de manière à atteindre les résultats escomptés de chaque tâche, puis, dans un second temps, les objectifs de la mission. Dans ce sens, chaque tâche a été détaillée en sous-tâches avec résultats partiels attendus et échéances de début et de finalisation.

Le planning général détaillé<sup>33</sup> – ou encore feuille de route- de la mission traduit cette approche et explicite les différentes composantes de la mission.

### **Annexes du rapport de démarrage**

---

Voir planning général -ou feuille de route- en annexe A.1.1.

## A.0.1 : Compte rendu de la réunion officielle de démarrage



***Programme de l'UE pour la jeunesse***



Compte-rendu de la réunion de démarrage de l'étude analytique sur le secteur du  
Sport en Tunisie

20 janvier 2021

DUE/ZOOM

La réunion de démarrage de l'étude analytique sur le secteur du sport en Tunisie s'est tenue le 20.01.21 à la DUE. Elle a porté sur la réalisation d'une analyse sectorielle complète et de l'état des lieux des pratiques sportives et physique en Tunisie, tant en termes de pratique de disciplines sportives que d'activités physiques quotidiennes. Les bénéficiaires de cette étude dont le contrat a pris effet le 18 janvier sont la délégation de l'Union Européenne en Tunisie, le Ministère de la Jeunesse, du Sport et de l'Intégration professionnelle (MJSIP) et les parties prenantes intéressées.



## Participants:

Sihem Dabbabi - MJSIP, Sous-directrice à la Direction générale du Sport  
Amira Sghairi - MJSIP, Sous-directrice de l'Observatoire National du Sport  
Farouk El Meddeb - Directeur de la Coopération Internationale – MJSIP  
Mourad Sakli - expert  
Hafsi Bedhioufi - expert  
Chedlia Fitouri - experte  
Pedro Ruiz Sanchez - expert  
Laura Mesa - AECID  
Ana Sanchez - AECID (Madrid)  
Robert Neiss - British Council  
Ghada Louhichi - British Council  
Dunja Speiser - représentante de BiRD, consortium ICE  
Laura Chambrier - chargée de programmes- Délégation de l'Union Européenne  
Stéphanie Pouessel – Assistance Technique du programme EU4YOUTH  
Patricio Jeretic – Assistance Technique du programme EU4YOUTH

## Attentes exprimées par la DUE :

l'étude doit être réalisée dans la perspective de la mise en œuvre concrète du projet destiné à soutenir l'inclusion de jeunes à travers la culture et le sport, afin d'optimiser ses interventions. Ce projet est une composante du programme EU4Youth.

L'étude est aussi dédiée à apporter des connaissances pour des programmes futurs au-delà du programme EU4Y.

La réalisation de cette étude s'inscrit dans une dynamique de coopération entre les structures publiques responsables du secteur sportif en Tunisie, les partenaires de mise en œuvre d'EU4Youth et la DUE. L'idée est de contribuer, avec cette étude, à approfondir la connaissance et disposer des informations nécessaires pour stimuler la pratique sportive et physique dans le pays, tant dans le cadre de politiques publiques dédiées au secteur comme des programmes de coopération des partenaires étrangers, notamment l'UE.

Dans cette logique, l'étude devra capitaliser sur les études/enquêtes et informations déjà disponibles sur le secteur (notamment celles élaborées par l'ONS) et apporter une valeur ajoutée significative au corpus de documentation existante dans ce domaine.

L'équipe d'experts de haut niveau identifiée pour réaliser cette étude devra être en contact régulier avec les partenaires sectorielles afin d'assurer une démarche collaborative, avec un partage et circulation d'information complet et une valeur ajoutée significative pour toutes les parties prenantes.

La participation d'un expert étranger, comme soutien technique de l'équipe en charge de l'étude, est important pour apporter une vision et contribuer avec une dimension et standards internationaux dans l'analyse sectorielle.

#### **Principaux points soulevés par les experts :**

- Les jeunes représentent un fort potentiel pour le développement du pays. ○
- La qualité de vie passe aussi par le sport.
- Importance d'écouter les jeunes et de mener une étude de terrain.
- La catégorie "jeunes vulnérables" est à prendre au sens large. Elle inclut notamment les personnes à besoin spécifiques handicapés.
- L'étude visera à comprendre « l'univers sportif » et non le « secteur » qui est trop restrictif. La transversalité est nécessaire pour éviter les approches sectorielles qui peuvent être isolées.
- L'équipe va disposer d'un relais senior dans les régions.

#### **Prochaines étapes :**

Semaine du 25.01 :

Communication des deux points focaux au sein du MJSIP (il s'agira de Madame Sihem Dabbadi et de Madame Amira Sghairi)

Livraison de la note de démarrage par l'équipe.

L'AT se propose d'assurer le secrétariat du comité de suivi : organisation des réunions, circulation des documents, rédaction des comptes-rendus de rencontres, etc.

Le ministère et l'observatoire peuvent communiquer toutes études et documents utiles à l'équipe d'experts.

17 février : réunion du suivi de l'étude (proposition)

Des réunions d'appoint sur un échange spécifique ou en cas de problème sont possibles en petit comité à tout moment.

Composition du Comité de suivi :

Secrétariat du comité de suivi : Stéphanie Pouessel

MJSIP

Sihem Dabbabi

ONS

Amira Sghairi

AECID

Laura Mesa

British Council

Robert Neiss

Ghada Louhichi

Equipe des experts

Mourad Sakli – expert

Hafsi Bedhioufi – expert

Chedlia Fitouri – experte

Pedro Ruiz Sanchez – expert

Délégation de l'Union Européenne en Tunisie

Laura Chambrier

Assistance Technique du programme UE4YOUTH

Stéphanie Pouessel

Patricio Jeretic

## **A.0.2 : Liste thèses et mémoires spécialisés soutenus depuis 2017 à l'université de la manouba**

Abdellaoui, S. (2018). Les interactions verbales en EPS: Étude comparative entre enseignants expérimentés et enseignants novices en jeu de football. ISSEPKS.

Abedelghanim, D. (2019). Les représentations de l'homosexualité dans le sport tunisien, Les Regards des entraîneurs sportifs. ISSEPKS.

Abedelghanim, R. (2019). La socialisation des jeunes filles basketteuses dans un centre de formation d'élites. ISSEPKS.

Achour, T. (2018). taedil aljihaz almanaei waitisalih binidam alghadad alsumi aleasabiat waltaghayurat. ISSEPKS.

Alabed, M. (2018). L'efficacité de la qualité de coordination motrice au sein du processus d'apprentissage moteur et de la performance. ISSEPKS.

Alabidi, O. (2018). Effet de l'exercice physique à jeun pendant ramadan sur l'explosivité et des paramètres physiologiques chez les jeunes joueurs de tennis. ISSEPKS.

Albahi, W. (2018). L'effet d'un programme d'entraînement combiné sur les qualités physiques de footballeurs du club Avenir Sportif de la Marsa junior. ISSEPKS.

Albaji, S. (2018). Reproductibilité et validité de la version casque du test anaérobie spécifique de Taekwondo, (Taekwondo anaérobie intermittent kick test-casque. ISSEPKS.

Albakari, B. (2018). Etude de la variabilité de la fréquence cardiaque chez des adultes obèses au cours de la récupération après deux modalités d'exercice. ISSEPKS.

Albrini, H. (2018). Evaluer l'importance des caractéristiques anthropométriques et les paramètres physiques au niveau scolaire. ISSEPKS.

Alchrif, S. (2018). Effet de 12 semaines de préparation mentale sur la gestion du stress et de l'anxiété précompétitifs chez des jeunes karatékas. ISSEPKS.

Aldawari, M. (2018). La contribution de la couleur sur la cognition spatiale des écoliers de 8 ans dans un jeu de labyrinthe ou cours une séance d'EPS. ISSEPKS.

Algharbi, M. (2018). La communication verbale dans la relation entraîneur-entraîné chez les footballeurs de la région d'Ariana âgés entre 10-17ans. ISSEPKS.

Alhajahmed, I. (2019). Effet de l'entraînement de pliométrie sur les qualités physiques des Jeunes handballeuses. ISSEPKS.

Alhaouami, S. (2019). Essai de validation d'une nouvelle équation de prédiction de la 1RM au développé couché chez des sportifs. ISSEPKS.

Alhidri, T. (2018). Effet de l'utilisation nocturne des appareils électronique sur la performance sportive chez des jeunes nageurs. ISSEPKS.

Allag, H. (2019). Effet d'un Programme de 8 semaines d'entraînement isométrique combiné sur les quotités physiques chez les jeunes Handballeurs. ISSEPKS.

almaki, S. (2018). Effets de l'écoute de la musique pendant l'échauffement sur les variations diurnes des performances lors d'un test spécifique au karaté. ISSEPKS.

Almanai, S. (2019). Effets d'un programme d'entraînement pliométrique sur la performance physique des footballeuses seniors élites. ISSEPKS.

Almbarki, M. (2018). L'influence des activités motrices sur le bien-être entre les élèves durant une séance d'EPS. ISSEPKS.

Alnajmaoui, A. (2018). L'effet de huit semaines d'entraînement de pliométrie réalisé avec charge additionnelle sur les qualités physiques de footballeurs pré pubères. ISSEPKS.

Aloui, G. (2018). Effets des programme de renforcement Musculaires avec bande élastique (dynamique et pli métrique) sur la puissance et la force des membres supérieur et inférieurs, la vitesse de balle le sprint, l'agilité et la capacité à répéter des sprints avec changement de direction chez des jeunes handballeurs élites. ISSEPKS.

Aloui, G. (2018). Effets d'un programme d'entraînement de renforcement musculaire avec bande élastique sur la performance physique du jeune handballeur. ISSEPKS.

Alriahi, S. (2019). Effet des différents protocoles d'échauffement sur la capacité de répéter des sprints chez les nageurs. ISSEPKS.

Alsayar, I. (2018). Représentations sociales et professionnelles des enseignants de l'éducation physique et sportive EPS : cas de la ville du Kef. ISSEPKS.

Alselimi, L. (2018). La contribution de la couleur sur la cognition spatiale des écoliers de 8 ans dans un jeu de labyrinthe ou cours une séance d'EPS. ISSEPKS.

Alsnoussi, M. (2018). Effet de la métacognition sur la coopération en attaque lors de la pratique du handball à l'école primaire. ISSEPKS.

Aouini, H. (2018). Intelligence émotionnelle comparaison entre les jeunes athlètes et les non-athlètes en fonctions du sexe et de l'âge. ISSEPKS.

Assmi, S. (2018). Evaluation et suivi de la performance psychologique chez des jeunes basketteurs. ISSEPKS.

Atik, F. (2019). Etude de la reproductibilité du déficit de changement rapide de direction chez des footballeurs pré pubères. ISSEPKS.

Badri, M. (2018). La préparation physique des jeunes footballeurs (U13) : entre apprentissage et développement. ISSEPKS.

Bahri, M. (2019). L'impact psychologique sur la performance chronométrique chez les jeunes. ISSEPKS.

Belhajsalah, F. (2018). Le degré d'acquisition des compétences professionnelles au cours d'un programme de formation initiale à l'enseignement : cas des étudiants stagiaires en EPS à l'ISSEP Ksar Said. ISSEPKS.

Belrabah, M. (2018). Détermination des facteurs de la performance de l'habileté à répéter les sprints avec changement de direction, chez des jeunes footballeurs Minimes A. ISSEPKS.

Benadoui, A. (2018). Effet de l'expertise sportive sur les pratiques d'enseignement et de formation de deux enseignants débutants. ISSEPKS.

Bendhia, I. (2018). L'impact de l'imagerie mentale au cours du processus de la rééducation auprès de sportifs opérés du ligament croisé. ISSEPKS.

Benhammouda, w. (2018). Effets d'un programme d'entraînement de sprints répété sur la Performance physique du jeune Tennisman. ISSEPKS.

Benjaballah, S. (2018). Impact d'un programme d'entraînement intermittent sur les capacités aérobie et anaérobie des karatékas seniors. ISSEPKS.

Benmaaoula, G. (2018). L'impact de différents protocoles d'échauffement sur les variations diurnes des performances anaérobies chez des footballeurs élite. ISSEPKS.

Benmoussa, S. (2018). L'impact de l'année du baccalauréat sur l'abandon de l'activité sportive : cas des nageurs tunisiens. ISSEPKS.

Bennassef, M. (2018). L'effet de l'imagerie mentale chez les jeunes basketteurs (cas de trois joueurs appartenant à la catégorie sénior du club athlétique bizertin). ISSEPKS.

Bensmaya, I. (2018). La prévention du surentraînement et des blessures sportives. ISSEPKS.

Bentouati, A. (2018). L'effet de la musique préférée et imposée lors de l'échauffement sur les variations diurnes des performances lors du test de Wingate. ISSEPKS.

Bourara, A. (2018). Validation d'un nouveau teste de changement rapide de direction spécifique pour les joueurs de padel. ISSEPKS.

Charfi, A. (2018). Détection de la fatigue mentale et perception à l'effort physique. ISSEPKS.

Cheikh, M. (2018). Effets de l'ingestion de mélatonine suite à un exercice intense tardif sur le sommeil, les performances physique et cognitives et les réponses biochimiques à l'exercice du lendemain. ISSEPKS.

Cherni, D. (2018). Effet immédiat de la simulation mentale sur la confiance lors de l'exécution du salto arrière chez les gymnastes. ISSEPKS.

Chouchan, N. (2019). Effet de l'heure de la journée sur le déficit en changement rapide de direction chez des sportifs. ISSEPKS.

Dira, M. (2018). Effet d'un programme d'entraînement d'endurance intensive et de force sur la performance physique chez les joueurs élites en football. ISSEPKS.

Faker, R. (2018). Effet d'un programme d'entraînement des sprints répétés (RSA) et de puissance maximale aérobie (PMA) sur l'endurance intensive chez des Footballeuses séniors Tunisiennes. ISSEPKS.

Fakher, F. (2018). Suivi psychologique et mental de jeunes footballeurs amateurs de la région de Ben Arous. ISSEPKS.

Ferchichi, A. (2019). Accroître un programme d'entraînement d'agilité réactive pour une meilleure performance chez les footballeurs U12. ISSEPKS.

Gaied, O. (2018). Effets de la réhabilitation physique sur l'amélioration des fonctions motrices cognitives et des paramètres biochimique et hématologiques chez des patients tunisiens âgés légèrement atteints de la maladie d'Alzheimer. ISSEPKS.

- Ghazouani, M. (2018). L'effet de la gymnastique rythmique sur la perception auditive et visuelle de personnes déficientes mentales lors de reproduction d'une séquence de danse. ISSEPKS.
- Ghritli, R. (2018). Effet d'un programme de musculation contraste de charge sur la détente verticale; la vitesse; l'agilité et la puissance des membres supérieurs chez les jeunes volleyeurs. ISSEPKS.
- Guizani, M. (2018). L'effet d'une période congestive sur la performance physique en football. ISSEPKS.
- Hamdoun, N. (2018). L'impact de l'activité physique adaptée sur la gestion du stress perçu et sur l'amélioration de l'estime de soi des femmes incarcérées. ISSEPKS.
- Hamed, D. (2018). Effet d'un programme d'entraînement de la puissance maximale aérobie sur les performances aérobies physiques chez des jeunes handballeurs. ISSEPKS.
- Hammami, A. (2018). L'effet de l'entraînement pliométrique sur le développement des qualités vitesse et détente chez les jeunes footballeurs au cours de la saison. ISSEPKS.
- Hammami, O. (2019). L'estime de soi et le soi physique chez les adolescents (12 ans -15 ans). ISSEPKS.
- Harrabi, B. (2018). Contribution à l'étude de l'influence du sexe et du poids du cavalier dans les performances sportives du cheval pur-sang arabe de course élevés en Tunisie. ISSEPKS.
- Harraghi, N. (2018). L'impact de la préparation mentale dans la prévention du surentraînement chez les minimes de l'équipe nationale de Tunis de Handball féminin. ISSEPKS.
- Haweni, A. (2018). Effets de l'insertion d'un module de formation en body langages et prise de parole en public sur les qualités d'appropriation de la compétence de communications chez les enseignants stagiaire D'EPS. ISSEPKS.
- Issa, H. (2018). Effet de l'entraînement en musculation sur la performance physique des jeunes sprinteuses. ISSEPKS.
- Jellali, H. (2018). Influence de la pratique sportive en milieu ordinaire sur les attitudes de l'entourage à l'égard des jeunes déficients intellectuels d'atteinte légère. ISSEPKS.
- Jouadi, A. (2019). Tests d'évaluation de la puissance des membres inférieurs: Effet de la masse corporelle. ISSEPKS.
- Kacem, N. (2018). Mécanisme de reproduction sociale de la culture futsal, modélisation des niveaux et sens des règles du jeu. ISSEPKS.



Kcharem, M. (2018). L'EPS objet de représentations sociales controversées entre enseignants élèves et parents Etude dans les collèges de Sfax. ISSEPKS.

Ltayef, M. (2018). Investissement et influence des parents dans le choix et la réussite de leurs enfants en sport

Madah, T. (2018). Impact d'un programme d'intervention en matière de prévention en matières et de gestion. ISSEPKS.

Mansour, H. (2019). Analyse du pouvoir discriminatif des tests d'évaluation de la puissance des membres inférieurs, de la vitesse et du changement rapide de direction chez des jeunes tennismans. ISSEPKS.

Masoud, Y. (2018). Etude comparative de l'effet d'entraînement sur surface stable vs surface instable sur l'équilibre statique et dynamique du jeune joueur de tennis. ISSEPKS.

Melki, H. (2018). Conception et pratique d'évaluation, des étudiants stagiaires en éducation physique par des enseignants encadreur. ISSEPKS.

Messali, S. (2018). Effet des paramètres morpho fonctionnelles et physiques sur la vitesse de la balle chez des volleyeuses. ISSEPKS.

Methnani, J. (2018). Réponses Hormonales et métaboliques au décours de la récupération à la suite d'un exercice de sprint par intervalle et d'un exercice modéré chez le sujet obèse et normal. ISSEPKS.

Mouelhi, M. (2018). L'entraînement physique chez les jeunes footballeurs(U13). ISSEPKS.

Mtaallah, Z. (2018). L'effet facilitateur de la pratique de volleyball sur le développement des compétences sociales des enfants ayant un trouble de spectre autistique âgés de 5 à 15ans. ISSEPKS.

Nafeti, R. (2019). La relaxation et l'anxiété précompétitive chez l'élite tunisienne de yoseikan budo. ISSEPKS.

Nagra, Y. (2018). Evaluation, Facteurs déterminants et développement de l'aptitude à changer rapidement de direction chez des jeunes footballeurs. ISSEPKS.

Omri, A. (2019). La relation entre les performances ou test (Sit and Reoch) et l'indice cormique chez des jeunes footballeurs, en fonction de l'âge chronologique. ISSEPKS.

Ouesleti, M. (2018). Validation d'un Test de sprints répétés avec changement de directions chez des jeunes footballeurs du Stade Tunisien. ISSEPKS.

- Rahal, S. (2019). L'évolution des préoccupations des enseignants stagiaires entre le début et la fin de stage d'enseignement en éducation physique et sportive. ISSEPKS.
- Rkik, G. (2018). « Rôle de la vidéo dans le processus d'enseignement apprentissage des actions tactique en éducation physique et sportif. ISSEPKS.
- Romdhani, M. (2018). Les réponses biochimique à l'exercice d'répétés suite la privation partielle de sommeil : effets et de la supplémentassions en confiance. ISSEPKS.
- Saadani, S. (2018).l'effet d'une programmation neurolinguistique sur la confiance en soi, l'estime de soi et la performance des nageurs de haut niveau. ISSEPKS.
- Saaleoui, F. (2018). Effet de 6 semaines de travail RSA, avec et sans parachute sur les qualités physiques chez des jeunes footballeurs. ISSEPKS.
- Salema, H. (2018). Mousahamet baad al kiyesset antropometriya w badaniya w fezyoulougiya fi moustawa errakmi li baad faaliyet alaab alkouwa lida tolaba al tarbiya alriyadia fi jamiati filastin takniya. ISSEPKS.
- Sassi, F. (2018). Les pratiques sportives entre le formel et l'informel : cas de sport dans la région de Sousse. ISSEPKS.
- Selmi, W. (2018). Effet d'un entrainement intense à base de sprint sur la performance anaérobie, la confiance en soi et l'anxiété chez des jeunes footballeurs. ISSEPKS.
- Slama, M. (2018). Rapports sociaux au sexe et l'enseignement de l'EPS: étude du curriculum en acte d'une étudiante au cours du stage de préparation à la vie professionnelle. ISSEPKS.
- Sliman, M. (2018). Etude comparative de l'effet de l'entrainement avec bande élastique vs proprioception 4ainage sur la performance du sprint et de la détente vertical du footballeur. ISSEPKS.
- Snani, H. (2018). Impact de la pratique d'une activité physique et sportive sur l'estime de soi physique et sexuelle chez les sportifs tout-venants. ISSEPKS.
- Snoussi, M. (2018). Effet d'un programme d'entrainement spécifique sur la récupération passive et l'optimisation de la performance. ISSEPKS.
- Souhail, S. (2018). L'impact du chômage sur le développement psycho-social des diplômés de l'ISSEP Ksar Said. ISSEPKS.

Souissi, A. (2018). Effet de la supplémentation aigue en mélatonine sur les réponses physiologiques et biologiques à l'exercice prolongé. ISSEPKS.

Thabet, M. (2018) effet d'un programme d'entrainement de force-vitesse de 8 semaines sur l'amélioration de la qualité agilité chez les jeunes joueurs de tennis. ISSEPKS.

Triki, R. (2019). L'effet du jeune du mois de Ramadan sur les hormones gastriques et les marqueurs biologiques de l'inflammation chez les personnes obèses. ISSEPKS.

Wourada, A. (2019). L'effet d'un programme d'entrainement excentrique (NHE) sur les qualités physiques chez des jeunes handballeuses. ISSEPKS.

Yazidi, I. (2018). Effet d'un programme d'entrainement de la puissance maximale aérobie et la vivacité sur la performance physique chez les jeunes handballeurs. ISSEPKS.

Younssi, A. (2019). Effet du cycle circalunaire sur les poussées chez les patients atteints de sclérose en plaque. ISSEPKS.

Zaoui, M. (2018). Conflit us et Performance des Bureaux Fédération Sportives Tunisiennes. ISSEPKS.

Zayed, W. (2018). Contribution des enseignants associées a la formation des étudiants stagiaires Tunisiens. Analyse des pratiques d'accompagnement. ISSEPKS.

### **A.0.3 : Contacts Présidents de fédérations sportives**

Email	Nom complet	Fédération	N°
<a href="mailto:directeur@fff.org.tn">directeur@fff.org.tn</a>	Wadi Jary	Football	01
<a href="mailto:ftfb@email.ati.tn">ftfb@email.ati.tn</a>	Mourad Mestiri	Handball	02
<a href="mailto:ftbb.secretariat@topnet.tn">ftbb.secretariat@topnet.tn</a>	Firas Felah	Volleyball	03
<a href="mailto:ftvb@planet.tn">ftvb@planet.tn</a>	Ali Benzarti	Basketball	04
<a href="mailto:contact.tunisiarugby@gmail.com">contact.tunisiarugby@gmail.com</a>	Aref Belkhiria	Rugby	05
<a href="mailto:tun@mf.iaaf.org">tun@mf.iaaf.org</a>	Fethi Hachicha	Athlétisme	06
<a href="mailto:ftgym@gnet.tn">ftgym@gnet.tn</a>	Fayçal Zemri	Gymnastique	07
<a href="mailto:ftn.natation@hexabyte.tn">ftn.natation@hexabyte.tn</a>	Hédi Ben Hassen	Natation	08
<a href="mailto:ftthltn@yahoo.com">ftthltn@yahoo.com</a>	Fethi Masmoudi	Haltérophilie	09
<a href="mailto:tunisie.judo@planet.tn">tunisie.judo@planet.tn</a>	Skander Hachicha	Judo	10
<a href="mailto:ftkaratetunisie@ymail.com">ftkaratetunisie@ymail.com</a>	Hassen Korbi	Karaté	11
<a href="mailto:ftboxe@topnet.tn">ftboxe@topnet.tn</a>	Omar Hamzaoui	Boxe	12
<a href="mailto:federation.tunisienne@escrime-tunisie.tn">federation.tunisienne@escrime-tunisie.tn</a>	Mohamed Sofiene	Escrime	13
<a href="mailto:tun@unitedworldwrestling.org">tun@unitedworldwrestling.org</a>	Chaouachi		
<a href="mailto:ftt@ftt.tn">ftt@ftt.tn</a>	Hassine Kharazi	Lutte	14
<a href="mailto:ftt@ftt.tn">ftt@ftt.tn</a>	Selma Mouelhi	Tennis	15
<a href="mailto:ftshandisport@gmail.com">ftshandisport@gmail.com</a>	Habib Semcha	Handisports	16
<a href="mailto:secretariatfast@gmail.com">secretariatfast@gmail.com</a>	Abdelkerim	Plongée	17
<a href="mailto:ftbp@planet.tn">ftbp@planet.tn</a>	Boujemaa		
<a href="mailto:ftbp@planet.tn">ftbp@planet.tn</a>	Mohamed Lassaad	Pétanque	18
<a href="mailto:ftbp@planet.tn">ftbp@planet.tn</a>	Dhif		
<a href="mailto:Tunisia.tttf@gmail.com">Tunisia.tttf@gmail.com</a>	Lotfi Guerfal	Tennis de table	19
<a href="mailto:ftv@ftv.org.tn">ftv@ftv.org.tn</a>	Hedi Gharbi	Voile	20
<a href="mailto:admi@trf.org.tn">admi@trf.org.tn</a>	Slim Ben Boubaker	Aviron	21
<a href="mailto:tunisiankdfederation@gmail.com">tunisiankdfederation@gmail.com</a>	Mohamed Ghannem	Taekwondo	22
<a href="mailto:tunchess.fed@gmail.com">tunchess.fed@gmail.com</a>	Khaled Arfa	Jeux d'échecs	23
<a href="mailto:chebbimariemdanse@gmail.com">chebbimariemdanse@gmail.com</a>	Jalel Tekaya	Danse artistique et sportive	24
<a href="mailto:ftg@ftg.org.tn">ftg@ftg.org.tn</a>	Maher Bouchamaoui	Golf	25
			284

<a href="mailto:contact@ftse.org.tn">contact@ftse.org.tn</a>	Hatem Marnaoui	Sports équestres	26
<a href="mailto:ftc@planet.tn">ftc@planet.tn</a>	Naoufel Merchaoui	Cyclisme	27
<a href="mailto:contact@ftbs.tn">contact@ftbs.tn</a>	Sabeur Jelajla	Baseball	28
<a href="mailto:federation.tunisienne.debridge@gmail.com">federation.tunisienne.debridge@gmail.com</a>	Moncef Daghmouri	Bridge	29
<a href="mailto:kyokushin.tn.fed@gmail.com">kyokushin.tn.fed@gmail.com</a>	Taha Bagga	Kyokushinkai	30
<a href="mailto:ftktsda@gnet.tn">ftktsda@gnet.tn</a>	Hatem Mchela	Kick Boxing	31
<a href="mailto:ftssu@topnet.tn">ftssu@topnet.tn</a>	Eya Balti	Sports scolaires et universitaires	32
<a href="mailto:ftps@ftps.org.tn">ftps@ftps.org.tn</a>	Fethi Bayar	Pêche sportive	33
<a href="mailto:ifbbtunisia@gmail.com">ifbbtunisia@gmail.com</a>	Marouane Gdoura	Beauté de corps	34
<a href="mailto:contact.ftmaa@gmail.com">contact.ftmaa@gmail.com</a>	Mehdi Bach Hamba	Motocyclisme	35
<a href="mailto:fed.wushu@yahoo.fr">fed.wushu@yahoo.fr</a>	Mohamed Adel Zahra	Wush kung fu	36
<a href="mailto:ftspt@ftspt.org.tn">ftspt@ftspt.org.tn</a>	Jalel Tekaya	Sport pour tous	37
<a href="mailto:ftck2012@gmail.com">ftck2012@gmail.com</a>	Mohsen Takrouni	Canoe Kayak	38
<a href="mailto:tunisia.shooting@gmail.com">tunisia.shooting@gmail.com</a>	Tahar Matmati	Tir	39
<a href="mailto:ftyoseikan@gmail.com">ftyoseikan@gmail.com</a>	Mohamed Harhira	Youseikan budo	40
<a href="mailto:contact@ftauto.org.tn">contact@ftauto.org.tn</a>	Hatem Ben Youssef	Automobile	41
<a href="mailto:ftsb@ftsb.tn">ftsb@ftsb.tn</a>	Moncef Mili	Speed ball	42
<a href="mailto:tunisia.triathlon@gmail.com">tunisia.triathlon@gmail.com</a>	Sabeur Gharbi	Triathlon	43
<a href="mailto:ftshm2015@gmail.com">ftshm2015@gmail.com</a>	Taoufik Cherif	Jeux olympiques spéciaux pour les personnes handicapées	44
<a href="mailto:mounirdenguezli@gmail.com">mounirdenguezli@gmail.com</a>	Mounir Denguezli	Sport et travail	45
<a href="mailto:ftsaaa2017@gmail.com">ftsaaa2017@gmail.com</a>	Maher Attar	Sports aéronautiques	46
			285

<a href="mailto:secretariat.ftmf@gmail.com">secretariat.ftmf@gmail.com</a>	Achref Ben Salha	Minifootball	47
<a href="mailto:ftj.2018@gmail.com">ftj.2018@gmail.com</a>	Ali Badr	Jujitsu	48
<a href="mailto:atbofficiel@outlook.com">atbofficiel@outlook.com</a>	Abdelmajid Bahri	Badminton	49
<a href="mailto:sg@tunesf20.org.tn">sg@tunesf20.org.tn</a>	يولملا دارم	Sports électroniques	50
<a href="mailto:npctunisia.paralympic@gmail.com">npctunisia.paralympic@gmail.com</a>	يـغوزملا دمحم	Comité paralympique	51

## Bibliographie sélective

### APS

#### Articles :

BOUBAKER, A. (2013) "Sport Pour Tous & Socialisation en Tunisie" *Journal of Humanities and Social Science*, Vol7(5), pp58-74. La sociabilité développée au sein des clubs sport pour tous (SPT) serait commandée à l'origine par une finalité provoquée par les exigences de la vie ; on peut déduire que la sociabilité du SPT sans cesse activée par ce système d'échange généralisé double d'un temps de pratique collective, sportive et d'ambiance de gaieté, se pérennise également grâce à une mémoire partagée ; d'où on peut dire que la pratique des activités physiques libres a une influence positive sur la socialisation puisqu'elle favorise la communication inter-pratiquant et met en valeurs les relations humaines à travers l'instauration d'une bonne ambiance de pratique par le biais des compétitions organisés ainsi que l'acquisition de différentes valeurs morales comme la solidarité, la responsabilité l'autonomie et l'entre-aide ; et n'oublions pas le rôle que joue les programmes SPT dans l'acquisition des habiletés mentales et physiques chez l'individu. Aussi, l'intégration des pratiquants de SPT dans la société par la participation active au monde du travail et la persistance des liens de solidarité entretenus entre les individus en dehors de la sphère sportive, crée des réseaux d'échanges, d'informations, de biens et de services, en même temps que des obligations et une interdépendance entre les bénéficiaires. La connaissance de ces réseaux et de leur fonctionnement permet de comprendre le système de relations existant dans le SPT, et qui donnent à ce fameux esprit SPT, sa signification sociale, par là on peut dire que la pratique du SPT a un impact meilleur que la pratique du sport civil puisqu'elle favorise l'intégration dans le groupe car c'est un espace où se développent les logiques participatives ainsi qu'elle favorise la consolidation des relations sociales, n'oublions pas qu'elle aide dans la gestion et la réduction du stress, de l'anxiété, de la dépression et accroît la capacité de production de l'individu dans son travail.

FAVIER-AMBROSINI B. (2021) "La normalisation des pratiques dans les réseaux Sport-santé-bien être."; *SociologieS*, DOI:10.4000/sociologies.15851. De nombreux dispositifs se sont développés pour organiser la prise en charge de l'activité des personnes dans un but de santé au niveau local en France. Parmi ceux-ci, à partir de 2012, les Plans sport santé bien-être (PSSBE) sont déclinés en régions sous la forme de Plans régionaux sport santé bien-être (PRSSBE). Ces réseaux composés de professionnels divers vont construire de normes, c'est-à-dire de règles communes définissant des pratiques, au sens de modes d'intervention et de prises en charge des personnes fondées sur un savoir partagé entre des acteurs hétérogènes venus de mondes différents. Il s'agit ici de montrer, à partir des programmes des différents PRSSBE et d'une enquête plus précise sur l'un d'entre eux, comment la normalisation des pratiques de prise en charge des personnes du point de vue de l'activité physique a des effets structurant sur les RSSBE. En analysant la nature des normes (traduites dans des règles et des outils) et leur fonction, nous montrons qu'elles permettent à la fois une coordination des acteurs, une efficacité dans l'action et une forme de légitimation de celle-ci.

LEFEVRE L.; MARSAULT C.(2021), "Les déagements silencieux des adolescents obèses à l'épreuve des normes corporelles en Éducation physique"; SociologieS; DOI:10.4000/sociologies.16033. L'article se fonde sur une enquête ethnographique menée à partir de trois études de cas. Il s'intéresse aux appuis qu'utilisent les adolescents obèses pour se rendre visibles ou invisibles. C'est le cas en Éducation physique où les attentes normatives sont intenable pour eux. Ces élèves aux caractéristiques atypiques amortissent la situation grâce à différentes formes de déagement : spatio-relational, du ressenti et temporel. Ainsi, entre l'ajustement aux normes et le désengagement, se présente une troisième manière de se comporter, le déagement. Ces formes de déagement éclairent différemment l'activité physique comme objet de santé publique. En prenant le parti du sujet, l'étude offre un regard sur la pratique des adolescents obèses qui dépasse largement l'intérêt d'une seule dépense énergétique.

PERRIN C. (2021) "L'émergence de l'activité physique adaptée dans le parcours de soins des maladies chroniques entre réadaptation et éducation salut génique"; SociologieS. L'émergence de l'Activité physique adaptée (APA) dans le monde médical est étudiée au prisme de ses appuis normatifs dans deux spécialités médicales aux rôles précurseurs complémentaires : la cardiologie exercée dans les centres hospitaliers universitaires et la diabétologie des réseaux de santé. Une tension normative apparaît entre visée d'adaptation de l'organisme à un effort contrôlé et visée d'adaptativité (Canguilhem, 1966) par le développement de l'auto-normativité du patient. Cette tension met en lumière les enjeux de construction du territoire professionnel de l'APA au sein des communautés professionnelles de santé, en même temps qu'elle objective des formes contemporaines de gouvernement des conduites corporelles.

PERRIN C.; DUMAS A.; MARCHISET G.V. (2021) "L'activité physique comme objet de santé publique : fabrique, diffusion et réception des nouvelles normes de santé active."; SociologieS. Objectif : renouvellement des normes de la pratique physique et sportive à l'échelle internationale.

#### Thèses :

SALUN, L. (2011), "Analyse de la relation entre le niveau d'activité physique et la composition corporelle d'adolescents présentant une déficience intellectuelle : impact d'une prise en charge de l'obésité par un programme d'activité physique adaptée" Université Claude Bernard - Lyon I. L'objectif de cette étude est d'étudier la condition physique d'adolescents présentant une déficience intellectuelle et de l'analyser en fonction du degré d'obésité. Condition physique, capacité cardiorespiratoire, obésité, déficience intellectuelle, masse grasse, adolescents

ABDELLAOUI, S. (2019) "L'interaction verbales en EPS : étude comparative entre enseignants expérimenté et enseignants novice en jeu de football". L'interaction verbale en EPS : étude comparative entre enseignants expérimenté et enseignants novice en jeu de football. (Didactique)

AOUINI, H. (2019) "Intelligence émotionnelle comparaison entre les jeunes athlètes et les non-athlètes en fonctions du sexe et de l'âge". Intelligence émotionnelle comparaison entre les jeunes athlètes et les non-athlètes en fonctions du sexe et de l'âge. (psycho-socio)



- HAWENI, A. (2019) "Effets de l'insertion d'un module de formation en body langages et prise de parole en public sur les qualités d'appropriation de la compétence de communications chez les enseignants stagiaire D'EPS". Effets de l'insertion d'un module de formation en body langages et prise de parole en public sur les qualités d'appropriation de la compétence de communications chez les enseignants stagiaire D'EPS. (Psychologie)
- JELLALI, H. (2019) "Influence de la pratique sportive en milieu ordinaire sur les attitudes de l'entourage à l'égard des jeunes déficients intellectuels d'atteinte légère". Influence de la pratique sportive en milieu ordinaire sur les attitudes de l'entourage à l'égard des jeunes déficients intellectuels d'atteinte légère. (psycho-moteur)
- KACEM, N. (2019) "Mécanisme de reproduction sociale de la culture futsal, modélisation des niveaux et sens des règles du jeu". Mécanisme de reproduction sociale de la culture futsal, modélisation des niveaux et sens des règles du jeu. (Sociologie)
- KCHAREM, M. (2019) "L'EPS objet de représentations sociales controversées entre enseignants élèves et parents Etude dans les collèges de Sfax". L'EPS objet de représentations sociales controversées entre enseignants élèves et parents Etude dans les collèges de Sfax. (Sociologie)
- MADAH, T. (2019) "Impact d'un programme d'intervention en matière de prévention en matières et de gestion". Impact d'un programme d'intervention en matière de prévention en matières et de gestion. (Didactique)
- MELKI, H. (2019) "Conception et pratique d'évaluation, des étudiants stagiaires en éducation physique par des enseignants encadreur". Conception et pratique d'évaluation, des étudiants stagiaires en éducation physique par des enseignants encadreur. (Didactique)
- RKIK, G. (2019) "Rôle de la vidéo dans le processus d'enseignement apprentissage des actions tactique en éducation physique et sportif". Rôle de la vidéo dans le processus d'enseignement apprentissage des actions tactique en éducation physique et sportif. (Didactique)
- ZAOUI, M. (2019) "Conflit et Performance des Bureaux Fédération Sportives Tunisiennes". Conflit et Performance des Bureaux Fédération Sportives Tunisiennes. (Sociologie)
- ZAYED, W. (2019) "Contribution des enseignants associées à la formation des étudiants stagiaires Tunisiens. Analyse des pratiques d'accompagnement". Contribution des enseignants associés à la formation des étudiants stagiaires Tunisiens. Analyse des pratiques d'accompagnement. (Didactique)
- Mémoires :
- ABEDELGHANIM, D. (2019) « Les représentations de l'homosexualité dans le sport tunisien, Les Regards des entraîneurs sportifs », ISSEP KS. Les représentations de l'homosexualité dans le sport tunisien, Les Regards des entraîneurs sportifs. (Sociologie)
- ABEDELGHANIM, R. (2019) « La socialisation des jeunes filles basketteuses dans un centre de formation d'élites », ISSEP KS. La socialisation des jeunes filles basketteuses dans un centre de formation d'élites. (Sociologie)

- ALABIDI, O. (2018) "Effet de l'exercice physique à jeun pendant ramadan sur l'explosivité et des paramètres physiologiques chez les jeunes joueurs de tennis", ISSEP KS. Effet de l'exercice physique à jeun pendant ramadan sur l'explosivité et des paramètres physiologiques. (Performance)
- ALGHARBI, M. (2019) « La communication verbale dans la relation entraîneur-entraîné chez les footballeurs de la région d'Ariana âgés entre 10-17ans », ISSEP KS. La communication verbale dans la relation entraîneur-entraîné chez les footballeurs de la région d'Ariana âgés entre 10-17ans. (psycho-sociologie)
- ALSAYAR, I. (2019) « Représentations sociales et professionnelles des enseignants de l'éducation physique et sportive EPS : cas de la ville du Kef », ISSEP KS. Représentations sociales et professionnelles des enseignants de l'éducation physique et sportive EPS : cas de la ville du Kef. (Sociologie)
- AMARA M. (2019), « L'apport de l'état psychologique du manager du sport sur les autres opérateurs dans une organisation sportive », ISSEP Kef. L'apport de l'état psychologique du manager du sport sur les autres opérateurs dans une organisation sportive
- BAZID M. (2019), "Analyse de la politique sportive en Tunisie après la transition (cas de la gestion budgétaire par objectif au ministère des affaires de la jeunesse et du sport depuis 2014) », ISSEP Kef. Analyse de la politique sportive en Tunisie après la transition (cas de la gestion budgétaire par objectifs au ministère des affaires de la jeunesse et du sport depuis 2014).
- BELHAJSALAH, F. (2018) "Le degré d'acquisition des compétences professionnelles au cours d'un programme de formation initiale à l'enseignement : cas des étudiants stagiaires en EPS à l'ISSEP Ksar Said", ISSEP KS. Le degré d'acquisition des compétences professionnelles au cours d'un programme de formation initiale à l'enseignement : cas des étudiants stagiaires en EPS à l'ISSEP Ksar Said. (Didactique)
- BEN HSINE, Y. (2019) "Analyse didactique des pratiques évaluatives formatives à l'université : étude de cas au regard du genre", ISSEP Sfax. Analyse didactique des pratiques évaluatives formatives à l'université : étude de cas au regard du genre. (Didactique)
- BEN SIDHOM, M. (2018) "Influence de l'activité motrice sur l'attention soutenue, le plaisir d'apprendre et la régulation rythmique chez des élèves de 2eme année primaire en séance de musique", ISSEP Sfax. Influence de l'activité motrice sur l'attention soutenue, le plaisir d'apprendre et la régulation rythmique chez des élèves de 2eme année primaire en séance de musique (psychologie cognitif)
- BENADOUI, A. (2018) "Effet de l'expertise sportive sur les pratiques d'enseignement et de formation de deux enseignants débutants", ISSEP KS. Effet de l'expertise sportive sur les pratiques d'enseignement et de formation de deux enseignants débutants. (Didactique)
- BENMOUSSA, S. (2019) « L'impact de l'année du baccalauréat sur l'abandon de l'activité sportive : cas des nageurs tunisiens », ISSEP KS. L'impact de l'année du baccalauréat sur l'abandon de l'activité sportive : cas des nageurs tunisiens. (Sociologie)

- BORGI, S. (2019) "Tricherie et plagia à l'université tunisienne : contribution à l'étude des pratiques étudiantes frauduleuses des travaux personnels et des examens sur table", ISSEP Sfax. Tricherie et plagia à l'université tunisienne : contribution à l'étude des pratiques étudiantes frauduleuses des travaux personnels et des examens sur table. (Didactique)
- BOUSOFFARA, S. (2019) "Effet du yoga sur l'attention et l'anticipation des joueurs de handball avant une compétition", ISSEP Sfax. Effet du yoga sur l'attention et l'anticipation des joueurs de handball avant une compétition. (psycho-moteur)
- BRIBECH, F. (2019) "Effet de l'heure de la journée sur la fréquence d'apparition des comportements perturbateurs des jeunes lycéens en EPS", ISSEP Sfax. Effet de l'heure de la journée sur la fréquence d'apparition des comportements perturbateurs des jeunes lycéens en EPS. (Didactique)
- BRIK S. (2019), « باباشلا تاغلطت اهتمةلامى دم و باباشلا راد », ISSEP Kef. Maisons de jeunes et à quel point elles sont conformes aux besoins des jeunes
- CHABCHOUB, A. (2019) "Effet d'ordre de présentation et d'information erroné sur l'anticipation chez les joueurs de football en fonction de l'expertise", ISSEP Sfax. Effet d'ordre de présentation et d'information erroné sur l'anticipation chez les joueurs de football en fonction de l'expertise. (psycho-moteur)
- CHELLY, A. (2019) "Effet de la motivation autodéterminée en éducation physique sur le bien être perçu chez les enfants tunisiens en fin d'école élémentaire dans deux milieux scolaires différents (secteur privé et étatique)", ISSEP Sfax. Effet de la motivation autodéterminée en éducation physique sur le bien être perçu chez les enfants tunisiens en fin d'école élémentaire dans deux milieux scolaires différents (secteur privé et étatique). (psycho-moteur)
- CHOUCHENE, S. (2019) "Etude des tracas quotidien des étudiants : lien avec la santé perçue", ISSEP Sfax. Etude des tracas quotidien des étudiants : lien avec la santé perçue. (Psychométrie)
- FAKER, R. (2019) « Effet d'un programme d'entraînement des sprints répétés (RSA) et de puissance maximale aérobie (PMA) sur l'endurance intensive chez des Footballeuses séniors Tunisiennes », ISSEP KS. Effet d'un programme d'entraînement des sprints répétés (RSA) et de puissance maximale aérobie (PMA) sur l'endurance intensive chez des Footballeuses séniors Tunisiennes. (Performance)
- FAKHER, F. (2019) "Contribution des enseignants associées à la formation des étudiants stagiaires Tunisiens. Analyse des pratiques d'accompagnement", ISSEP KS. Suivi psychologique et mental de jeunes footballeurs amateurs de la région de Ben Arous. (Psychologie)
- FRIKHA, N. (2018) "Etude comparative entre l'apprentissage moteur par la théorie dynamique et l'apprentissage moteur par la théorie cognitive sur la stabilité de la cheville", ISSEP Sfax. Etude comparative entre l'apprentissage moteur par la théorie dynamique et l'apprentissage moteur par la théorie cognitive sur la stabilité de la cheville (psycho-physio)

- GHADDAB, G. (2018) "Effet du programme d'entraînement sur la vitesse maximale aérobie VMA, la force et la vitesse", ISSEP Sfax. Effet du programme d'entraînement sur la vitesse maximale aérobie VMA, la force et la vitesse. (Performance)
- GOUJIAA, B. (2019) "Impact de l'écoute de la musique synchronisée sur la capacité psychomotrice des nageurs adolescents", ISSEP Sfax. Impact de l'écoute de la musique synchronisée sur la capacité psychomotrice. (psycho-moteur)
- HAMMAMI, O. (2019) « L'estime de soi et le soi physique chez les adolescents (12 ans -15 ans) », ISSEP KS. L'estime de soi et le soi physique chez les adolescents (12 ans -15 ans). (psycho-physiologie)
- HENCHIRI, R. (2019) "Effet de l'état d'anxiété et du stress sur les performances cognitives des élèves", ISSEP Sfax. Effet de l'état d'anxiété et du stress sur les performances cognitives. (Psychologie cognitive)
- JNIDI H. (2019), "بعلاملا تبايصر و تبايرلا تايعمجللي مومعلا ليومتلا", ISSEP Kef. Financement public des associations sportives et entretien des stades
- KRKADIA, H. (2019) "Bien être spirituel et l'état psychologique optimal chez les étudiants", ISSEP Sfax. Bien être spirituel et l'état psychologique optimal chez les étudiants. (Psychologie)
- LEJRI, M. (2019) "Effet de l'immersion en eau froide sur les paramètres physiques et sur les bios marqueurs du stress oxydatif chez les footballeurs amateurs", ISSEP Sfax. Effet de l'immersion en eau froide sur les paramètres physiques et sur les bios marqueurs du stress oxydatif (psycho-physio)
- LTAYEF, M. (2019) « Investissement et influence des parents dans le choix et la réussite de leurs enfants en sports football », ISSEP KS. Investissement et influence des parents dans le choix et la réussite de leurs enfants en sports football. (Sociologie)
- MAALLOUL, R. (2018) "Ingestion de la mélatonine a atténué les inflammations et les dommages lors d'un exercice instance chez les obèses", ISSEP Sfax. Ingestion de la mélatonine a atténué les inflammations et les dommages lors d'un exercice instance. (bio-physio)
- MAAREF, N. (2019) "Le multimédia au service de l'apprentissage tactique en EPS : exemple du handball", ISSEP Sfax. Le multimédia au service de l'apprentissage tactique en EPS : exemple du handball. (Didactique)
- MAHJOUR, H. (2019) "Responsabilité sociale des associations sportives étude de cas : el makarem mahdia", ISSEP Sfax. Responsabilité sociale des associations sportives étude de cas : el makarem mahdia. (Sociologie)
- MTAALLAH, Z. (2019) « L'effet facilitateur de la pratique de volleyball sur le développement des compétences sociales des enfants ayant un trouble de spectre autistique âgés de 5 à 15ans », ISSEP KS. L'effet facilitateur de la pratique de volleyball sur le développement des compétences sociales des enfants ayant un trouble de spectre autistique âgés de 5 à 15ans.(sociologie)

- RADDOUI, S. (2018) "Effet d'un programme Ludo motrices sur la sévérité de bégaiement et la communication orale chez des élèves âgés de 7ans", ISSEP Sfax. Effet d'un programme Ludo motrices sur la sévérité de bégaiement et la communication orale. (Didactique)
- RAHAL, S. (2019) « L'évolution des préoccupations des enseignants stagiaires entre le début et la fin de stage d'enseignement en éducation physique et sportive », ISSEP KS. L'évolution des préoccupations des enseignants stagiaires entre le début et la fin de stage d'enseignement en éducation physique et sportive. (Didactique)
- SADIK M. (2019), « (إربكلا سنوت ميلقا) تير شبلأ تيمنتلا و تيضاييرلا تيساييلا نيين بيسنوتلا يدل قرحلا تيضاييرلا و تيندبلا تيسرامملا », ISSEP Kef. Libre pratique physique et sportive chez les Tunisiens entre politique sportive et développement humain (Région du Grand Tunis)
- SELMY M. (2019), « (يضايرلا رييستلا يف تظاوملا حيق ديسجت و تيسردملا تضايرلا) », ISSEP Kef. Le sport scolaire et l'incarnation des valeurs citoyennes dans le management du sport
- SLAMA, M. (2019) "Rapports sociaux au sexe et l'enseignement de l'EPS : étude du curriculum en acte d'une étudiante au cours du stage de préparation à la vie professionnelle", ISSEP KS. Rapports sociaux au sexe et l'enseignement de l'EPS : étude du curriculum en acte d'une étudiante au cours du stage de préparation à la vie professionnelle. (Sociologie)
- SOUHAIL, S. (2019) « L'impact du chômage sur le développement psycho-social des diplômés de l'ISSEP Ksar Said », ISSEP KS. L'impact du chômage sur le développement psycho-social des diplômés de l'ISSEP Ksar Said. (psycho-sociologie)
- TAYEG N. (2019), « Analyse descriptive de l'état des centres de promotions en Tunisie à l'occasion de leur 30ème anniversaire de création », ISSEP Kef. Analyse descriptive de l'état des centres de promotions en Tunisie à l'occasion de leur 30ème anniversaire de création
- TOUATI, M. (2018) "Harcèlement sexuel en milieu universitaire de Sfax", ISSEP Sfax. Harcèlement sexuel en milieu universitaire de Sfax. (Sociologie)

#### Rapports :

- DIRECTION GENERALE DE LA SECURITE PUBLIQUE (2015), « Taux Des Faits Criminels En Tunisie 2014-2015 » ; Rapport Direction Générale de la Sécurité publique. Tunis, Tunisie
- INS (2016), « Taux De Pauvreté Par Gouvernorat » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie
- INS (2018), « Evolution du nombre de stades gazonnés par gouvernorat entre 2008 et 2018 » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie
- INS (2018), « Evolution du nombre des femmes licenciées par gouvernorat entre 2009 et 2017 » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie
- INS (2018), « Evolution du nombre des hommes licenciés par gouvernorat entre 2009 et 2017 » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie
- INS (2018), « Evolution du nombre des salles de sports par gouvernorat entre 2008 et 2018 » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie

INS (2018), « Evolution du nombre total des licenciés par gouvernorat entre 2009 et 2017 » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie

INS (2018), « Evolution du nombre total des licenciés par secteur entre 2009 et 2018 » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie

INS (2018), « Nombre de parcours de santé, salles couvertes, terrain de foot et par gouvernorat » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie

INS (2018), « Nombre de salles de sports publique et privée en Tunisie entre 2008 et 2018 » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie

INS (2018), « Répartition des licenciés des activités sportives par sexe » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie

INS (2018), « Taux de croissance des salles de sports par gouvernorat » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie

INS (2018), « Evolution des abonnés aux salles de sport privées par gouvernorat entre 2008 et 2018 » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie

INS (2020), « Evolution De Densité De La Population Tunisienne Par Km<sup>2</sup> Entre 2004-2014 » ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie

INS (2020), « La Démographie Et Le Nombre Des Licenciés A Tunis » ; Institut National de la Statistique et Ministère de la jeunesse et des sports ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie

INS (2020), « L'infrastructure Sportive A Tunis » ; Institut National de la Statistique et Ministère de la jeunesse et des sports ; Rapport Institut National des Statistiques. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de centres de formation des jeunes en football » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de centres de formation des jeunes en handball » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de centres de formation sportives par gouvernorat en 2019 – 2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de centres de formations et de stages pour les sportifs » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre De Centres Médicaux Sportifs Et Maisons De Corrections Par Gouvernorat En 2020 » ; Rapport du Ministère de la jeunesse et des sports et Direction générale de la sécurité publique. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de football par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés d'Athlétisme par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés d'Avion par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Badminton par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Baseball par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Basket-ball par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Boule de Fer par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Boxe par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Bridge par sexe à Kasserine en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Culturisme par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Cyclisme par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Danse sportive par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Gymnastique par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Haltérophilie par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Handball par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Jeu d'échecs par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Jeux électroniques par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Judo par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Ju-jitsu par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Karaté par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Kayak par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Kick boxing par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Kishinkai par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de la Pêche par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Lutte par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de mini-football par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Moto-cross par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Natation par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Ping-pong par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Plongée par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Rugby par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Speed-ball par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Sports pour handicapés par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Taekwondo par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Tennis par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Tir sportif par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Triathlon par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Voile par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Volleyball par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Wushu Kung-fu par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés de Yusican Bidou par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés d'Equitation par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés du Golf par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés du Sport automobile par sexe à Sfax en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de piscines couvertes par gouvernorat » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de pistes d'athlétismes artificielles » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre De Salles Couvertes, Pistes D'athlétisme, Terrains De Football Et Des Centres De Formations En 2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre De Terrains De Golf, Piscine, Maisons De Jeunes Et Centre De Stage Et De Vacances D'été En 2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre des jardins sportifs par gouvernorat en 2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de centres de formation des jeunes en athlétisme » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Le rapport de masculinité des licenciés par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de centres de médecine et des sciences du sport » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de centres de stage et de vacances d'été » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de licenciés par sexe et par gouvernorat en 2019-2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre de parcours de golf par gouvernorat en 2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Nombre De Parcours De Santé Et Jardins Sportifs Par Gouvernorat En 2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE L'EDUCATION (2017), "Sports Etablis dans l'enseignement secondaire" ; Rapport Ministère de l'Education. Tunis, Tunisie

OBSERVATOIRE NATIONAL DU SPORT (2020), « La pratique physique et sportive chez les Tunisiens », enquête de terrain sur les attitudes et tendances

Sites Web :

LA COUR DES COMPTES (2011) "L'éducation physique et les sports scolaires et universitaires à la région d'El Kef: état des lieux" disponible à <http://www.courdescomptes.nat.tn>

**IS :**

Ouvrage :

FITOURI C. (2019), « Pour Une Meilleure Contribution Des Équipements Sportifs Au Processus Du Développement Local : Cas De La Tunisie ». Les opérateurs du sport en Tunisie

Rapport :

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Infrastructures Ministère de la Jeunesse et Sport, Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie. Tableau excel qui englobe l'infrastructure déclarée par le Ministère de la Jeunesse et du sport

Opérateurs :

Ouvrage :

FITOURI C. (2019) « Parrainage de création et parrainage de participation dans le domaine de l'évènementiel sportif : quelles stratégies pour la Tunisie ? » ; Centre de Publication Universitaire. Tunis, Tunisie. Le présent ouvrage a pour objectif de soulever la réflexion sur l'efficacité du parrainage de création et du parrainage de participation dans le domaine de l'évènementiel sportif. Chaque mode présente des avantages et des inconvénients propres à ses spécificités. Ainsi, créer et/ou participer à un évènement sportif est une décision stratégique face à un souci du retour sur investissement.

Articles :

FITOURI C. () ; « Sport et Management en Tunisie »

FITOURI C. (2020) « Genre leadership et motivation par le travail dans l'administration sportive », Revue Africaine de Management, Vol 5 (2). Dans le secteur sportif fondé sur l'équité et l'humanisme, les inégalités en termes de genre dans l'ascension professionnelle au sein de l'administration sportive sont remarquables en Tunisie. Nous enregistrons une sous-représentation des femmes dans la pratique sportive et aux postes de décision. L'objectif de cette recherche est d'étudier le parcours professionnel des hommes et des femmes leaders dans l'administration sportive. Cette étude permet de confronter et de croiser les regards en termes de stéréotypes sociaux, de style de direction, de motivation au travail et de solutions collectives. Cette approche collective permettrait d'élaborer un diagnostic commun et de dessiner des pistes de convergences, pour avancer sur la voie de l'équité socio-économique en termes de genre.

LACHHEB M., MOUALLA N., KHROUF M., FITOURI C., Abid S. (2010) « L'accès des femmes aux postes de décision dans les organisations sportives fédérales " ; l'Association « Sport au Féminin »- Juillet 2010. Tunisie. Il s'agit d'une recherche action s'inscrivant dans le champ général de la sociologie des organisations sportives s'intéressant aux stratégies des acteurs et leurs rapports à l'autre dans les organisations sociales. Elle se focalise précisément sur les organisations sportives et tente d'expliquer et de comprendre les mécanismes et les facteurs qui entrent en jeu dans le processus de participation des femmes à la prise de décision, en essayant de mettre au clair les obstacles qui entravent l'accès des femmes à la sphère décisionnelle.

Mémoire :

DOUIRI F. (2012), « Les associations sportives en Tunisie et leur mutation en sociétés" ; Mémoire Institut Supérieur de Gestion de Tunis, Tunisie. En conclusion, le sport doit être en mesure d'assimiler le nouveau cadre commercial dans lequel il doit évoluer sans perdre pour autant son identité ni son autonomie qui soulignent les fonctions qu'il remplit dans les domaines social, culturel, sanitaire ou éducatif.

### Rapports :

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Répartition des associations sportives en Tunisie selon le genre en 2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Répartition des associations sportives pour femmes par gouvernorat en 2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Répartition des sportifs des sports collectifs par sexe et par gouvernorat en 2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Répartition des sportifs individuels par sexe et par gouvernorat en 2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2020), « Répartition des associations sportives par gouvernorat en 2020 » ; Rapport Ministère de la Jeunesse et du Sport, Gouvernement Tunisien. Tunis, Tunisie

OMRANI F. (2021) « Répertoire des emplois-types des fédérations sportives tunisiennes » ; Observatoire National du Sport. Tunis, Tunisie. Ce référentiel, qui met en lumière la spécificité et la technicité des métiers des agents des fédérations sportives, peut être utile pour la mise en œuvre de plans de recrutement et de formation, l'élaboration des parcours professionnels, adapter les ressources humaines aux futurs besoins en compétences, préparer des entretiens professionnels et valoriser les métiers et les parcours professionnels des agents.

### Sites Web :

ACT (2021); Disponible: <https://actdev.org/fr/>. L'ACT est une organisation chrétienne de développement qui travaille afin d'amener la transformation dans la vie des populations du nord de l'Afrique. Nous travaillons avec les plus marginalisés, vulnérables ou désavantagés, avec les groupes qui travaillent avec eux, et dans la société dans laquelle ils vivent. Nous voulons faire ceci à un coût raisonnable et en accord avec nos valeurs

ACT (2021) ; Disponible : <https://actdev.org/fr/nos-projets/reponse-au-covid-19/>. Covid-19 action de soutien

Association Coopération pour le Sport et le Divertissement ; Disponible : <https://es-la.facebook.com/ASSOCIATION.TADHAMEN.DU.SPORT.ET.LOISIR/posts/1094808537586844/>. Association qui vise à encadrer les enfants et les jeunes dans la région Hay el Tadamon

ASSOCIATION FEMMES PROGRES (2021) ; Disponible : [https://fr-fr.facebook.com/pg/Association-Femmes-Progr%C3%A8s-229615637224379/about/?ref=page\\_internal](https://fr-fr.facebook.com/pg/Association-Femmes-Progr%C3%A8s-229615637224379/about/?ref=page_internal). L'Association Femme Progrès a pour but de soutenir les femmes et de les encourager à assumer leur belle mission avec joie et amour

ASSOCIATION TUNISIENNE DES RANDONNEURS (2021) ; Disponible : <http://www.randotunisie.tn/>. L'Association Tunisienne des Randonneurs est le fruit de la volonté de quelques jeunes tunisiens, amoureux de la nature, soucieux de préserver ses richesses et évoluer l'écotourisme précisément dans les zones rurales de la Tunisie profonde

BIZERTE GROUPE WORKOUT (2021) ; Disponible : [https://www.facebook.com/pg/Bizerte-Groupe-workout-510129189084349/about/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/Bizerte-Groupe-workout-510129189084349/about/?ref=page_internal)

BRIGHT WOMEN'S ASSOCIATION OF TODAY (2021); Disponible: [https://www.facebook.com/pg/associationfemmebrillanteaujourd'hui/about/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/associationfemmebrillanteaujourd'hui/about/?ref=page_internal). Bright Women's Association of Today is a start-up not for profit social service organization in Tunis

CAPOEIRA TUNIS (2021) ; Disponible : <https://www.facebook.com/Capoeira-Tunis-149667195050626/>

CENTRE DE CAMPING EN TUNISIE (2021) ; Disponible : <http://www.campingo.com/camping-tunisie>

CLUB CAMPING TUNISIE (2021) ; Disponible : [https://www.facebook.com/pg/Club.Camping.Tunisie/about/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/Club.Camping.Tunisie/about/?ref=page_internal). Envie de sortir ? envie de vivre des moments inoubliables ? envie de camper ? Venez découvrir notre ambiance magnifique, vivre des vacances au pied de l'eau, admirer le lever/coucher du soleil dans des endroits paradisiaques, des paysages splendides...Entre l'île de la Galite et les magnifiques montagnes du pays en passant par la Sahara Tunisienne...nous vous garantissons des moments exceptionnels !Le tout accompagnés par des professionnels du domaine...Une seule adresse : CLUB CAMPING TUNISIE, WE LOVE TUNISIA, WE STAY IN TUNISIA !

CLUB CYCLO TUNISIEN (2021) ; Disponible : [https://fr-fr.facebook.com/pg/ClubCycloTunisien/about/?ref=page\\_internal](https://fr-fr.facebook.com/pg/ClubCycloTunisien/about/?ref=page_internal). Club Cyclo Tunisien est particulièrement dynamique, qui organise de temps à autre de parcours

Club de marche « Kolna Nemchiw » ; Disponible : <https://www.facebook.com/kolnanemchiw/> <http://www.kolnanemchiw.org/>. KOLNA NEMCHIW est une association, de droit tunisien, qui regroupe sous son enseigne plus de 3500 pratiquants à travers 11 clubs de marche en Tunisie

[CLUB NAUTIQUE DU LAC – Tunis / Tunisie \(2021\) ; Disponible : https://www.facebook.com/pg/Club-Nautique-du-Lac-Tunis-Tunisie-176071789147461/about/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/Club-Nautique-du-Lac-Tunis-Tunisie-176071789147461/about/?ref=page_internal). Sport, détente, arts martiaux, fitness, aérobic, formations, forums, restauration, zen, séminaires, meetings, manifestations, cérémonies, berges du lac, nautique, salle de sport, tennis, football, mariages, anniversaires, cafétéria, ...

CNSBS : le club des sports nautiques de Sidi Bou Said ( Officiel ) (2021) ; Disponible : <https://fr-fr.facebook.com/groups/cnsbs/about>. We're all in this together to create a welcoming environment. Let's treat everyone with respect. Healthy debates are natural, but kindness is required

GENIUS LAB CLUB ROBOTIQUE, SCIENCE ET 3D (2021) ; Disponible : [https://www.facebook.com/pg/GeniusLABclubenfant/about/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/GeniusLABclubenfant/about/?ref=page_internal). Voulant stimuler et développer le raisonnement critique et analytique chez nos enfants de 5 à 17 ans, nous avons opté pour les clubs scientifiques.

1-Club Robotique et Ingénierie 2-Club de Science et Chimie 3-Club Modélisation et Impression 3D

RUNNING CLUB TUNIS (2021); Disponible: <http://runningclubtunis.blogspot.com/>. Au RCT la passion est la course pied et le sport en général. Courir est un sport accessible à tous ! Quel que soit votre niveau, si vous êtes motivés pour pratiquer ce sport passionnant aux bienfaits multiples, rejoignez-nous pour des séances de coaching adaptées à votre niveau ou personnalisées... Running Club Tunis .... Plus qu'un club .... Une famille

SOUSSE STREET WORKOUT (2021) ; Disponible : <https://fr-fr.facebook.com/pages/category/Sports-Club/Sousse-street-workout-251833508313333/>

URBAN DANCE (2021) ; Disponible : <https://fr-fr.facebook.com/urbandanceTN>

### **Programmes et Projets :**

#### Sites Web :

ACT (2019) ; Disponible : <https://actdev.org/fr/a-propos/>. L'ACT est une organisation chrétienne de développement qui travaille afin d'amener la transformation dans la vie des populations du nord de l'Afrique. Nous travaillons avec les plus marginalisés, vulnérables ou désavantagés, avec les groupes qui travaillent avec eux, et dans la société dans laquelle ils vivent. Nous voulons faire ceci à un coût raisonnable et en accord avec nos valeurs

ACT (2019) ; Disponible : <https://actdev.org/fr/nos-projets/projets-accomplis/>. Développement Communautaire Renforcement des Compétences & Société Civile Création d'Emploi & Employabilité Plaidoyer & Justice Sociale Projets achevés

AGIL (2021), « Association Sportive AGIL » ; Disponible : <https://fr-fr.facebook.com/AssociationSportifAgil>. Équipe sportif interne, intégration des enfants des employés

AGIL (2021), « Agil - siège social » ; Disponible : <https://fr-fr.facebook.com/AsagilSiegeSocial/>. Équipe sportif interne

AMI ASSURANCES (2020), « Ensemble pour dessiner un sourire sur le visage de nos enfants " AMI Assurances Partenaire Officiel de l'Olympisky FITNESS DAY » ; Disponible : <http://www.assurancesami.com/fr/actualites/ensemble-pour-dessiner-un-sourire-sur-le-visage-de-nos-enfants-ami-assurances-partenaire>. Partenaire Officiel de l'Olympisky

BIAT ASSURANCES (2020), « Assurances BIAT renouvelle son parrainage de l'événement Ultra Mirage El Djerid » ; Disponible : <http://www.assurancesbiat.com.tn/actualites/assurances-biat-renouvelle-son-parrainage-de-levenement-ultra-mirage-el-djerid>. Assurances BIAT partage avec l'Ultra Mirage El Djerid plusieurs valeurs qui sont le défi, l'ambition, la solidarité et le dépassement de soi ; c'est pour ces raisons que depuis 2017, nous soutenons cette manifestation qui est organisée par des Tunisiens » a déclaré Mme Moalla Harrouch lors de la cérémonie, ajoutant : « c'est une compétition sportive de haut niveau, qui implique également la jeunesse et le sud et qui permet de mettre en valeur la Tunisie, et cette année, le défi sera encore plus grand puisque l'organisation se déroulera dans un contexte marqué par le COVID

BNA (2021) "Aménagement de terrains de quartiers omnisports" ; Disponible : [http://www.bna.tn/fr/news/la-signature-de-la-convention-de-partenariat-entre-la-bna-et-le-ministre-re-de-la-jeunesse.422.html?id\\_article=536](http://www.bna.tn/fr/news/la-signature-de-la-convention-de-partenariat-entre-la-bna-et-le-ministre-re-de-la-jeunesse.422.html?id_article=536).

Signature de convention entre la BNA et le MJSIP pour l'aménagement de 7 terrains de quartiers omnisports dans le cadre des activités RSE de la BNA

COMAR ASSURANCES (2020) « Marathon COMAR de Tunis-Carthage » ; Disponible : <https://www.comar.tn/actualites/marathon-comar-de-tunis-carthage-0>. Pour cette année, en raison de la

pandémie de la Covid-19, les rassemblements à grande échelle ont été suspendus et beaucoup d'autres épreuves sportives dans le monde entier ont été annulées ou reportées. En effet le monde de l'athlétisme se dirige vers la technologie et le virtuel pour s'entraîner, garder le contact avec leurs coéquipiers et surtout pour participer aux différentes compétitions. Et vu l'évolution de la situation sanitaire dans notre pays, le comité d'organisation a décidé de reporter la 35ème édition du Marathon COMAR de Tunis-Carthage pour l'année 2021 et ce, pour pouvoir fêter cet évènement comme il se doit. Pour l'année 2019, une série de courses promotionnelles virtuelles ont été organisées le 05 et le 06 Décembre 2020 : Le Virtual Run COMAR de Tunis-Carthage 2020

COMAR ASSURANCES (2020), « Marathon COMAR de Tunis- Carthage, certificat AIMS » ; Disponible : <https://www.comar.tn/actualites/marathon-comar-de-tunis-carthage-certificat-aims>. Marathon COMAR de Tunis-Carthage is a member of the Association of International Marathons Distance Races AIMS for the year 2020

COMAR ASSURANCES (2021), « Marathon COMAR » ; Disponible : <https://www.facebook.com/comarmarathon/>. Chers sportifs, à très bientôt pour la nouvelle édition du Virtual Run COMAR de Tunis-Carthage! Prenez soin de vous et n'oubliez pas de faire des activités physique pour rester en forme

COMAR ASSURANCES (2021), « Marathon COMAR de Tunis-Carthage : Label Bronze de l'IAAF » ; Disponible : <https://www.comar.tn/actualites/marathon-comar-de-tunis-carthage-label-bronze-de-liaaf>. Désormais notre Marathon COMAR de Tunis-Carthage est inscrit dans le calendrier International de l'IAAF à l'image des grands Marathons dans le monde

FONDATION BIAT POUR LA JEUNESSE (2021) ; Disponible : [https://www.facebook.com/pg/fondationBIATpourlajeunesse/about/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/fondationBIATpourlajeunesse/about/?ref=page_internal). La Fondation BIAT est un organisme caritatif qui œuvre pour la promotion de la jeunesse tunisienne. Elle a pour ambition de soutenir les jeunes tunisiens et notamment ceux issus des régions en se basant sur des valeurs d'ouverture multiculturelle, d'excellence et de partage. Les actions menées tournent autour de trois axes : Education, Culture et Entrepreneuriat. Les premiers projets lancés concernent l'éducation sous les thèmes « Egalité des chances » et « Aide à l'orientation ». Aussi l'épanouissement psychologique des jeunes, la richesse et diversité culturelles sont au cœur des projets liés à la Culture. Concernant l'Entrepreneuriat, la Fondation lancera une série de projets ayant pour objectifs de développer la fibre entrepreneuriale chez les jeunes et de les préparer à affronter les nombreux défis liés à leur transition de la vie universitaire à la vie professionnelle

JEUNESSE ET CITOYENNETE LYCEE SPORTIF (2013) ; Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PfVlzXkmARM>. Projet de sensibilisation pour introduire les jeunes à la citoyenneté et aux élections

KAPITALIS (2015) "Ooredoo beach volley" ; Disponible : <http://kapitalis.com/tunisie/2015/08/04/lete-show-avec-ooredoo-beach-volley/>. Ooredoo Beach Volley assurera le show sur les plages !

KAPITALIS (2020), « Avec Helmet Sportif, Agil crée l'évènement pour dénicher de jeunes talents » ; Disponible : <http://kapitalis.com/tunisie/2020/02/10/sport-agil-cree-levenement-pour-denicher-de-jeunes-talents-avec>

[helmetsportif/](http://helmetsportif/). « Helmet Sportif By Agil » est un nouveau concept qui cible les enfants sportifs de moins de 14 ans. Il vise à sélectionner des jeunes talents. Et de les accompagner dans leur parcours sportif sur le plateau de « Attesia Sport »

LABO SVR TUNISIE (2019) « Tournoi de Beach volley el Fatha Kelibia 2019 Labo SVR Tunisie » ; Disponible : <https://www.facebook.com/LaboSVRTunisie/videos/tournoi-de-beach-volley-el-fatha-kelibia-2019/1643294175802426/>. Tournoie beach volley

MARATHON OASIS (2014) « Tourisme sportif en Tunisie ». La Tunisienne Gazelle Run Les Foulées d'Alyssa - et pensons dès maintenant à participer encore plus nombreuses à l'édition 2021 que nous préparons était - Amicalement, sportivement

OOREDOO (2018), « Ooredoo sponsorise l'Aspire Beach Volley Qatar Master 2018 » ; Disponible : <https://www.qatar-tribune.com/news-details/id/146877/ooredoo-sponsors-aspire-beach-volley-qatar-master-2018>. Le championnat de quatre jours qui se tiendra à Aspire Park du 27 au 30 novembre est organisé par la Confédération asiatique de volleyball (AVC), Qatar Volleyball Association (QVA), Qatar Olympic Committee (QOC) et Aspire Zone Foundation (AZF).L'édition 2018 promet d'être plus grande et meilleure que jamais, avec les meilleures équipes de huit pays asiatiques en lice pour le titre

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (2014) ; Disponible : <https://tunisia.iom.int/content/loim-et-la-jeunesse-de-tunisie>. La Tunisie est membre de l'OIM depuis 1999. La mission de l'OIM en Tunisie a été établie en 2001. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société

ركنتم /. ركنتم <https://www.raj-tunisie.org/partenaires-et-financiers/> ; (2019) RAJ <https://www.raj-tunisie.org/partenaires-et-financiers/> « RAJ أهاشنا تيلا ، س نو ت - جار تمظنم فدهت جهنم داختا عم ، ميلعتلاو فرصانملاو بابشلا تنبعث في تيساسا تيعجرمك ، يدايق رود اهل نو كينا ئل ، بابشلا لجأ نمو بابشلا تيعامتجا طاسوا نمو بابشلا تليدب تحاسم ق لظي عست اهنا امك . تيددعتلاو تيطار قميدلا ديدجلا سنوت عانب فدهت لغلزو ، لضانمو تاردا بلا نيد نواعتلاو ش اقلنا تحاسم ، ي لاتلابو . سنوت في تيطار قميدلاو تير حلا تفاقث عانب في تكرر اشمل نمو مهنكم ، تفلتم تيداصتقاو ماعلا نأشلا في مهنكراشم زيزعت لجأ نمو بابشلا تفلتملا .

SAFIA (2012), « Tunisie: Les foulées du Lac le 13 Mai: Pour les amoureux de la course à pied » ; Disponible : <https://www.tunisienumerique.com/tunisie-les-foules-du-lac-le-13-mai-pour-les-amoureux-de-la-course-a-pied/>. Le Rotary Club Tunis Belvédère organise, dimanche 13 Mai 2012, en partenariat avec Safia, la 8ème édition des «Foulées du Lac». Deux courses au programme, le Semi-Marathon (21 Km) et la «Course de Santé (5Km)»

TAP (2019), « Journée de la presse sportive : Le tourisme sportif en débat » ; Disponible : <https://www.webmanagercenter.com/2019/12/19/442749/journee-de-la-presse-sportive-le-tourisme-sportif-en-debat/>. «Le tourisme sportif : les opportunités et les défis», c'est le thème qu'a choisi l'Agence Tunis Afrique Presse (TAP) cette année pour sa traditionnelle conférence-débat, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la presse sportive



THE NATIONAL ENDOWMENT FOR DEMOCRACY (2021) <https://www.ned.org/>. The National Endowment for Democracy (NED) is a private, nonprofit foundation dedicated to the growth and strengthening of democratic institutions around the world. Each year, NED makes more than 1,600 grants to support the projects of non-governmental groups abroad who are working for democratic goals in more than 90 countries

### **Jeunes Société Inclusion :**

#### Articles :

AGERGAARD, S., MICHELSEN LA COUR, A., & GREGERSEN, M. T. (2016). « Politicisation of migrant leisure: a public and civil intervention involving organised sports.” *Leisure Studies*, 35(2), 200–214. L'article montre que dans la construction discursive des positions thématiques pour le groupe cible, les jeunes migrants ont tendance devenir des clients et des bénéficiaires de services publics plutôt que des membres potentiels de clubs sportifs civils. Ces résultats sont étayés par des entretiens ethnographiques avec des participants qui montrent comment les jeunes qui ont participé à DGI Playground ont pu refléter l'objectif officiel du programme et le relier à leur désir de s'amuser et de passer du temps avec leurs amis. L'article se termine par une discussion sur la portée supplémentaire de l'application de perspectives théoriques critiques aux études sur les activités de loisirs et sportives des migrants

ARNAXIDE, C., ORTUGAL, P., & XAVIER, F. (2018). « Manuel Technique Pour La Création De Projet D'inclusion Sociale Des Réfugié(E) S Par Le Sport » (pp. 16–39). s'inscrit autour de 3 objectifs : la pratique hebdomadaire du badminton, grâce à la création de binômes réunissant étudiant(e)s d'IRIS Sup' et des réfugié(e)s accompagnés par France terre d'asile ; la réflexion sur la question de l'inclusion de personnes réfugiées en France et les outils pouvant la favoriser, avec notamment l'organisation, le 25 septembre 2018 d'un colloque grand public ; la publication d'un manuel technique, adressé au grand public et permettant à toute association, de reproduire, à son échelle, ce genre de pratique, pour tout type de sport. Fort de la mise en œuvre du projet pendant plus de sept mois et des retours positifs des participants au projet ainsi que des observateurs extérieurs, ce manuel technique a vocation à informer tout porteur d'initiative souhaitant mettre en place un projet d'inclusion sociale par le sport, au sein de sa ville et/ou de son club. Ce guide a pour ambition de décrire une méthodologie précise afin de donner aux porteurs de projets l'ensemble des clés du succès. Basé sur les réussites (et quelques échecs) des porteurs de projets initiaux, ce guide veut apporter des réponses concrètes à toute personne désireuse de lancer une activité. D'inclusion sociale par le sport à destination du public réfugié

ASIF, U. (2018) "Sports for Development and Peace ' and Violent Extremism: The role of Sports for Development and Peace programs to prevent violent extremism among youth in Pakistan."; disponible: <https://www.mendeley.com/catalogue/7f188269-92b7-3094-8151-b750307f2b1f/>. Développement pour lutter contre l'extrémisme et la violence au Pakistan

CHANTELAT, P., FODIMBI, M., & CAMY, J. (1998). « Les groupes de jeunes sportifs dans la ville ». *Les Annales de La Recherche Urbaine*, 79(1), 40–49. Cela nous conduit à nous interroger sur ces modalités apparemment nouvelles de «culture urbaine», sur leurs significations propres, sur les rapports qu'elles entretiennent avec les manifestations plus «officielles» ou plus «légitimes» de culture. D'au- tant plus que le sport joue un rôle privilégié dans l'inter- face que semblent établir les pouvoirs publics entre construction (ou reconstruction) du lien social et développement culturel. Probablement parce qu'il apparaît comme une forme capable de mobiliser massivement les « jeunes des quartiers » (davantage en tout cas que d'autres activités culturelles), le sport apparaît comme une voie possible pour réduire l'exclusion sociale et culturelle qui se développe dans notre société

CHERNEY, A. (2020). « Exploring youth radicalisation through the framework of developmental crime prevention: a case study of Ahmad Numan Haider.” *Current Issues in Criminal Justice*, 32(3), 277–291. Leçons pour notre

compréhension de la radicalisation des jeunes et de l'intervention précoce sont mises en évidence. Le document complète la recherche existante visant à expliquer le problème croissant de la radicalisation des jeunes et comment le prévenir. Les limites de l'approche et de l'étude sont reconnues

DAVYDOV, D. G. (2015). « The causes of youth extremism and ways to prevent it in the educational environment. » *Russian Education and Society*, 57(3), 146–162. Il explore la nature limitée des perceptions selon lesquelles l'idéologie joue un rôle de premier plan dans la formation d'un comportement extrémiste et met l'accent sur l'efficacité inadéquate des mesures préventives qui consistent uniquement en des mesures culturelles et éducatives. Un certain nombre de directions de travail préventif dans les organisations éducatives sont proposées

DELEGUE, M. (n.d.). « Guide méthodologique La pratique des activités physiques et sportives, Sommaire. ». Il s'agit de présenter un certain nombre de préconisations tirées de ces expériences pour impulser et démultiplier des offres d'APS en faveur de l'inclusion sociale. Dans un souci d'opérationnalité, le guide est organisé par échelon territorial afin de faciliter son échelon territorial afin de faciliter son appropriation par le lecteur, quel que soit son niveau d'intervention Structuration Le document est présenté en trois parties : - Une première partie « argumentaire » présente les intérêts de la pratique des APS pour les publics en situation de vulnérabilité ou qui sont dans un processus d'intégration. - Une deuxième partie expose des préconisations d'actions à chaque échelon territorial pour favoriser la mise en place d'une telle offre. - Des annexes proposent des outils techniques ou méthodologiques pour favoriser, accompagner ou structurer des projets d'APS

FERNANDEZ GAVIRA, J. (2007). « Inclusion sociale par le sport. » *EA, Open School : Journal of Educational Research*, (10), 253-272. On y définit le concept de situation à risque, on analyse les caractéristiques communes de la population incluse ici, une population dans laquelle la violence est souvent la réponse accélérée, puis les lignes directrices pour la travailler. Il se conclut par diverses expériences dans des contextes éducatifs où les exclus sont des protagonistes. En eux, la pratique d'une activité physique régulière est un instrument de changement social

FERNANDEZ-GAVIRA, J., Huete-García, Á., & Velez-Colón, L. (2017). « Vulnerable groups at risk for sport and social exclusion. » *Journal of Physical Education and Sport*, 17(1), 312–326. Cette étude visait à comprendre les expériences de ces groupes et à compiler les données pour faire la lumière sur certains des groupes les plus exclus en créant un cadre permettant une logique plus claire et distincte de participer ou non au sport. L'étude se concentre sur : les jeunes, les personnes handicapées, les toxicomanes, le sexe, les immigrants, les personnes âgées et les sans-abri. Une recherche systématique a été menée, donnant un total de 60 articles et analysés avec Atlas-Ti. Les preuves ont montré que les groupes vulnérables ne sont pas homogènes avec leurs propres caractéristiques spéciales importantes pour le développement et la mise en œuvre des interventions

GARCIA-ARJONA, N. (2018). « Initiatives institutionnelles et associatives visant l'insertion socioculturelle par le sport Paris et Madrid. » *Apunts: Éducation physique et sports*, (132), 143. La méthode de collecte des données a consisté à mener 72 entretiens approfondis à différents niveaux de responsabilité politique et de typologie des entités sociales, ainsi que l'analyse documentaire de sources institutionnelles et associatives. Les résultats montrent des différences entre l'approche et l'exécution des initiatives conditionnées par le modèle d'intégration de chaque contexte (opposition du modèle républicain parisien au sport communautaire) et par la situation de crise économique (fragilité des programmes due à la coupe budgétaire et subventions dans le contexte de Madrid). Les conclusions de cette thèse cherchent à approfondir la véritable contribution du sport à l'intégration sociale et culturelle des jeunes d'origine immigrée et, par extension, aux sociétés culturellement plurielles

GHOSH R. (2018) "Le potentiel du programme ERC pour lutter contre l'extrémisme violent chez les jeunes"; *Religion&Education*, Vol 45 (3); pp370-386. Que peut-on faire dans les écoles pour endiguer la vague d'extrémisme violent dans la société (religieuse et de droite) qui menace la paix dans les sociétés ? Cet article explore le rôle potentiel du programme Éthique et culture religieuse (ERC) dans les écoles du Québec, dans le développement de citoyens résilients qui peuvent contrecarrer les facteurs de poussée et d'attraction qui

déclenchent la radicalisation et poussent les jeunes vers une violence extrême. Bien qu'il présente des limites, le programme ERC peut être considéré comme l'une des meilleures pratiques pour développer des compétences durables qui empêcheraient l'idéologie extrémiste. S'il ne vise pas spécifiquement à lutter contre la radicalisation, le programme a pour objectif de «rejeter la violence comme méthode de résolution des conflits». Mais il y a un décalage entre les objectifs du programme et la façon dont le programme doit être enseigné et réduit ainsi le potentiel du programme

- HEALTH, G., HEALTH, S., & SCHIPPER, P. (2019). « Engaging Vulnerable People In Sports-Based Programs. ». Clé et l'environnement physique joue un rôle dans l'expérience des personnes vulnérables du climat sportif et les activités bénévoles et sportives sont perçues comme une bonne utilisation du temps, un travail et une amélioration du bien-être. Des recommandations ont été faites pour les futurs programmes sportifs ciblant les personnes vulnérables, qui comprenaient la réalisation d'une évaluation des besoins, un professionnel de la santé comme entraîneur sportif, l'acceptation de connaissances et la mise en place d'un réseau de copains, l'offre d'activités de bas niveau et l'offre de petits groupes. Clé et l'environnement physique joue un rôle dans l'expérience des personnes vulnérables du climat sportif et les activités bénévoles et sportives sont perçues comme une bonne utilisation du temps, un travail et une amélioration du bien-être. Des recommandations ont été faites pour les futurs programmes sportifs ciblant les personnes vulnérables, qui comprenaient la réalisation d'une évaluation des besoins, un professionnel de la santé comme entraîneur sportif, l'acceptation de connaissances et la mise en place d'un réseau de copains, l'offre d'activités de bas niveau et l'offre de petits groupes. Clé proposant des activités de bas niveau et des petits groupes. Clé proposant des activités de bas niveau et des petits groupes
- HIRSCHFIELD, A., CHRISTMANN, K., WILCOX, A., ROGERSON, M., & SHARRATT, K. (2012). « Process Evaluation of Preventing Violent Extremism Programmes for Young People. ». Pour la plupart, les projets ont été chargés de concevoir leurs propres interventions dans les paramètres des objectifs Prevent 2007 et avec l'OSCT exerçant une supervision de haut niveau. Les objectifs de cette évaluation, commandée par le YJB, étaient les suivants : rassembler et évaluer les preuves existantes relatives à la prévention de l'extrémisme violent (PVE); décrire et évaluer la mise en œuvre des programmes PVE financés au sein du système de justice pour les jeunes; et identifier les pratiques bonnes et prometteuses émergentes en reliant les résultats de l'évaluation du processus aux preuves identifiées dans la revue de la littérature
- JIMENEZ MARTIN, P., & DURAN GONZALEZ, L. (2005) "Activité physique et sport chez les jeunes à risque : éducation aux valeurs" ; Apunts. Educación física y deportes (2005) 2(80) 13-19. Dans cet article, nous passons en revue et présentons les principales études et axes de travail qui ont été menés pour éduquer les jeunes à risque aux valeurs par l'activité physique et le sport. Nous parcourons les caractéristiques qui définissent ce type de population, les aspects les plus importants pour travailler sur les valeurs, les erreurs les plus courantes qui ont été commises dans les programmes d'intervention, et la nécessité de travailler à partir de leur propre culture et de quitter la notion de modèles écologiques intégrés
- JIMENEZ MARTIN, P.J., & DURAN GONZALEZ, J. (2000). « Modèle d'intervention pour éduquer les jeunes à risque aux valeurs par l'activité physique et le sport. » ETS Architecture. Université Polytechnique de Madrid. Cadre théorique: Composé d'une première partie où une réflexion est faite sur le rôle que joue l'éducation dans la transmission des valeurs et il est spécifiquement présenté comment l'activité physique et le sport est un domaine privilégié pour sa promotion et une seconde partie où il est de manière exhaustive le travail qui a été réalisé à travers l'activité physique et le sport auprès des «Jeunes à risque» pour éduquer aux valeurs. 2.- Cadre méthodologique : Où la recherche se situe dans la zone Recherche-Action et les phases de son développement sont exposées : diagnostic (objectifs, hypothèse, population) ; préparation du projet (modèle d'intervention initial, techniques de recherche). 3.- Analyse des données : présentée sous deux aspects : par rapport aux stratégies proposées dans le modèle d'intervention en suivant leur ordre de séquençage ; et les valeurs du modèle, maîtrise de soi des réactions émotionnelles et intégration. 4.- Conclusions et orientations : Le succès du modèle est vérifié,

le modèle d'intervention final est présenté et les lignes directrices sont proposées pour donner une continuité au travail

- JOHNS A. ; GROSSMAN M. ; MCDONALD K. (2015) "More Than a Game" : The Impact of Sport-Based Youth Mentoring Schemes on Developing Resilience toward Violent Extremism" *Social Inclusion* Vol 2(2) ; pp57-70. Cet article s'appuie sur les résultats d'une évaluation de «More than a Game», un programme de mentorat pour les jeunes axé sur le sport à Melbourne, en Australie, qui visait à développer un modèle de résilience communautaire utilisant des sports d'équipe pour résoudre les problèmes d'identité et d'appartenance. Et l'isolement culturel des jeunes musulmans afin de contrer les formes d'extrémisme violent. Dans cet essai, nous nous concentrons spécifiquement sur la question de savoir si les rencontres et les émotions incarnées intenses vécues dans les sports d'équipe peuvent aider à briser les barrières de la différence culturelle et religieuse entre les jeunes et faciliter les expériences de résilience, de respect mutuel, de confiance, d'inclusion sociale et d'appartenance. Alors que les résultats du projet sont directement pertinents dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme violent
- MIGNON P. (2000) "Sport, insertion, intégration" ; *Hommes & Migration* 1226 ; pp15-26. Vers une politique volontariste Le sport socialisateur et intégrateur ? De l'individu au citoyen L'indiscutable prépondérance du foot Gains rapides contre mobilité sociale Dans les stades, un public plus représentatif Une certaine méfiance des adolescents De la tension entre idéal et réalité Vraie ou fausse intégration ?
- OUELLET C. (2020), « Un pas vers l'inclusion » ; *La Foucade*, Vol 21 (1). Connaître les rôles à jouer pour mieux répondre aux élèves ayant des besoins particuliers en éducation physique et à la santé
- PREVITALI C., COIGNET B. et MARCHISET G. (2015) "L'éducation par le sport. Un essai de délimitation à travers l'appel à projet Fais-nous rêver en France" *Revue de Mauss* 2015/2(46) pp262-278. Les jeunes des territoires prioritaires Finalités et enjeux des projets d'éducation par le sport La diversité des actions Un sport, des sports Les acteurs de l'éducation par le sport Une diversité d'acteurs Une implication sociale et un bénévolat importants Un secteur créateur d'emplois L'approche territoriale au service de l'éducation par le sport Inégalité territoriale du traitement de la question sociale par le sport
- RECREATIVO, C. D. (2016). « Intégration Des Personnes À Risque Grave D'exclusion Sociale Par Des Activités Sportives De Loisirs. » *Programme D'insertion Sociale Par Le Sport*. La population bénéficiaire est constituée de jeunes et d'adultes à risque d'exclusion sociale extrême: les jeunes qui, en raison de leur situation personnelle, ont de graves problèmes d'estime de soi, les sans-abri, les personnes d'autres pays ayant de graves problèmes d'intégration sociale et professionnelle les bienfaits de l'exercice physique sont aussi évidents qu'indiscutables, et qu'ils deviennent particulièrement complexes lorsqu'il s'agit de les réaliser avec des personnes en exclusion sociale pour qui l'activité sportive est un DIVERTISSEMENT ELITES. Chez Red Íncola et Accem, nous comprenons que les mesures conçues pour le programme améliorent la qualité de vie, l'estime de soi, l'égalité par les chances et surtout, L'INTÉGRATION SOCIALE PAR LE SPORT
- SCIFO L. (2019), « Programmes d'intervention sportive (SIP) pour améliorer la santé et l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle : un examen systématique », Disponible sur : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33467372/>. La mise en œuvre adéquate de programmes d'activité physique dans les contextes scolaire et extra-scolaire et la formation des enseignants et des instructeurs. égalité des chances ; inclusion; Déficience intellectuelle; intervention sportive
- STEPHENS, W., SIECKELINCK, S., & BOUTELLIER, H. (2021). « Preventing Violent Extremism: A Review of the Literature." *Studies in Conflict and Terrorism*, 44(4), 346–361. La notion de résilience à l'extrémisme s'est souvent concentrée sur l'individu, et une attention insuffisante a été accordée au rôle des structures et des institutions contextuelles. Nous suggérons qu'une perspective socio-écologique sur la résilience pourrait réorienter le discours sur la résilience à l'extrémisme

RICHARDSON C.; CAMERON P, BERLOUIS K. (2020); "The Role of Sport in Deradicalisation and Crime Diversion." Journal for Deradicalization, 0(13), 29–48. L'utilisation du sport comme intervention pour réduire la criminalité dans la communauté et les prisons, et pour réduire la radicalisation des jeunes adultes, est devenue plus courante. Des études suggèrent que la participation à un sport peut améliorer l'estime de soi, renforcer les liens sociaux et donner aux participants un sentiment de but. L'introduction d'un élément éducatif peut améliorer les résultats après l'achèvement du programme, offrant aux participants une voie vers l'emploi. Bien qu'il soit reconnu que le sport ne peut constituer qu'un aspect de la réduction de la criminalité et de la radicalisation, son efficacité peut être renforcée par une combinaison d'autres services tels que la rééducation religieuse et l'aide au logement. Cet article vise à évaluer la littérature sur les interventions sportives au Royaume-Uni et dans le monde

VAN DER VEKEN K. (2020), «Pour signifier quelque chose pour quelqu'un : le sport au service du développement comme levier d'inclusion sociale » <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31937308/>. Évaluation réaliste ; Auto-efficacité ; L'inclusion sociale ; Le sport au service du développement

#### Mémoires :

SLAMA H. (2003)"La Nécessaire Transformation Des Associations Sportives Tunisiennes En Sociétés" Mémoire à L'INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES. Les caractéristiques des associations sportives tunisiennes, analyse du cadre juridique et financier des associations sportives tunisiennes La spécificité de la gestion des associations sportives

#### Rapports :

ASSOCIATION DES ELEVES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENT SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL (2019) "Le Sport Favorise-T-Il L'inclusion Des Personnes En Situation De Handicap ?" Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique. L'objectif c'est de susciter l'envie d'être en action

BANQUE MONDIALE (2014) "Participation, voix et citoyenneté active de la jeunesse" ; Banque mondiale pour la Reconstruction et le Développement, Rapport n° 89233-TN. Washington, USA. Pp10-21. Promouvoir la participation inclusive des jeunes dans la participation à la vie publique

BORLOO J-L. (2018)"L'inclusion par le sport, nouvelle priorité de la Politique de la ville" chapitre du rapport pour le Ministère de la Cohésion des Territoires, France. Le sujet de l'inclusion par le sport est récemment revenu sur le devant de la scène avec la création de l'agence nationale du sport et l'intégration de la thématique dans les contrats de ville, avec notamment la création de la grande équipe de France des quartiers par le sport. Nous vous proposons ici de faire le point sur ces actualités

CHEBAANE S., DHAOUI I. et KTHIRI W. (2017) "Inclusion sociale en Tunisie : Les enjeux de l'emploi, de l'éducation et de la répartition des revenus" ; Rapport de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives. Tunis, Tunisie. Ce rapport vise à déterminer les enjeux de l'inclusion sociale en Tunisie relatifs à l'emploi, à l'éducation et à la répartition des revenus. Plus précisément, il s'agit de mieux comprendre les termes fondamentaux qui dirigent ce débat, de décrire les états des lieux et de proposer quelques recommandations. Le rapport montre qu'une politique multidimensionnelle de réduction de la pauvreté et une augmentation des postes d'emplois est nécessaire pour l'inclusion sociale des jeunes et faciliter leur contribution économique. Aussi, la bonne qualité des systèmes d'éducation et de formation dans un pays sont des éléments essentiels pour augmenter les taux d'accès et pour améliorer les compétences des personnes permettant ainsi une inclusion sociale des individus surtout pour les groupes les plus vulnérables qui sont les jeunes, les femmes, les pauvres et les catégories à besoins spécifiques. Le rapport révèle le rôle des transferts sociaux dans la répartition des revenus et la réduction des disparités moyennant l'amélioration des prestations fournies, l'élargissement de la couverture sociale et la préservation du pouvoir d'achat notamment des plus démunis

INS (2014), "Tunisie en chiffres 2013-2014" ; Institut National des Statistiques ; Tunis, Tunisie. Population ,Enseignement, sport, santé, emploi et salaires, agriculture, énergie, indice des prix, industrie, tourisme, transport, communication, commerce extérieur, économie, entreprises, climatologie

INS (2014), « Proportion de chômage chez les chefs de familles par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Personnes en chômage sexe

INS (2014), « Proportion de la population active par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Personnes en chômage sexe

INS (2014), « Proportion des divorcés (es) par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Démographie gouvernorat sexe

INS (2014), « Proportion des mariés (es) de 15 ans et plus par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Démographie gouvernorat sexe

INS (2014), « Proportion des personnes en difficultés par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Personnes en difficultés personnes handicapées sexe

INS (2014), « Proportion des personnes handicaps par sexe et par gouvernera » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Personnes en difficultés personnes handicapées sexe

INS (2014), « Proportions des célibataires 15 ans et plus par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Démographie gouvernorat sexe

INS (2014), « Proportions des veufs (ves) de 15 ans et plus par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Démographie gouvernorat sexe

INS (2014), « Taux d'activité par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Personnes en chômage sexe

INS (2014), « Taux d'analphabétisation par sexe et par groupe d'âge » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Niveau d'étude âge sexe

INS (2014), « Taux de chômage par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Personnes en chômage sexe

INS (2014), « Taux de couverture sociale par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Personnes en chômage sexe

INS (2014), « Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Niveau d'étude âge sexe

INS (2014), « Taux de scolarisation par sexe et par gouvernorat (3-5 ans) » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. niveau d'étude âge sexe

INS (2014), « Taux de scolarisation par sexe et par gouvernorat (6-12 ans) » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Niveau d'étude âge sexe

INS (2014), « Proportion des chefs de familles par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Démographie gouvernorat sexe

INS (2014), « Répartition de la population par sexe et par gouvernorat » ; Institut National des Statistiques Rapport 2014 ; Tunis, Tunisie. Démographie gouvernorat sexe

INS (2019), "Indicateurs de l'emploi et du chômage Deuxième trimestre 2019" ; Institut National des Statistiques Rapport premier Trimestre 2019 ; Tunis, Tunisie. Evolution des actifs La population active en Tunisie s'établit à 4162.8 mille au deuxième trimestre de 2019 contre 4158.1 mille au premier trimestre de 2019, soit une

augmentation d'environ 4.7 mille. Cette population se répartit en 2959.9 mille hommes et 1202.9 mille femmes, ce qui représente respectivement 71.1% et 28.9% de la population active

INS(2020), "Carte de la pauvreté Tunisie" ; Institut National des Statistiques et Banque Mondiale : Rapport 2020 ; Tunis, Tunisie. Le présent rapport sur la carte de la pauvreté a été élaboré par l'Institut National de la Statistique (INS) de la Tunisie, en collaboration avec la Banque Mondiale. Les indicateurs de pauvreté présentés dans ce rapport ont été calculés sur la base des données du Recensement Général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2014 et de La méthodologie de calcul, développée par C. Elbers, J. Lanjouw et P. Lanjouw (E.L.L 2000), permet d'estimer Le rapport présent le taux de pauvreté dans les 2642 délégations tunisiennes. Une brève analyse des principales réalités économiques et sociales au niveau des délégations est présentée pour une compréhension plus détaillée des spécificités de chaque zone géographique analysée

MINISTERE CHARGE DES SPORTS (2015) "Sport : facteur d'inclusion sociale" ; Disponible :

<https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/Education-insertion-11073/Sport-facteur-d-inclusion-sociale>. Réduire les inégalités et prévenir les ruptures ; venir en aide et accompagner vers l'insertion ; coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs

ONJ. (2004) "Etude analytique : les jeunes face à la violence » <http://www.onj.nat.tn/fr/etude-analytique-les-jeunes-face-a-la-violence/>. Etude analytique

ONJ. (2004), « Le phénomène de la violence verbale chez les jeunes: une étude socioculturelle » <http://www.onj.nat.tn/wp-content/uploads/2021/02/%D8%B8%D8%A7%D9%87%D8%B1%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%B9%D9%86%D9%81-%D8%A7%D9%84%D9%84%D9%81%D8%B8%D9%8A-%D9%84%D8%AF%D9%89-%D8%A7%D9%84%D8%B4%D8%A8%D8%A7%D8%A8-%D8%A7%D9%84%D8%AA%D9%88%D9%86%D8%B3%D9%8A.pdf>. Statistique de la violence verbale (P50)

ONJ. (2006), « Les Nouveaux phénomènes comportementaux chez les jeunes » <http://www.onj.nat.tn/wp-content/uploads/2021/02/%D8%A7%D9%84%D8%B8%D9%88%D8%A7%D9%87%D8%B1-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%84%D9%88%D9%83%D9%8A%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%AC%D8%AF%D9%8A%D8%AF%D8%A9-%D9%84%D8%AF%D9%89-%D8%A7%D9%84%D8%B4%D8%A8%D8%A7%D8%A8.pdf>. différentes recommandations ( P170)

ONJ. (2011), " Engagement citoyen et jeunesse plurielle en Tunisie » <http://www.onj.nat.tn/wp-content/uploads/2020/05/Engagement-citoyen-et-jeunesse-plurielle-en-Tunisie-1-1.pdf>. analyse de la place des jeunes tunisiens dans le paysage sociopolitique postrévolutionnaire. La participation de chercheurs issus de différentes disciplines complémentaires (la sociologie, la science politique, la démographie, la psychologie et les sciences de l'information et de la communication)

ONJ. (2011), "Quand les jeunes parlent d'injustice » <http://www.onj.nat.tn/fr/quand-les-jeunes-parlent-dinjustice/>. Expériences des jeunes

ONJ. (2011), « Ecrire sur les jeunes: des réalités juvéniles questionnées par les jeunes recherche en Tunisie » <http://www.onj.nat.tn/fr/ecrire-sur-les-jeunes-des-realites-juveniles-questionnees-par-les-jeunes-recherche-en-tunisie/>. Ecrire sur les jeunes : des réalités juvéniles questionnées par les jeunes, recherche en Tunisie

ONJ. (2011-2014), « Tunisie 2011-2014: Radioscopie d'une entrée en révolution » <http://www.onj.nat.tn/fr/tunisie-2011-2014-radioscopie-dune-entree-en-revolution/>. Radioscopie Tunisie 2011-2014

ONJ. (2014), "Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes » <http://www.onj.nat.tn/wp-content/uploads/2020/01/Surmonter-les-obstacles-%C3%A0-linclusion-des-jeunes-fr-1.pdf>. Statistique :  
L'emploi des adultes par secteur /L'emploi des adultes dans les secteurs de faibles productivités/Types de contrat des adultes employés (âge 30-59)/L'éducation supérieure parmi les NEET  
par région (Age 15-29) L'Education supérieure parmi les



NEETs par genre (Age 15-29), ventilées...(P116)

ONJ. (2014), « Etat des lieux des institutions publiques de jeunesse en Tunisie » <http://www.onj.nat.tn/wp-content/uploads/2020/03/Etat-des-lieux-des-institutions-publiques-de-jeunesse-en-Tunisie.pdf>. Principales faiblesses des institutions de jeunesse en Tunisie

TUNISIAN HEALTH (2016), "Indicateurs clefs de la santé des tunisiens" ; Résultats de l'enquête Tunisian Health Examination Survey-2016

WORK4OUTH & INS (2014) "Enquête sur la transition vers la vie active" ; rapport de l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications

#### Sites Web :

KHDIMALLAH M. (2021) "Etablissements scolaires à Sidi Hassine et lutte contre la radicalisation des jeunes : Inauguration de salles d'activités culturelles et sportives" ; La presse Tunisie, [www.lapresse.tn](http://www.lapresse.tn). «L'ensemble des projets émis tourne autour de la création d'espaces (salle de théâtre, salle de musique, espace de débat, salle de lecture, salle de sport...) qui permettraient aux élèves de mieux vivre leur scolarité. Au lycée Bougatfa, les jeunes ont choisi de mettre en place une salle de sport, alors que pour les autres établissements, on a créé une salle d'activité théâtrale», souligne-t-elle

AGENCE ITALIENNE POUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ; disponible <https://tunisi.aics.gov.it/fr/?s=Jeunes+et+d%C3%A9veloppement>. Malgré les remarquables progrès sociaux et politiques de la Tunisie, l'inclusion des jeunes tunisiens reste un projet largement inachevé. L'aborder de manière tenir compte des aspirations légitimes globales de la jeunesse tunisienne sera critique pour que la Tunisie puisse maintenir le courant de sa dynamique positive. Les jeunes âgés de 15 à 29 ans représentent 29% de la population totale de la Tunisie et 43 % de la population en âge de travailler (de 15 à 59)<sup>2</sup>. Cette population rencontre plusieurs obstacles sociaux, économiques, politiques et culturels qui se sont accentués après la révolution de 2011

CHOUCHI M.(2019)"Ateliers de formation: Inclusion des jeunes en augmentant la cohésion sociale et la résilience d'une manière durable"; Disponible: <https://www.realites.com.tn/2020/08/ateliers-de-formation-inclusion-des-jeunes-en-augmentant-la-cohesion-sociale-et-la-resilience-dune-maniere-durable/#:~:text=Le%20projet%20%C2%AB%20P%C3%A9renniser%20la%20paix,approche%20bas%C3%A9e%20sur%20les%20b%C3%A9n%C3%A9ficiaries>. Cette formation projette au renforcement des connaissances en matière des collectivités locales en relation avec l'implication des jeunes, la psychologie des jeunes en particulier ceux qui sont marginalisés ainsi que la gestion de conflits

FONDATION AIRLIQUIDE (2018) "Programmes d'inclusion des jeunes par le sport à Bobigny" ; Disponible sur <https://www.fondationairliquide.com/programmes-dinclusion-jeunes-sport-bobigny>. Créer un lieu de vie positif et rassurant pour les habitants, offrir un parcours éducatif structurant et un accompagnement qualitatif pour les enfants du quartier, offrir des solutions innovantes pour accompagner les jeunes vers la qualification et l'emploi

GIANRE E. (2019) "L'inclusion par le sport monte en puissance dans les contrats de ville", Article dans Associations Mode d'Emploi ; disponible sur <https://www.associationmodeemploi.fr/article/l-inclusion-par-le-sport-monte-en-puissance-dans-les-contrats-de-ville.69734>. Grâce à la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), la collectivité doit prévoir « l'implantation d'équipements sportifs en accès libre, ouverts ou réservés afin qu'ils répondent à l'ensemble des besoins ». À ce titre, les communes doivent inviter les populations à donner leur avis sur la localisation et les conditions d'utilisation de ces structures, en particulier dans le cadre des conseils citoyens. Le recours à la domotique et à la sécurisation des équipements sportifs peut aussi être prévu afin de faciliter les accès non surveillés



JAMAITY.ORG(2020)"JASMIN : Jeunesse Active pour une Société capable de promouvoir l'Employabilité et l'Inclusion" ; disponible sur <https://jamaity.org/project/jeunesse-active-societe-promouvoir-employabilite-inclusion/>. Le projet, qui intervient dans des zones caractérisées par le chômage et l'exclusion sociale, a pour objectif de promouvoir l'inclusion sociale des jeunes Tunisiens et leur intégration professionnelle par le biais d'activités éducatives et culturelles, le développement socio-économique, l'entrepreneuriat, la prévention des processus de marginalisation et de radicalisme dans les gouvernorats de Bizerte, Jendouba, Manouba, Kairouan et Médenine

LA GAZETTE (2020) « Le Sport, Un Outil Innovant De L'inclusion » Disponible : <https://www.lagazettedescommunes.com/731780/le-sport-un-outil-innovant-de-linclusion/>. Le sport, un espace de recrutement Des secteurs d'activité divers dans le sport Le portage politique, un facteur déterminant Une meilleure reconnaissance de l'État Se distinguer en innovant

L'EQUIPE (2021) "Les fédérations s'engagent pour l'inclusion par le sport" ; Disponible : <https://www.lequipe.fr/Tous-sports/Actualites/Les-federations-s-engagent-pour-l-inclusion-par-le-sport/1242845>. Les dimensions sociales (éducation, insertion socioprofessionnelle...) s'inscrivent de plus en plus dans les critères de réussite du sport au sein de nos fédérations respectives. Nous saisissons donc cette opportunité pour créer l'initiative la plus inédite et structurante en la matière. Cette opportunité pour le sport français d'inscrire l'inclusion des jeunes dans son ADN est historique et nous souhaitons l'écrire avec l'ensemble des partenaires (ministère de l'Emploi, ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, de la ville, collectivités, départements, régions, entreprises et les acteurs associatifs ANPSS, APELS...)

SPORT AND DEV (2020)« Intégration Sociale Et Phénomène D'inclusion Chez Les Femmes Et Les Jeunes Filles » ; Disponible : <https://www.sportanddev.org/fr/propos-de-la-plateforme>. sportanddev est un site web entièrement dédié au sport pour le développement. C'est une ressource en ligne et un outil de communication

UNFPA (2016) "Défis de la jeunesse tunisienne" ; Disponible sur <https://tunisia.unfpa.org/fr/publications/de%CC%81fis-de-la-jeunesse-tunisienne>. Avec 24,5% de sa population âgés de 15 à 29 ans<sup>3</sup>, la Tunisie présente un taux élevé de jeunes et d'adolescents. D'après plusieurs études réalisées sur les jeunes entre 2011 et 2015, 4 principaux défis pourraient être relevés : l'emploi, la participation à la vie publique, la santé et la migration

WEBMANAGER CENTER (2017) "Les avantages de la création d'une industrie sportive en Tunisie" Web manager Center; disponible sur <https://www.webmanagercenter.com/2017/04/26/405907/les-avantages-de-la-creation-dune-industrie-sportive-en-tunisie/>. Les intervenants ont tenu à démontrer les difficultés financières que rencontrent actuellement les associations sportives. Selon Majdi Hassen, directeur exécutif de l'IACE, "les fonds mis à la disposition de ces dernières ne couvrent que 40% de leurs besoins". C'est ce qui explique, entre autres, que les joueurs ne soient pas payés dans les temps réglementaires

JEUNESSE ET CITOYENNETE (2013) « Jeunesse Et Citoyenneté Lycée Sportif » ; Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PfVlzXkmARM>. Projet de sensibilisation pour introduire les jeunes à la citoyenneté et aux élections